

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13148 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 8 MAI 1987

Victoire ambiguë pour M. Botha

Vingt-trois millions de Noirs sud-africains ont regardé voter ceux des quelque cinq millions de leurs compatriotes blancs qui étaient en âge de se rendre aux urnes. Le scrutin s'est déroulé sans les incidents majeurs que le gouvernement pouvait craindre du fait du mouvement de protestation annoncé pour le même jour par les syndicalistes hostiles à l'apartheid. Comme il en avait fait le pari en décidant des élections anticipées, le président Pieter Botha conserve la majorité. Mais cette victoire a un goût amer en raison du net succès de l'extrême droite, prête à lutter par tous les moyens contre le réformisme prudent du Parti national au pouvoir.

Le débat ne portait pas sur la politique sociale et économique, comme dans les démocraties occidentales en proie à la crise et au chômage. Malgré les sanctions internationales, malgré l'amorce d'une « fuite des cerveaux », inquiets de l'avenir à long terme, l'Afrique du Sud connaît une relative prospérité. Les Blancs étaient appelés à se prononcer sur le rôle futur, au niveau politique, des Noirs qu'ils côtoient tous les jours au travail.

Les mesures d'exception adoptées pour le maintien de l'ordre ont un peu fait oublier que M. Botha s'efforce de réformer progressivement l'apartheid, tout en restant bien timoré quant aux moyens à mettre en œuvre et surtout très imprécis sur le but qu'il s'est fixé : égalité des droits un jour ou maintien de statuts spéciaux après amendements. Ses déclarations, si vagues, sur le droit des Noirs à faire entendre leur voix ont suffi à mobiliser contre lui les Afrikaners purs et durs. Accusé de brader l'Afrique du Sud, le président de la République s'était tourné vers les électeurs pour tenter de couper l'herbe sous les pieds d'une extrême droite en inquiétante progression l'an dernier. Or plus du quart des votants ont choisi un Parti conservateur qui a peu de choses en commun avec celui qui siège au Parlement britannique.

Cette montée des extrémistes gêne évidemment le chef de l'Etat. Il peut cependant en tirer argument pour plaider la prudence devant les Occidentaux qui lui font des remontrances. Dans un passé récent il ne s'est pas privé d'agiter des menaces de débordement, voire de coup d'Etat contre lui. La défaite relative des libéraux le renforcera dans la conviction que son parti est seul capable de faire évoluer le pays en accord avec la majorité des Blancs.

Cette bonne conscience est confortée par le spectacle désolant que, du Mozambique à Madagascar, l'Afrique indépendante donne dans la région.

Persister dans une telle autosatisfaction serait suicidaire pour le vainqueur des élections dont la charge est plus lourde que jamais alors qu'approche le temps des réformes promises. Le chef du Congrès national africain, M. Oliver Tambo, vient de déclarer en Zambie que les Noirs devaient faire en sorte que ce « scrutin blanc soit le dernier ». Bien des électeurs sont convaincus qu'ils n'auront plus à se rendre aux urnes dans les mêmes conditions que mercredi parce que les Noirs auront le droit de vote ou parce que la situation aura évolué dramatiquement. Il appartient à M. Botha d'éviter le chaos révolutionnaire qui ferait de ces dernières « élections blanches » les dernières élections libres.

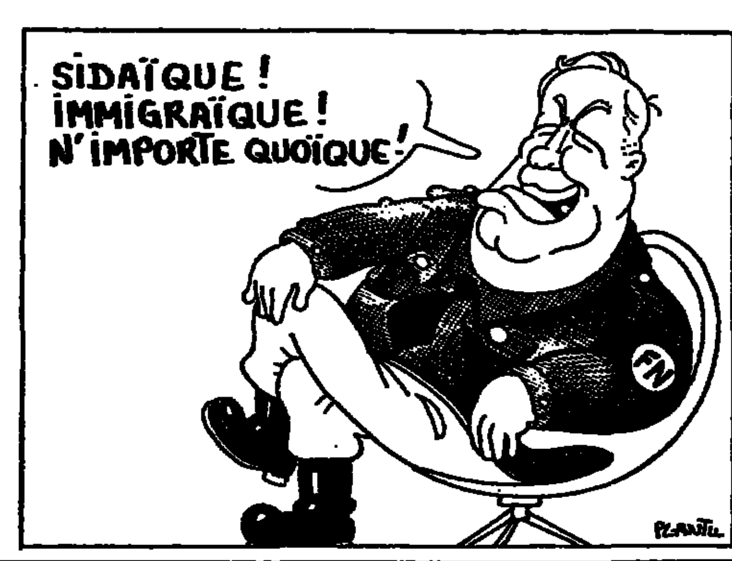
(Lire page 3 l'article de notre correspondant MICHEL BOLE-RICHARD.)

Pour contrer l'influence de M. Le Pen

M. Jacques Chirac veut relancer la réforme du code de la nationalité

L'entrée en campagne de M. Le Pen, accélérée par sa participation, le mercredi 6 mai, à « L'heure de vérité », inquiète de plus en plus la majorité. M. Chirac veut réagir en privant M. Le Pen d'un de ses principaux chevaux de bataille : le code de la nationalité. Il désire que ce texte soit débattu au Parlement au mois de juillet. Cette proposition suscite l'hostilité d'une partie de l'UDF.

(Lire page 8 nos informations et l'article de DANIEL CARTON.)



Un entretien avec le général Pinochet

« Je n'ai peur de personne »

Dans une interview au Monde, *le général Pinochet, au pouvoir depuis treize ans, se dit confiant dans la solidité de son régime, sans toutefois exclure qu'il évolue vers ce qu'il appelle une* « démocratie protégée ». *Il ne se prononce pas quant à sa candidature à l'élection présidentielle de 1989.*

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

« Vous avez dit récemment : « *Si nous quittons le gouvernement, ce sera sans bénéfices.* » C'est la première fois que vous dites ça : Si nous quittons le gouvernement... Une hypothèse de travail ?

– Si nous partons, si nous partons... Ici, on travaille sans rente particulière. Si nous devions partir, ce serait en effet sans aucune fortune, comme nous sommes arrivés. Ce n'est pas comme dans les pays au nord du 18e parallèle (1).

– On dit que les militaires ont gagné des fortunes pendant votre gouvernement ?

– Mais non. Jusqu'à présent nos adversaires ont cherché partout en essayant de trouver une faille. Et ils n'ont rien trouvé. Une fois on m'a personnellement mis en cause pour un terrain qui valait trois mille dollars. Vous comprendrez que je ne vais pas salir mon nom pour trois mille dollars. Mais ils m'ont accusé.

– J'ai lu que les militaires chiliens avaient une retraite plus importante financièrement que celle des civils. C'est vrai ?

– Pas toujours.

– L'écart serait de 1 à 20.

– Pas de 1 à 20. C'est faux. Ceux qui vous ont raconté ça vous ont raconté des histoires. Le militaire est en service pendant quarante ans, de manière exclusive, sans pouvoir arrondir sa solde avec d'autres activités comme peuvent le faire les civils. Et pourtant certains hauts fonctionnaires ont des retraites plus confortables que celle du commandant en chef des forces armées, par exemple.

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 5.)

(1) En Amérique latine, seuls le Chili, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay se situent au sud du 18e parallèle, lequel traverse la Bolivie et le Brésil.

CGE : l'action fixée à 290 F
M. Balladur l'a annoncé jeudi. Le titre participatif pourra être échangé contre dix actions.

L'énergie à l'horizon 2000
Un rapport prévoit que le nucléaire aura la première place dans le bilan énergétique de la France.
PAGE 26

Tension sociale en Espagne
La mort d'un ouvrier après une manifestation relance le mécontentement.
PAGE 6

Le procès de Klaus Barbie
Comment l'ancien chef de la Gestapo de Lyon a fui l'Allemagne avec la protection des services américains.
PAGE 12

Le Congrès juif mondial à Budapest
Des raisons d'espérer sans pavoiser pour autant...
PAGE 6

Brésil-FMI : vers le dialogue
Le nouveau ministre des finances engage une politique plus « orthodoxe ».
PAGE 28

Campagne contre le dopage des sportifs
En lançant la campagne « Dopage dégage », M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, veut sauver les sportifs français du « suicide à crédit ». Première mesure : les contrôles inopinés à l'entraînement...
PAGE 20

Le 40e Festival de Cannes
« Un homme amoureux », de Diane Kurys donne le coup d'envoi de la sélection officielle.
PAGE 21

Assemblée mondiale de la Santé
Sombre tableau du SIDA dans le monde.
PAGE 20

Le sommaire complet se trouve page 32

Un livre d'Edgar Morin

Le tourbillon de l'Europe

par Pierre Drouin

Enfin ! Enfin un livre qui va au plus profond, qui nous parle de la raison d'être de l'Europe et non de l'« être de raison » qui cherche à prendre corps à travers les bureaux de Bruxelles, de Strasbourg ou de Luxembourg. Enfin un auteur qui, délaissant les sentiers historiques trop bien tracés, arrive à des bifurcations imprévues, emprunte des chemins insolites ou choisit, pas seulement pour la beauté du geste, la voie la plus difficile pour l'escalade de notre Vieux Monde, celle de la méditation.

Edgar Morin parle, à la fin de son *Penser l'Europe*, de cette nécessité de méditer. C'est là « *un antidote à l'un des poisons principaux de notre civilisation qui extériorise, disjoint, morcèle, accélère tout ce qu'elle touche... Un moyen de communiquer avec le mystère...* ».

Ce qui frappe justement, au fil des pages de ce livre étonnant, c'est le mystère qu'est cette Europe, notion qui s'éloigne à mesure qu'on croit la tenir. La force d'Edgar Morin, qui a signé là l'un de ses livres les plus féconds, c'est d'avoir fait vibrer non seulement ses cordes de sociologue, d'historien, mais aussi celles d'un poète. Il fait jaillir, non d'images mais d'associations d'idées et d'alliances de mots, un paysage européen lavé de toute une crasse conformiste, ouvert à toutes sortes de révélations, de « *lignes de fuite* », de forêts de paradoxes, de cauchemars, d'espoirs...

Edgar Morin part *pianissimo* dans une courte échappée où il se met en scène, anti-européen dans les ruines de Berlin, puis à la recherche d'un ressourcement, s'éveillant à l'Europe qui ne symbolisait plus l'impérialisme et enfin s'attachant à cette « *pauvre vieille chose* » qu'était devenu notre continent après le choc pétrolier de 1973.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde
LIVRES

Ces chères Anglaises

Jean Rhys, Anita Brookner, Barbara Pym, Sylvia Townsend Warner : l'actualité littéraire réunit un brillant quatuor – au féminin – d'écrivains britanniques. Jean Rhys, dont on publie aujourd'hui la correspondance de 1931 à 1966, est, sans doute, la plus célèbre. Mais sa gloire fut tardive et ses lettres des années d'oubli témoignent d'une vie pathétique, entre ennui et désarroi. Anita Brookner et Barbara Pym sont encore peu traduites en France : ce sont, pourtant, des auteurs majeurs. Quant à Sylvia Townsend Warner, c'est une quasi-inconnue, même pour les Anglo-Saxons. Ce qui ne l'empêcha pas d'écrire, en 1926, ce Laura Willowes, *dont Hector Bianciotti juge ici qu'il possède* « l'intensité et la solitude qui sont le propre du chef d'œuvre ».

■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Cahiers de la Mort-Colibri », de Patrick Erouart-Siad.

■ La chronique de Nicole Zand : « Terres du crépuscule » et « En attendant les barbares », de J.-M. Cœtzee.

Pages 13 à 19

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

LE DÉSORDRE PLANÉTAIRE

Folies... Le mot revient sous la plume des deux auteurs qui s'expriment dans cette page « Débats ». Pierre Sudreau brosse une fresque des périls économiques qui guettent le monde de la monnaie, les Bourses, les échanges des pays pauvres. Jacques de Montalais n'est pas plus optimiste, insistant sur les risques du protectionnisme américain, de l'extension du chômage et de la frénésie de produire.

Anarchie mondiale

Face aux troubles économiques qui menacent la planète, l'Europe va-t-elle se réveiller?

par PIERRE SUDREAU (*)

LES grandes rencontres monétaires se multiplient : celle du au Louvre le 22 février, puis de Washington début avril ; celle de l'OCDE les 12 et 13 mai à Paris ; et enfin le « sommet des 7 » (Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie) à Venise du 8 au 10 juin.

De nombreux responsables et experts compétents, sérieux, lucides, y participent. Et pourtant le doute, pour ne pas dire le malaise, s'installe. Ces grands personnages maîtrisent de moins en moins la situation. Le décalage grandit entre les discussions et la montée vertigineuse des périls. On a presque envie de dire : de conférence en conférence, la catastrophe finira par arriver.

Les dossiers dramatiques s'accumulent en effet, interfèrent les uns sur les autres. L'instabilité monétaire, les folies spéculatives, la dette du tiers-monde, le désordre économique, les relations Nord-Sud...

● **L'instabilité monétaire**

La partie de poker entre Américains, Japonais, Allemands et quelques autres se solde par un désordre grandissant. Depuis très longtemps, les spécialistes dénoncent le rôle pernicieux du dollar, monnaie mondiale, manipulé à des fins intérieures, égocentriques. Le mal était supportable tant que la plus grande puissance économique du monde gérait sérieusement ses propres affaires. Faut-il rappeler que les Etats-Unis viennent de passer subitement (en quatre ans) de la situation de premier créancier mondial à celle de premier débiteur? Et ce n'est pas le déficit commercial prévu pour 1987, près de 140 milliards, qui va améliorer la situation. Comment, dans ces conditions, gérer sérieusement Etats, communautés, entreprises? L'économie mondiale a besoin de paix monétaire.

● **Les folies spéculatives** faussent les timides règles du jeu souhaitées par les banques centrales. Il y a d'abord le développement exponentiel des liquidités avec montages financiers sans contrôle, opérations et spéculations sur les devises, titres boursiers, etc. : chaque jour, des transactions s'élevant à 10 000 milliards de dollars sont enregistrées sur les marchés financiers. Désormais la spéculation mondiale se nourrit d'elle-même en dehors de toute justification économique avec les nouvelles techniques de communication par satellites associées à l'informatique.

● **La dette du tiers-monde** s'élève à environ 1 000 milliards de dollars avec son terrible cortège de misère, faim et désespoirs et une augmentation accélérée des pauvres absolus.

Il ne s'agit pas de charité mais de lucidité. Les désordres du tiers-monde peuvent accentuer la déstabilisation du système financier international. La fragilité des banques commerciales, la situation difficile d'un certain nombre de grandes banques américaines ou autres avec les « super » dettes des pays d'Amérique du Sud sont connues.

● **Le désordre économique mondial** aggrave les dossiers précédents. Le commerce international est devenu une jungle féroce et ce n'est pas la nouvelle flambée protectionniste américaine qui apaisera les esprits.

Certains pays en développement, notamment en Afrique, ont vu baisser subitement leurs ressources de 50 % du fait des fluctuations des prix des matières premières.

Peut-on imaginer les conséquences d'une pareille situation en Europe ? *Il est évident qu'une remise en ordre monétaire sérieuse ne se fera pas sans une stabilisation des prix des matières premières et notamment des prix agricoles.*

« L'ordre japonais »

Face au désordre mondial, aux problèmes américains, à l'attentisme européen, l'ordre japonais risque de régner.

Certes le Japon connaît des difficultés de politique intérieure. Mais elles interfèrent peu sur la clairvoyance et la détermination des grands responsables économiques nippons. Profitant de leur nouvelle puissance financière, ils s'efforcent de prendre sans attendre des participations déterminantes dans les entreprises des pays asiatiques d'avant-garde : Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, Singapour. Ils constituent ainsi une « task-force » économique. C'est la reconstitution de la « zone de grande prospérité » rêvée depuis 1941. En outre, la présence financière des Japonais aux Etats-Unis offre à Tokyo des moyens de pression considérables.

Enfin, l'Europe et plus particulièrement la France vont avoir à supporter dans quelques années 1 milliard d'Africains plus ou moins économiquement déshérités, dont 500 millions auront moins de vingt-cinq ans. Seul le Japon n'aura pas à entretenir des « pays-clients » au sens romain du terme, ce qui l'aidera à avoir le monde entier comme client.

La voix de l'Europe

Ce panorama planétaire pourrait être amélioré si... si les principaux responsables acceptaient de mettre tous les problèmes sur une table de conférences afin d'en dégager un plan d'action « cohérent et global », au lieu d'aborder les dossiers au coup par coup, selon l'acuité des circonstances.

Il est absolument vain de vouloir stabiliser les changes sans chercher à harmoniser les politiques économiques, et la paix monétaire ne sera jamais obtenue dans la jungle commerciale actuelle.

Les solutions se profilent :

– *Eviter le pire pour le tiers-monde :* création de droits de tirage spéciaux supplémentaires, dotation accrue de la Banque mondiale et surtout de l'Association internationale de développement (AID) pour les pays les plus démunis, rééchelonnement des dettes, moratoire pour les pays en détresse totale.

– *Tenter une remise en ordre économique et monétaire :* le fameux serpent européen a été une étape judicieuse pour lutter contre l'anarchie monétaire. Pourquoi ne pas s'inspirer du système pour éviter les divagations du dollar, du yen et du mark ? Pourquoi les Etats sont-ils si faibles devant la spéculation internationale ? Pourquoi sont-ils incapables d'accepter un minimum de coopération économique ? Il faut réduire l'amplitude des mouvements spéculatifs, économiques et commerciaux. Un plan d'ensemble provoquerait un choc salutaire.

Les dirigeants français ont une vue claire de la situation. A de nombreuses reprises, François Mitterrand, à Rome en novembre 1985, à Tokyo et à Paris en avril 1986, à Lomé en novembre 1986, a dénoncé avec vigueur la nécessité urgente, pour les grands pays industrialisés, de faire face, ensemble, aux problèmes planétaires. Jacques Chirac a repris les mêmes thèmes aux Etats-Unis en avril dernier. Mais que peut faire la France seule ?

Lors de la prochaine conférence à Venise, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, seront présentes, quatre membres sur sept. N'est-ce pas le moment d'entraîner les deux autres grands pôles économiques que sont les Etats-Unis et le Japon ?

L'Europe est, à la croisée des chemins, le seul grand carrefour Est-Ouest et Nord-Sud. Sa meilleure sensibilité dans les rapports avec les pays en développement n'est plus à démontrer. Notre continent a une grande expérience communautaire, c'est-à-dire dans la conciliation et la maîtrise d'intérêts divergents.

Il est temps pour les dirigeants européens de sortir de leur routine et de s'affirmer solidaires face aux grands problèmes du monde. Quelle belle opportunité pour accélérer, en même temps, la construction européenne !

Pour reprendre Taine : « *Où est la grande paire d'ailes capable de soulever les dirigeants européens au-dessus d'eux-mêmes ?* »

(*) Ancien ministre.

A propos de nos folies

Le but d'une société est-il de s'enrichir toujours davantage?

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

DIRIGEANTS et forces vives des nations industrialisées les plus importantes se préoccupent essentiellement de compétitivité et de concurrence. Or les Américains ne parlent plus que de protectionnisme. Cela devait arriver. Les Etats-Unis sont frappés de plein fouet par la concurrence internationale. Mais, venu du pays le plus puissant de la terre, et d'un peuple communément acquis au libéralisme intégral, le virage est significatif. Il met en relief les conséquences de cette espèce de frénésie de produire et par conséquent de vendre – d'être obligé de vendre, en particulier à l'extérieur – qui s'est emparée de tous les pays anciennement ou nouvellement industrialisés. Car, dans le même temps, ils ne se sont guère préoccupés des besoins.

Alors que les médecins se sont immédiatement inquiétés des horizons nouveaux mais dangereux ouverts par les derniers progrès de la biologie et ont déjà publié certaines interdictions, comment ne pas se demander, avec quelque retard, vers quels troubles, quelles déstabilisations peut-être, cette frénésie risque de conduire l'humanité ?

Fuite en avant

Déjà, en effet, différents produits agricoles des pays riches dépassent largement leurs besoins tout comme, dans certains cas, leurs biens manufacturés. A l'allure où l'on va, qu'en sera-t-il demain ? En attendant, le monde pauvre continue de s'appauvrir sans que l'on se préoccupe sérieusement de ce dangereux contraste.

Le chômage, d'autre part, est désormais permanent un peu partout. Pourra-t-on se contenter longtemps de le déplorer et d'atténuer dans la mesure du possible les malheurs que provoque cette autre injustice ? Elle tend déjà à susciter des adaptations qui pourraient bien présager un changement radical des modes de vie. N'allons-nous pas vers la fin de ce travail à temps complet et à vie auquel, sauf accident, tout le monde pouvait prétendre naguère ? Il s'agit d'un moyen de guérir au moins partiellement le haut mal, dira-t-on. Sans doute. Mais il sera très perturbateur lui aussi, et il est difficile de soutenir qu'il s'agirait d'un progrès. Peut-être vaudrait-il mieux voir dans un chômage brusquement si répandu le signe même, au choix, de l'imprévoyance ou de quelque folie.

Au lieu de cela, parallèlement aux tentations protectionnistes, on assiste à une sorte de fuite en avant. Craignant les risques que représente toujours l'appareil productif, la finance se déconnecte de l'activité « réelle » ; l'argent, pour plus de sûreté, va vers l'argent ; et, au beau milieu de la stagnation générale, les Bourses sont au plus haut. En attendant quels retournements ?

Quant aux Européens, loin de rechercher avec d'autres des solutions novatrices à tant de malaises, ils ne se hâtent même pas de créer cette véritable union économique qui leur apporterait au moins l'atout dont ils se privent dans l'arène impitoyable. Là aussi dramatiques atermoiements.

Alors quels remèdes ? Ce n'est pas au modeste observateur d'en proposer. Mais il lui est permis de s'interroger dans son coin et de se dire – sans méconnaître que tout consentement généralisé à des solutions radicales sera toujours difficile à obtenir – qu'il importerait probablement avant tout :

1) D'instaurer un système monétaire international digne de ce nom puisque son absence est responsable des dérèglements graves que l'on sait. Le général de Gaulle s'en fit audacieusement l'avocat en 1965. Mais depuis... ;

2) Que ce soit pour des raisons morales ou pour restreindre de dangereux déséquilibres, un minimum vital, en espèces ou en nature, devrait être assuré à l'humanité tout entière. Aux approches de l'an 2000 les hommes en ont les moyens. Le niveau de vie dans les pays riches étant désormais ce qu'il est en regard de ce qui se passe ailleurs, les richesses et plus encore les moyens techniques élémentaires de se nourrir sur place devraient donc être partagés. Comment ? Grâce à des péréquations qui seraient tout de même moins difficiles à imaginer que la théorie de la relativité d'Einstein !

Il faut d'ailleurs croire que les nations privilégiées en ont parfaitement compris l'inéluctable nécessité puisqu'elles auront prêté quelque 1000 milliards de dollars au monde stagnant ou en développement.

Mais pourquoi prêter, à intérêt d'ailleurs assez élevé, au lieu de donner quand votre intérêt bien compris serait de ne pas jouir d'un développement aussi unilatéral ? Et surtout, pourquoi avoir aidé à la fois aussi massivement et maladroitement ?

Réduire notre train de vie ?

Renoncer à bien des errements impliquerait sans doute que les nations favorisées s'exposent et réduisent peut-être leur train de vie. Mais le but d'une société est-il de s'enrichir toujours davantage, d'en vouloir « toujours plus », comme on l'a dit, de ne revenir jamais sur tels avantages acquis, même quand ils sont devenus abusifs ? Il serait plutôt, en tout cas à notre époque, de contribuer le plus possible à trouver sur une terre désormais rétrécie un équilibre que la lucidité leur fait au moins entrevoir comme aux individus.

Toutefois, l'impressionnante dénatalité des Européens constitue d'ores et déjà un danger majeur. Or, aspect des choses entre tous délicat, le travail féminin à ce point généralisé en est en partie responsable. On ne double pas impunément ce que l'on nomme la population active. Comme si la femme qui élève des enfants et s'occupe de sa maison n'en faisait pas partie et ne mériterait pas, dans les circonstances actuelles, que ce soit reconnu ! Elle devrait donc jouir désormais d'un salaire et même d'une retraite.

Que de folies, décidément, ou si l'on préfère, que d'aveuglements !

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

COURRIER DES LECTEURS

Décadence

(...) Une majorité de Français désavouent M. Pasqua sur la censure et 68 % se déclarent *plutôt favorables* à la programmation sur TF1 et sur A2 de films pornographiques. Je vous avoue que je ne vois pas bien quelles conclusions vous souhaitez qu'on tire de ce navrant sondage.

Permettez-moi de rappeler qu'au troisième siècle de notre ère, 80 % des Romains étaient « *plutôt favorables* » aux spectacles où l'on voyait, à l'amphithéâtre, des chrétiens mangés par les lions.

Le gouvernement d'alors a cru devoir leur donner satisfaction. Mais les historiens d'aujourd'hui les ont dénommés « les Romains de la décadence ».

MAX VINTÉJEUX
(Paris).

Le Père Dubarle prisonnier de guerre

J'apprends par le carnet du *Monde*, et avec regret, le décès du Père Dominique Dubarle. Je me permets de rectifier une erreur importante. Le Père Dubarle n'a pas été déporté, mais prisonnier de guerre. Je préciserai même homme de confiance au Stalag XI A, pendant au moins deux ans, où je l'ai bien connu. Homme remarquable dans tous les sens du terme, il savait inspirer le respect des autorités du camp mais les gênait beaucoup. Elles devaient le libérer vers 1943, peut-être pour raison de santé, mais surtout pour se débarrasser d'une personne gênante.

FRANÇOIS PERRIN
(Riom).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

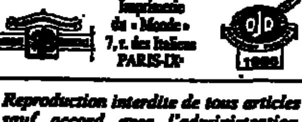
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

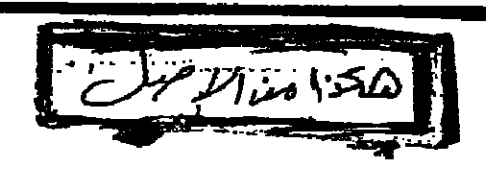
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



AFRIQUE DU SUD : poussée de la droite, recul des libéraux

Le Parti national au pouvoir conserve la majorité à la Chambre

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le Parti national, au pouvoir depuis 1948, a largement remporté les élections législatives du 6 mai. Il a même accru son nombre de sièges à la Chambre du Parlement (House of Assembly) qui était de 117. Néanmoins, s'il conserve la majorité absolue des 166 députés élus, son pourcentage en suffrages exprimés par rapport au dernier scrutin de 1981 a décru. Il perd en effet trois points, passant de 56 % à 53 %.

Une confortable victoire quelque peu ternie par une forte poussée de la droite, et plus précisément du Parti conservateur (CP), qui, avec le HNP (Herstigte Nasionale Party – Parti national rénové), formation d'extrême droite, totalise près de 30 % des votes. Avec un nombre de députés supérieur à ce qu'il détenait, le Parti conservateur a incontestablement fait une percée. En revanche, le HNP perd son unique député élu lors d'un scrutin partiel en octobre 1985 et sort complètement laminé de l'épreuve au profit du Parti conservateur. Son leader, M. Jaap Marais, a également été battu.

La formation de M. Andries Treurnicht a donc le vent en poupe et représente désormais une menace sérieuse pour M. Peter Botha. Son succès constitue un facteur que le pouvoir ne peut pas négliger s'il a l'intention de remettre en route son programme de réforme comme il a été annoncé. Le CP avait été formé en 1982 à la suite d'une scission du Parti national.

Dix-sept députés avaient dit non à la réforme constitutionnelle instituant deux Chambres ségréguées, l'une pour les Indiens, l'autre pour les métis. M. Treurnicht a prouvé que son mouvement représentait un courant important de l'opinion publique et que les partisans d'un retour aux dogmes de l'apartheid pur et dur n'étaient pas une quantité négligeable, soit près de 600 000 électeurs. En fait, « Monsieur Non », comme on appelle également M. Treurnicht depuis son refus de suivre M. Botha sur le chemin des réformes, a gagné son pari en refusant le « concubinage » avec son rival du HNP, qu'il jugeait trop gourmand, en réduisant ce groupuscule pourtant vieux de dix-huit ans à la portion congrue.

Le scrutin du 6 mai a également démontré une perte d'influence notable du courant libéral. Le Parti fédéral progressiste de M. Colin Eglin non seulement ne va pas retrouver ses vingt-six sièges au Parlement, mais il perd près de cinq points en suffrages exprimés (de 19 à 14 %). Contre toute attente, le PFP a subi de sérieux revers dans sa place forte de la province du Natal. Et son alliance avec le Parti de la Nouvelle République (NRP), vieille formation en perte de vitesse, ne lui a pas permis de gagner du terrain, au contraire. D'ailleurs, le NRP, qui comptait cinq sièges dans la Chambre sortante, n'en retrouvera sans doute qu'un, et son dirigeant, M. Bill Sutton, a été largement battu. Cette défaite consacrera vraisemblablement la mort à court terme de ce courant libéral.

Si celle-ci était prévisible, le recul du PFP l'était beaucoup moins. Manifestement, dans le mouvement général de l'électorat vers la droite, la formation progressiste a été associée à celle qui était prête *« à tout lâcher »* et à favoriser l'avènement de la majorité noire au pouvoir, l'un des thèmes favoris des nationalistes. L'autre argument largement utilisé par le pouvoir reprochant au PFP d'être laxiste en matière de sécurité a sans doute porté ses fruits.

Au cours des derniers jours de la campagne, la propagande nationaliste a tenté de discréditer la doyenne du Parlement, Mme Helen Suzman, figure légendaire du PFP, en publiant une photo où on la voyait dans les bras de Winnie Mandela. Il n'est même pas



sûr que le PFP conserve au Parlement son rôle de premier parti de l'opposition. Il est, en effet, talonné de très près par le Parti conservateur, qui le devance largement en nombre de voix. Le CP est virtuellement en tête de l'opposition.

Défaite des dissidents

Autre enseignement de ce scrutin, la défaite de deux des trois dissidents du Parti national sous l'étiquette indépendants. Si celle de Mme Esther Lategan, à Stellenbosch, était prévisible, M. Denis Worrall, ancien ambassadeur à Londres, a été battu de justesse (39 voix) par M. Chris Heunis, ministre et dauphin potentiel du chef de l'Etat. Défaite honorable, certes, qui témoigne d'un certain impact de la campagne de ce diplomate en faveur de l'ouverture de négociations et d'un démantèlement complet de l'apartheid. Parmi les candidats indépendants, seul Wynand Malan pourra siéger au Parlement. Reste désormais à savoir si le projet de former une alliance de modérés entre le PFP, le NRP et le seul indépendant élu pourra voir le jour, et surtout si ces réformistes constitueront une menace sérieuse pour le pouvoir. Ce qui paraît douteux en raison du glissement significatif de l'électorat vers la droite.

Parmi les autres personnalités battues figurent le ministre de l'agriculture, M. Greyling Wentzel, et deux ministres adjoints, MM. Ron Miller, aux affaires étrangères, et Hendrik Tempel, de l'aide au développement. Tous les autres membres du gouvernement ont retrouvé leur siège. Autre signe du virage à droite, le dirigeant du syndicat des mineurs blancs conservateur MWU (Mine Workers Union), M. Arrie Paulus, fait son entrée au Parlement.

La participation aux élections du 6 mai a d'autre part été supérieure à celle du scrutin de 1981 : près de 68 % au lieu de 66 %. Un taux qui contraste avec le peu d'intérêt qu'a suscité la campagne mais qui est nettement inférieur à celui du référendum du 2 novembre 1983 pour la réforme constitutionnelle (76 %). Parallèlement aux élections blanches, le quotidien destiné à la population noire, le *Sowetan*, a publié jeudi les résultats de son propre scrutin auprès de ses lecteurs. Nelson Mandela, emprisonné depuis vingt-cinq ans, vient en tête comme on pouvait s'en douter. La suite est également sans surprise : Oliver Tambo, dirigeant de l'ANC (Congrès national africain), l'archevêque Desmond Tutu, Allan Boesak, fondateur de l'UDF (Front démocratique uni), principal mouvement anti-apartheid. Figurent en sixième position Frederik Van Zyl Slabbert, ancien dirigeant du PFP, et Helen Suzman en neuvième, juste derrière Jo Slovo, secrétaire général du Parti communiste, vivant en exil à Lusaka (Zambie). Deux Blancs.

La veille et le jour du scrutin ont été marqués par un mouvement de boycottage assez largement suivi dans la communauté noire. Les résultats acquis, celle-ci ne se fait guère d'illusion sur les droits qui lui seront accordés. Si le chef de l'Etat a en grande partie neutralisé la menace sur sa gauche, celle se profilant sur sa droite s'est matérialisée au-delà de toutes ses craintes. Une donnée qui réduira considérablement sa marge de manœuvre et ses velléités de réforme.

Ces élections ont en fait consacré une polarisation de l'électorat autour de deux courants, celui d'un retour au passé et celui de l'immobilisme. Elles ont montré qu'entre les deux il n'y avait guère de place pour les tenants de la recherche d'une solution correspondant aux véritables problèmes. Comme l'écrit jeudi matin le quotidien économique *Business Day*, *« les Blancs ont choisi de façon décisive la voie de Ian Smith* [dans l'ancienne Rhodésie] *vers l'isolement international et probablement la confrontation avec leurs compatriotes noirs »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

GUINÉE

Plusieurs dizaines de condamnations à mort parmi les proches de Sekou Touré

Conakry *(AFP)*. – Plus de trois ans après la chute du régime Sekou Touré, la justice guinéenne s'est prononcée sur le sort des anciens compagnons du dictateur et sur celui des auteurs de la tentative de coup d'Etat du 4 juillet 1985. Dix-sept civils et vingt militaires ont été condamnés à la peine capitale par la Cour de sûreté de l'Etat et la Cour martiale, indique, mercredi 6 mai, un communiqué du Comité militaire de redressement national (CMRN), l'organe au pouvoir à Conakry. Il indique, d'autre part, que vingt et une personnes civiles et militaires ont été aussi condamnées à la peine capitale par contumace avec confiscation des biens, sans toutefois donner aucune précision sur le déroulement de ces procès, dont l'ouverture avait été gardée secrète. Parmi les civils condamnés à mort, figurent sept anciens ministres et proches parents de l'ancien dictateur mort en mars 1984, dont son demi-frère Ismael Touré, son neveu Siaka Touré et son frère aîné Amara Touré.

Trente-six personnes ont été également condamnées aux travaux forcés à perpétuité avec confiscation des biens et vingt-neuf autres à vingt ans de travaux forcés.

L'épouse de l'ancien président, Andrée Touré, et son fils Mohamed ont été tous deux condamnés à huit ans de travaux forcés avec confiscation de leurs biens. Neuf autres proches de l'ex-président, dont deux de ses sœurs, l'ancien président de l'Assemblée nationale Damantang Camara et cinq anciens membres du gouvernement, condamnés à vingt-huit mois de prison, devaient être libérés mardi soir, ayant purgé leur peine.

Pour ce qui concerne les militaires, le communiqué officiel se contente de donner le nombre (vingt) et les grades des condamnés à mort. Un général, qui devrait être, selon les observateurs, le général Toya Condé, ancien chef d'état-major, arrêté après la mort de Sekou Touré, et deux colonels sont sur cette liste. Parmi ces derniers, figure vraisemblablement le colonel Diarra Traoré, ancien premier ministre, qui avait mené le 4 juillet 1985 la tentative de pustsch contre le président Lansana Conté.

Enfin, selon le communiqué officiel, quatre-vingts civils et soixante militaires ont été relaxés faute de preuves.

Le sort des anciens dignitaires du régime Sekou Touré et des conjurés du 4 juillet 1985 constituait un problème épineux pour l'image de la Guinée, qui avait affirmé son désir de rompre définitivement avec les violations des droits de l'homme pratiquées par l'ancien dictateur. Selon des sources concordantes, l'auteur de la tentative de coup d'Etat de juillet 1985 aurait en fait été exécuté par de hauts responsables guinéens à la prison de Kindia, à une centaine de kilomètres de la capitale, quelques jours seulement après son arrestation.

Le gouvernement du président Conté avait d'abord démenti fermement ces accusations, avant d'observer un mutisme total sur le sort des prisonniers politiques, dont le nombre n'a jamais pu être établi.

[Si le gouvernement guinéen voulait améliorer son image en matière de droits de l'homme, il s'y est bien mal pris. Les verdicts annoncés sans que personne ait pu assister au procès sont passablement ambigus. On ne sait pas qui, parmi les accusés, était encore vivant à l'ouverture des « débats », qu'il s'agisse du procès par contumace ou de l'autre. L'impression du correspondant de l'AFP à Conakry est que *« le gouvernement a voulu mettre définitivement un terme à la polémique sur le sort des prisonniers de Kindia en « officialisant » les exécutions menées au lendemain du coup d'Etat manqué »*. Un procès régulier, en présence d'observateurs internationaux, aurait été plus efficace pour mettre fin à cette « polémique ».]

La tension entre Pékin et New-Delhi

La Chine dénonce de nouvelles violations de sa frontière par les forces indiennes

NEW-DELHI
de notre correspondant

« Le gouvernement de l'Inde tient à affirmer catégoriquement qu'il n'a aucune intention de chercher un conflit avec la Chine. » Publié à New-Delhi par le ministère des affaires extérieures, ce communiqué témoigne de la nouvelle poussée enregistrée, le mercredi 6 mai, au baromètre des relations sino-indiennes. Un peu plus tôt dans la journée, un porte-parole des affaires étrangères chinoises avait invité l'Inde *« à retirer immédiatement »* les troupes *« massées »*, selon Pékin, le long de la frontière entre les deux pays.

Distribué par l'ambassade chinoise de la capitale indienne, le communiqué précisait que Pékin *« ne peut pas rester inerte »* face à la situation qui se développerait dans cette région. Reprenant pour l'essentiel les accusations déjà lancées contre New-Delhi, le 22 avril, le porte-parole chinois a reproché aux troupes indiennes d'avoir *« plusieurs fois franchi la ligne actuelle de contrôle »* et de *« grignoter du territoire chinois »* (*le Monde* du 24 avril). L'Inde, a-t-il ajouté, a également *« envoyé de temps à autre des avions militaires violer notre espace aérien, elle a massé des troupes et effectué des exercices militaires de grande ampleur dans les régions frontalières »*.

New-Delhi a démenti en bloc *« ces accusations sans fondement »* et souhaité *« sincèrement que le gouvernement chinois ne fasse rien de nature à vicier l'atmosphère ou à troubler la paix et la tranquillité le long de la frontière »*. Jeudi matin, selon les Indiens, on n'avait enregistré *« aucune tension particulière »* dans les régions concernées. Les bruits de bottes qui se font entendre depuis quelques mois entre les deux géants asiatiques semblent pour l'instant circonscrits aux chancelleries. Certains analystes dans la capitale indienne estiment qu'ils le resteront. *« Les Chinois*, dit un diplomate occidental, *ont simplement décidé d'augmenter la pression sur Rajiv Gandhi pour qu'il accepte l'arrangement qui lui est proposé. »*

« Fausse légalisation de l'occupation »

Grosso modo, le thème en est le suivant : l'Inde reconnaîtrait la mainmise chinoise sur l'Aksai-Chin, territoire aride du plateau tibétain occupé depuis le bref conflit de 1962, en échange de quoi Pékin admettrait le contrôle indien sur tout ou partie de l'Arunachal-Pradesh, une région de 84 000 kilomètres carrés, transformée en Etat indien à part entière en décembre dernier par le Parlement de New-Delhi (*le Monde* daté 14-15 décembre 1986). Cette opération fut dénoncée par Pékin comme une *« fausse légalisation de l'occupation des terres chinoises »*.

L'opération, apparemment conseillée à Rajiv Gandhi par son entourage immédiat, avait rencontré l'opposition des services diplomatiques. Le renvoi brutal, cette année, du secrétaire aux affaires étrangères, M. Venkateswaran, était, semble-t-il, lié à cette affaire. Aujourd'hui encore, en privé, des diplomates indiens considèrent que l'opération était une erreur.

On a cru, un temps, que l'offensive verbale chinoise allait vite s'éteindre, après une visite secrète le mois dernier à Pékin – révélée une semaine après par la presse – de M. K.C. Pant, le nouveau ministre de la défense. Ses conversations avec les Chinois coïncidaient avec une visite simultanée du secrétaire général du Parti communiste indien, qui eut, lui, un entretien de trois heures avec M. Deng Xiaoping.

La poursuite du contentieux frontalier, qui date de l'indépendance de l'Inde – la Chine n'ayant jamais reconnu la ligne Mac-Mahon tracée en 1914 par le colonisateur britannique, – apparaît d'autant plus regrettable qu'on admet, semble-t-il, de part et d'autre, la valeur des arguments de l'adversaire. *« L'Aksai-Chin a une grande valeur stratégique pour la Chine*, dit un expert militaire, *et l'Arunachal pour l'Inde. »*

Alors ? Il faut de chaque côté faire des concessions. Pékin y semble prêt. Mais Rajiv Gandhi ? Dans la situation politique fragile où il se trouve, peut-il accepter un compromis et le faire entériner par le pays ? Rien n'est moins sûr. De là à penser que ces bruits de bottes à la frontière font peut-être l'affaire du parti gouvernemental...

PATRICE CLAUDE.

PACIFIQUE : face à des « visées soviéto-libyennes »

L'Australie et la Nouvelle-Zélande haussent le ton envers Tripoli

Le premier ministre de Vanuatu, M. Walter Lini, a annoncé, mardi 5 mai, dans une interview au *New York Times*, que son pays refusera à deux envoyés officiels libyens la permission d'ouvrir une mission diplomatique à Port-Vila et que les deux hommes, présents depuis une dizaine de jours, seraient priés de quitter le pays, faute d'avoir suivi les règles du protocole en la matière. Les deux envoyés, dont la qualité n'est pas établie, étaient arrivés après une déclaration de Vanuatu indiquant que la Libye serait la bienvenue si elle souhaitait y ouvrir un « bureau populaire », l'appellation habituelle des ambassades de Tripoli. M. Lini et son ministre des affaires étrangères ont précisé n'avoir aucune information sur les activités des deux envoyés libyens depuis leur arrivée à Port-Vila.

L'un des deux hommes, qui s'est seulement identifié sous le nom de Marwan, a refusé de discuter de l'affaire avec l'envoyé spécial du *New York Times*. M. Lini, qui a annoncé sa décision après des avertissements australiens et néo-zélandais sur une tentative libyenne de s'implanter dans le Pacifique sud, a toutefois précisé que Vanuatu accorderait à Tripoli l'autorisation d'ouvrir un poste diplomatique à condition que la demande en soit formulée selon les usages.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande, sans renier fondamentalement les options stratégiques de leurs gouvernements travaillistes, font preuve d'une inquiétude croissante à propos de ce qu'elles considèrent comme des efforts de la Libye agissant pour le compte de l'Union soviétique en vue de s'implanter dans le Pacifique sud.

La plus récente expression de cette attention nouvelle portée par Canberra et Wellington à une poussée de Moscou et de Tripoli auprès des micro-Etats du Pacifique sud remonte au 1er mai : sans préavis, MM. Bill Hayden et David Lange, respectivement ministre des affaires étrangères australien et premier ministre néo-zélandais, se sont réunis dans une base militaire au nord de Wellington pour discuter en particulier des tentatives libyennes en vue de s'assurer une présence diplomatique au Vanuatu.

A son retour à Canberra, M. Hayden est resté discret sur la teneur exacte de la conversation : il s'est borné à dire qu'elle avait porté sur des informations confidentielles concernant les activités de la Libye dans la Pacifique sud. Depuis plusieurs semaines, la presse australienne et néo-zélandaise évoque le spectre d'offres libyennes de soutien financier, voire militaire, à divers mouvements plus ou moins subversifs de la région, allant des séparatistes papous d'Irian-Jaya et du Fretilin de Timor, en Indonésie, aux Canaques de Nouvelle-Calédonie.

M. Lange, qui a dit pour sa part disposer d'informations plus détaillées que celles des Australiens sur la question, s'est déclaré hostile à *« toute action précipitée »* pour contenir la percée libyenne. M. Hayden, lui, avait matière à s'intéresser à la question dans son propre pays : un activiste aborigène, M. Michael Mansell, ne venait-il pas de rentrer de Tripoli où il avait assisté à une conférence au cours de laquelle le colonel Kadhafi s'était livré à un appel aux *« révolutionnaires »* du Pacifique à faire front contre l'impérialisme dans la région ? M. Mansell avait même ajouté que la Libye serait prête à fournir des fonds destinés à aider les aborigènes à troubler les cérémonies, en janvier 1988, du bicentenaire de la déclaration faisant de l'Australie une colonie britannique. Jusqu'à présent, a toutefois souligné M. Hayden, Canberra n'envisage pas de décréter la fermeture de la représentation libyenne en Australie.

Autre sujet d'inquiétude pour Wellington et Canberra : l'arrivée au pouvoir, le mois dernier aux îles Fidji, d'une opposition de gauche à qui Tripoli serait également en train de faire des avances. Le nouveau gouvernement s'est dit décidé à emboîter le pas à la politique que la Nouvelle-Zélande avait mise en œuvre en 1985, interdisant l'accès de ses ports aux navires nucléaires américains.

Une opposition plus nuancée

Paradoxalement, cela se produit au moment même où M. Lange paraît disposé à nuancer ses positions antinucléaires : il vient de confirmer la reconduction d'un accord permettant aux avions militaires américains qui desservent l'Antarctique de faire escale en territoire néo-zélandais, sans exclusive nucléaire.

L'Australie, quant à elle, vient de prendre des dispositions pour sa défense à long terme qui consolident nettement son ancrage dans le camp occidental.

Car, derrière les visées attribuées à la Libye dans la région, ce sont bien celles prêtées à l'URSS qui inquiètent Canberra et Wellington. La Nouvelle-Zélande l'a montré en avril en expulsant le premier diplomate soviétique depuis 1980. M. Hayden n'a guère fait d'efforts pour cacher son scepticisme sur les bonnes intentions de Moscou après le voyage à Canberra, en mars, de M. Édouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères.

Aussi les deux pays pro-occidentaux d'Océanie ont-ils paru quelque peu surpris de voir le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, venir les tancer fin avril pour leur politique antinucléaire sur un ton de Père Fouettard qui traduit sans doute une incompréhension aussi grande que celle parfois manifestée à leur égard par Paris. M. Howe venait leur expliquer les raisons pour lesquelles Londres ne s'est pas joint au traité de Rarotonga sur la dénucléarisation de la zone, également boycotté par la France et les Etats-Unis, mais en a profité pour ajouter une leçon de stratégie dont ni Canberra ni Wellington ne pensaient avoir besoin.

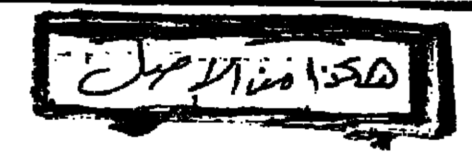
M. Hayden semblait tenir à rencontrer M. Lange avant deux échéances : la réunion annuelle, à Apia (Samoa-Occidentales), à la fin mai, des micro-États du Forum du Pacifique sud objets de la sollicitude soviéto-libyenne ; et sa propre visite à Paris, la semaine prochaine, pour une réunion de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) à l'issue de laquelle il a souhaité pouvoir rencontrer M. Chirac. Cette rencontre, si elle se matérialise, lui permettra sans doute de préciser sa pensée après ses déclarations récentes (*le Monde* du 10 mars) indiquant qu'il reconnaissait à la France un rôle dans le Pacifique.

FRANCIS DERON.

M. Paul Faure nommé ambassadeur auprès de l'Organisation des Etats américains

M. Paul Faure a été nommé ambassadeur-observateur permanent de la France auprès de l'Organisation des Etats américains, dont le siège est à Washington, a annoncé, mercredi 6 mai, le Quai d'Orsay. Il remplace M. Gabriel Lecomte.

[Né le 28 septembre 1924, M. Paul Faure est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Premier secrétaire à l'ambassade de France à La Paz de 1958 à 1960, il a ensuite été en poste à Canberra, San-Juan-de-Puerto-Rico et Lima, avant d'être ambassadeur à Managua de 1979 à 1982. Depuis mai 1983, il était ambassadeur au Malawi.]



Amériques

ÉTATS-UNIS : l'enquête sur l'« Irangate »

Le général Secord précise ses accusations contre le gouvernement de M. Reagan

Au deuxième jour des auditions publiques devant les commissions d'enquête du Congrès, le général d'aviation en retraite Richard Secord a apporté, mercredi 6 mai, de nouvelles précisions démontrant, à ses yeux, que le président Reagan était au courant du financement illégal des « contras » nicaraguayens à partir des revenus des ventes clandestines d'armes à l'Iran.

Mentionnant des conversations qu'il avait eues avec le lieutenant-colonel North, l'un des personnages-clés de cette affaire, le témoin a indiqué que, selon ses propres dires, M. North avait *lui-même* évoqué ces transactions devant M. Reagan. M. North lui aurait ainsi raconté sur un ton amusé avoir dit au président qu'« *il était ironique que de l'argent de l'ayatollah* [Khomeiny] *soit utilisé au profit des « contras »*.

Depuis le début du scandale, le président américain a toujours nié avoir été informé d'un détournement de fonds provenant de Téhéran au bénéfice des combattants antisandinistes. Le général Secord avait affirmé, mardi, qu'environ 3 500 000 dollars de ces revenus avaient été utilisés pour armer les « contras » à une époque où le Congrès avait interdit toute aide militaire en leur faveur.

Le volet iranien

Dans sa seconde déposition, mercredi, M. Secord a indiqué qu'il « *ne possédait pas de connaissance directe sur ce que le président savait ou ne savait pas* ». Mais, en plusieurs occasions, il lui fut dit que M. Reagan « *était informé* » de sa participation à l'aide aux « contras », ainsi qu'aux opérations en Iran. Le vice-amiral Poindexter, conseiller de la Maison Blanche pour les affaires de sécurité nationale, « *m'a dit que le président était content de ce que je faisais* », a rapporté le général aux membres de la commission d'enquête conjointe.

Très précis, le témoin a donné de nombreux détails sur le volet iranien de l'affaire après avoir surtout parlé la veille des aspects concernant le Nicaragua. Il a, en particulier, expliqué pourquoi il avait claqué la porte d'une réunion à la Maison Blanche où il venait d'être décidé de modifier la chronologie officielle des événements établie jusque-là.

Contrairement au calendrier initial, la nouvelle version faisait apparaître que le président n'avait pas approuvé à l'avance au cours de l'été 1985 la première livraison d'armes à l'Iran à la fin de cette même année, à partir des stocks israéliens. Selon le général Secord, M. McFarlane, prédécesseur de M. Poindexter au poste de conseiller pour la sécurité nationale, l'avait assuré en décembre 1985 que M. Reagan avait bien approuvé au préalable cette livraison.

M. Reagan n'a signé qu'en janvier 1986 un ordre présidentiel secret autorisant la vente d'armes américaines à Téhéran en dépit de l'embargo officiel. Après les déclarations publiques de M. McFarlane mettant directement en cause la responsabilité présidentielle sur ce point précis, M. Reagan avait invoqué un trou de mémoire pour justifier la modification apportée par la Maison Blanche à la chronologie des événements.

Au sujet des contacts avec les Iraniens, M. Richard Secord a déclaré que le sort des otages américains au Liban était évoqué chaque fois que les émissaires de Washington rencontraient ceux de Téhéran. Un strict « *échange d'otages contre des armes* » avait toutefois été exclu en décembre 1985 par M. McFarlane, puis par son successeur, M. Poindexter.

D'autre part, le procureur indépendant chargé de l'« Irangate », M. Lawrence Walsh, a procédé à une seconde inculpation dans le cadre de ses investigations. Il a décidé d'engager des poursuites pour fraude fiscale contre M. Richard Miller, le conseiller en relations publiques de M. Carl Channel, déjà inculpé le 29 avril pour le même motif. M. Channel a plaidé coupable. Il lui est reproché, ainsi qu'à M. Miller, d'avoir utilisé une association à but non lucratif pour collecter de l'argent destiné à acheter des armes pour les « contras ». Le montant de la fraude serait de quelque 2 millions de dollars.

La mort de William Casey

L'homme des opérations secrètes

M. William Casey, directeur de la CIA pendant six ans sous la première et la seconde présidence de M. Reagan, est mort dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 mai à l'hôpital de Glen-Cove (New-York) *(nos dernières éditions du 7 mai)*. Il avait démissionné le 2 février après avoir été opéré en décembre d'une tumeur au cerveau. *« L'Amérique a perdu un patriote et la cause de la liberté un champion »*, a déclaré, mercredi, M. Reagan, dont il était un confident.

C'est, évidemment, une pure coïncidence. La mort de William Casey n'en tombe pas moins au plus mauvais moment pour tous ceux qui actuellement enquêtent sur les dessous de l'« Irangate ». Avec l'ancien directeur de la CIA, c'est, *en effet*, un témoin de premier plan qui disparaît avant d'avoir pu dire tout ce qu'il savait – et il en savait apparemment beaucoup – aux commissions spéciales du Congrès et au procureur indépendant chargés de faire la lumière sur cette affaire.

Dans l'état physique où il se trouvait, M. Casey aurait-il toutefois été en mesure d'apporter un témoignage valable ? Agé de soixante-quatorze ans, il ne s'était jamais remis de l'opération qu'il avait subie en décembre 1986 pour une tumeur au cerveau.

Le décès de William Casey est intervenu moins de vingt-quatre heures après la première déposition, sévère pour le gouvernement et notamment pour l'ancien directeur de la CIA, du général Secord devant la commission conjointe du Congrès. Contredisant des déclarations faites par M. Casey, Richard Secord avait affirmé, mardi, que la CIA avait joué un rôle important dans l'« Iran-Contragate ». Il avait précisé avoir rencontré William Casey à trois reprises en 1985 et 1986 à ce sujet.

L'implication dans le scandale de l'ancien chef des services de renseignement américains avait déjà été évoquée, ces dernières semaines, par la presse et des membres du Congrès. Le 25 mars, le *New York Times*, s'appuyant sur les témoignages de deux sénateurs et d'un représentant membres des commissions d'enquête, avait affirmé que Casey avait tenu un rôle de premier plan dans l'organisation de l'aide apportée illégalement aux « contras » nicaraguayens. Ce serait lui qui aurait encouragé le lieutenant-colonel North à monter le réseau de fourniture d'armes et de fonds destinés aux rebelles antisandinistes en lui donnant l'assurance que telle était la volonté de M. Reagan.

Selon les informateurs du *New York Times*, la liberté d'action dont a bénéficié Oliver North dans ses opérations ne s'expliquerait pas autrement. Il se savait « couvert » à un très haut niveau et pouvait donc utiliser à sa guise les fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran. Dans un tel schéma, l'avantage pour la CIA était évident : l'agence de renseignement n'apparaissait pas en première ligne et, par conséquent, le gouvernement n'était pas tenu de mettre le Congrès dans la confidence.

Le minage des ports au Nicaragua

Fervent partisan d'utiliser les opérations secrètes comme un moyen de la politique étrangère américaine, William Casey avait eu, déjà à propos du Nicaragua, maille à partir avec le Congrès en 1983-1984. A l'époque, il n'avait pas jugé nécessaire d'informer le Congrès du minage des ports de ce pays par la CIA, ce qui lui avait valu un rappel à l'ordre du Sénat. La Cour internationale de La Haye, plus tard, avait condamné cette action.

Vieux routier du renseignement, dans lequel il avait fait ses premières armes pendant la dernière guerre, ami très proche de M. Reagan, dont il avait dirigé la campagne électorale en 1980, William Casey avait obtenu une augmentation substantielle des crédits de la CIA. Au moment de sa démission, le 2 février, ceux-ci étaient estimés à quelque 25 milliards de dollars par an. Cet homme de décision s'était, en effet, vu confier par la nouvelle administration républicaine la mission de rétablir la confiance au sein de l'organisation, affectée par une série d'échecs sous les présidents Ford et Carter.

Sous des airs de bouledogue, William Casey cachait une expérience aux facettes variées et une culture livresque impressionnante. Ses collaborateurs avaient l'habitude de l'entendre marmonner : « *Comment, grand Dieu, puis-je travailler avec des gens qui n'ouvrent jamais un livre ?* » Il avait d'ailleurs publié lui-même plusieurs ouvrages spécialisés, dont l'un intitulé *Comment se procurer de l'argent pour faire de l'argent ?* Avocat, professeur – il avait enseigné le droit fiscal pendant quinze ans, – il avait aussi présidé, de 1971 à 1973, la Commission des opérations de Bourse.

MANUEL LUCBERT.

CHILI

Un entretien avec le général Pinochet

(Suite de la première page.)

– Vous êtes, en déplacement, beaucoup plus protégé depuis l'attentat de septembre.

– C'est possible. On a ajouté deux unités de plus. On a calculé après l'attentat de septembre qu'avec une seule unité complémentaire, ils n'auraient pas pu attaquer comme ils l'ont fait.

– Vous vous sentez plus menacé qu'avant ?

– Non. Vous voulez que je vous dise ? Je n'ai peur de personne. Il y a treize ans que l'on me menace. Treize ans. Il y a eu d'autres tentatives qui n'ont pas été connues. Une fois, ils ont tenté de me tuer alors que je devais rendre visite à ma mère. Ils m'attendaient. Mais je n'y suis pas allé ce jour-là. La Sécurité est arrivée, à Miraflores, et elle est tombée sur un groupe de guérilleros.

« Tiens, tiens, la CIA »

– Vous pensez que la CIA a pu être mêlée à l'attentat de septembre ?

– Des présomptions seulement. Peu après 1973, j'ai reçu une communication d'une personne qui travaillait pour la CIA. Elle m'a dit que la CIA n'appréciait pas ce j'avais fait. Parce que le coup de septembre avait été très sanglant. Comme si les autres, de l'autre côté, n'avaient pas tiré. Comme si nous avions été les seuls à tirer et que les autres nous avaient embrassés. Puis le temps a passé. Cette même personne m'a de nouveau fait savoir, en 1976, que j'étais en danger. Plus tard, deux autres personnes m'ont communiqué un message du même genre à propos de la CIA.

» En février, l'année dernière, encore une mise en garde : « *Attention, la CIA est en train de se renseigner.* » J'ai demandé : « *Se renseigner sur quoi... ?* » On m'a répondu : attention, elle pose des questions. Puis il y a eu l'attentat de septembre. Et je me suis dit : « *Tiens, tiens, la CIA... ?* » Alors j'ai posé la question à mon ami Vernon Walters (2). Je lui ai dit : « *Ici, on me dit que la CIA est dans le coup.* » Il a répondu : « *Non, président, écartez ça. Ce n'est pas possible. C'est faux. On vous a trompé.* » Et quelqu'un d'autre, très au courant de ces choses, m'a dit : « *Parfois les deux puissances agissent ensemble...* »

– Ces derniers temps, vous avez plusieurs fois dénoncé des pressions américaines.

– Toutes les pressions de type économique se ressemblent plus ou moins. Et des pays comme le nôtre, qui ont déjà le cou un peu serré, si vous tirez un peu plus, alors ils se retrouvent presque asphyxiés. Vous aussi, en France, vous subissez ce type de pressions. Si, plus ou moins. Mais, en bon Français, vous ne voulez pas le reconnaître. Ce que j'aime chez mes ancêtres, c'est qu'ils ne reconnaissent jamais leurs erreurs.

– C'est possible. Mais c'est vrai que vous avez un nom français.

– J'ai aussi étudié en français. Ma grand-mère s'est mariée deux fois, et son second mariage fut avec un Français, un professeur qui était venu enseigner la botanique et la zoologie. Il a été mon grand-père politique. C'est lui qui m'a appris votre langue que j'ai d'ailleurs oubliée. Mais regardez sur mon bureau, j'ai dans un cadre celui qui est pour moi le plus grand des Français : Napoléon.

– Est-ce que vous avez pris la décision ? Est-ce que vous serez candidat à l'élection présidentielle de 1989 ?

– C'est une décision qui doit être adoptée au moment opportun et être annoncée dans les règles.

Les derniers sondages

– Il est admis que *80 %* de la société civile vous est hostile.

– J'ai les derniers sondages. Ce n'est pas tout à fait ça. C'est dans les limites de ce que nous avons toujours prévu, soit 40 % en notre faveur.

– C'est suffisant pour gagner un plébiscite ?

– Plus que suffisant. Parce qu'il y a une masse d'indécis qui, au dernier moment, se tournent



vers le vainqueur. Quand nous avons organisé le plébiscite pour la Constitution de 1980, les sondages nous accordaient 35 % de voix favorables et nous avons obtenu 67 %.

« Nous ne recevrons pas Gorbatchev »

– Pour le moment, vous manquez un peu d'électeurs. Sur environ huit millions de Chiliens en état de voter, trois cent mille seulement se sont inscrits sur les listes électorales.

– Vous savez ce qui se passe dans les quartiers populaires ? On fait courir le bruit qu'il s'agit de s'inscrire pour les partis politiques. On entretient la confusion entre l'inscription sur les registres pour pouvoir voter, et l'inscription des partis politiques qui pourront participer à la campagne électorale. J'ai un ennemi très malin. Car les gens de gauche, et d'abord les communistes, sont très habiles pour ce genre de choses. Pour semer la confusion. Avec une facilité qui peut laisser pantois.

» Tenez, ce matin, j'ai reçu le général Galvin, commandant du Southern Command, qui va bientôt prendre le commandement des forces de l'OTAN, et je l'ai trouvé... Comment dire ? Ces Américains qui sont tout-puissants peuvent être, non pas ingénus, ce serait un peu fort, mais simples. Le général m'a dit tout de go que Gorbatchev n'appliquait la tactique et stratégie d'aucun de ses prédécesseurs au Kremlin. Mais qu'il appliquait la stratégie de Gramsci (3). Eh bien ! lisez Gramsci, lisez-le. Lisez aussi les six tomes de sa correspondance...

– Vous ne croyez pas à une évolution de la direction politique de l'Union soviétique ?

– Non, non, pas du tout. Ils peuvent faire quelques retouches, des ajustements. Ce que nous faisons, nous les militaires, quand nous combattons, pour mieux repartir à l'assaut. Mais eux, les Soviétiques, ont un objectif plus vaste, qui est la conquête du monde. Vous avez lu le testament de Pierre le Grand ? Tout y est, toute leur stratégie actuelle.

– Il est question d'un voyage de Gorbatchev en Amérique du Sud...

– Pas ici.

– C'est un non catégorique ?

– Absolument. Nous n'avons aucun intérêt à le recevoir au Chili. Nous ne lui donnerons pas de visa. Il n'a pas de relations avec nous.

– Vous croyez que le Chili peut être seul, dans un isolement superbe ?

– Mais nous ne sommes pas seuls. Avec les Américains, on peut toujours discuter, étudier, négocier. Et nous avons l'Orient, le Japon, la Corée, la Chine populaire. Oui, la Chine populaire. Je suis un peu prudent de ce côté-là, mais nos échanges commerciaux avec Pékin sont en hausse très nette.

La visite du pape

– Vous vous sentez plus fort après la visite du pape ?

– La visite du pape a été essentiellement spirituelle.

– Très politique aussi.

– Pas du tout. Rien de politique. Seulement spirituelle. C'est comme ça que je la vois. Certains ont prétendu utiliser le voyage du pape pour des objectifs politiques. Ils ont multiplié les actions en ce sens, bien avant le voyage du pape. Et pendant sa visite, les pressions ont redoublé. Il s'agissait de présenter au monde un Chili accablé par la pauvreté et la démagogie. Mais la vérité s'est imposée.

« Les coups de pied des faux démocrates »

– Devant le pape, les délégués des banlieues populaires ont dénoncé les violations des droits de l'homme, la misère, le chômage. Et les jeunes ont rejeté ce qu'ils ont appelé *« l'université pour les riches »* et *« la culture de la mort »*.

– Est-ce que vous connaissez un seul pays qui n'a pas de problèmes sociaux ? Qui n'affronte pas des difficultés et ignore la misère ? Notre préoccupation pour ces problèmes est permanente, ainsi que notre souci d'améliorer les conditions de vie de tous les Chiliens. Nos progrès depuis dix ans sont énormes. Et le peuple le sait. Je récuse cette vision pessimiste et négative. La « culture de la mort » ? Je réponds en citant Jean-Paul II qui l'a identifiée à la drogue, à l'avortement, au contrôle de la natalité, à l'euthanasie et à l'athéisme matérialiste. L'« université pour les riches » ? C'est un slogan politique. Rien d'autre. Au Chili, tous ceux qui ont les aptitudes requises étudient à l'université.

– Le pape a reçu en audience un dirigeant communiste aux côtés des représentants d'autres formations politiques. Qu'est-ce que cela change ?

– Il ne convient pas d'attribuer une signification particulière à cet événement. Le pape a salué un groupe de Chiliens qui avaient sollicité une audience. C'est tout. Les perspectives et les messages du pape se situent au-delà des contingences strictement politiques.

– Mais vous êtes d'accord avec ceux qui affirment que le Parti communiste chilien est aujourd'hui plus fort et mieux organisé qu'en 1973 ?

– Non. Politiquement, le Parti communiste s'est affaibli d'une manière considérable. Notre lutte a porté ses fruits. Le Parti communiste est privé de soutien populaire. C'est ce que je vois. Mais il reste lié à une stratégie internationale, à l'expansionnisme soviétique. Il reste disposé à réaliser son utopie, à imposer une dictature totalitaire par les armes. Nous avons découvert, l'année dernière, des caches clandestines avec 80 tonnes d'armes. Qui valent des millions de dollars.

– Vous affirmez que le processus électoral mis en route doit déboucher sur une solution démocratique pour le Chili ?

– Oui, je préconise une issue démocratique, mais sans la participation de certains messieurs. En somme, une démocratie protégée. Une démocratie qui prend ses précautions, sinon elle risque d'être mangée.

– Une démocratie limitée n'est pas la démocratie.

– Tout dépend de la façon dont on l'envisage. La démocratie, comme style de vie, c'est la liberté de vivre, de se développer, de faire du commerce, de se déplacer, d'étudier ce que bon vous semble. Ce qu'il faut refuser, ce sont les coups de pied des faux démocrates.

– Comment jugez-vous les expériences démocratiques qui se développent chez vos voisins en Amérique du Sud ?

– Je ne porte pas de jugement sur la situation des autres pays de l'hémisphère. Mais je suis d'accord et j'approuve la recherche de solutions pacifiques aux questions liées aux conflits de frontières. Je suis pour le désarmement régional. Nous l'avons prouvé en acceptant la médiation papale pour le conflit sur le Beagle avec l'Argentine. Nous avons fait ce qu'il fallait faire. Et je continue dans cette voie.

– La relance de l'affaire Letelier (4) à Washington est un coup dur pour votre gouvernement ?

– Nous n'avons rien à voir avec ce qu'on appelle l'affaire Letelier. C'est du ressort des tribunaux américains. Il y a eu déjà des demandes d'extradition de ressortissants chiliens. Elles ont été refusées par la Cour suprême. S'il devait y avoir d'autres demandes, elles seraient étudiées par les autorités judiciaires. Ce n'est pas une affaire politique ni de gouvernement. Mais nous sommes disposés, conformément à la loi, à coopérer avec la justice américaine.

– Vous aviez annoncé que le problème des exilés serait réglé dans les quatre-vingt-dix jours. Ce n'est pas le cas. Est-ce que le retour, par exemple, de Mme Allende, âgée de soixante-douze ans, peut être considéré comme une menace terroriste ?

– J'ai effectivement dit que dans un délai de quatre-vingt-dix jours, un minimum de citoyens chiliens resteraient frappés d'interdiction de rentrer au pays. C'est le cas. La grande majorité des personnes affectées ont été autorisées à revenir. Quant à Mme Allende, elle est exploitée politiquement comme représentante d'un régime marxiste qui a créé beaucoup de haine entre les Chiliens.

– Vous croyez que l'image du Chili à l'extérieur s'est améliorée ?

– Il est très difficile de se défendre contre les millions de dollars que les Russes utilisent pour leur propagande. Pourquoi devrais-je dépenser 100 millions de dollars de propagande, si, avec cette somme, je peux construire des maisons, des hôpitaux et des routes ? Qu'ils les dépensent, eux, s'ils le veulent. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(2) Ancien directeur adjoint de la CIA, ambassadeur auprès des Nations unies.

(3) Théoricien marxiste et fondateur du Parti communiste italien, dont la pensée moins dogmatique que celle de Lénine a inspiré le mouvement ouvrier de la péninsule.

(4) Ancien ambassadeur du régime Allende à Washington ; assassiné, pense-t-on, par des membres des services chiliens. Un ancien militaire chilien, le commandant Armando Larios, a été condamné, mercredi 6 mai, à Washington, à vingt-sept mois de prison pour complicité dans ce meurtre.

Asie

AFGHANISTAN

Attentats en série à Kaboul

Kaboul *(AFP)*. – Une bombe, vraisemblablement posée par les tenants d'une faction du Parti communiste afghan opposée au numéro un, M. Najibullah, a explosé dans l'après-midi du mardi 5 mai au Bazar de Kaboul, ont indiqué des diplomates occidentaux dans la capitale afghane, où, pour la troisième fois en huit mois, un groupe de journalistes occidentaux venus de Moscou, ont été autorisés à se rendre. On ignore si la bombe, posée devant une boutique près de la rue Chicken Street, a fait des victimes.

Plusieurs explosions ont été entendues à Kaboul ces dernières semaines, dont la dernière remonte à mercredi matin, a-t-on précisé de sources diplomatiques.

[L'attentat de mardi est survenu au lendemain du mystérieux départ pour l'Union soviétique de M. Babrak Karmal, l'ancien chef du régime afghan, officiellement pour raisons de santé. D'autre part, des diplomates occidentaux à Islamabad *ont fait état*, mardi également, d'informations en provenance de Kaboul selon lesquelles les conversations indirectes de Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan risquent de ne pas reprendre ce mois-ci comme il en avait été convenu lors de leur suspension en mars. Les pourparlers portent sur le calendrier d'un éventuel retrait de l'armée rouge d'Afghanistan.]

Europe

La réunion du Congrès juif mondial à Budapest

Malgré ses récents succès, la direction newyorkaise a dû affronter la critique

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Fort de ses deux succès quasi simultanés – l'inscription de M. Kurt Waldheim sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis et la mise sur pied de la première assemblée générale de son conseil exécutif en terre communiste, – le Congrès juif mondial avit des raisons de pavoiser. Mais il en avait aussi de mettre quelques bémols à son chant de victoire ; car l'euphorié est parfois plus délicate à gérer politiquement que la dépression.

L'organisation fondée en 1936 par Nahum Goldmann, qui rassemble les représentants officiles de toutes les communautés juives organisées de la planète, hormis d'URSS, s'est trouvée, ces derniers mois, propulsée au premier plan de l'actualité. Elle a été mêlée de près à deux affaires délicates : la dénonciation du passé nazi du président autrichein, M. Kurt Waldheim, et les contacts avec l'Union soviétique de M. Gorbatchev à propos de l'émigration des juifs d'URSS.

Vu de l'extérieur, le CJM, son président, M. Edgar Bronfman et ses jeunes adjointes, MM. Israël Singer et Elan Steinberg, ont réussi sur toute la ligne. L'annonce, le 26 avril de la mise hors circuit américain de M. Waldheim et celle du nombre de juifs autorisés à émigrer d'URSS depuis le début de l'année – sept cent dix-sept au mois d'avril contre à peine neuf cents pour toute l'année 1986 – justifierait *a posteriori* la ligne politique imposée, sans trop de précautions diplomatiques, au judaïsme mondial depuis New-York.

Que n'avait-on glosé, en effet, sur la prétention du CJM à mener, au nom des juifs du monde entier, une politique indépendante à la fois d'Israël et des intérêts locaux des diverses communautés ! Puissance morale tirant sa légitimité, pour l'essentiel, du poids historique de son fondateur, quelque peu en déclin depuis le décès de Nahum Goldmann en 1982, le CJM devait s'imposer à nouveau sur la scène internationale.

La réunion de Budapest est, du seul fait même qu'elle ait pu avoir lieu, déjà un événement. Réunir dans un pays membre du pacte de Varsovie, ayant rompu en 1967 toute relation avec l'Etat juif, une assemblée qui ne fait pas mystère de son engagement sioniste, en présence d'un ancien ministre israélien, M. Joseph Burg, et du président de l'Organisation sioniste mondiale, M. Arié Dulzin, aurait paru, il y a quelques mois seulement, totalement impensable.

M. Bronfman a été reçu, mercredi 6 mai, par le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Peter Varkonyi, qui lui a affirmé que l'invitation adressée par la Hongrie récemment à M. Kurt Waldheim était *« vague et générale »*. Au cours de son séjour, le président du CJM doit rencontrer d'autres hauts responsables de l'Etat et du parti hongrois.

Le style « cow-boy »

Le Congrès juif mondial avait donc quelques raisons de se montrer magnanime aussi bien envers ceux qui l'avaient attaqué pour son action contre le président Waldheim que ceux qui doutaient de sa capacité de débloquer les relations avec les pays de l'Est. *« La politique du culot »*, qui effrayait et effraie encore nombre de responsables des communautés juives non américaines, se révèle efficace. Ce qui fait un peu paraître dérisoires toutes les critiques qui peuvent lui être adressées.

« Nous félicitons M. Edwin Meese et le gouvernement américain d'avoir placé M. Kurt Waldheim sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis. » En ouvrant par ces mots la session du conseil exécutif et en se faisant applaudir, debout, par tous les délégués, M. Bronfman mettait un terme à une polémique qui se développait dans les couloirs. D'un côté, les responsables des communautés juives d'Autriche et de RFA qui craignaient qu'une manifestation trop éclatante de la victoire obtenue par le CJM sur M. Waldheim ne leur rende la vie difficile dans leur pays, et de l'autre, ceux qui estiment que l'engagement résolu de l'organisation dans cette affaire avait redonné vie et crédibilité au CJM.

Pour M. Théo Klein, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives françaises et du congrès juif européen), cependant, l'affaire Waldheim n'est pas encore close : *« Même si les juifs américains se retirent de l'affaire, nous devons encore, nous, Européens, vivre avec »*, nous déclare-t-il. *« C'est pourquoi nous sommes en faveur de la constitution d'une commission internationale d'historiens indépendants qui serait chargée d'établir, une fois pour toutes, le degré de responsabilité de M. Waldheim. »*

Cette irritation juive européenne à l'égard du style quelque peu « cow-boy » imposé par les participants venus d'outre-Atlantique dans la gestion des affaires du judaïsme mondial ne s'est pas uniquement manifestée à propos de l'affaire Waldheim.

La délégation française a violemment reproché aux juifs américains d'avoir reçu officiellement M. Jean-Marie Le Pen aux Etats-Unis, sous la seule justification que ce dernier s'était prononcé en faveur de la fermeture du bureau de l'OLP à Paris. *« Si nous recevons ceux qui prônent la discrimination, comment pouvons-nous faire appel aux autres lorsque nous en sommes les victimes ? »* a notamment déclaré M. Théo Klein.

Les mouvements divers ont également accompagné la déclaration de M. Edgar Bronfman en faveur de la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Il s'agit là, selon certains délégués, d'une ingérence dans les affaires intérieures d'Israël, en clair, d'un soutien à M. Shimon Pérès contre M. Itzhak Shamir. Mais M. Bronfman, qui a tenu à préciser qu'en la matière il s'exprimait *« en tant que citoyen américain et juif concerné »*, est trop au fait de la dynamique de ce *« chaos hyper-organisé »* qu'est le monde juif en diaspora, pour se laisser arrêter. Les circonstances font de cet homme d'affaires reconverti dans les relations internationales un passage obligé entre l'Est et l'Ouest, au moins en ce qui concerne la question des droits de l'homme. Dans le jeu de poker qui se joue aujourd'hui, entre l'URSS et les Etats-Unis, il tient une carte dont il s'emploie à faire le meilleur usage.

LUC ROSENZWEIG.

ESPAGNE

Regain de tension sociale après la mort d'un manifestant

MADRID
de notre correspondant

A l'appel des deux grandes centrales syndicales, les travailleurs d'Espagne ont été invités, jeudi 7 mai à midi, à observer une minute de silence et à arrêter le travail durant cinq minutes, afin de rendre hommage à Gonzalo Ruiz, première victime de la vague de conflits sociaux qui agite le pays depuis trois mois. Blessé et gravement intoxiqué par des gaz lacrymogènes lors des affrontements qui opposèrent des travailleurs à la garde civile, le 16 avril à Reinosa, près de Santander, Gonzalo Ruiz, trente-trois ans, travailleur d'une entreprise sidérurgique, est mort d'insuffisance respiratoire dans la nuit du 5 au 6 mai (*le Monde* du 7 mai).

Son décès relance la tension sociale dans tout le pays, et d'abord, bien sûr, à Reinosa. Mercredi matin, les travailleurs de la ville décidaient de débrayer durant deux jours, *tandis que les magasins fermaient* l'un après l'autre leurs portes. Plusieurs groupes d'étudiants et d'ouvriers ont alors manifesté dans les rues, coupant la route nationale et la voie ferrée qui relie Madrid à Santander. Un wagon a été incendié. Dans la soirée, un cortège de plusieurs milliers de personnes est venu fleurir l'endroit où Gonzalo Ruiz avait été blessé, avant d'assister à un meeting sur la place principale de la ville. La garde civile ne s'est pas manifestée.

Les dirigeants locaux du syndicat communiste Commissions ouvrières, auquel appartenait Gonzalo Ruiz, ont parlé d'*« assassinat »* en dénonçant l'attitude des forces de l'ordre. Tous les témoignages concordent, il est vrai, à souligner que le comportement de la garde civile fut particulièrement brutal.

L'émotion est grande dans tout le pays : c'est la première fois, depuis que les socialistes sont arrivés au pouvoir en décembre 1982, qu'un travailleur meurt des suites d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Les principaux responsables du gouvernement se sont toutefois *montrés particulièrement* avares de déclarations. M. Felipe Gonzalez s'est contenté d'affirmer que l'affaire était *« grave »*, mais qu'il fallait *« garder son calme »*. Quant au ministre de l'intérieur M. Jose Barrionuevo – dont les Commissions ouvrières demandent la démission, – il a affirmé à propos du décès de Gonzalo Ruiz qu'il fallait avoir recours à *« la voie du dialogue pour résoudre les problèmes »*, et que *« les attitudes de violence, d'intolérance et de défi sont injustifiables »*.

La préoccupation est d'autant plus grande que la violence dans les conflits sociaux est loin d'être l'apanage de Reinosa. Aux chantiers navals de Puerto Real, près de Cadix, travailleurs en reconversion et forces de l'ordre s'affrontent régulièrement, chaque mardi et jeudi, depuis plusieurs semaines. Dans la région des mines d'anthracite de Ponferrada, dans la province de Leon, mineurs et gardes civils se sont livrés ces derniers jours à une véritable bataille rangée. Nombre de travailleurs semblent désormais persuadés, à tort ou à raison, que descendre dans la rue constitue la seule manière de se faire entendre.

THIERRY MALINIAK.

Les socialistes basques s'en prennent à Herri Batasuna après l'attentat contre un de leurs locaux

Le climat politique continue de se dégrader au Pays basque : dix jours après l'attentat perpétré dans la banlieue de Bilbao contre un local du Parti socialiste, une bombe a été désamorcée, le lundi 4 mai, à Vitoria (capitale de la Communauté autonome basque). La charge avait été placée sous la voiture du délégué provincial du ministère du travail en Alava, M. Juan Pastor Alvarez, également membre du bureau exécutif provincial du Parti socialiste.

MADRID
de notre correspondant

La tension a brusquement monté au Pays basque entre socialistes et dirigeants de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, après le sanglant attentat commis le 25 avril contre un local du Parti socialiste (PSOE) près de Bilbao.

Ce jour-là, un groupe de jeunes gens au visage masqué par une cagoule lançaient plusieurs cocktails Molotov à l'intérieur de la Maison du Peuple (siège du PSOE) de Portugalete, une petite ville de la ceinture industrielle de Bilbao. Une vingtaine de militants du parti se trouvaient alors dans le local. Huit d'entre eux furent blessés, dont deux grièvement brûlés : Maria Teresa Torrado, âgée de trente-neuf ans, est morte trois jours plus tard ; Felix Pena est décédé le mercredi 6 mai

Connu pour son franc-parler, le secrétaire général des socialistes de Biscaye M. Ricardo Garcia Damborenea, mettait immédiatement en cause la coalition Herri Batasuna, qu'il qualifiait d'*« organisation criminelle qui protège des criminels »*. La coalition Herri Batasuna a conamné l'attentat qu'elle attribue à des *« éléments incontrôlés »*, et a annoncé qu'elle allait porter plainte contre M. Garcia Damborenea.

Vingt-quatre heures après l'attentat, la police arrêtait une vingtaine de personnes, dont quelques-unes notoirement liées à Herri Batasuna. Le lendemain, le ministère de l'intérieur annonçait que six des personnes interrogées avaient reconnu leur participation à l'attentat. Elles affirmaient appartenir au groupe « Mendeku » (Vengeance), une mystérieuse organisation apparue une première fois en 1984 pour revendiquer l'assassinat du sénateur socialiste Enrique Casas.

Les socialistes affirment que « Mendeku » gravite en fait dans l'orbite de Herri Batasuna. Ils soulignent que la coalition, dans un premier temps, avait d'ailleurs protesté contre l'arrestation d'au moins deux des auteurs de l'attentat, et qu'elle s'était ravisée par la suite. Les socialistes basques rappellent également que ce n'est pas la première fois que des cocktails Molotov sont lancés contre une Maison du Peuple notamment à l'issue de manifestation de Herri Batasuna, comme cela s'est déjà produit à Renteria (Guipuzcoa).

Les dirigeants de Herri Batasuna, de leur côté, rétorquent que le groupe Mendeku est leur *« ennemi idéologique »* et que ses actions peuvent donc difficilement leur être imputées. Ils accusent les socialistes d'avoir saisi l'occasion pour chercher à nouveau à mettre hors-la-loi leur coalition, qui obtient régulièrement quelque 15 % des voix aux élections. L'attentat de Portugalete, en effet, a rouvert le débat quant à une possible interdiction de Herri Batasuna.

Tous les efforts du ministère de l'intérieur pour l'obtenir ont été vains jusqu'ici, la justice ayant considéré qu'une telle décision serait inconstitutionnelle. Le débat, en fait, divise les socialistes eux-mêmes. Selon certains, il est impensable qu'une formation politique puisse ouvertement servir de *« caisse de résonnance »* à une organisation qui a recours à l'assassinat. Pour d'autres, au contraire, déclarer Herri Batasuna illégale reviendrait à persuader définitivement ses deux cent mille électeurs que la voie des urnes leur est fermée en Espagne et que le recours à la violence est donc justifié.

Th. M.

● **RECTIFICATIF.** – Dans notre article sur les commémorations du bombardement de Guernica (*le Monde* du 28 avril), il fallait lire que les commissions anti-OTAN avaient participé au congrès international pour la paix et la souveraineté et non les Commissions ouvrières, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire.

GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher refuse une enquête sur les services secrets

LONDRES
de notre correspondant

En dépit des pressions exercées de toutes parts pour la faire revenir sur sa position, Mme Thatcher a de nouveau refusé le principe d'une enquête indépendante sur les agissements du MI 5, le service de contre-espionnage, accusé d'avoir, dans les années 70, monté une campagne visant à discréditer le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson et celui de son prédécesseur, conservateur, M. Edward Heath.

Dans une déclaration à la Chambre des communes, le mercredi 6 mai, Mme Thatcher a révélé, pour la première fois, qu'elle avait demandé au directeur actuel du MI 5 un rapport interne sur cette affaire et a ajouté que les conclusions de cette investigation sont tout à fait négatives.

Le premier ministre a ainsi affirmé que les diverses « allégations » émises jusqu'à présent étaient « sans fondement ». Sur un ton agacé, Mme Thatcher a dit que, à son avis, cela devait mettre un terme à la polémique en cours. Rien n'est moins sûr et les dirigeants de l'opposition ont aussitôt renouvelé leur demande.

Selon des indications transmises anonymement à plusieurs rédactions, les dirigeants du MI 5 seraient eux-mêmes favorables à l'ouverture d'une enquête pour mettre un terme au flot d'informations diffusées par la presse au sujet de leur service, de moins en moins secret.

Malgré la procédure judiciaire engagée la semaine dernière par le gouvernement contre trois quotidiens (*le Monde* du 2 mai), il ne se passe plus de jour sans que de nouveaux détails soient publiés sur les activités du MI 5. Un député travailliste, M. Dale Campbell-Savours, profitant de l'immunité parlementaire et qui a déjà révélé le nom de six personnes ayant appartenu aux services secrets, a l'intention de fournir prochainement d'autres noms.

Dimanche 3 mai, l'*Observer* affirmait qu'un proche de Mme Thatcher, M. Airey Neave, député conservateur aujourd'hui décédé, avait été mêlé à l'opération de déstabilisation que Peter Wright, ancien dirigeant du MI 5, décrit dans ses Mémoires. Ce livre, dont Londres essaie d'obtenir l'interdiction en Australie où il doit paraître, est à l'origine de toute cette affaire.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

● **LIBYE : touristes portés disparus.** – Deux Belges, Mirella Bongaerts et Frank Boussemaere, et une Américaine, Sandra Simpson, sont portés disparus en Libye depuis le 1er mars, a annoncé, mercredi 6 mai, le porte-parole du ministère belge des relations extérieures. Les trois personnes étaient arrivées, dans des circonstances non précisées, à Benghazi à bord d'un voilier. Elles ont séjourné à l'hôtel Ozo, à Benghazi, *« en résidence touristique apparemment normale »* du 14 février au 1er mars, date depuis laquelle les autorités belges sont sans nouvelle. Le bateau est toujours amarré à Benghazi. Les autorités libyennes n'ont fait aucun commentaire. – *(AFP.)*

● **CISJORDANIE : expédition punitive de colons juifs.** – Plusieurs dizaines de colons juifs de Cisjordanie occupée ont *déferlé* dans la nuit du 5 au 6 mai dans la ville palestinienne de Qalqiya, à 20 kilomètres au nord-est de Tel-Aviv, à la lisière de la ligne séparant, avant 1967, Israël de la Cisjordanie.

Les colons entendaient riposter après qu'un engin incendiaire eut été lancé, sans faire de victime, contre un véhicule israélien. Après avoir forcé un barrage de l'armée, ils se sont livrés à des déprédations, molestant les habitants et criant *« Mort aux Arabes »*. – *(AFP.)*

ITALIE

Giorgio Strehler quitte le Parti socialiste

ROME
de notre correspondant

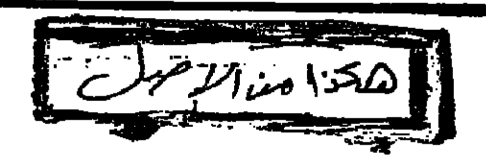
Dans la perspective des élections du 14 juin, les partis politiques italiens se livrent actuellement à l'habituelle « chasse » aux personnalités dont les noms seraient susceptibles d'exercer un pouvoir attractif sur leurs listes. Le Parti socialiste de M. Bettino Craxi vient, de ce point de vue, de subir un sérieux revers avec la démission du célèbre metteur en scène Giorgio Strehler.

Socialiste depuis quarante ans, l'homme à qui M. François Mitterrand a donné la Légion d'honneur, et dont M. Jack Lang disait que son nom *« avait valeur de manifeste au même titre que celui de l'Europe »*, n'est pas parti sur la pointe des pieds. Dans une interview au *Corriere della Sera*, il a affirmé qu'il n'y avait plus de démocratie interne dans le PSI : *« Je ne supporte pas la personnalisation effrénée, l'absence de rigueur dans les comportements, et – pourquoi le taire ? – l'aventurisme politique »*, a-t-il dit. Immédiatement, le Parti républicain et le Parti communiste ont proposé au directeur du Piccolo Teatro de Milan de figurer sur leurs listes.

Autre personnalité marquante de la mouvance socialiste, M. Antonio Giolitti, soixante-douze ans, ancien ministre socialiste, commissaire européen chargé de la politique régionale de 1977 à 1985, a annoncé qu'il serait candidat sur les listes du PCI. Il avait quitté le Parti communiste en 1956, à la suite de la répression de l'insurrection de Budapest.

Mercredi 6 mai, le parti de M. Alessandro Natta a également enregistré la candidature d'une ancienne figure de l'extrême gauche, M. Luigi Pintor, l'un des fondateurs du quotidien *Il Manifesto*, et celle d'un conseiller de grands groupes financiers et industriels, ancien président de la Commission des opérations en Bourse, M. Guido Rossi.

(Intérim.)



Politique

M. Jean-Marie Le Pen à « L'heure de vérité »

S'acheter une nouvelle conduite

Rêve et cauchemar. Jean-Marie Le Pen s'est mis en tête de faire rêver les Français. N'ignorant pas qu'en politique aussi on n'est jamais mieux servi que par soi-même, il commence le premier.

Le voici désormais confortablement installé pour un an dans cette position toujours originale du rêveur éveillé. Si j'étais président ! Quand je serai président ! Cette troisième « Heure de vérité » lui aura suffi pour bannir tout conditionnel et accomplir devant nous la subtile pirouette du passage du rêve à la réalité.

M. Le Pen, ne voulant pas se montrer *« outrageusement modeste »*, croit disposer de toutes les qualités requises pour faire un bon chef d'État. Mais, bien plus, il croit à *« la grâce d'Etat »* et à *« la transfiguration politique »*, ce qui revient à faire croire au miracle. Mais ce rêve-là tient plutôt de la mystification : depuis qu'il est passé l'an dernier par les Philippines, M. Le Pen est sous le coup du « syndrome Aquino », cette femme qui n'était que la femme de son mari, sans expérience politique, devenue *« en quelques mois un véritable chef d'Etat »*. M. Le Pen oublie ce détail d'importance : Mme Aquino a remplacé un dictateur. Or, pour 55 % des Français, M. Le Pen représente un danger pour la démocratie. La transfiguration a ses limites hexagonales.

Le cauchemar de la majorité

Enfin, M. Le Pen est atteint par un autre symptôme, éclatant mercredi soir : le symptôme du « moi je », lequel s'ajoute à l'enflure du « y a qu'à ». Au passage, *exit* le Front national. Ayant endossé l'uniforme du sauveur suprême, M. Le Pen ne compte plus que sur lui-même, sur sa « transfiguration » et son soi-disant charisme pour *« être toléré et tolérant »*. Il s'est donné douze mois pour s'acheter une nouvelle conduite, prêt à démonter les rétroviseurs de son passé et à coincer dans la malle certains de ses passagers encombrants. Mais le carburant de ses idées ne change pas.

« On gouverne mieux les hommes par leurs vices que par leurs vertus », disait Napoléon. M. Le Pen en a fait une règle de conduite. Entretenir les réflexes de peur et d'agressivité, rejeter la classe politique tout en étant prêt, pour peu qu'on lui consente un maroquin, à en accepter du jour au lendemain les us et coutumes, exiger un renforcement des fonctions du Parlement tout en revendiquant l'exercice du référendum populaire, pour faire pression sur les parlementaires, M. Le Pen ne recule devant aucune contradiction pour flatter le « populo ». Flatter par des affirmations gratuites, conforter dans de vains espoirs, donner de fausses réponses à de vraies questions, nul ne niera que M. Le Pen sait faire tout cela avec un réel talent. Mais chacun sent bien qu'il en restera toujours quelque chose dans les profondeurs de l'opinion.

Voilà bien le problème de la majorité. Le rêve de M. Le Pen se transforme, dans la majorité RPR-UDF, en cauchemar. Comment lutter contre M. Le Pen sans se couper irrémédiablement de ses électeurs ?

M. Giscard d'Estaing préfère maintenant demeurer coi. M. Barre tarde à vouloir dire clairement tout haut ce qu'il ne manque pas d'expliquer en privé. Preuve cependant que l'alerte est donnée pour la première fois, lors de leur traditionnel déjeuner hebdomadaire à Matignon, le mercredi 6 mai, M. Jacques Chirac a saisi les responsables de la majorité du cas Le Pen.

Les 9 % atteints par le président du Front national (sondage SOFRES-RTL-*le Monde*) font peur au premier ministre. Simple question d'arithmétique : 9 % ou 10 % pour M. Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle, c'est la quasi-certitude pour lui-même ou pour M. Barre de plafonner aux alentours de 20 %, seuil psychologiquement délicat pour tenir le pari des 50 % au second tour. Que faire ? *« La majorité*, rappelait le même jour M. Jacques Barrot, le secrétaire général du CDS, *a un an devant elle pour démontrer que la France n'a pas besoin de l'extrême droite pour traiter concrètement des problèmes de société. Il est possible de répondre aux inquiétudes de nos compatriotes grâce à des solutions concrètes, adaptées, diversifiées, élaborées. »*

Au RPR et à l'UDF, personne n'en disconvient. Mais comment faire ? Au cours de ce même déjeuner de mercredi, M. Chirac a enjoint son garde des sceaux, M. Albin Chalandon, de ressortir du tiroir son texte sur le code de la nationalité, afin qu'il soit présentable au Parlement en juillet. Bref, il s'agit de tenter de couper l'herbe sous le pied de l'extrême droite, en chassant sur ses terres. Mais M. Chalandon demeure extrêmement réticent. Les centristes, épaulés par le giscardien Michel d'Ornano, ont à nouveau fait valoir que légiférer ne résoudrait rien, que ce serait prendre le risque d'être débordé par les amendements du Front national et de se retrouver à la sortie avec un texte beaucoup plus dur que ne le souhaite le gouvernement.

M. Chirac va devoir soit s'incliner, soit passer outre. La prestation de M. Le Pen lui aura en tout cas démontré qu'il est urgent, pour la majorité, de scier l'échelle de ce pompier pyromane.

DANIEL CARTON.

L'infamie du « sidaïque »

C'est aujourd'hui de notoriété publique : le SIDA est, en même temps qu'un enjeu politique de taille, l'un des principaux thèmes d'opposition entre l'extrême droite du Front national et le gouvernement de M. Chirac. M. Jean-Marie Le Pen l'a amplement démontré, sans craindre d'accumuler les erreurs et les contre-vérités médicales et scientifiques. Sans craindre non plus de réveiller de vieux démons et d'allumer de nouvelles haines.

Usant d'un néologisme dramatisant — *« Je sais,* dit-il, *sidaïque n'est pas très beau, mais il n'y en a pas d'autre »*, — gonflant les statistiques, il décrit le caractère *« terriblement contagieux »* des malades pour expliquer le bien-fondé de ses propositions d'enfermement et d'exclusion (les « sidatoriums ») ou celle du dépistage généralisé à l'ensemble de la population. Des propositions identiques, en fait, à celles de l'extrême droite américaine.

Pour parfaire sa démonstration, le leader du Front national va jusqu'à dresser un tableau on ne peut plus mensonger de celui qu'il qualifie de sidaïque : un malade *« contagieux à partir de sa transpiration, de ses larmes et de sa salive, un véritable « lépreux » moderne »*. Autant d'éléments cliniques dont tous les spécialistes ont amplement démontré la totale inexactitude. Autant de propositions aussi que ces même spécialistes, comme le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) qualifient d'*« inefficaces »* et de *« dangereuses »*.

M. Jean-Marie Le Pen estime que les séropositifs « porteurs sains » ne peuvent transmettre la maladie que par l'intermédiaire d'un acte de sodomie et que, par conséquent, faire croire que le préservatif est un moyen efficace de protection est un mensonge grave de conséquences.

Pour M. Le Pen, qui avouera non sans mal ne pas avoir en fait de véritable solution aux problèmes posés par le SIDA, l'outrance a donc ses vertus. Il a d'ailleurs insisté sur le rôle d'aiguillon joué par le Front national, qui aurait amené le gouvernement à prendre des décisions, comme le dépistage prénuptial annoncé il y a quelques mois par Mme Barzach.

Mme Barzach qui, directement agressée à plusieurs reprises au cours de l'émission, expliquait il y a quelques jours : « Maladie hautement symbolique parce que liée au sexe et au sang, le SIDA servira à tout sous tous les prétextes. »

JEAN-YVES NAU.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur s'est glissée dans la publication, dans nos éditions du 6 mai, des résultats du sondage sur l'image du Front national, réalisé par la SOFRES pour *le Monde* et RTL. A la question : *« Depuis les élections législatives de 1986, avez-vous le sentiment que Jean-Marie Le Pen et le Front national font tout ce qu'ils peuvent pour faire échouer le gouvernement de M. Chirac ou obliger ce dernier à respecter ses engagements électoraux ? »*, 30 % des Français interrogés (et non 47 %) et 21 % (et non 34 %) des sympathisants du RPR et de l'UDF n'ont pas émis d'opinion.

Le président du Front national s'attribue des qualités d'homme d'Etat

Invité pour la troisième fois de l'émission « L'heure de vérité », le mercredi 6 mai sur Antenne 2 et devant un parterre abondamment garni de jeunes, M. Jean-Marie Le Pen, premier candidat officiellement déclaré à l'élection présidentielle, définit d'entrée *« les qualités essentielles d'un président de la République » : « un certain sens de la prévoyance, des qualités de caractère, une capacité à savoir dire non, à défendre l'intégrité du territoire et la sécurité du peuple »*, et, ajoutera-t-il par la suite, *« des qualités de gestionnaire »*. Relevant au passage qu'il est le seul *« candidat chef d'entreprise »*, croyant *« à la grâce d'Etat »*, susceptible de « transfigurer » une personnalité et ne voulant pas se montrer *« outrageusement modeste »*, M. Le Pen croit avoir toutes ces qualités.

Considérant qu'une fois élu le président de la République doit se couper de sa formation politique — il devrait à cet effet prêter serment solennellement, — le président du Front national précise qu'il *« n'aspire pas à être le président du peuple de droite mais du peuple français »* et affirme *« très clairement que sa volonté essentielle est de battre le candidat de gauche »*.

Réitérant aux candidats de la majorité RPR-UDF son offre de désistement mutuel entre les deux tours de l'élection présidentielle, M. Le Pen confirme qu'il éprouve toujours quelques difficultés à distinguer *« le socialisme giscardien, chiraquien, et mitterrandesque »*. Il présente sa candidature comme la seule candidature *« alternative »*. Est-il plus proche de M. Chirac ou de M. Barre ? M. Le Pen refuse de se prononcer. Il attend notamment que M. Barre *« sorte de sa réserve »*. Il regrette que celui-ci se borne *« à d'aimables circonlocutions »*, à faire croire que *« tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, tout le monde il est ami de Raymond »*. Toutefois, M. Le Pen ne nie pas une certaine proximité avec M. Pasqua. *« La sécurité,* dit-il, *est l'un des rares domaines où le gouvernement a marqué quelques points. »* Mais, ajoute-t-il aussitôt, *« un ministre de l'intérieur ne fait pas une politique... M. Pasqua sert de garantie de droite au gouvernement de M. Chirac »*.

Purger la Sécurité sociale

Que ferait M. Le Pen une fois élu ? Après avoir remercié le soir même les Français à la télévision, M. Le Pen dissoudrait l'Assemblée nationale, s'engageant à redonner du pouvoir au Parlement et à réformer la Constitution afin d'introduire la pratique du référendum d'initiative populaire, sur des questions telles que la peine de mort, l'immigration, la sécurité sociale. Comment résoudrait-il les grands problèmes, ceux en particulier du chômage et de la sécurité sociale ? Concernant le premier dossier, *« le retour aux quarante heures »* lui paraît indispensable, de même qu'*« une réglementation du droit de grève »*, moyen de contestation *« désuet et ruineux »* et dont il convient en tout cas de réduire l'exercice dans les services publics.

Pour dégager *« très rapidement plusieurs centaines de milliers d'emplois »*, M. Le Pen présente deux *« mesures d'urgence » : « Principe de la préférence nationale et européenne, qui réserverait les emplois en France, dans l'ordre, aux Français puis aux Européens »* et, enfin, *« la mise en œuvre de la préférence familiale, qui permettrait d'établir le revenu maternel au bénéfice des femmes qui acceptent de s'occuper de leurs enfants et de leur famille »*. Allant plus loin, M. Le Pen pense qu'il faut, en outre, organiser le retour des *« trois cent mille à quatre cent mille chômeurs immigrés »*, retour *« à la française »*, c'est-à-dire *« de manière élégante et humaine »*.

M. Le Pen prône *« une profonde réforme du système »* pour *« purger la Sécurité sociale des privilèges qui l'accablent »*, les privilèges *« des syndicats juridiquement protégés »* et le privilège des étrangers. M. Le Pen souhaite *« des caisses séparées pour les Français et les étrangers »*.

Le président du Front national évoque ensuite longuement le sort des *« sidaïques »*, *« question extrêmement grave mettant en cause l'équilibre de la nation »*. Il est urgent, affirme-t-il, de faire la distinction *« entre les trois mille contagieux et les deux cent mille à deux cent cinquante mille porteurs sains »*. Pour les premiers, il propose de les isoler, *« comme on le fait dans le cas des grandes épidémies »*. Pour les seconds, M. Le Pen juge indispensable *« de les informer sur leur situation »* en organisant des examens systématiques. *« On a refusé délibérément,* note-t-il, *de dire quels sont les modes préférentiels de contagion de cette maladie. Eh bien, ayons le courage de dire que c'est d'une part la sodomie à 80%, et d'autre part l'usage de la drogue à 17 % »*.

M. Le Pen est enfin interrogé sur quelques questions d'actualité. L'affaire Barbie : *« Ce qui m'inquiète,* relève-t-il, *c'est le rapprochement du nom de Barbie et de celui de Vergès, qui me rappelle de façon sinistre le couple Staline-Hitler... De voir en quelque sorte le nazi défendu par le communiste, cela me rappelle de mauvais souvenirs... Je crains que le procès Barbie soit une machine de guerre contre la France et son unité nationale. »*

M. Le Pen désapprouve la décision de M. Chirac de consacrer dans les écoles une heure de cours d'histoire aux mesures antijuives du gouvernement de Vichy, *« décision de toute évidence électoraliste et démagogique »*.

M. Le Pen se refuse à condamner le régime de l'apartheid en Afrique du Sud : *« La définition de la démocratie ne se borne pas pour un pays seulement à l'exercice du droit de vote... Ayons aussi le courage de dire que le niveau de sécurité, de l'emploi, le niveau social font partie de la définition d'une démocratie et que, dans ce domaine, certains pays africains, américains du Sud et européens ont bien de la chance de pouvoir se décharger sur l'Afrique du Sud de tous les péchés du monde. »*

Une réplique de Mme Barzach

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a répliquée, le jeudi 7 mai sur Antenne 2, aux propos tenus par M. Le Pen au sujet du SIDA.

Qualifiant les assertions de M. Le Pen de *« désinformation »*, Mme Barzach a indiqué qu'à la fin de 1987 seront vraisemblablement recensés environ deux mille cas de *« malades condamnés à mort »* en France. Cinquante nouveaux cas par mois ont été identifiés en 1986 et trente-huit cas par mois au cours du premier trimestre de cette année.

Environ cent soixante-quinze mille personnes séropositives (porteurs sains) sont actuellement recensés, a expliqué Mme Barzach. Dans les cinq années à venir, 10 à 30 % de ces porteurs sains risquent de devenir des malades du SIDA. On comptera d'ici à 1991 en France 15000 à 18000 malades atteints du SIDA.

« M. Le Pen, hier soir, comme d'habitude, a utilisé des moyens simplistes », a conclu Mme Barzach, qui estime *« qu'il est irresponsable de faire d'une maladie un combat politique »*

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le projet de référendum définitivement adopté

A l'issue d'un dernier vote intervenu, mercredi soir 6 mai, au Sénat, sur les conclusions de la commission mixte paritaire constituée la veille, le projet de référendum en Nouvelle-Calédonie a été définitivement adopté par le Parlement. Les députés et les sénateurs ont successivement entériné, après d'ultimes retouches de forme sans portée politique, la version du texte qui avait été adoptée mardi au palais du Luxembourg (*le Monde* du 7 mai).

Les socialistes, qui envisagent de saisir le Conseil constitutionnel, ont réaffirmé une nouvelle fois leurs craintes par la voix de M. Claude Estier, président de leur groupe sénatorial : *« Nos mises en garde sont demeurées vaines : le gouvernement s'obstine à organiser une consultation dangereuse et qui, M. Pons a dû en convenir, ne réglera rien. De même que l'actuelle majorité avait, en d'autres temps, cherché par tous moyens à retarder une autre consultation, de même faisons-nous pour celle-ci, mais en estimant que nous avons raison parce que la justice de cette consultation n'est nullement garantie. Le flou qui entache la notion de « populations intéressées » constitue à nos yeux un motif d'inconstitutionnalité »*.

« Que cette consultation ne règle rien, nul n'en disconviendra », lui a répondu le rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly (Seine-et-Marne), *« mais elle constitue le préalable nécessaire à la reprise et à la poursuite du dialogue »*.

Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, qui représentait le ministre des DOM-TOM, parti en voyage dans les territoires du Pacifique sud, a estimé, pour sa part : *« Le temps est venu de rentrer les fusils. La force ne règle aucun problème. Le gouvernement a pris le maximum de précautions pour que le scrutin se déroule en toute sérénité. »*

Scrutin en principe à la fin août

Ce scrutin, qui doit avoir lieu en principe à la fin du mois d'août, se déroulera dans les conditions suivantes si le Conseil constitutionnel n'en décide pas autrement :

— La question posée aux électeurs sera la suivante : *« Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à l'indépendance ou demeure au sein de la République française avec un statut dont les éléments essentiels ont été portés à votre connaissance ? »*

— Les électeurs pourront y répondre en choisissant entre deux bulletins de vote : *« Je veux que la Nouvelle-Calédonie accède à l'indépendance »* ou *« Je veux que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République française »*.

— Seuls pourront voter les électeurs inscrits sur les listes électorales du territoire à la date de la consultation et résidant depuis au moins trois ans en Nouvelle-Calédonie à la date de la promulgation de la loi.

— Dans chaque commune de moins de dix mille habitants une commission administrative spécifique, présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire (désigné par le premier président de la Cour de cassation), établira la liste des électeurs admis à participer à la consultation.

— Une commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation sera instituée, sous la présidence d'un conseiller de la Cour de cassation ; elle sera chargée de dresser *« la liste des partis et groupements habilités à participer à la campagne »*, de veiller à la régularité du scrutin et de procéder au recensement des votes.

— Le haut-commissaire de la République dans le territoire pourra, *« à compter de l'ouverture de la campagne électorale et jusqu'à la clôture du scrutin, lorsque les circonstances le justifient et après avis de la commission de contrôle, procéder, à l'intérieur des limites du territoire de la commune, au déplacement d'un ou de plusieurs bureaux de vote »*. Les électeurs *« en seront alors informés »*.

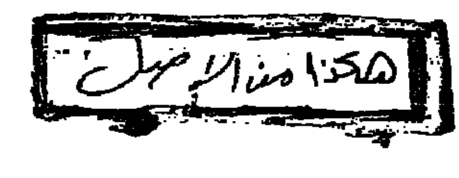
— Chacun des bureaux de vote sera présidé par un magistrat de l'ordre judiciaire et comprendra des assesseurs désignés par les partis représentés au Congrès du territoire.

— Dans les communes comptant plusieurs bureaux de vote, le dépouillement des résultats sera centralisé.

— Les électeurs qui ont dû quitter leur domicile habituel *« du fait des événements politiques »* survenus dans le territoire depuis les violences de 1984 pourront voter par correspondance ou par procuration, le nombre des procurations pouvant atteindre cinq par électeur.

A l'Assemblée nationale, mercredi après-midi, M. Daniel Le Meur (Aisne), au nom des députés communistes, a accusé le gouvernement de chercher à *« bâillonner le peuple canaque »* en ne reculant devant *« aucune mesure scélérate »*. M. Pons a, une fois de plus, protesté de sa bonne foi : *« Le gouvernement fera tout,* a-t-il assuré, *j'en prends l'engagement, pour que toutes les composantes de la communauté calédonienne puissent sortir de cette période difficile dans la dignité et participer demain, la main dans la main, à la gestion de ce merveilleux territoire. »*

● **Rectification de vote.** — Au Sénat, M. Jean-Michel Baylet (Tarn-et-Garonne), dénombré, la veille, parmi les huit sénateurs du Mouvement des radicaux de gauche qui s'étaient abstenus lors du scrutin intervenu au terme de la première lecture du projet de loi, a précisé, mercredi, qu'il désirait voter contre le texte du gouvernement amendé par la Haute Assemblée.



Politique

La construction de nouvelles prisons

M. Chalandon : objectif atteint

M. Albin Chalandon a achevé sa peine : l'Assemblée nationale, après le Sénat, a adopté, le mercredi 6 mai, le projet de loi qui doit faciliter la construction de 15 000 places de prison supplémentaires et qui remplace l'idée initiale du ministre de la justice de confier le gardiennage des détenus à des entreprises privées. Ce texte a été adopté par 323 voix (RPR, UDF, FN) contre 228 (PS, PC).

« Objectif atteint », peut dire le garde des sceaux. Sa priorité des priorités, depuis qu'il est place Vendôme, il ne l'a jamais caché, est de régler l'éternel problème du surencombrement des prisons par la construction de nouvelles cellules. Mercredi, au Palais-Bourbon, il a réaffirmé que la fin l'emporte sur le moyen d'y parvenir. L'important pour lui est que le projet adopté lui donne – du moins l'affirme-t-il – les moyens de *« construire en trois ans plus de places de prison qu'en quatre-vingt-six ans »*, et cela pour respecter les *« droits de l'homme »* et *« assurer la réhabilitation »* des prisonniers. M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) est d'ailleurs venu lui apporter son soutien en expliquant que *« la sagesse et le courage consistent à savoir changer ses projets quand ils soulèvent des objections »* risquant d'empêcher d'atteindre l'objectif fixé. Mais le ministre de la justice ne gagnera son pari que si les ministres des finances respectent les engagements figurant dans une simple lettre de M. Edouard Balladur. La gauche en doute. Mais c'est surtout pour des raisons de politique pénitentiaire globale qu'elle a condamné ce projet. D'une façon assez virulente, qui a fait dire à **M. Chalandon** qu'elle traduisait ainsi son *« dépit de voir le gouvernement réaliser ce que son prédécesseur n'a pas fait »*.

Socialistes et communistes ont pourtant adopté quelques amendements avec la majorité. Ainsi, malgré les réserves du garde des sceaux, qui aurait préféré attendre un projet plus global, **M. Michel Sapin** (PS, Hauts-de-Seine) a fait admettre que les nouveaux établissements publics pénitentiaires pourraient se réunir en *« groupement d'intérêt public »*, notamment pour faciliter la recherche de travail pour les détenus. C'est aussi à l'initiative de **M. Gilbert Bonnemaison** (PS, Seine-Saint-Denis) qu'a été réintroduite dans le texte une disposition initiale du projet gouvernemental, supprimée au Sénat, expliquant, comme le souhaitent depuis longtemps les gardiens de prison, que le service public pénitentiaire *« participe au maintien de la sécurité publique »* ; curieusement, mercredi, M. Chalandon a émis des *« réserves constitutionnelles »* sur cette pétition qu'il avait d'abord lui-même proposée.

La gauche se retrouva aussi avec la plupart des députés de la majorité, contre l'avis du ministre de la justice, pour supprimer du texte la possibilité pour les collectivités territoriales d'accorder des subventions aux établissements publics pénitentiaires. Le PS soutint, en revanche, le garde des Sceaux, comme la droite, pour relever de trois à cinq ans de prison le seuil de la condamnation en dessous duquel les détenus devront être emprisonnés dans des établissements spécialisés. L'unanimité fut aussi quasi totale pour, à l'initiative de **M. Albert Mamy** (UDF, Tarn), rapporteur de la commission des lois, être plus sévère que le Sénat, dans la possibilité de laisser des condamnés dans les établissements réservés aux prévenus : la condamnation, ou la peine restant à couvrir, devra être inférieure à un an.

La gauche, en revanche, a manifesté son opposition totale aux aménagements du code des marchés publics de l'Etat que M. Chalandon juge indispensable pour passer des contrats globaux avec de grosses entreprises pour la conception et la construction des nouvelles prisons. Aussi s'opposa-t-elle – sans succès – à l'amendement proposé par M. Mamy prévoyant que le contrat passé par l'Etat avec les sociétés adjudicataires pourrait aussi directement comprendre l'*« exercice des fonctions non assurées par l'Etat »*, c'est-à-dire tout ce qui ne concerne pas la direction des établissements, le greffe ou la surveillance.

Th. B.

Rencontre entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing

M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing se sont rencontrés, mercredi 6 mai, à l'Elysée pendant une heure et demie. Cet entretien avait été demandé par M. Giscard d'Estaing *en sa qualité de président* de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. La conversation a notamment porté d'une part sur les propositions formulées par M. Mikhaïl Gorbatchev sur le désarmement nucléaire en Europe et d'autre part sur la construction européenne. A propos du désarmement, M. Giscard d'Estaing a déclaré jeudi 7 mai à Europe 1 que le chef de l'Etat et lui se situent *« sur des lignes très voisines »*. Il y a *« unanimité des autorités françaises »*, a-t-il ajouté, sur l'option zéro, c'est-à-dire le démantèlement des SS-20 soviétiques et des fusées Pershing américaines installées en Europe.

La programmation militaire au Sénat

Quasi-unanimité européenne

Le Sénat a entamé, mercredi 6 mai, l'examen de la loi de programmation militaire (1987-1991).

Les mailles du consensus politique (à l'exception du PCF) à l'égard de ce projet sont suffisamment larges pour que pointent les interrogations, les nuances et les scepticismes. Les applications des lois de ce type ont été, dans le passé, à ce point aléatoires qu'à un an de l'échéance présidentielle celle-ci, approuvée tant à l'Elysée qu'à Matignon, ne peut qu'apparaître un peu incantatoire.

Du côté de la majorité, on feint d'y croire et avec un beau zèle, ses porte-parole se sont félicités des engagements formulés. Du côté communiste, on y croit suffisamment pour... en dénoncer la nocivité. Du côté socialiste, on y croit à regret...

Les sénateurs n'ont pu s'empêcher d'empiéter sur le débat de politique étrangère qui devrait être organisé dans leur hémicycle le 4 juin prochain. Parler de la défense sans évoquer la diplomatie, les relations Est-Ouest ou encore la construction européenne relève d'une gageure... à laquelle aucun n'a résisté.

Du coup, les observations sur la loi de programmation de 1983 ont été limitées : si **M. André Giraud**, ministre de la défense, a reconnu qu'elle eut *« son utilité »*, l'un de ses prédécesseurs, **M. Yvon Bourges** (RPR, Ille-et-Vilaine) juge que la *« rupture »* avec son orientation relevait d'une *« impérieuse nécessité »*. Le ministre considère que la défense européenne pourrait *« naître au sein de l'UEO »*. Le communiqué publié à l'issue de la réunion de Luxembourg, les 27 et 28 avril dernier, montre, a-t-il souligné, une *« volonté commune »* à partir de laquelle *« les états-majors pourraient rapprocher leurs points de vue »* et *« les échanges et collaborations entre les armées se développer »*. Des frémissements laissent présager une évolution, ajoute-t-il, qui fait que *« progressivement les industries d'armement opéreront sur un véritable marché commun des armements »*. L'émergence d'un pilier européen ne ferait alors que renforcer l'Alliance atlantique et préserver les nations d'Europe d'un sort comparable aux cités grecques qui, divisées, n'ont pu faire face à *« l'impérialisme de Philippe le Macédonien »*.

A ceux qui reprochent au gouvernement son effort de défense, M. Giraud répond qu'*« il n'y a pas de citoyen libre dans une nation asservie »* et que cet effort vise à *« donner à la France les moyens de sa liberté et à donner à l'Europe ceux de son identité »*.

M. Lecanuet : dépassé avant d'avoir existé

Que ce soient **M. Jacques Genton** (Un. cent., Cher), rapporteur de la commission de la défense, ou **M. Jean Francou** (Un. cent., Bouches-du-Rhône), rapporteur de la commission des finances, l'un et l'autre insistent sur la nécessité *d'une volonté de coopération qui* s'imposerait tant pour les industries que pour les états-majors.

C'est aussi l'espoir formulé par **M. Jean Lecanuet** (Un. cent., Seine-Maritime). Le président de la commission des affaires étrangères et de la défense met en garde contre l'échec prévisible de l'application de l'Acte unique si l'Europe politique n'a pas progressé. Or *« cette Europe politique ne se réalisera que si elle prend conscience de sa communauté de destin et donc de sa commune sécurité »*.

Après avoir déploré l'absence de l'Europe à Reykjavik, le président de l'UDF évoque l'option *« zéro »*, qui, *« imposée »*, aboutirait à la disparition des armes nucléaires en Europe occidentale, et qui, selon lui, est un *« piège »* tendu par M. Gorbatchev pour établir la suprématie soviétique sur l'ensemble du continent européen.

Pour M. Lecanuet, si le numéro un soviétique a une stratégie plus habile que celle de ses prédécesseurs et a bien choisi son moment, son dessein n'en est pas moins clair : *« l'extension à toute la planète du marxisme-léninisme »*.

Du péril qu'il y aurait au retrait du *« parapluie américain »*, M. Lecanuet émet le vœu que surgira la *« chance »* d'un *« réveil de l'Europe »*, obligée alors de *« prendre ses responsabilités »*. Quant à la loi de programmation elle-même, il relève qu'elle risque *« d'être dépassée avant même d'avoir existé »*, puisque *« tout le paysage militaire de l'Europe est exposé aux changements »*.

Au rang des regrets exprimés par **M. Louis Longequeue** (PS, Haute-Vienne), figurent, bien sûr, l'innovation dont le gouvernement a pris l'initiative avec l'abrogation de la précédente loi de programmation, *mais aussi l'« ambiguïté »* qu'il discerne dans la doctrine gouvernementale d'utilisation des forces nucléaires stratégiques. Mais en votant ce projet, malgré ses *« insuffisances »* soulignées par **M. Jean-Pierre Bayle** (Français de l'étranger), les socialistes prouveront qu'ils *« ont un autre sens de l'intérêt national que l'UDF et le RPR »* en ont manifesté dans le passé.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les sénateurs approuvent les modalités du service national dans la police

Le Sénat a adopté, mercredi 6 mai, le projet de loi relatif au service national dans la police nationale dont il était saisi en première lecture. La loi du 7 août 1985 sur la modernisation de la police ouvrait la possibilité aux appelés d'effectuer leur service dans la police nationale. Les premières modalités d'application de cette mesure ont été adoptées en 1986 au travers des collectifs budgétaires. Le projet de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, précise certains aspects du statut des appelés concernés.

Ainsi sont rapprochées les conditions du service dans la police de celles applicables au service militaire, y compris pour les obligations de réserve. La limite maximale des effectifs concernés est fixée à 10% de l'effectif du *« personnel actif de la police nationale »*, soit la perspective d'un recrutement de douze mille policiers auxiliaires. Pour tout ce qui est Sécurité sociale, aide sociale, réparation des dommages subis pendant le service, le texte étend aux policiers auxiliaires le régime en vigueur pour les appelés effectuant le traditionnel service militaire.

Il prévoit également la faculté de prolonger, pour une période allant de quatre à douze mois, la durée légale du service actif.

M. Michel Caldaguès (RPR, Paris), rapporteur de la commission des affaires étrangères et de la défense, qui a fait adopter, avec l'accord du gouvernement, plusieurs amendements ne modifiant nullement l'esprit général du projet, a tenu à attirer l'attention du gouvernement sur les conditions de recrutement des policiers extérieurs. Si ces conditions doivent être sévères, elles ne doivent pas, estime-t-il, compromettre la qualité du recrutement des armées dont les besoins, aux termes de la loi, sont prioritaires.

Il a également insisté sur la nécessité d'une définition rigoureuse des missions qui sont confiées à ces appelés (dotés d'une arme) afin qu'elles ne les placent pas dans des situations de vulnérabilité. Enfin – et l'observation ne pouvait être qu'appréciée au palais du Luxembourg. – M. Caldaguès a assuré que, sauf accord particulier, la charge résultant du logement des policiers auxiliaires incombe à l'Etat et non aux collectivités locales.

La gauche s'est montrée incrédule sur cet aspect financier. Mais surtout socialistes et communistes voient dans le projet, les germes d'une *« militarisation de la police »*, service « civil » par excellence. **M. Jean-Luc Becart** (PC, Pas-de-Calais), qui a défendu sans succès une question préalable votée par ses seuls collègues communistes, a reproché au gouvernement de s'offrir des *« TUC-policiers »*.

De son côté, **M. Philippe Madrelle** (PS, Gironde) a mis l'accent sur la brièveté de la formation prévue pour les policiers auxiliaires (deux mois) dotés d'une arme de service et a regretté que le gouvernement n'ait pas retenu l'idée d'une probation avec établissement d'un bilan, avant d'institutionnaliser la formule.

A. Ch.

● **Deux autres projets adoptés par la haute assemblée.** – Le Sénat a adopté, le mardi 5 mai, deux projets de loi dont il était saisi en première lecture.

Le premier modifie la procédure de la saisie conservatoire des aéronefs, considérés aux termes du code civil comme des biens mobiliers. Le second projet modifie la loi de janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer. Il accroît le pouvoir de participation des *« quirataires »* (c'est-à-dire des copropriétaires) aux prises de décision : ainsi la procédure des appels de fonds sera soumise à l'approbation de la majorité des intérêts.

PROPOS ET DÉBATS

M. Barrot : non !

La proposition de M. Edouard Balladur de mettre en place un plan triennal de réduction des impôts et du déficit budgétaire laisse sceptique M. Jacques Barrot. Le secrétaire général du CDS a expliqué, mercredi 6 mai dans son point de presse, qu'il n'était pas possible *« institutionnellement »* de *« lier »* le futur chef de l'Etat par *« des engagements pris par d'autres que lui »*. En revanche, le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale estime qu'un débat devrait s'ouvrir sur le contenu du budget 1988 : baisse des impôts ou aides à l'investissement pour les entreprises ?

M. Marchais : langage commun

De retour de Moscou où ils avaient rencontré M. Mikhaïl Gorbatchev (*le Monde* du 7 mai), M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, ont respectivement été invités, le mercredi 6 mai sur TF 1 et Europe 1, où ils ont parlé avec enthousiasme de leur entrevue de *« quatre heures »* avec le numéro un soviétique. Manifestement convaincus par la volonté affirmée de M. Gorbatchev d'engager des réformes en URSS, les deux dirigeants communistes français se sont faits les ambassadeurs du désarmement prôné par le dirigeant soviétique. *L'Humanité* du 7 mai titre, à la une, « Une occasion historique ». M. Marchais a, de son côté, précisé : *« Je me sens plus proche de Mikhaïl Gorbatchev parce que nous avons un langage commun sur des questions décisives et fondamentales. »*

Politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 6 mai au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

• L'APPRENTISSAGE

Offrir au plus grand nombre de jeunes les meilleures chances d'insertion professionnelle suppose le développement de l'ensemble des voies de formation, en respectant ce qui fait la spécificité et la valeur de chacune. L'apprentissage est l'une de ces voies, qui permet l'association efficace de l'école et de l'entreprise et qui doit, à ce titre, être encouragé.

A cette fin, sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi, le conseil des ministres a adopté un projet de loi à revaloriser et développer l'apprentissage. Il a parallèlement arrêté un plan d'accompagnement faisant plus que doubler les crédits qui lui sont consacrés.

I. — Le projet de loi relatif à l'apprentissage vise six objectifs principaux :

1) **Ouvrir l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.** — Par l'apprentissage, les jeunes pourront désormais, au-delà des certificats d'aptitude professionnelle (CAP), préparer l'ensemble des diplômes de l'enseignement technologique, notamment le baccalauréat professionnel. Ils pourront aussi acquérir des titres homologués par arrêté ministériel.

La durée du contrat d'apprentissage ne sera donc plus fixée uniformément à deux ans mais variera entre un an et trois ans, selon la qualification préparée. De même, il sera possible de conclure successivement plusieurs contrats d'apprentissage.

2) **Améliorer la qualité des formations dispensées.** — La durée minimale de l'enseignement en centre de formation d'apprentis (CFA) sera relevée de 360 à 400 heures par an pour les CAP. Elle sera bien entendu supérieure pour les formations d'un niveau plus élevé.

La formation en entreprise et l'enseignement en CFA seront mieux coordonnés.

3) **Simplifier les procédures.** — L'agrément des maîtres d'apprentissage, gage de qualité, est maintenu. Mais la procédure sera simplifiée.

4) **Encourager l'emploi des apprentis en allégeant les charges des entreprises.** — Les entreprises de plus de dix salariés seront exonérées de la totalité des cotisations sociales patronales ; les entreprises de moins de dix salariés continueront de bénéficier d'une exonération globale de charges sociales.

5) **Donner un rôle nouveau aux partenaires sociaux.** — Les professions et les partenaires sociaux participeront à la définition des qualifications préparées et détermineront conjointement la durée des contrats d'apprentissage. Ils fixeront également les rémunérations des apprentis.

6) **Favoriser l'intervention des régions.** — Les régions pourront établir des schémas régionaux de l'apprentissage et renforcer ainsi la coordination entre leurs interventions et celles de l'Etat et des professions.

II. — Le plan d'accompagnement.

1) **Afin d'élever le niveau général des futurs apprentis,** l'éducation nationale développera la formation des jeunes.

— Les professeurs de l'ensemble des classes préparant à l'apprentissage bénéficieront d'un plan de formation et de perfectionnement.

— Les élèves des « classes pré-professionnelles de niveau » pourront désormais suivre des stages en entreprise, au moins trois dans l'année.

— Les élèves des « classes préparatoires à l'apprentissage » continueront de bénéficier de formations alternées à l'école et en entreprise. Ces classes seront progressivement implantées dans les lycées professionnels et les centres de formation d'apprentis.

2) **Les moyens des centres de formation d'apprentis seront renforcés.** — Des contrats de qualité pourront être conclus entre les CFA, les régions et l'Etat.

Les centres ayant conclu de tels contrats bénéficieront d'une aide de l'Etat pour se moderniser.

— Un soutien individualisé sera apporté aux apprentis en difficulté.

— Les enseignants bénéficieront d'un nouveau programme de formation.

Ce programme, réalisé en liaison avec les organismes assurant la gestion des centres de formation d'apprentis, renforcera la qualité des enseignements dispensés et préparera les formateurs à l'ouverture de l'apprentissage vers des niveaux de qualification plus élevés.

3) **L'animation et le contrôle pédagogiques de l'apprentissage seront développés.** — Une cellule de réflexion et d'animation consacrée à la pédagogie de l'alternance au ministère de l'éducation nationale verra ses moyens accrus.

Les centres de formation d'apprentis bénéficieront d'un meilleur contrôle pédagogique.

Le rôle de l'inspection de l'apprentissage sera renforcé.

⁂

L'ensemble du plan d'accompagnement entrera en vigueur à la prochaine rentrée. Au total, grâce à ces différentes actions, l'Etat fera plus que doubler la contribution qu'il apporte, en complément des régions et des professions, au financement de l'apprentissage, contribution qui passera ainsi de 130 millions à 310 millions de francs.

• POLITIQUE EN FAVEUR DU CINÉMA

Le ministre de la culture et de la communication a présenté au conseil des ministres, à l'occasion du quarantième anniversaire du Festival de Cannes, une communication sur le bilan de la politique menée en faveur du cinéma depuis un an.

1) **La coopération internationale.** — En matière cinématographique, la coopération européenne constitue une action prioritaire. Un accord visant à créer un fonds de soutien multilatéral, destiné à favoriser les coproductions cinématographiques et audiovisuelles, a été signé à Paris le 20 février dernier par neuf des douze pays de la Communauté.

En outre, trois accords ont été passés récemment avec des pays francophones pour favoriser la diffusion du film d'expression française à l'étranger. Un festival du film francophone se tiendra aux Antilles en 1987.

2) **La formation et le patrimoine.** — La Fondation européenne des métiers de l'image et du son a été installée en octobre 1986.

D'ores et déjà, des classes d'enseignement du cinéma existent dans vingt et un lycées.

La Fondation européenne, la Cinémathèque et le Centre national de la photographie trouveront au sein du Palais de Tokyo rénové un lieu favorable à l'épanouissement de leurs activités.

3) **Le soutien à la production cinématographique et audiovisuelle.** — La soutien à la production cinématographique et audiovisuelle a été amélioré par la contribution accrue des télévisions au compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels.

La taxe sur les recettes des télévisions est passée à 5,5 % en 1987.

En outre, le gouvernement mettra tout en œuvre pour que, en 1988, les ressources du compte de soutien à l'industrie cinématographique soient, malgré la baisse de fréquentation des salles, maintenues à leur niveau actuel.

4) **Le renforcement des règles de diffusion.** — La loi du 30 septembre 1986 a permis de prendre des mesures importantes dans la fixation des relations entre le cinéma et la télévision. En ce qui concerne les règles de diffusion des films à la télévision, figurent pour la première fois dans la loi deux dispositions essentielles :

— L'obligation de diffuser une part majoritaire d'œuvres d'expression originale française ;

— L'égalité de traitement entre les chaînes publiques et les chaînes privées.

5) **Le développement de la vidéo.** — Le développement de la vidéo sera encouragé. Ses liens avec l'industrie cinématographique seront resserrés.

• BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation du bâtiment et des travaux publics.

Après une crise profonde et la perte de trois cent mille emplois entre 1980 et 1985, ces secteurs ont bénéficié en 1986 d'une conjoncture plus favorable, dont atteste notamment l'évolution des effectifs salariés, pratiquement stabilisés. Les premiers résultats de 1987 marquent une reprise de l'activité.

L'importance économique de ces secteurs, leur impact sur l'ensemble de l'économie nationale, leurs effets sur la vie des Français et la satisfaction des besoins d'équipement d'importance nationale conduisent le gouvernement à leur consacrer une attention particulière.

I. — Dans le secteur du bâtiment.

Les nombreuses mesures du « plan logement » arrêtées en juin 1986 ont produit leurs premiers résultats.

— Même si le secteur du logement libre affiche une remontée certaine, due notamment à des dispositions fiscales très incitatives, telles que le doublement des déductions d'intérêts des accédants à la propriété ou la réduction d'impôts de 40 000 francs accordée sous certaines conditions aux investisseurs privés, le gouvernement poursuivra son effort en faveur du secteur social.

— Une attention spécifique est portée à la réhabilitation du parc de logements anciens.

— Dans les mois à venir, une nouvelle amélioration des modalités de financement du logement sera recherchée, par un renforcement de l'efficacité du « 1 % logement » et par une réflexion sur les prêts hypothécaires.

— La commission présidée par M. Aicardi déposera d'ici à l'été ses conclusions sur les modalités d'imposition du patrimoine.

Par ailleurs, en matière de bâtiments publics, un programme de création de quinze mille places de prison sera financé par l'Etat.

II. — Dans le secteur des travaux publics.

— Après la forte progression du budget des routes de 1987, le gouvernement vient d'arrêter un programme autoroutier exceptionnel, comportant la réalisation de 1 500 kilomètres d'autoroutes supplémentaires et la création de grandes voies transversales européennes.

— Dans le domaine des transports en commun, les dispositions financières sont prises pour garantir le respect des contrats de plan, tant en provice que dans la région Ile-de-rance.

— Dans le secteur de l'assainissement, où un retard doit être comblé, les agences financières de bassin peuvent désormais accroître sensiblement leurs interventions, grâce à l'autorisation qui leur est donnée d'augmenter leurs ressources de 2 % par an en francs constants au cours des cinq prochaines années. De plus, la libération du prix de l'eau a déjà permis aux collectivités locales d'accroître en ce domaine le volume de leurs investissements.

— En outre, les nouvelles possibilités de concession pour la réalisation de grands ouvrages et de recours au crédit-bail vont permettre le lancement de projets importants financés sur ressources privées : autoroute A 14, pont de Normandie, etc.

L'ensemble de ces dispositions a permis aux secteurs du bâtiment et des travaux publics de recouvrer une meilleure santé. Il reste à confirmer cette évolution positive par des actions permettant de :

— Créer une offre foncière abondante pour la construction de logements ;

— Maîtriser les coûts de construction ;

— Améliorer les conditions de financement du logement ;

— Redresser la balance commerciale des industries de la construction ;

— Intensifier les actions de formation, notamment en faveur des jeunes ;

— Préparer les entreprises du BTP et les industries de la construction à l'avènement du grand marché européen en 1992 ;

— Améliorer la qualité de l'architecture et de l'urbanisme.

Société

L'affaire du Carrefour du développement

Les faits imputés à M. Christian Nucci sont de la seule compétence du Parlement

constate le juge Michau dans une ordonnance

M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier Carrefour du développement, a rendu, le mercredi 6 mai, une ordonnance dans laquelle il constate que les faits imputables à M. Christian Nucci sont de la seule compétence de la Haute Cour et renvoie le ministère public *« à se pourvoir ainsi qu'il appartiendra »* pour ce qui concerne l'ancien ministre de la coopération.

Dans son ordonnance, le juge relève qu'il existe des présomptions graves et concordantes à l'encontre de M. Christian Nucci d'avoir commis, étant ministre, dans l'exercice de ses fonctions entre 1983 et 1986, à Paris et sur le territoire national, des actes de complicité de faux en écritures publiques et usage, complicité de faux en écritures privées et usage, soustraction par dépositaire public et recel. En conséquence, visant l'article 68 de la Constitution, qui prescrit que la Haute Cour juge les ministres pour les *« crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions »*, le magistrat instructeur constate que cette juridiction est compétente dans ce domaine.

De son côté, M. Christian Nucci *conteste vigoureusement « avoir mis un seul centime dans sa poche »* dans le scandale politico-financier du Carrefour du développement.

Dans une interview publiée, le jeudi 7 mai, par *France-Soir*, M. Nucci récuse les réquisitions du parquet de Paris l'accusant d'avoir détourné des fonds publics à son profit dans l'exercice de ses fonctions de ministre, et il s'en prend une nouvelle fois à son ancien chef de cabinet, M. Yves Chalier, écroué depuis le 16 novembre dernier et, jusqu'à présent, principal inculpé dans cette affaire. *« Le parquet prend pour vérités toutes les affirmations de M. Chalier. Il y a malhonnêteté et manipulation doublées d'une opération politique. » « Je n'ai rien à me reprocher. Je suis scandalisé que des magistrats prennent à la lettre des déclarations de personnes qui ont intérêt à me charger, persuadées qu'elles pourront ainsi éviter de répondre de leurs malversations et des détournements qu'elles ont faits à leur profit »*.

Evoquant le rôle de M. Chalier, M. Nucci a déclaré : *« Chalier m'a trahi bien avant le 16 mars 1986, mais c'était un saint-cyrien, lieutenant-colonel, décoré... Allez vous méfier de quelqu'un comme ça ! »*

Faisant allusion à *« l'affaire dans l'affaire »*, c'est-à-dire la remise à M. Chalier, alors en fuite au Brésil et sous le coup d'un mandat d'arrêt de la justice française, d'un passeport appartenant à la DST, le contre-espionnage français, M. Nucci a conclu : *« J'en ai assez, car, moi, je ne me suis pas enfui. J'ai tout de suite dit que j'étais à la disposition de la justice. Je n'ai demandé à personne un passeport pour aller me dorer au Brésil ni invoqué le secret-défense. »*

Les socialistes contre-attaquent et menacent M. Pasqua de la Haute Cour

Les socialistes ont décidé de contre-attaquer : ils ne veulent pas laisser M. Christian Nucci occuper seul les devants de la scène ; ils vont essayer de faire en sorte que M. Charles Pasqua vienne l'y rejoindre. Cette offensive politique contre le ministre de l'intérieur a été annoncée, le mercredi 6 mai, par M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et a reçu, le soir même, l'aval du bureau exécutif du PS.

Un message apporté à M. Joxe, pendant la séance des questions d'actualité, a semé l'émoi sur les bancs socialistes : c'était l'annonce de la décision du juge d'instruction. Les amis de M. Christian Nucci devaient réagir plus vite qu'ils ne le souhaitaient. M. Joxe réunissait alors, immédiatement, une « cellule de crise » dans son bureau : MM. Roland Dumas, Louis Mermaz, quelques « juristes », l'aidaient à mettre au point sa riposte, avant qu'il ne l'expose aux journalistes réunis de toute urgence.

Devant M. Joxe, deux épais documents : les réquisitoires du parquet, l'un estimant la justice incompétente dans le cas Nucci, et l'autre affirmant que le « secret-défense » empêche de poursuivre l'enquête sur la façon dont M. Yves Chalier a pu, grâce à un « vrai-faux » passeport, échapper à la police. Faussement prudent, l'ancien ministre de l'intérieur annonce qu'il va demander au garde des sceaux d'authentifier ces textes qui lui sont parvenus, affirme-t-il, par des voies inconnues de lui. Il constate cependant que les accusations contre son ancien collègue de gouvernement ne reposent que sur les accusations de M. Chalier, *« un homme dont la fuite du territoire national a été protégée par le gouvernement, et apparemment par le ministre de l'intérieur lui-même »*.

Le rapprochement des deux documents conforte M. Joxe dans l'analyse que cette affaire est *« politique » : « émanant du parquet, ils engagent le gouvernement »*.

D'autant plus que les réquisitions ont effectué plusieurs navettes entre le parquet et le cabinet du garde des sceaux. M. Joxe constate qu'il y a *« déséquilibre »* : dans un cas, on charge un homme en commençant à parler d'un détournement de 7 millions de francs *« à des fins personnelles »*, alors que la suite du réquisitoire conduit, selon lui, à une conclusion *« contraire »* ; dans l'autre, on *« verrouille l'affaire en entravant la recherche de la vérité par l'évocation du secret-défense »*.

Le gouvernement ainsi mis en cause, M. Joxe attend que la justice se prononce, c'est-à-dire que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dise, le 27 mai, si oui ou non le « secret-défense » est opposable aux investigations du juge d'instruction. Si c'est non, *« l'enquête devrait permettre de connaître ceux qui ont protégé et apparemment manipulé Chalier »*, dit M. Joxe. Si c'est oui, ce qui reviendrait *« à murer la recherche de la vérité »*, la justice ordinaire ne pourrait faire son métier. Les socialistes proposeraient alors que *« la Haute Cour soit saisie afin de faire la lumière sur les auteurs de la manipulation »* En clair, ils demanderaient la traduction de M. Pasqua devant la Haute Cour.

En attendant, M. Joxe met clairement en cause le gouvernement, qu'il accuse d'empêcher, via le parquet, la justice d'aller chercher la vérité du côté du « vrai-faux » passeport. *« Si nous sommes d'accord pour que la justice politique* [la Haute Cour] *fasse son métier quand la justice ordinaire est incompétente*, dit-il, *nous ne pouvons accepter que le gouvernement empêche la justice ordinaire de faire le sien. Si c'est le cas, nous saisirons la Haute Cour. »*

M. Joxe refuse toujours de dire quelle position adoptera son groupe lorsque les parlementaires auront à se prononcer sur le cas de M. Nucci.

Malgré les regrets de quelques députés de base, les dirigeants socialistes ne veulent toujours rien faire qui puisse être pris pour un manquement de solidarité avec l'ancien ministre de la coopération.

THIERRY BRÉHIER.

Le ministre reçu par le président de la République

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a été reçu, le mercredi 6 mai, pendant plus d'une heure, par M. François Mitterrand. Interrogé à sa sortie de l'Elysée sur le contenu de l'entretien, et en particulier sur l'évocation éventuelle de l'affaire du Carrefour du développement, M. Pasqua a simplement répondu qu'il avait vu le président *« pour des affaires plus sérieuses »*.

Le ministre s'est refusé à commenter les propos de M. Pierre Joxe menaçant de demander la Haute Cour de justice pour M. Pasqua si le cours de la justice était interrompu, au nom du secret-défense, dans l'affaire du « vrai-faux » passeport de M. Chalier. L'audience du ministre n'avait pas été annoncée dans l'emploi du temps officiel du chef de l'Etat.

Avant le procès de Klaus Barbie

Neuf témoins cités par Me Vergès

Me Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie, a fait citer neuf témoins au procès de son client, qui s'ouvre le 11 mai devant la cour d'assises du Rhône, dont Mme Marguerite Duras et MM. Régis Debray et Raymond Aubrac. Mme Marguerite Duras, prix Goncourt pour *l'Amant*, a notamment écrit un ouvrage, intitulé *la Douleur*, où elle raconte des interrogatoires de collaborateurs effectués par des résistants, dont elle-même.

M. Régis Debray, pour sa part, a contribué à l'expulsion de Klaus Barbie. Chargé de mission au secrétariat général de l'Elysée en 1983, il fut l'interlocuteur de M. Gustavo Sanchez Salazar, ministre bolivien de l'intérieur, pour organiser le départ de Barbie de Bolivie et son arrivée en France. M. Raymond Aubrac, résistant, a été arrêté avec Jean Moulin, le 21 juin 1943, à Caluire (Rhône), chez le docteur Dugoujon. Les autres témoins sont MM. Yves Danion, Jacques Forment-Delaunay, Jacques Fastre, Suzanne et Eddine Lakdar-Toumi et Mme Farida.

Sur l'ensemble du dossier, *le Monde* a déjà publié une présentation générale du procès (*le Monde* daté 3-4 mai), des articles sur la carrière SS de Barbie et les faits dont il aura à répondre (*le Monde* du 5 mai) ; sur les aspects juridiques : crimes de guerre et crimes contre l'humanité (*le Monde* du 6 mai) ; sur l'action de la Résistance à Lyon et sur les réactions des Lyonnais, d'une part, et des Allemands de l'Ouest, d'autre part, quelques jours avant l'ouverture du procès (*le Monde* du 7 mai).

Aujourd'hui, Laurent Greilsamer raconte la fuite de Klaus Barbie après la chute du régime nazi, la protection que les Américains lui ont accordée et la nouvelle vie qu'il a menée en Bolivie.

La protection des Américains et la fuite en Bolivie

A l'heure de la retraite allemande, le IIIe Reich peut bien se déliter et les SS fuir l'avancée des troupes alliées, Klaus Barbie est promu au grade de Hauptsturmführer. Nous sommes en novembre 1944. Le chef de la Gestapo à Lyon, arrivé dans cette ville en novembre 1942 sous-lieutenant, en repart capitaine.

Mais le même homme, jaloux du sang « pur » qui coule dans ses veines, est contraint, le 17 avril 1945, de se dépouiller de son uniforme et d'abandonner les armes de la manière la plus piteuse, en enterrant à la va-vite son pistolet d'ordonnance aux environs de Wüppertal, en Allemagne. Klaus Barbie, durant plusieurs mois, vient de vivre l'effondrement au ralenti d'un régime qu'il imaginait éternel. A tout prix, il a cherché à sauver sa peau, et, s'il a fait le coup de feu contre les Américains avec le IIe corps de la Waffen SS, il n'a pas oublié de se procurer un laissez-passer spécial, qui lui permet d'aller et venir.

Capitaine en perdition, il circule dans le bunker déserté de son Reichsführer SS Himmler. Sa reddition est proche. *« Nous avons été encerclés par les Américains. Nous avons pu leur échapper en nous habillant avec des vêtements civils. Du jour au lendemain, j'étais devenu un mendiant. »*

La survie commence. Klaus Barbie, sous plusieurs fausses identités, va vivre d'expédients durant deux ans. Deux années chaotiques dans une Allemagne brisée. Il s'abrite à Trèves, se cache à Marburg et finit par échouer à Kassel, où l'attendent sa femme et sa fille. Il sera alternativement ouvrier agricole, spécialiste du marché noir, expert en faux papiers et auditeur libre en droit à l'université de Marburg. Deux fois il est arrêté, mais déjoue les soupçons. Des centaines de milliers d'Allemands sont alors internés, et sa force est d'arriver à faire croire à son insignifiance.

« Crime contre l'humanité »

Pourtant, en mai 1945, à l'heure de la capitulation allemande, il entre dans la clandestinité et se lie avec plusieurs dizaines d'anciens SS décidés à s'entraider et — qui sait ? — à résister. Le 18 avril 1946, il prend le risque de se faire passer pour un inspecteur américain, aidé par deux complices, pénètre chez un particulier et dérobe tout bonnement pour 100 000 marks de bijoux. Fin août, alors qu'il marche dans Marburg, il est reconnu par un indicateur, dénoncé, arrêté. Il saute du véhicule qui l'emmène vers un centre d'internement.

C'est le premier vrai signal d'alarme. Les forces armées américaines savent désormais qu'un dénommé Barbie se cache dans leur zone. Mais qui est-il ? Et que peut-on lui reprocher ? Mystère. En France et en Allemagne règne une confusion qui n'est pas feinte. C'est seulement en 1947 que militaires et magistrats français pressentiront que le rôle de Barbie, durant l'Occupation, *ne fut pas mineur, sans pouvoir* autrement préciser. Il apparaît pour la première fois, à cette époque, sur les listes de criminels de guerre, sous les noms de Barbie, Barbier, Barby von Barbier, Klein, Kreitz, Mayer.

Mais la chance va le servir. Le 23 février, il échappe à l'opération la plus minutieuse qui ait été montée contre lui et cinquante-six autres nazis, désormais activement recherchés. Quand les militaires américains pénètrent dans la maison où il a trouvé refuge, il saute par la fenêtre de la salle de bains... L'avertissement le pousse à délaisser progressivement les dangers de la conspiration et à envisager une collaboration avec l'« ennemi ». Par hasard, il rencontre dans une gare un ancien capitaine de l'Abwehr, Kurt Merck, avec lequel il a travaillé à Dijon durant la guerre. Merck balaye ses dernières prudences — la peur de tomber dans un piège — et le présente à Robert S. Taylor, agent spécial du Counter Intelligence Corps (CIC), le contre-espionnage de l'armée américaine.

Pour les services de renseignement des Etats-Unis, l'heure n'est plus exactement à la dénazification. Leur préoccupation, alors que s'installe la guerre froide, est d'assurer une surveillance poussée des « menées communistes » sur le territoire allemand. C'est ainsi que la CIC se contente du *curriculum vitae* édulcoré que Barbie présente à leurs services et accepte ses conditions, qu'il résume lui-même ainsi, aujourd'hui :

« 1. — Libérer mon fils Klaus George, né le 11-12-1946, et qui était pris comme otage avec sa mère par le CIC à Kassel. Ma femme ne pouvait pas sortir de l'hôpital. C'était pour moi un crime contre l'humanité.

» 2. — Le travail devait être exclusivement dans la ligne anticommuniste. Je me refusais de trahir les camarades vivant dans la clandestinité.

» 3. — M'offrir la liberté et me faire vivre financièrement. »

Barbie, Merck et tout un réseau d'agents nazis reconvertis vont alors drainer des informations plus ou moins rigoureuses en échange des dollars, des cigarettes, des rations alimentaires et d'une résidence mise à leur disposition par le CIC. Les agents traitants de Barbie se succéderont, tous ravis de recevoir une avalanche de notes sur les activités du Parti communiste en Bavière, les menées soviétiques, les échos rapportés de la zone d'occupation française, etc.

Cette collaboration durera quatre ans, troublée seulement... par les demandes d'extradition de la France à partir de la fin de 1948. Les autorités policières et judiciaires françaises commencent, en effet, à circonscrire le rôle de Barbie dans l'arrestation de Jean Moulin. En mai et en juillet 1948, le commissaire Louis Bibes, grâce à son entregent, obtient de pouvoir interroger dans la zone américaine et sous le contrôle attentif du CIC, l'ancien chef de la Gestapo à Lyon sur René Hardy. Une telle faveur ne se reproduira *plus !*

De ce moment, les responsables directs de Klaus Barbie feront tout pour le ménager et préserver sa collaboration. Cette attitude ira des classiques fins de non-recevoir américaines rejetant les demandes françaises, jusqu'aux mensonges purs et simples, du genre : *« Nous poursuivons nos efforts pour retrouver Barbie »*. En fait, le CIC lui propose, en mars 1951, d'émigrer en Amérique du Sud. *« J'étais d'accord*, explique Barbie. *Ils m'ont facilité toutes les démarches. Ils m'ont donné le nom de Klaus Altmann et des passeports signés par le haut commandement des alliés en Allemagne »*.

La « filière des rats »

Conduit à Salzbourg avec les siens, dirigé ensuite sur Gênes, Barbie-Altmann emprunte la « filière des rats » avec la bénédiction du Père Krunosla Dragonovic, un religieux croate, son chaperon, qui lui procure un visa d'immigration en Bolivie, et avec le concours gracieux du Comité international de la Croix-Rouge, qui lui délivre un permis de circulation. *La famille* Barbie voyagera ainsi à bord du navire *Correntes*, abordant à Buenos-Aires le 10 avril 1951 et gagnant, deux semaines plus tard, la Bolivie.

Klaus Altmann-Barbie entreprend alors la reconquête d'une aisance perdue. Sans argent, il fait la tournée des Allemands installés en Bolivie et finit par accepter de travailler dans une scierie. Tom Bower, dans le livre qu'il lui a consacré (éditions Calmann-Lévy), le décrit à ses débuts, dans une forêt d'acajou à 2 000 mètres d'altitude. Mais, très vite, Altmann-Barbie devient le directeur de la scierie, puis directeur d'une entreprise de fabrication d'emballages en bois, exportateur d'écorce de quinquina, gérant de l'unique compagnie maritime nationale de Bolivie, la Transmaritima Boliviana limitada. Le voilà réinstallé, sûr de lui.

A défaut de pouvoir obtenir des papiers d'identité allemands, il devient ressortissant bolivien en 1957. Mieux, il est gratifié d'un « passeport diplomatique » qui lui permet de se rendre plus facilement à l'étranger. Car Barbie-Altmann se met à voyager. Il se rend à deux reprises aux Etats-Unis — où il dépose au passage de l'argent sur un compte aux Bahamas, — en RFA et même en France, où, déclare-t-il, il dépose une gerbe de fleurs sur la tombe de Jean Moulin, *« mon meilleur ennemi »*.

« Une sorte de surhomme »

Se sent-il à ce point en sécurité ? Il commet deux erreurs. A ses amis, il confie : *« Je suis un nazi convaincu et mille fois je referais ce que j'ai fait. Je suis un soldat, un SS. Un SS, c'est une sorte de surhomme. »* En 1966, dans un club allemand de La Paz, devant l'ambassadeur de la RFA, il jette un froid en criant : *« Heil Hitler ! »* Enfin, ses affaires s'embrouillent, le fabuleux mirage d'une compagnie maritime bolivienne s'estompe et la Transmaritima se retrouve en faillite. Barbie-Altmann se retire sagement avec sa famille au Pérou, à Lima.

Pourtant, la chute du Hauptsturmführer Barbie se profile. En 1971, Beate et Serge Klarsfeld établissent, en effet, que Barbie et Altmann ne font qu'un. L'arrivée de Beate Klarsfeld à Lima, en 1972, le contraint, sous la pression des autorités péruviennes, à repartir en Bolivie. Le 15 février 1972, les autorités françaises formulent une demande d'extradition.

Barbie pourra se féliciter d'entretenir les meilleures relations avec la dictature du général Banzer (1971-1978). Il n'empêche que sa situation devient fragile. En 1972, on l'emprisonne quelques semaines pour non-paiement d'impôts. *Du 2 mars au* 29 octobre 1973, il retourne dans sa cellule. La Cour suprême de Bolivie a beau refuser, fin 1974, la demande d'extradition de la France, il est en sursis.

Dans ces conditions, Klaus Barbie préfère s'éloigner quelque temps à Cochabamba, à 500 kilomètres de La Paz. Il ne revient dans la capitale qu'en 1975, pour s'occuper d'une société qu'il a créée en 1968 ; il en profite pour offrir ses services aux autorités. Sera-t-il le conseiller en répression que l'on a parfois décrit ? Rien ne permet de l'affirmer, mais, en 1978, on le voit apparaître dans la vente d'une centaine de chars autrichiens Kuirassier à la Bolivie. En 1979, il est l'une des « personnalités » du pays à recevoir une délégation de l'OLP invitée par le Congrès bolivien.

Si ces signes peuvent être trompeurs, d'autres le sont moins. Le 2 février 1980, Barbie s'engage, dans un contrat avec l'armée bolivienne, *« à fournir ses services dans la spécialité du renseignement »*. De même promet-il de *« participer directement aux opérations de l'armée »*, si le besoin s'en faisait sentir. C'est ainsi qu'il circule désormais avec, dans la poche, une carte officielle des services spéciaux du pays valable jusqu'au 31 janvier 1985. Le 22 juillet 1982, le chef de l'Etat bolivien le reçoit publiquement pour, selon Barbie, *« évoquer des questions d'ordre juridique et administratif »*. De quoi le rassurer et peut-être lui faire négliger que Beate et Serge Klarsfeld ne l'ont pas oublié.

De fait, six mois après son *audience au palais présidentiel*, le président a changé. M. Hernan Siles Zuazo, civil dirigeant une coalition de gauche, n'entretient aucun rapport avec Barbie, à la différence de ses prédécesseurs, les généraux Luis Garcia Meza et Vildoso. Les solides protections de Barbie s'évanouissent alors. Le 25 janvier 1983, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon est arrêté et inculpé pour fraude financière. Une détention qui donnera le temps aux gouvernements bolivien et français de s'entendre sur son expulsion et ses modalités.

LAURENT GREILSAMER.

Les lois antijuives et la Résistance

Trente lycéens au Mont-Valérien

M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a adressé, le mercredi 6 mai, la lettre suivante aux chefs d'établissement du second degré :

« Le premier ministre me rappelle que ce mois de mai, qui est précédé par la Journée des déportés, est marqué par le 45e anniversaire de l'ordonnance qui prescrivait aux juifs le port de l'étoile jaune, ainsi que du premier convoi des déportés juifs de France. Je vous demande de veiller tout particulièrement à ce que soit consacrée au cours de ce mois une classe d'histoire à cet aspect de l'Occupation, qui a trouvé son illustration la plus odieuse lors de la rafle du Vél'd'Hiv des 16 et 17 juillet 1942. »

Ce même jour, les trente lauréats du concours national de la Résistance et de la déportation ont visité différents sites parisiens liés à l'histoire de la Résistance. Un concours organisé chaque année, depuis 1961, par l'éducation nationale et les associations de résistants et de déportés pour les élèves des classes de troisième, première et terminale, mais qui, en ce 45e anniversaire et avant l'ouverture à Lyon du procès Barbie, prend une signification particulière.

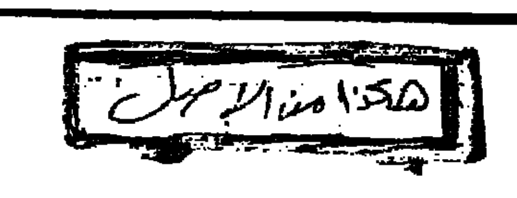
L'allée qui monte vers la clairière sent bon le lilas. Mais les élèves venus en pèlerinage au Mont-Valérien *n'ont pas l'humeur champêtre*. Ils s'arrêtent un temps devant la chapelle où quatre mille cinq cents résistants vécurent leur dernière heure. Devant le poteau d'exécution, qui se dresse toujours au milieu des bois, ils observent une minute de silence. Pas besoin de longs discours : *« Ça prend là »*, indique seulement un lycéen de Toulouse, en se serrant la gorge.

Les trente lauréats ont été invités cette année à Paris pour un pèlerinage qui les a conduits du Mémorial de la déportation au Mont-Valérien, de la cascade du bois de Boulogne, au Musée de l'ordre de la Libération, en passant par le lycée Buffon et par l'emplacement du Vel'd'Hiv.

Ils savent déjà « tout », car ils ont rédigé, dans un style parfois grandiloquent mais toujours sincère, des dossiers et des dissertations sur la Résistance. Mais la vision des lieux donne soudain du relief à leurs connaissances livresques. *« J'ai été étonnée d'avoir peur en traversant cet endroit »*, remarque une collégienne au sortir du Mont-Valérien. Entraînés par leurs enseignants, ces élèves ont souvent enquêté dans leur propre région. Ceux d'Achères (Yvelines) ont recueilli, sur neuf cassettes, des témoignages de résistants de tous bords. *« Quand on leur présente un déporté, même les plus agités écoutent »*, souligne leur jeune professeur d'histoire, qui chaque année sensibilise ses élèves aux réalités du nazisme et de la Résistance, *« parce qu'il faut rester vigilant à cause de Waldheim, de Faurisson, de Le Pen et de Barbie »*. *« Les élèves se passionnent pour cette période si tous leurs professeurs se mobilisent »*, confirme une enseignante de Chamalières (Puy-de-Dôme), qui participe au concours depuis vingt ans. En Corse, une collégienne a reconstitué un réseau de résistants local. A Aubagne, un élève de terminale a fait un parallèle entre la Résistance et la lutte actuelle contre les dictatures et contre la faim dans le monde.

Les élèves d'aujourd'hui vibrent davantage à l'évocation des valeurs humaines léguées par les résistants qu'à la description des opérations militaires de la seconde guerre mondiale. Le souvenir des martyrs les émeut sans leur tourner la tête : *« Il serait déplacé d'affirmer que nous aurions fait la même chose qu'eux*, dit une lycéenne, *mais nous sommes résistants dans nos têtes. »*

PHILIPPE BERNARD.



Le Monde DES LIVRES

CES CHÈRES ANGLAISES

Anita Brookner, ou la subversion des convenances

Tout ce que les gens dissimulent sous l'ordinaire de leurs vies

ANITA BROOKNER s'est fait connaître en France l'an dernier avec un roman – *Regardez-moi* – dans lequel nous avons retrouvé le charme cruel des chères Anglaises, leur manière très convenable de dépeindre l'agitation, le pathétique et l'inconvenance secrète des âmes (1). Les éditions de La Découverte viennent de traduire et publier un autre récit de Mme Brookner : il s'intitule *Sofka*, et ne décevra sans doute pas les lecteurs du premier, car la romancière nous y laisse entrevoir, de la même façon, tout ce que les gens dissimulent sous l'ordinaire de leurs vies.

Un visage qui tressaille, des mots qui se perdent sur les lèvres, des regrets que l'on craint de s'avouer, des rêveries que l'on s'effraye de formuler, une main qui fait un signe dont s'égare le sens : voilà le monde de Mme Brookner. Elle ne s'intéresse guère à l'aristocratie des passions. Elle s'occupe de ces sentiments minuscules qui remuent les êtres plus souvent que ne le font les grandes tempêtes intérieures.

Sofka, c'est la figure dominante de cette *« chronique familiale »*. Etablie en Angleterre, mais originaire d'un pays d'Europe centrale, veuve depuis longtemps, sinon depuis toujours, elle a voulu donner à ses enfants – deux garçons et deux filles – l'éducation la plus « britannique ». Le livre débute par la description d'*« une photo de mariage »* des années 20. Anita Brookner suggère admirablement la terrible mélancolie de ces images qui dénoncent, avant qu'elle ne s'accomplisse, la vieillesse cachée dans les figures même juvéniles. Je ne connais aucune photo de famille qui ne soit désenchantée. Celle-ci nous permet de dévisager une première fois les protagonistes du récit : Sofka et ses quatre enfants, Mireille, Babette, Frederick, Alfred. L'éducation que ces derniers continuent de recevoir les rend victimes de cette infinie pesanteur des convenances qui favorise très souvent le goût de l'excès ou la passion du frivole.

« Courir après la vie »

Les personnages de Mme Brookner sont renvoyés de la conformité sociale au paraître intime, à l'illusion de soi, surtout lorsqu'ils se rebellent contre cette même conformité, en croyant *« courir après la vie »*. Ils portent en eux, comme des ennemies, les représentations de leur existence, et leurs tentatives pour s'émanciper ressemblent aux gestes désespérés des naufragés.

Le temps fera son obscur travail et la famille de Sofka se dispersera, mais cette singulière étude de mœurs sera toujours traversée par le sentiment d'un désastre. L'art de Mme Brookner, c'est d'évoquer le plus décemment ce que recouvre la bienséance, afin de la subvertir en la respectant.

FRANÇOIS BOTT.

★ **SOFKA, d'Anita Brookner, traduit de l'anglais par Fanchita Gonzalez-Batlle, éd. La Découverte, 202 p., 85 F.**

(1) Voir « le Monde des livres », du 12 décembre 1986.

Jean Rhys pendant les années d'oubli

La correspondance de la romancière de 1931 à 1966 : les petits riens de la vie d'une femme triste.

QU'A fait Jean Rhys pendant les années où on l'avait oubliée, de son retour en Angleterre en 1931 (après une dizaine d'années passées à Paris) à sa redécouverte en 1966 avec la publication d'un roman, *la Prisonnière des Sargasses ?* En 1931, Jean Rhys avait trente-sept ans, si l'on en croit la date de naissance qu'elle avançait, – 1894 – quarante et un ans si l'on suit ses biographes, qui la font naître à la Dominique en 1890.

Quand, en 1927, avait paru à Londres son premier livre, un recueil de nouvelles, *Left Bank (Rive gauche)*, elle vivait à Paris et démarrait sa carrière littéraire sous le patronage de Ford Madox Ford, qui soulignait dans une préface *« la profonde connaissance que possède Jean Rhys de la vie sur la rive gauche – de la vie sur toutes les rives gauches du monde (...). Arrivant des Antilles, douée d'une terrifiante intuition, et d'une passion exagérée, presque maladive, pour tous les marginaux du monde, elle a laissé courir sa plume le long de toutes les rives gauches du vieux continent, le long de ses mansardes, de ses salons, de ses cafés, s'attardant sur ses assassins et ses midinettes »*.

Hors-la-loi et marginaux de toutes sortes sont les personnages favoris de Jean Rhys. Marginale elle-même, elle est, dans les années 20, un de ces écrivains anglophones fixés à Paris, une de ces *« femmes de la rive gauche »*, mais elle ne s'intégrera jamais au Tout-Paris artistique de l'époque.

Jean Rhys : une vie entre ennui et désarroi.

D. R.

Fixée en Angleterre, avec son second mari, à partir de 1931, elle publie, jusqu'en 1939, quatre romans, dont le dernier, *Good Morning Midnight (Bonjour minuit)*, est assez mal accueilli par la critique. Aucun n'a alors été traduit en français.

Après, plus rien. Très vite ceux qui se souviennent encore de ses livres la croient morte. Sa correspondance (1931-1966), publiée aujourd'hui en français, la montre comme les personnages de ses propres histoires : alitée, triste, buvant trop, vaincue par l'existence sans même le désir d'y mettre fin. Pendant ces trente-cinq années, il n'est guère de lettres ne mentionnant la maladie, la fatigue, le désespoir latent. Jean Rhys s'ennuie, comme son chat, *« adorable mais léthargique, ou peut-être indifférent – comme moi »*. Elle n'a plus le goût d'écrire.

Elle déteste le froid, la grisaille et le brouillard, mais persiste à habiter l'Angleterre. *« Pour notre charmante époque*, écrit-elle à une amie, *je m'en doute, je suis une créature grotesque. Et alors ? Il fait si horriblement froid, dans cette horrible maison, que mon cerveau a dû geler, mais il se dégèlera un jour. »* Son second mari meurt, subitement, en 1945. Avec le troisième – cousin du second, – elle ira de meublés en hôtels de troisième catégorie, séjournant dans des villages sinistres, les détestant jusqu'à se quereller avec des voisins. Elle manque d'argent, au point d'avoir parfois des difficultés à acheter des timbres pour ses lettres à sa fille, établie en Indonésie.

Effritement

Lorsque, en 1950, une actrice, Selma Vaz Dias, la retrouve grâce à une petite annonce dans un journal (elle venait de découvrir par hasard *Bonjour minuit* et voulait l'adapter pour la BBC), plusieurs personnes écrivent à Jean Rhys, pour l'injurier, l'accuser d'avoir usurpé l'identité de la romancière *« morte avant-guerre »*. *« J'ai l'impression que c'est un manque de tact de ma part d'être encore en vie »*, confie-t-elle à Selma.

Le côté répétitif et banal de presque toute correspondance, ici porté à son comble par une existence où il ne se passe rien que l'envahissement croissant de l'ennui, du désarroi, et l'attente – d'on ne sait quoi – n'engendre pourtant pas la lassitude. Bien au contraire. Au fil des pages, on est comme happé par l'effritement de ce destin qui s'annonçait prometteur. Au lieu de s'irriter d'une passivité, d'une soumission à son sort tournant à la complaisance, on s'attarde au moindre détail de cette vie quotidienne désastreuse – *« déjà au départ je n'ai pas une nature heureuse »*, prévient Jean Rhys. On demeure sous le charme singulier de cette femme qui s'abandonnne et qui, soudain, presque septuagénaire, s'accroche à son dernier manuscrit, s'acharne, survit à une grave crise cardiaque, le publie et connaît, de 1966 à sa mort, en 1979, une gloire internationale. Dont elle ne fait pas grand cas, mais qui lui permet de vivre sans soucis matériels.

Dans la plupart des romans de Jean Rhys, l'héroïne est l'un des avatars d'une femme triste, inadaptée à la vie, qui lui ressemble. Tout particulièrement dans *Bonjour minuit*, opportunément réédité, et impossible à raconter tant l'anecdote pourrait le faire apparaître comme un mélo. Tout est dans l'art subtil de Jean Rhys, cette étonnante manière de saisir la vie qui se défait, les renoncements minimes, les détails de la « chute », et l'instant où, une fois de plus, on choisit l'échec, avec, pour une fraction de seconde, la volupté intense du désespoir, plus violente encore que celle du plaisir. Pour tous ceux qui pensent que l'existence n'est pas nécessairement une « bonne chance », Jean Rhys est un miroir séduisant, une complice fidèle, et, au-delà des apparences, une invitation à ne pas déserter.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **CORRESPONDANCE, de Jean Rhys, choisie et annotée par Francis Wyndham et Diana Melly, traduit de l'anglais par Claire Fargeot, Denoël, 490 p., 220 F (volume relié).**

★ **BONJOUR MINUIT, de Jean Rhys, traduit de l'anglais par Jaqueline Bernard, Denoël, 224 p., 95 F.**

★ **RIVE GAUCHE (Mercure de France 1981, traduction de Jacques Tournier) reparaît dans « l'Imaginaire » (Gallimard 198 p., 35 F). Ce volume ne contient que quelques nouvelles du *Rive gauche* de 1927, Jean Rhys ayant refusé de laisser rééditer la totalité, mais il rassemble d'autres textes, notamment *Ma journée*, qu'elle écrivit juste avant d'entreprendre l'autobiographie que la mort l'empêcha d'achever (*Souriez s'il vous plaît*, Denoël, 1981).**

En pages 17 et 18, d'autres écrivains britanniques : Barbara Pym, Ronald Firbank, Sylvia Townsend Warner, etc.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Cahiers de la Mort-Colibri, *de Patrick Erouart-Siad*

Entre mémoire et océan

VOICI un de ces livres qui justifient la vie un peu usante des critiques, leur piochage lancinant. Enfin l'oiseau rare jaillit sous nos pas fourbus ; un texte qui a la grâce, qui a à dire de l'inédit, qui le dit d'une façon étincelante, pas truqueuse. Trêve d'adultères bavards sur la rive Gauche, avec portraits à clefs et citations bas bleu ! De la nécessité retrouvée et piaffante, dans un océan de livres publiés uniquement parce que leur auteur occupe une position, « se doit » d'écrire, et que l'éditeur, *press book* oblige, se doit de les imprimer...

Inconnu au bataillon du Pont-Royal, ce nommé Patrick Erouart-Siad ! (Il faudra me le simplifier, ce patronyme : les noms doubles, on en crève, ça refuse la consécration suprême des adjectivations, ça respire la prétention nobiliaire, même quand ça sanctionne les moins vaniteuses boutures... Siad, ça claquerait bien, comme le fouet de ses phrases, on pourrait dire : le charme siadien...) Siad donc – lançons tout de suite le raccourci – ne tient aucune rubrique de tricot ou de déshabillé dans aucun magazine, il ne joue pas au héraut de sa génération, ni au nostalgique des années de lâcheté vacharde... Il a juste publié un témoignage sur l'Afrique du Sud, *Blanc honoraire* (Ramsay, 1985). Il a trente-deux ans. C'est son premier roman. Chapeau !

Est-ce son histoire personnelle qu'il raconte, comme souvent quand on débute ? Il semble, mais qu'importe ! Le mouvement est là : celui des initiations maritimes comme les écrivains français ont perdu le goût d'en écrire. Le souvenir d'une mort est au bout ; un espoir de vie, aussi, arraché aux conventions fatiguées de l'Occident, ouvert au rire. Au rire nègre ?

NOE est métis, fils d'un Sénégalais et d'une Toulonnaise. Les mandats paternels se faisant attendre, la Toulonnaise a divorcé. Pour Noé, le père absent a consenti des apparitions drôlatiques ; la part du rêve. Après des études d'architecture et de fameuses lectures – Queneau, Perec, Cendrars, – Noé a fait son service à Dakar. Au hasard de ses dérives à bicyclette rouge et de son aide aux lépreux, il a fait la connaissance d'une riche héritière brésilienne, Pandora, venue découvrir l'Afrique avec l'excès généreux propre à sa génération. Le mot d'ordre des jeunes d'alors était : *connaître* le monde, *se rendre utile* ; accessoirement (et plus dangereusement) : *s'exprimer* ; et non, comme aujourd'hui : *gagner*, dents de loup dehors et attaché-case au poing !

L'hiver 1977, Noé s'embarque comme mousse à bord d'un ketch de quinze mètres, le *Nijinski*, en partance pour la Martinique. Le propriétaire, Bossard-Leclerc, est un médecin, ancien communiste, qui a décidé d'authentifier ses préjugés de Français moyen en les burinant au vent de l'aventure. Il se fait fort de traverser l'Atlantique en moins de vingt jours, comme ça, pour épater les voisins de club.

Ses trois fils prennent part à l'opération : l'aîné, pharmacien mal marié à une divorcée cupide, un dentiste à barbiche, et le cadet Sam, que sauvent, aux yeux de Noé, sa lecture de Jacques Monod et sa connaissance des chansons de Boby Lapointe.

(Lire la suite page 16.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Un destin qui s'enlise

Beaucoup de promesses dans ce deuxième roman d'Alain Dulot, *le Marécage* : une histoire (un destin qui s'enlise dans le marécage des passions et des haines), des personnages, une étude de milieu (un clan provincial avec ses conventions, son hypocrisie, son égoïsme, son arrivisme), une sorte d'enquête qui découvre peu à peu dans les souvenirs du patriarche ou dans le journal d'une jeune femme *les circonstances et les mobiles d'un fait divers tragique*, une bonne langue, un style même : bref, beaucoup d'éléments qu'on ne trouve plus si souvent dans le flot des romans. Pourquoi donc, avec toutes ces qualités, reste-t-on un peu sur sa faim ?

Est-ce le déjà-vu de la tribu d'industriels qui rappelle trop tant de séries télévisées et leurs personnages stéréotypés (le patriarche régnant, la belle-fille anticonformiste, la belle-mère hostile, cauteleuse et bien-pensante...) ? Est-ce le manque de densité romanesque d'un livre qui se lit très vite mais laisse l'impression d'une construction trop abstraite ? Est-ce l'absence de réalité du cadre malgré le titre et quelques descriptions « obligées » ? *Le Marécage*, toutefois, se lit avec intérêt, et Alain Dulot manifeste de sérieuses qualités de style.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **LE MARÉCAGE, d'Alain Dulot, Gallimard, 1986, 126 p., 72 F.**

Les bas-fonds de Jean-Pierre Martinet

« Ils veulent tous affirmer qu'ils sont vivants, mais pas un seul n'est capable d'en apporter la preuve. » Jean-Pierre Martinet définit ainsi les trois personnages principaux de *l'Ombre des forêts*, son dernier roman.

Céleste, un vieille bonne à tout faire, achève sa carrière de domestique chez un « monsieur » qui boit pour oublier que, jadis, il s'est cru écrivain. Ces deux êtres, à bout de souffle, sont entrés en agonie, mais ils ne conçoivent pas de disparaître d'un monde qui leur apparaît comme *« un spectacle à la limite de l'obscénité »*. L'écrivain a jeté son carnet d'adresses dans une bouche d'égout et n'ouvre plus son courrier. Ses livres n'ont jamais eu d'autre écho que celui du pilon, mais il s'en moque ! Il n'aime que les assassins sournois et, surtout, la musique de Thelonious Monk. Et quand il veut émerger de la poussière qui l'entoure, il parle aux statues ou se gratte jusqu'au sang dans l'espoir d'envenimer ses plaies.

Dans la même ville, Edwina Steiner berce sa douleur en se balançant d'avant en arrière. Elle se fait appeler Rose Poussière et prétend qu'Edwina Steiner est morte à Mauthausen. En fait, elle récuse le passé pour ne pas se prêter d'avenir. Quant au présent, elle le subit comme un cauchemar ou une rage de dents.

Jean-Pierre Martinet fouille avec une certaine délectation les bas-fonds enfouis chez ces hères qui se croisent sans se voir et qui ont déjà franchi — chacun à sa manière — *les barricades mystérieuses qui* séparent la lumière de la nuit.

Georges Maman, le héros de *Ceux qui n'en mènent par large*, est lui aussi un somnambule qui attend sa chute dans le néant. Ce comédien raté en est réduit à jouer les utilités dans un film pornographique et à emprunter de l'argent aux rares personnes qui se souviennent de lui.

Les zincs des bistrots sont les seules scènes de théâtre qui l'accueillent encore, mais ses soliloques tristes et moites lassent vite les consommateurs et les garçons de café. Lors de l'une de ses dérives nocturnes, Maman rencontre Michel Dagonerd, dit « le Boxer » ; un raté, lui aussi, mais salarié au mois comme assistant-réalisateur à la télé. Les deux hommes se haïssent mais s'accrochent l'un à l'autre à la manière des solitaires qui ne *supportent plus d'être seuls*.

Une fois encore, Jean-Pierre Martinet accompagne ses personnages jusqu'à la mort. Cet orfèvre du gris banal trouve son inspiration dans la vie quotidienne. Il ouvre les yeux là où nous préférons les fermer.

PIERRE DRACHLINE.

★ **L'OMBRE DES FORETS, de Jean-Pierre Martinet, La Table ronde, 246 p., 89 F.**

★ **CEUX QUI N'EN MÈNENT PAS LARGE, du même auteur, Le Dilettante, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 86 p.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ENTRETIENS

● RAYMOND ABELLIO : *De la politique à la gnose. Entretiens avec Marie-Thérèse de Brosses.* Réédition enrichie du texte inédit d'une conférence prononcée en 1977 *(Généalogie et transfiguration de l'Occident)*, d'une biographie chronologique et d'une bibliographie complète. Cet ouvrage constitue une bonne introduction à l'œuvre d'Abellio (Belfond, 274 p., 98 F).

HISTOIRE

● RAMSAY MAC MULLEN : *le Paganisme dans l'Empire romain.* La vitalité du paganisme avant le triomphe du christianisme. Une étude *— parue à Londres en 1981 — sur les modalités* de développement des cultes, rituels et représentations romaines du divin jusqu'à leur déclin et l'« ère nouvelle » inaugurée par Constantin. Traduit de l'anglais par Alain Spiquel et Aline Roussel (PUF, 324 p., 195 F).

● JEAN GAUDEMET : *le Mariage en Occident.* Inscrivant son étude dans un cadre historique, de la tradition juridique romaine au triomphe de la sécularisation, Jean Gaudemet envisage cette institution non seulement comme une réalité législative ou religieuse, mais aussi comme un fait social, un facteur de l'histoire des mentalités (Cerf, 520 p., 192 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Du surréalisme et du plaisir.* Organisé par le groupe de recherche Champs des activités surréalistes (CAS), le colloque dont ce livre reproduit les actes, s'était donné pour thème les *« aspects jubilatoires du surréalisme »* et les *« diverses modulations du plaisir surréaliste »* (Corti, 276 p., 145 F). Chez le même éditeur, Marie-Claire Dumas a réuni onze études sur Robert Desnos, précédées des quelques pages du journal entamé par le poète en février 1944, juste avant son arrestation : *« Moi qui suis Robert Desnos ». Permanence d'une voix* (Corti, 190 p., 125 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● MARIO BENEDETTI : *Printemps dans un miroir brisé.* Roman éclaté, à plusieurs voix qui parlent de l'exil et de l'étrangeté, au cœur d'une famille qui ne peut tendre qu'*« un miroir brisé »*. Après *la Trêve* et *l'Etincelle*, ce roman est le troisième publié chez Belfond de l'écrivain uruguayen. Traduit de l'espagnol par Annie Morvan (Belfond, 202 p., 25 F).

MYTHOLOGIE

● JACQUES SCHERER : *Dramaturgie d'Œdipe.* Œdipe dans tous ses états : de la genèse du mythe à ses multiples interprétations, une réflexion en profondeur sur un sujet qui a déjà suscité une ample littérature (PUF, 188 p., 120 F).

POÉSIE

● BAPTISTE-MARREY : *Ballades du samedi. Le Livre de poèmes I.* Romancier — *Les Papiers de Walter Jonas* et *Elvira* (Actes Sud) — Baptiste-Marrey publie le premier livre d'un ensemble qui en comptera trois. Témoin du monde dans lequel il vit et de son histoire, l'auteur de ces *Ballades* veut lui prêter sa voix. Une poésie sans avarice ni retenue : *« Dire ce qui est/Jusqu'à ce que soit oublié/Le témoin/Qui dit et écrit/Un parmi les innombrables/Le vent chuchote là-haut des mystères venus d'ailleurs. »* (Ed. Le Temps qu'il fait, 20, rue du Clos, 16100 Cognac, 154 p., 85 F.)

ROMANS

● MAURICE DENUZIÈRE : *l'Adieu au Sud.* Reporter et historien, Maurice Denuzière s'appuie, pour écrire ses vastes fresques romanesques, sur une connaissance de son sujet et sur une documentation scrupuleuse. Dans *l'Adieu au Sud*, l'auteur a pris pour cadre historique les années 30 et 40, du krach de Wall Street à la fin du conflit mondial (Denoël, 524 p., 115 F).

● PATRICK CAUVIN : *Povchéri.* Dans son dernier roman, Patrick Cauvin met en scène, avec humour et dérision, un « povchéri » qui n'a effectivement pas de chance. Il subit la deuxième guerre mondiale et... la troisième (Albin Michel, 306 p., 89 F).

ÉCRITS INTIMES

Michel Ciry, du ridicule à l'odieux

Peintre et graveur, Michel Ciry jouit d'une certaine notoriété que diverses distinctions ont assise au cours de sa déjà longue carrière. Son œuvre, qui s'attache à illustrer psychologiquement des thèmes d'inspiration surtout biblique, à exprimer avec réalisme des sentiments humains, se tient en marge de l'histoire de l'art moderne. Hors toute question ou inquiétude, elle semble n'obéir qu'à un seul précepte, détourné de Rimbaud : *« Il faut être absolument* ancien. »

Mais Michel Ciry n'est pas seulement cet artiste marginal, au talent très étroitement délimité. Si l'on en croit les épais volumes de son journal, publiés régulièrement par les éditions Plon, il est aussi écrivain et, en tant que tel, aspire à devenir *« l'un des quarante amants qu'aujourd'hui s'offre encore cette si vieille dame qu'est l'Académie française »*. La période que couvre le treizième tome de cette œuvre d'envergure — fin 1985-début 1986 — démontre combien l'auteur éprouve l'urgence de livrer la substance de sa *pensée* à son public. Son titre, *les Nourritures célestes*, qui veut être le reflet de certains goûts et préoccupations, est cependant trompeur : rien, en effet, de moins « élevé » que ces pages !

Les jugements et opinions contenus dans cet épais volume ne sont pas à ce point décisifs qu'il faille absolument s'y arrêter. Michel Ciry a bien le droit de penser ce qu'il veut de Picasso et d'écrire qu'*« à partir de 1905... la haine pointe son nez dans cette œuvre où le cœur cessa de battre très tôt »* ; d'estimer que Paul Klee est *« un petit maître, exquis en ses meilleurs jours »* ; de se livrer à une subtile analyse pour avancer que Braque *« fut marqué, côté palette, par le métier de son père, fabricant de papiers peints »*...

Citoyen, Michel Ciry est libre de défendre ses idées et de ne penser, par exemple, aucun bien des dirigeants socialistes ; mais on ne peut s'empêcher d'éprouver une certaine gêne devant les qualificatifs qu'il emploie : M. Mitterrand, *« suprême protecteur de la canaille »* ; M. Lang, *« intarissable geyser de méfaits »*, *« incapable bellâtre »*, *« muscadin rougeoyant »* ; M. Jospin, *« antipathique geyser d'hostilité partisane »*...

Mais, à d'autres pages, le sourire qui accompagnait cette gêne se fige et laisse le malaise s'installer : d'un manutentionnaire sénégalais, *« d'un noir d'encre et dont le joli sourire juvénile illumine souvent son vilain visage négroïde d'adulte vieillissant »* ; de Mme Fabius, *« vestale attardée des braises mourantes du feu qu'avaient tenté de mettre aux poudres les soixante-huitards, cette dame dont le visage n'est vraiment pas de chez nous »* (la ridicule vanité de l'expression s'accorde ici avec l'élévation du propos...). Mais c'est en parlant des femmes que Michel Ciry porte la trivialité à son comble : Marilyn Monroe, *« superbe mais stupide animal »*, ou Brigitte Bardot, *« poulette fort bien roulée »*, à propos de laquelle il note *« l'excitante mais ô combien périssable denrée que sont les chairs féminines »* ; Anne Sinclair, enfin, *« baisante passionaria »*...

Cet incomplet florilège commenté aura au moins pour avantage de conforter Michel Ciry dans son si viril et élégant mépris pour les *« morves journalistiques »*...

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LES NOURRITURES CÉLESTES, Journal 1985-1986, de Michel Ciry, Plon, 404 p., 130 F.**

CAGNAT.

TÉMOIGNAGE

L'amie hollandaise d'Anne Frank

L'histoire d'Anne Frank et des siens, cachés à Amsterdam de juillet 1942 au mois de juin 1944 pour éviter la déportation, a fait le tour du monde, grâce au journal de la jeune fille publié dès 1950 par son père, Otto Frank, unique rescapé de cette famille (1).

La femme qui les aida à vivre pendant leurs années de clandestinité publie aujourd'hui ses *Mémoires* et complète ainsi d'un nouveau regard l'histoire exemplaire d'Anne Frank.

Miep Gies est née à Vienne en 1909. A l'âge de onze ans, elle part définitivement pour Amsterdam. En 1933, elle est engagée dans une petite entreprise dirigée par un juif *allemand, récemment immigré en* Hollande, Otto Frank, et devient ainsi l'amie de toute la famille. L'invasion de la Hollande par l'armée allemande en mai 1940 va bouleverser la vie du pays, et plus particulièrement l'existence des juifs hollandais. En juillet 1942, Otto Frank, pour éviter la déportation de sa fille aînée, choisit, avec sa famille et trois amis, la clandestinité et demande alors à Miep Gies de s'occuper d'eux. Durant deux longues années et jusqu'à leur arrestation, elle va, avec son mari, les nourrir, les distraire, les informer et ainsi être leur principal lien avec l'extérieur.

Témoin privilégié de leur vie recluse, Miep Gies, que nous avons rencontrée à Paris, met l'accent sur les actes de résistance des gens ordinaires. *« La Résistance, c'était aider les gens. Je ne me sentais absolument pas héroïque, et je pense que je ne l'étais pas. Comme des milliers de Hollandais, j'ai fait ce que j'avais à faire. »* Elle raconte très simplement et modestement son aide quotidienne à la famille Frank ainsi que son amitié avec la petite Anne. *« Le plus important était la survie : trouver de quoi nourrir tant de personnes, ne pas tomber malade. Durer... Malheureusement, ce ne fut pas assez. »* Restée dans l'anonymat durant de nombreuses années, Miep Gies éprouve le besoin de témoigner. *« De tous ceux qui ont vécu ces tristes événements, il ne reste que mon mari et moi. »* Livrer son expérience mais aussi mettre fin, une fois pour toutes, aux spéculations concernant l'authenticité du journal d'Anne Frank, car *« les faits que je rapporte sont maintenant impossibles à mettre en doute »*. En outre, Miep Gies a indiqué qu'une partie de ses droits d'auteur serait versée à la fondation Anne-Frank.

SANDRINE TREINER.

★ **ELLE S'APPELAIT ANNE FRANK, de Miep Gies, traduit de l'anglais par Anne Damour. Calmann-Lévy, 314 p., 89 F.**

(1) Aujourd'hui réédité chez Presses-Pocket (nº 1642).

● EN POCHE

● *Dans le Mythe de l'homme*, paru pour la première fois en 1938, Roger Caillois a voulu esquisser une *« construction systématique »* des *« diverses manifestations de la vie imaginative »* (Folio-Essais, nº 56).

● *Cinq milliards d'hommes dans un vaisseau...* Face à la révolution démographique, au racisme, aux menaces de catastrophes nucléaires, Albert Jacquard invite les humains à apprendre à vivre ensemble (Point-Virgule, inédit, nº V51).

● *Le Chagrin des Belges* d'Hugo Claus a été publié en néerlandais en 1983. Ce roman, traduit en français deux ans plus tard par Alain Van Crugten, peint, avec des couleurs violentes, la Flandre pendant la seconde guerre mondiale (Presses-Pocket, nº 2771).

● Prix interallié en 1985, *Vladimir Roubaïev* de Serge Lentz est un récit captivant et généreux, plein de bruits et de tendresse (Livre de poche, nº 6321).

● En Livre de poche toujours paraît le premier volet des *Carnets de Jane Somers, Journal d'une voisine*, de Doris Lessing, traduit de l'anglais par Marianne Fabre (nº 6324).

● Egalement dans le domaine anglo-saxon, le roman d'Erskine Caldwell (décédé en avril), *les Braves Gens du Tennessee.* Traduit de l'anglais par Paul Verguin (Livre de poche-Biblio, nº 3080) et *Adieu à Berlin* de Christopher Isherwood, d'où furent tirés le film et la comédie musicale, *Cabaret*. Traduit de l'anglais par Ludmila Savitzky (collect. « J'ai lu », nº 1213).

● Avec *le Livre de Manuel*, Julio Cortazar obtenait en 1974, dix ans avant sa mort, le prix Medicis étranger. Traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon (Folio, nº 1812).

● Du Japon, Kawabata a donné une image haute et déchirée. Dans *Kyoto*, écrit en 1962, dix ans avant le suicide de l'écrivain, se retrouvent les thèmes essentiels de toute son œuvre : nature et beauté, tristesse et brièveté de la vie. Traduit du japonais par notre collaborateur Philippe Pons (Livre de poche-Biblio, nº 3081).

● Sous le titre *Mystères de la sagesse immobile*, Maryse et Masumi Shibata ont traduit et rassemblé des textes zen du maître Takuan, datant de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle (collection « Spiritualités vivantes », chez Albin Michel).

Passage en revues

Littérature, poésie

● Promeneur et poète, parisien comme le fut Nerval, orfèvre de la phrase, André Hardellet — mort en 1974 — a rassemblé autour de son œuvre des amateurs éclairés autant que fervents. Le dossier publié dans le dernier numéro de la revue *Jungle* (nº 10) témoigne de cette ferveur. G.-O. Chateaureynaud, Hubert Juin, Hubert Haddad, notamment, n'hésitent pas à dire leur admiration pour l'auteur de *Lourdes, lentes.* Outre quelques beaux inédits d'Hardellet, un texte de Julien Gracq parle justement de ce *« Parisien de souche en vagabondage sur les lisières imprécises, à demi oniriques, de sa ville, banlieue et couronne rurale adjacente »*. (Ed. du Castor Astral, *52, rue des Grilles, 93500 Pantin*, distribution Distique, 75 F.)

● Publiée à Saint-Etienne, la revue *Aires* en est à son quatrième numéro. Sous un format, une présentation et une typographie harmonisés avec goût, elle se donne pour chaque cahier un thème qui n'est pas contraignant. Les différents textes — choisis et peu nombreux — et les illustrations y trouvent naturellement leur place. Après *le Nom, Regards et Géographies*, la présente livraison regroupe des *Chroniques* ; citons celles signées par Jacqueline Royer et Valérie Moriot, qui ont le Québec pour origine ou destination. (*Aires*, 4 rue Rembrandt, 42100 Saint-Etienne, 60 F.) La revue sera présente le 12 juin à 19 heures au Centre Georges-Pompidou, dans le cadre de la « Revue parlée ».

● Du Québec également, les nouvelles réunies par Serge Safran dans *Brèves* (nº 24-25), revue trimestrielle qui se consacre à ce genre littéraire. (Ed. Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude, 50 F.)

● Une jeune revue — *Nyx*, — qui publie déjà son deuxième numéro, s'est attachée à un sujet fuyant, difficile à fixer, les « Farfadets ». Commencé dans le premier cahier, le dossier se poursuit dans le deuxième avec, notamment, un texte réjouissant de Dominique Noguez qui donne les règles du « Jeu de l'oreille fourchue », avec des exemples significatifs... (Nyx, 10, villa d'Este, nº 1810. 75013 Paris, 35 F.)

● Un texte d'Italo Calvino — *La Mémoire du monde* — traduit par Michel Orcel, de *l'Alphée* (nº 16-17), dont le sommaire est également riche de textes de James Sacré, Florian Rodari, Robert Marteau... Dans le même numéro, des nouvelles de trois prosateurs américains contemporains. (L'Alphée, 35, rue de La Harpe, 75005 Paris, distribution Distique, 94 F.)

● Saint-John Perse *« est un personnage très déplaisant, qui se prenait pour je ne sais qui, et qui a joué quand il occupait un poste élevé au Quai d'Orsay un rôle diplomatique plus que contestable. »* Ces lignes peu amènes de Francis Ponge sont extraites d'un texte sur Victor Segalen, daté de décembre 1986, tiré du numéro d'*Europe* consacré à l'auteur de *René Leys* (nº 696). Ce cahier très complet a été préparé par Gilles Manceron. (*Europe*, 146, rue du Fg-Poissonnière, 75010 Paris, 68 F.)

● *Théodore Balmoral* : sous ce nom emblématique, Thierry Bouchard, Pascal Belton et Marc Farcy composent des sommaires de qualité : Jean Dubuffet — des lettres inédites, — Jean Grosjean, Christian Bobin, Charles Juliet ou Jude Stefan par exemple, pour le quatrième numéro de ces cahiers de littérature. (*Théodore Balmoral*, 4, place Albert-Iᵉʳ, 45000 Orléans.)

● Yves Bonnefoy offre la belle traduction de onze poèmes de William Butler Yearts en ouverture du dernier numéro de *Corps écrit* (nº 21), dont le sous-titre est « Naître » (PUF, 89 F.)

● La Fontaine est un très grand poète qui méritait bien l'hommage qu'a décidé de lui rendre *Action poétique* (nº 106). Faisant l'*Eloge d'un enchantement*, Jean Tortel a raison de parler de l'*« allégresse verbale des* Fables, *comparable à une danse de constellations, la certitude sans faille de maintenir le verbe en état de clarté »*. Dans le même numéro, Henri Deluy traduit les derniers poèmes du Portugais Mario de Sa'Carneiro, compagnon de Fernando Pessoa, suicidé à vingt-six ans, en 1916, à Paris. (*Action poétique*, rue J.-Mermoz, Résidence La Fontaine-au-Bois, nº 2, 77210 Avon, 60 F.)

● **Associations :**

— L'Association des Amis de Panaït Istrati fait paraître une correspondance entre Istrati et Romain Rolland qui s'étend de 1919 à 1935 (50, rue Baudelaire, 26000 *Valence. Tél. : 75-41-08-42, 120 F* + 15 F de frais de port).

— L'Association des Amis d'Alfred de Vigny en est au sixième numéro de sa revue (6, avenue Constant-Coquelin, 75007 Paris).

— La Société des Amis d'Honoré de Balzac publie un *Courrier balzacien* qui contient d'utiles précisions (45, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris.)

— Amitié Charles-Péguy, enfin, édite depuis dix ans un bulletin *dirigé par Jean Bastaire* (35, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.)

P. Ke.

● EN BREF

● **Le premier prix Albert-Camus a été décerné à ROGER GRENIER pour son livre *Albert Camus, ombre et soleil*, paru chez Gallimard. Le jury était présidé par Emmanuel Roblès.**

● **Le prix littéraire de la Résistance a été remis mardi 28 avril, à l'Hôtel de Ville de Paris, à MIREILLE ALBRECHT pour la biographie qu'elle a consacrée à sa mère, Bertie, parue aux éditions Robert Laffont.**

● **UNE RENCONTRE SUR LA LITTÉRATURE JAPONAISE — « Brièveté et densité de l'écriture » — avec Yasushi Inoue, Takayuki Kiyooka, Kensaburo Oe, Makoto Ooka et Shôichi Saeki aura lieu dans la grande salle du Centre Georges-Pompidou, le 11 mai à 20 h 30. Cette manifestation est placée sous le haut patronage de l'ambassade du Japon en France.**

● **ARPO, « association pour exposition/animation des revues de poésie » (10, rue du Castelviel, 81000 Albi), organise une RENCONTRE DE REVUES DE POÉSIE, du 14 au 19 mai à Albi. Les organisateurs voudraient profiter de cette manifestation pour lancer l'idée d'un congrès des revues.**

● **PRÉCISION. — Dans les pages Lettres germaniques (« le Monde des livres » du 24 avril), nous avons omis d'indiquer les noms de plusieurs traducteurs. *La Treizième fée* de Katja Behrens a été traduit par Jeanne Etoré ; *Rita Münster* de Brigitte Kronauer, par Claire de Oliveira (tous deux chez Flammarion). *Traversée*, d'Anne Duden, a été traduit par Pierre Furlan et Dominique Jallamion (Alinea); *Images du recommencement*, de Peter Handke, a été traduit par Georges-Arthur Goldschmidt et *le Pigeon*, de Patrick Süskind, par Bernard Lortholary.**



★ ELLE S'APPELAIT ANNE FRANK, de Miep Gies, traduit de l'anglais par Anne Damour, Calmann-Lévy, 314 p., 89 F.

SANDRINE TREINER

● EN BREF

● LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

Hegel ou la pensée en mouvement

HEGEL est un auteur difficile. Nul n'en disconviendra — surtout pas ceux qui l'ont peu lu... Car sa réputation d'obscurité est peut-être le premier obstacle à surmonter pour se confronter à d'autres, plus stimulants. Trop d'exégèses divergentes ont encombré son seuil. Pis : des clichés caricaturaux ont masqué le mouvement d'une pensée impossible à fixer. En lieu et place d'un fil en action, il ne reste souvent que des diapositives stéréotypées : maître-esclave, ruse de la raison, ou savoir absolu.

Pourtant *« Hegel est à l'origine de tout ce qui s'est fait de grand en philosophie depuis un siècle »,* comme l'écrivait Merleau-Ponty, citant le marxisme, Nietzsche, la phénoménologie et l'existentialisme allemand, voire la psychanalyse (1). Ce que la modernité doit au « Vieux », comme disait Marx, peut se résumer en deux points. D'abord une raison élargie, assouplie, plus compréhensive que l'entendement, et capable de rendre compte des formations (psychiques, culturelles, historiques...) qui semblent au premier regard irrationnelles. Ensuite une exigence de penser le présent, d'arracher la philosophie aux mirages de l'éternel pour la rendre à l'époque. Aujourd'hui, cette radicale nouveauté de Hegel ne nous est plus toujours audible.

C'est pourquoi Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière ont entamé une folle et belle entreprise : retrouver le geste vivant de cette pensée sous l'apparente pesanteur de l'immense système. Ils ont donc fait retour à la lettre des textes, séjourné longuement au ras des phrases, exploré le détail sans perdre de vue la totalité. Travail sur le film, image par image, plan par plan, en gardant en mémoire le scénario d'ensemble : seul moyen d'accéder à cette architecture mobile et ouverte qu'est la pensée hégélienne. Plutôt qu'à un film, il faudrait la comparer à un hologramme : chaque partie contient la totalité, sous une forme dont seule la totalité peut rendre compte.

Pour retrouver la « fluidité » de la pensée hégélienne, il a fallu aussi traverser un siècle et demi d'études savantes, s'être nourri de Jean Wahl, d'Eric Weil, de Jean Hyppolite, d'Alexandre Kojève — pour ne citer que quelques noms français de ces dernières décennies, — et avoir su s'en déprendre.

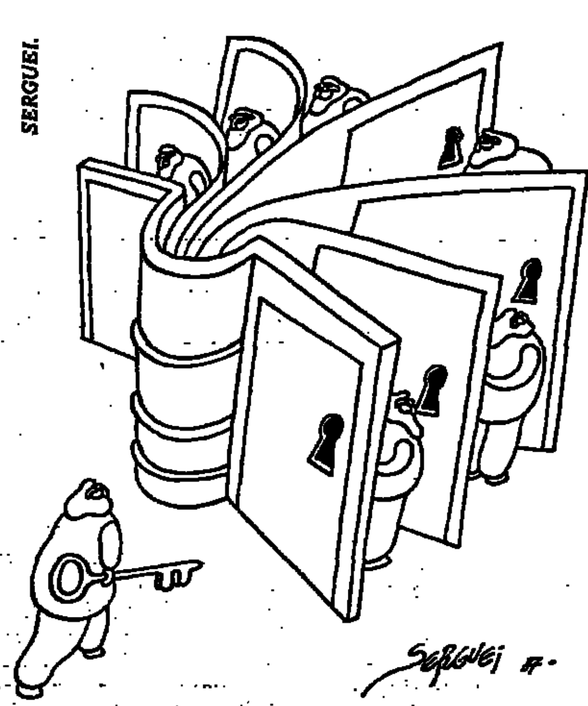
Il a fallu, surtout, se défaire en partie de Hegel lui-même, savoir être critique pour être fidèle. Car si le projet du philosophe est bien de penser le présent tel qu'il est, notre monde n'est plus le sien. Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière ne font pas de l'histoire de la philosophie une fin en soi. Restaurer avec amour un monument désaffecté est tâche respectable, mais fort contraire à l'esprit de Hegel. De leurs premiers écrits à leurs plus récents livres, ils ont pour ambition de « remettre Hegel à l'histoire » : y discerner ce qui est vivant et ce qui est mort, la puissance en réserve et l'échec partiel. Des exégètes scrupuleux mais libres de toute allégeance : le fait est assez rare pour être souligné.

HEGELIANA, l'un de leurs deux derniers livres, qui regroupe une trentaine d'articles rédigés séparément ou en commun, constitue un panorama très complet de leurs analyses. On peut y suivre l'enchaînement des quatre œuvres-clés *(Phénoménologie de l'esprit, Science de la logique, Lignes fondamentales de la philosophie du droit, Encyclopédie des sciences philosophiques),* et des éclaircissements sur nombre de points sensibles (la notion de médiation, le concept, la dialectique, le *« monisme »* de Hegel, etc.).

L'essentiel de leur démarche consiste à rendre à la Logique de Hegel, qui constitue le principe du système, sa place centrale et fondamentale. Leur premier travail publié en collaboration (2) fut la traduction de la *Science de la logique* (Aubier, 3 vol., 1972, 1976, 1981). Travail exemplaire : les choix de traduction sont tous annoncés et uniformément tenus, par une figure de style ni même une virgule ne sont négligées, de sorte que le lecteur francophone puisse absolument se fier au texte.

Cette Logique est fort loin de celle d'Aristote ou de la logique mathématique qui, depuis Boole et Russell, a pris sa suite. Le projet de Hegel n'est pas de dégager les règles du raisonnement ou les lois de la pensée. Il est bien plus vaste : Hegel entend dépasser toutes les formes de dualisme qui ont marqué la pensée de l'Occident : forme-contenu, sujet connaissant-objet connu, être-devenir, ou encore essence-existence, individuel-universel, etc. La Logique de Hegel subvertit toute pensée qui scinderait l'intérieur et l'extérieur.

CE dépassement lui-même n'a évidemment pas lieu « de l'extérieur », dans une sorte de domaine clos et réservé de la logique. Celle-ci n'est *rien* que le pur mouvement de passage d'une forme à une autre. En elle-même, elle n'a pas de contenu, ou plutôt son contenu n'est que ce pur mouvement. C'est-à-dire qu'elle n'est pas non plus le moule formel de contenus très divers. Ce qu'elle décrit, c'est le processus par lequel le contenu lui-même se meut et reçoit sa forme de cet auto-déploiement : discours du vrai se produisant lui-même. *« Un chemin qui se construit lui-même »,* dit Hegel, qui prétend moins la décrire que la laisser parler. La logique est *« derrière la conscience »,* comme il l'écrira quelques jours avant sa mort. En ce sens, la pensée n'est que l'infini travail du monde sur lui-même.



SERGUEI.

Quelques lignes, forcément elliptiques, ne peuvent évoquer la puissance d'une telle démarche, qui réorganise toute la métaphysique. La preuve : il a fallu une douzaine d'années et un bon millier de pages à sept philosophes de l'École normale supérieure de Saint-Cloud pour proposer une... *Introduction à la lecture de la « Science de la logique ».* Sous un titre trop modeste, cette entreprise unique, qui s'achève enfin, fera date dans les études hégéliennes. Leur commentaire intégral va en effet rendre d'immenses services à ceux qui auront la curiosité et le courage d'y cheminer.

Chacun de ses trois volumes est consacré à l'une des parties de l'œuvre : *l'Etre* (Aubier, 1981), *la Doctrine de l'essence* (Aubier, 1983) et enfin *la Doctrine du concept,* qui vient de paraître. Voilà de quoi se confronter aux vraies difficultés — et à la fécondité — de Hegel. L'imposant ensemble formé par la traduction et par ce commentaire devrait contribuer à l'abandon des lectures unilatérales et mutilantes dont *le* texte — « bien connu » et méconnu — a trop souvent fait l'objet.

Plus célèbre encore, plus souvent déformé peut-être, est le bref et important passage de la *Phénoménologie de l'esprit* consacré à la dialectique du maître et de l'esclave. Pas un élève de terminale n'ignore ces pages, ou du moins leur résumé. Pourtant, le titre lui-même est déjà erroné : Hegel n'écrit pas *Sklave* (l'esclave), mais *Knecht* (le valet, ou le serviteur). Cette dialectique maître-valet (ou maîtrise-servitude, mais à peu près comme Vigny parlait de servitude et grandeur militaires), un tout récent ouvrage de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière la situe à son exacte place et par là restitue son sens.

Au terme d'une minutieuse lecture ligne à ligne, ils établissent qu'on se méprend totalement en voyant dans cette figure une analyse de toute forme de domination. C'est à tort qu'on y verrait une clé des rapports sociaux, une matrice de la lutte des classes ou de la victoire des opprimés : le valet aussi échoue. C'est encore moins le dernier mot de Hegel sur le travail humain ou sur l'histoire universelle.

SI l'on replace cette sorte de parabole dans l'économie d'ensemble de la *Phénoménologie de l'esprit,* il apparaît qu'elle met en scène, plutôt que des individus, les péripéties de la dualité intérieure de toute conscience de soi, qui est en un sens toujours autre qu'elle-même, travaillée par l'altérité, jamais autosuffisante. Ce que décrit cette figure, ce sont seulement *« les premiers combats de la reconnaissance ».* Il en faudra bien d'autres pour que ce rapport interne à l'altérité trouve sa « réconciliation ».

Cette mise au point permet de trouver à ces pages une portée politique tout autre. Le maître croit dominer la conscience du valet — et le monde lui échappe. Le valet façonne le monde par son travail — mais il ne fait qu'obéir à une conscience sur laquelle il n'a nulle prise. Par là se dessine une mise en question de tout pouvoir sans réciprocité, de toute hiérarchisation des individus comme tels. La solution ne consiste pas à abolir toute autorité, mais à mettre le pouvoir à sa place, celle d'une organisation des rapports sociaux par le jeu d'une « reconnaissance » véritable des consciences.

Ceux qui ne peuvent ou ne veulent se lancer dans de vastes lectures devraient au moins consulter ce petit livre dense qui met fin à bien des légendes. Il inaugure brillamment une nouvelle collection, issue des travaux du Collège International de Philosophie.

Encore un mot : tous les travaux mentionnés ici ont été menés hors de l'Université, par des philosophes occupés, aussi, à d'autres tâches. Cela ne dit rien contre l'Université, mais en dit long sur le courage et la force de leurs auteurs.

★ HEGELIANA, de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière Presses universitaires de France, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 368 p., 220 F.

★ INTRODUCTION A LA LECTURE DE LA « SCIENCE DE LA LOGIQUE » DE HEGEL (t. 3). *La Doctrine du concept,* de J. Biard, D. Buvat, J.-F. Kervegan, J.-F. Kling, A. Lacroix, A. Lécrivain. Ed. Aubier, coll. « Philosophie de l'Esprit », 550 p., 170 F.

★ LES PREMIERS COMBATS DE LA RECONNAISSANCE, *Maîtrise et servitude dans la « Phénoménologie de l'esprit » de Hegel,* texte et commentaire de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière, Ed. Aubier, « Bibliothèque du Collège international de philosophie », 148 p., 80 F.

● La revue *Philosophie* (éd. de Minuit) publie dans son treizième numéro un ensemble sur Hegel comprenant, en ouverture, des aphorismes, datant des années 1803-1806, et traduits ici en français par Max Marcuzzi.

(1) *Sens et non-sens,* page 109 et suiv. (Ed. Nagel).

(2) P.-J. Labarrière a notamment publié *Structures et mouvement dialectique dans la « Phénoménologie de l'esprit » de Hegel* (Aubier, 1968, rééd. 1985), et Gwendoline Jarczyk *Système et Liberté dans la « Logique de Hegel »* (Aubier, 1980).

APRÈS LA MORT DU CRITIQUE ET ESSAYISTE POLONAIS

L'hommage de Milosz à Jelenski

Après la mort, lundi 4 mai à Paris, du critique et essayiste polonais Constantin Jelenski (*le Monde* du 5 mai) nous avons reçu ce témoignage de son ami, le prix Nobel de littérature Czeslaw Milosz.

Je suis arrivé de San-Francisco à Paris le jour même où mon ami très proche, Constantin Jelenski, est mort à l'Hôpital américain. Il m'est difficile de parler de lui en ce moment car il était toujours la première personne à qui je téléphonais dès ma descente d'avion. Il y a des cercles d'amis rassemblant des caractères et des tempéraments si différents que l'existence même de l'attachement mutuel étonne. Tels étaient mes grands amis parisiens : Zygmunt Hertz, de la revue polonaise *Kultura,* le Père Josef Sadzik, directeur des éditions du Dialogue, et Kot — comme nous l'appelions — Jelenski. Le premier était agnostique, le second prêtre, catholique de foi profonde, et Kot athée. Ensemble, ils s'entendaient à merveille. Kot est le dernier à disparaître, et Paris sans eux n'est plus, pour moi, le même.

Je me demande maintenant ce que Kot aurait voulu de ma part. Peut-être que je dise qu'il appartenait à notre Europe idéale non pas divisée par les frontières des empires mais contradictoire, bizarre et cependant unie par sa multiplicité même. Ce Parisien était bien initié aux complexités de l'histoire de son pays natal, la Pologne. Il gardait des attaches en Italie et était fortement italianisé ; il fit ses études et son service militaire en Angleterre d'où il prit part à la libération du continent en 1944, comme soldat d'une division blindée polonaise. Notre héritage commun s'incarnait pour lui dans ces villes de notre Europe centrale qui désespèrent les historiens par leur mosaïque de langues, religions, traditions : Trieste, Wilno, Czerniowce. Dans l'histoire de la Pologne et du grand duché de Lituanie d'où venait sa famille, sa sympathie allait vers les époques de tolérance et de cohabitation de cultures et de nationalités. En tant que critique littéraire, il se montrait ennemi du fanatisme national ou doctrinaire et prenait une position toujours nette envers toutes les formes déguisées de la servitude.

Je lui dois toute ma gratitude pour l'attention qu'il porta à mes écrits pendant les années de mon isolement d'exilé. Je me fiais complètement à son goût et je ne suis pas seul dans ce cas. Lié à la revue polonaise d'émigration *Kultura* presque depuis sa fondation en 1947, il était connu et aimé de l'élite intellectuelle en Pologne : il suivait ce qui se passait là-bas et ses jugements littéraires étaient d'une justesse rare. Son nom reste attaché à un écrivain exilé, Witold Gombrowicz, qu'il avait découvert au cours de son adolescence, et dont l'importance est aujourd'hui reconnue en Pologne. Il sut imposer cet auteur qu'il admirait et dont il commenta l'œuvre tout au long de leur amitié.

Constantin Jelenski a traduit les poètes polonais en collaboration avec des poètes français et a dirigé la publication d'une *Anthologie de la poésie polonaise,* ainsi qu'un volume de mes poèmes en français traduits par lui. C'était un homme d'une grande bonté — et c'est peut-être l'origine de tous ses choix, y compris politiques. Pour ses amis, la bonté de Kot était proverbiale. Enfin, je sais qu'il ne m'en aurait pas voulu d'évoquer ici le bonheur que lui donna cette femme exceptionnelle qu'est Léonor Fini et la place qu'elle tint dans sa vie.

CZESLAW MILOSZ.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Entre mémoire et océan

(Suite de la page 13.)

Il y a aussi un autre matelot, *rocker* de tri postal, et le chien Zanzibar, qui proteste contre la vie en mer et le manque d'odeurs stables... en refusant d'uriner. Noé sera le bon nègre rieur qui donne bonne conscience aux vacanciers blancs, rôle qu'il connaît par cœur et qu'il jouera volontiers pour avoir la paix et obéir à son injonction secrète : écrire.

CE n'est pas que Noé déteste l'eau. Du sang de piroguier sérère coule sous sa peau café au lait. Mais il partage avec Queneau la crainte du *« solennel emmerdement de la marine »*. Pour lui, ce voyage a un autre sens qu'un « challenge » de plaisanciers prisonniers de leur bel accastillage et de leurs vieilles querelles terriennes. C'est la route suivie, à fond de cale, par ses ancêtres bois d'ébène. Et c'est façon d'exhaler la « saudade » où l'a laissé la disparition, à Dakar, de Pandora la Brésilienne.

Un projet de roman policier bordelais l'occupe un temps et, parfois, les incidents du voyage, passages de cétacés ou de pétrels égarés, spi à l'eau, fautes de navigation, erreurs de barre, ronchonnements de petits déjeuners... Mais Noé navigue ailleurs : entre océan et mémoire. L'expression aurait pu servir de titre au livre, mieux que le titre choisi, trop exotique pour ce que le texte a d'universel, dans sa quête de la migration intérieure propre à tous les êtres de qualité.

En Pandora, Noé, a rencontré une « sœur d'horizon », au cœur *« aussi nègre que l'abîme des temps »*. La tendresse qui les rapproche tient du lien mystique. Pandora a été mariée au Brésil. Elle aime un Sénégalais buveur, qui l'a abandonnée, enceinte. Elle va mourir de cet abandon, du paludisme, de l'étourderie des médecins, et de sa folie de la vérité. Noé leur a aménagé une « chambre de silence » pour mieux communiquer, en dehors des mots, pour se comprendre à travers l'autre. En silence, Pandora lui apprend le Livre, la Sagesse, la Thora et l'Evangile. Elle est la femme selon Claudel, celle qui enseigne d'un geste, et en meurt.

Auprès de ces échanges sublimes, l'idéologie du capitaine fait figure de dépliant électoral. Pour ce préretraité nanti, l'« autre » c'est quelqu'un qui n'a qu'à se battre aussi fort que lui. La vie, pour lui, consiste à enfoncer le voisin pour finir derrière une barre à roue dernier cri, avec rappel des drisses dans le cockpit..., et démerdez-vous pour en faire autant !

Noé agace, par son air de voler plus haut. C'est l'ennui, avec l'indigène : la misère pousse à s'en croire, à se rabattre sur les mots, ces petites bombes portatives que l'argent ne suffit pas toujours à désamorcer. Noé ne profite pas de sa supériorité inquiétante. Il a renoncé à sa guitare et à chanter, pour ne pas déplaire. Il se contente de laver à petite eau ses T-shirts noirs et son bermuda orange. Il tient sa place de gentil nègre qui a trop lu. Ses écrits, Bossard-Leclerc espère que les Français seront assez sages et paresseux pour ne pas en tenir compte... Puisse-t-il avoir tort !

TANDIS que le calme plat du « pot-au-noir » tend, puis détend les nerfs, que le vent revient, que la Martinique approche, Noé se raconte la fin de Pandora, le voyage du père brésilien, à qui il a essayé de dire « qui » était sa fille morte : secret intransmissible.

Les pages s'entassent, au fil des milles finissants. Pages brûlantes, légères, où passent la douceur d'un premier amour inaccompli et inoubliable, le souvenir atroce des déportations d'hier et d'aujourd'hui, la mort de Prévert, un bain au large...

Quand surgit la côte de Fort-de-France, où Noé va retrouver son frère, photographe de club de vacances, avant de continuer, peut-être vers le Brésil de Pandora, son cahier est rempli. La boucle est bouclée. Les deux voyages se sont superposés en se touchant à peine, comme l'aile de la mouette effleure la crête des vagues.

C'est un des paradoxes éblouissants de ce livre : le pèlerinage aux sources physiques et spirituelles du narrateur est accompli dans le non-lieu de la mer, et au cœur d'un océan de bêtise. Il a la fluidité des mouvements de peuples libres ou contraints qui l'ont préparé depuis des millénaires, avec une mécanique de destin. Les hommes migrent, vivent et meurent comme les poissons du sillage, dans des miroitements de hasard et d'intrépidité.

LES *Cahiers de la Mort-Colibri* mériteraient de pénétrer en bourrasque dans les lectures de ce printemps. Un inconnu frappe à nos hublots embués. Il a le visage de la vraie innocence, qui ne se perd pas en enfantillages pittoresques, ni en voix de gorge. Un enfant de Cendrars et de Queneau nous raconte ce qu'il est seul à pouvoir dire, profondément, gaiment.

Choquez les écoutes, laissez l'alizé gonfler les focs de vos rêves. Un talent est né. Bon vent !

★ CAHIERS DE LA MORT-COLIBRI, de Patrick Erouart-Siad, Le Seuil, 252 p., 82 F.

● ROMAN

José Giovanni et ses flics

On attend l'ultime rafale dans ce « polar » mené avec l'efficacité des meilleurs films du genre.

JOSÉ GIOVANNI écrit sur le fil du rasoir. Un style sans fioritures, les phrases se succèdent, toutes utiles à l'*action*. C'est avant tout un romancier noir. Au sens de la Série noire, où il a fait ses preuves dès la fin des années 50.

Avantage pour le lecteur : il ouvre le livre à la première page et il ne le lâche plus. Les séquences se déroulent, s'enchaînent, et on attend l'ultime rafale... la mort du traître, voire du héros quand celui-ci est un marginal.

Giovanni savait d'instinct, dès son premier roman, *le Trou*, un coup de maître, qu'on ne peut plus écrire comme avant le cinéma. Gros plan. La comtesse sort. Est-il 5 heures ?... On le saura en élargissant le plan sur la pendule automatique au bout de la rue où, déjà, je ne sais quel danger s'esquisse en silhouette.

D'autres cherchent des solutions dans une transposition du vécu à l'écrit par un nouvel art poétique en quelque sorte... une ponctuation, un rythme, un langage éclaté. José Giovanni, son tempérament le porte vers une certaine façon *visuelle de l'écriture.*

Le temps des ripoux

Bien sûr, dès ses premiers romans, il a intéressé les cinéastes les plus attentifs comme Becker, Melville ou Sautet, qui ont adapté ses œuvres à l'écran, avant qu'il ne devienne metteur en scène lui-même. Dans le septième art, il a fait florès... On ne compte plus ses succès et il a dirigé les plus grandes vedettes : Jean Gabin, Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Lino Ventura, Marlène Jobert, Claudia Cardinale, etc.

D'habitude, les héros de Giovanni étaient des truands. Le Gotha de la pègre des années d'après-guerre... Abel Danos, Pierrot le Fou, Gu Manda, La Rocca dit la Scoumoune. A travers des romans de Série noire, Giovanni nous a écrit la chronique la plus sérieuse, la plus exacte de l'envers de la société qu'on appelait le milieu. Les temps ont changé, les malfrats ne sont plus ceux qui risquent tout. La peine de mort étant supprimée, le ressort dramatique est cassé.

Dans *Tu boufferas ta cocarde*, Giovanni a choisi cette fois ses héros dans la police. Tout le monde est flic... Les enquêteurs, bien sûr, mais aussi les victimes et même les coupables. Ce qui correspond assez à une réalité que la presse se charge de nous transmettre régulièrement : les ripoux. (pourris en verlan, c'est-à-dire les flics véreux, prêts à toutes les compromissions, y compris avec les gens du grand banditisme.) Naguère, les flics infiltraient le milieu ; aujourd'hui on a l'impression que le milieu noyaute la police.


JOHN FOLEY

José Giovanni : il écrit comme on filme.

Le commissaire Mathias Ruggini dirige la 2e BRI. Celle-ci enquête sur toutes sortes d'affaires. On s'imagine, bien sûr, qu'elles ont un lien entre elles, puisque nous sommes dans un roman. Les bonnes règles du genre le voudraient. Là, il s'agit d'une diversion nécessaire, puisque l'action principale est liée à la brigade de police elle-même.

Difficile, lorsqu'on veut parler d'un polar, d'en résumer l'action sans vendre la mèche, lui faire perdre l'essentiel : le suspense, l'essentiel quant à l'intérêt de la lecture au premier niveau. Restent l'ambiance, les personnages, l'agencement de la mécanique romanesque.

Pour les personnages, José Giovanni s'entend à les faire vivre avec son économie de moyens coutumière. Défilent Pradal, l'adjoint du commissaire Ruggini, aux méthodes peu orthodoxes, les jeunes inspecteurs Stéphane et Favre, qui n'ont déjà plus tout à apprendre... Benji, le gentil Arabe, et surtout Tania, qui fait rêver ses collègues tant elle est désirable. L'intrusion d'une femme dans une brigade de police apporte un élément tout à fait neuf sur le plan romanesque, et Giovanni ne le loupe pas.

Il ne loupe rien... Ça tombe comme à Gravelotte, ça saigne, ça rebondit, et nous retrouvons le plaisir, les mains moites sur les appuis du fauteuil, des meilleurs films de la belle époque, des *Femme à abattre* et des *Forbans de la nuit*.

Ce n'est pas un mince compliment, tant il est vrai que les œuvres de ce genre, qu'on traite à tort de mineur, nous en disent infiniment plus sur notre temps que la collection complète de la revue *Tel Quel*.

ALPHONSE BOUDARD.

★ TU BOUFFERAS TA COCARDE, de José Giovanni, Lattès, 228 p., 79 F.

— Folio réédite un roman du même auteur : *le Musher*.

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Les hommes se cachent pour mourir

« *JAMAIS la mort n'a été aussi discrète, aussi hygiénique qu'elle l'est aujourd'hui, et jamais aussi solitaire.* » Norbert Elias, que *la Civilisation des mœurs* (1) avait révélé au public français, entreprend, avec *la Solitude des mourants*, un voyage funèbre le conduisant au chevet de ceux qui expirent dans l'isolement le plus total. Dans notre société industrielle, les hommes se cachent pour mourir. Condamnés à la solitude dès que leurs forces déclinent, les vieillards se font un trou quelque part dans une maison de retraite anonyme avant d'agoniser dans l'unité de soins intensifs d'une clinique moderne.

La description de Norbert Elias n'a rien d'apocalyptique, c'est le constat de l'échec auquel se heurtent les sociétés développées pour prendre en charge les problèmes de la mort. Jadis, on s'éteignait en public, son corps moribond exposé à la vue des parents, des voisins. Aujourd'hui, on meurt proprement, loin de la famille. Seuls le silence, la gêne, la confusion des vivants, accompagnent le défunt. Même le cimetière ne représente plus qu'un *« espace vert urbain »*, livré à quelques jardiniers experts qui s'occupent de fleurir les tombes. *« Mais qu'est-ce qui vous a poussé à écrire sur un sujet aussi bizarre ? »*, demanda un jeune journaliste à Norbert Elias, lequel répondit : *« Peut-être devrait-on parler plus ouvertement de la mort, par exemple en cessant de la présenter comme un mystère. La mort ne présente aucun mystère. Elle n'ouvre aucune porte. Elle est la fin d'un être humain. »*

ROLAND JACCARD.

★ LA SOLITUDE DES MOURANTS, de Norbert Elias, traduit de l'anglais par Sybille Muller. Suivi de VIEILLIR ET MOURIR, traduit de l'anglais par Claire Nancy, Christian Bourgois, 120 p., 60 F.

A la manière de Ferdinand Hodler

« *JE veux mourir de ma mort, non de la mort des médecins* », écrivit Rainer Maria Rilke au soir de sa vie. Peter Noll, juriste suisse, membre de la Cour de cassation helvétique, choisit, à l'âge de cinquante ans, de se laisser mourir d'un cancer plutôt que de survivre mutilé. Pour essayer de guérir, il lui eût fallu accepter d'être privé de sa vessie et porter un sac de plastique destiné à recevoir son urine.

A la manière du peintre Ferdinand Hodler qui avait portraituré son amie, atteinte d'un cancer, jusqu'à ce qu'on déposât devant lui le cadavre de sa défunte maîtresse, Peter Noll nous livre, dans *Choisir sa mort*, une confession, à la fois hardie et pudique, courageuse et désespérée, d'un condamné qui regarde passer les derniers jours de son existence : *« Il faudra faire connaître à la communauté ce que je pense du mourir et de la mort, et comment j'ai vécu le mourir. »*

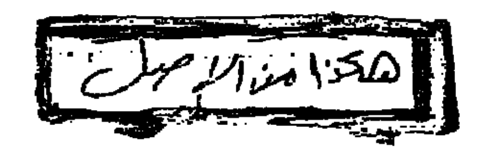
Dix mois de sursis : une misère. Il faut vivre vite. Aller à l'essentiel, mais qu'est-ce, l'essentiel ? se demande Peter Noll. Il regarde moins la télévision, est prudent avec les livres, laisse tomber les *« passages plats où l'auteur n'avait rien à dire et qu'il s'est cependant cru obligé d'écrire »*, dévore Trotski, Goethe, Dostoïevski, tous les classiques, se souvient d'une rencontre ratée avec Ernst Jünger, d'une beuverie réussie avec Friedrich Dürrenmatt et demande une allocution funèbre à son ami Max Frisch. Et puis, il donne son consentement à la dernière danse macabre, se rappelant la boutade d'Ernst Bloch, qui, à quatre-vingt-dix ans, affirmait qu'il n'avait plus qu'une curiosité : celle de la mort, seule expérience qu'on ne peut tirer des livres...

R. J.

★ CHOISIR SA MORT, de Peter Noll, traduit de l'allemand par Louis Mézeray, préface du professeur Léon Schwarzenberg, Albin Michel, 295 p., 89 F.

— A signaler également : *L'énigme de la survie*, de David Lorimer, avec un dossier sur ceux qui ont fait l'expérience des états proches de la mort, Robert Laffont, 362 p., 89 F.

(1) Calmann-Lévy, 1974.



● LETTRES BRITANNIQUES

L'éclatante revanche de Miss Pym

Longtemps mésestimé, l'art subtilement cruel de la romancière est enfin reconnu pour ses mérites : voici l'enfer féminin...

SI jamais quelqu'un éprouva la passion d'écrire, ce fut Barbara Pym, qui s'obstina, durant plus de dix ans, à poursuivre une œuvre dont les éditeurs ne voulaient pas. Au départ : une jeune Galloise, née en 1913, qui débarque à Londres à seize ans et qu'inspire la vie de bohème de l'entre-deux-guerres. Quelques-uns de ses coups d'essai paraissent, mais ce n'est qu'après 1950 qu'elle entame une brillante carrière, jalonnée de six romans qui lui valent d'être comparée à Jane Austen par la critique. A peine a-t-elle le temps de respirer l'odeur du succès que le vent tourne. De 1963 à 1977, tous ses manuscrits sont refusés. Elle essaie en vain de traiter des sujets à la mode ou de viriliser son nom en adoptant le pseudonyme de Tom Crampton, rien n'y fait, elle a cessé de plaire. Jamais pourtant, malgré la maladie (on l'opère d'un cancer du sein), la solitude (elle se retire à la campagne), elle ne renoncera à écrire. Cet entêtement sera récompensé, mais de justesse. Trois années avant sa mort (1980), Barbara Pym voit s'ouvrir les portes du purgatoire grâce au prestigieux supplément littéraire du *Times (TLS)* qui la cite parmi les auteurs sous-estimés. Il n'en faut pas plus pour décider les éditions Macmillan à publier le roman qu'elle vient d'achever : *Quartet in Autumn.* Et, surprise, il se vend si bien qu'il fraye la voie pour les autres, ceux dont personne ne voulait. Mais l'auteur ne sera plus là lorsqu'ils sortiront de ses tiroirs.

En voici deux traduits en français qui paraissent simultanément, comme pour rattraper le temps perdu. Si vous aimez l'Angleterre éternelle ou qui s'efforce de le rester, ses jardins, son art de vivre, voire sa cuisine, Barbara Pym vous ravira. René de Ceccatty, son préfacier, célèbre sa lucidité d'ethnologue. Et certes, pas un détail du décor, pas un secret des cœurs, ne lui échappe, mais elle appartient au monde qu'elle décrit, elle y tient un rôle, elle en porte l'empreinte. A la fois juge et partie, elle nous prête son double regard où l'ironie le dispute à l'émotion, l'une tempérant l'autre. Sa pudeur lui interdit les épanchements, son honnêteté les dérobades ; elle nous dira « tout », mais à mots couverts, sans élever la voix. D'ailleurs quel motif, quel prétexte, y aurait-il à s'exclamer ? Il se passe si peu de choses, à peine de quoi remplir une cuillère à thé, ou quelques milliers de pages pour qui décante goutte à goutte la banalité quotidienne. Ainsi procède Barbara Pym, moins soucieuse de nous raconter une histoire que de nous restituer un climat. Et loin de nous lasser, sa minutie nous envoûte.

La douce colombe est morte et *Un brin de verdure* ont tous deux une dame seule pour héroïne, pas encore une vieille fille, mais déjà consciente de jouer ses dernières cartes. La première, Léonora, plus vautour que colombe, relève fièrement le défi. Sa beauté, sa fortune, lui ont valu des hommages qui se raréfient à présent. Or des hommages, cette chaste Phèdre ne demande rien d'autre, à condition qu'ils soient assidus et fervents. Mais le joli garçon sur lequel elle a jeté son dévolu dérive vers d'autres amours. A sa propre stupéfaction, Léonora fond en larmes. Une amie, bernée elle aussi par son protégé, lui prêche la sagesse : *« Il reviendra, tu verras. Ils finissent toujours par revenir. Mais il ne faut pas vouloir que les choses soient parfaites, elles ne le sont jamais. »* Erreur. Les choses se laissent acheter, entretenir, posséder, et méritent donc la passion qu'on leur voue. Puisse Léonora accéder à leur immobile perfection et devenir à son tour une pièce de musée ! L'art subtilement cruel de Miss Pym la rattache aux grands explorateurs de l'enfer féminin : Henry James, Colette, Tennessee Williams...



BÉRÉNICE CLEEVE

Emma, l'anthropologue du *Brin de verdure*, n'a pas le brio de Léonora. A d'autres, maquillages et badinages. Rat de bibliothèque, elle n'aspire pas à se transformer en sirène. En revanche, elle accorderait volontiers à son sexe les satisfactions qui lui sont dues. Ne parlons pas de plaisir ni de sentiments, les hommes n'ont cure de ces futilités. Par hygiène, elle accepte les *« caresses distraites »* d'un de ses anciens amants, professeur distingué, qui estime avoir *« droit à une récréation »* après une matinée de travail. Parfois, le soir, tout en rédigeant ses fiches sur les mœurs et coutumes du village, Emma songe à l'aimable clergyman, veuf de surcroît, objet des convoitises matrimoniales de toutes ses paroissiennes célibataires.

Mais allez donc séduire un homme qui ne s'intéresse qu'aux traces médiévales subsistant dans les parages ! Sous la férule de Miss Pym, Emma se résigne à son rôle de scribe, témoin des ventes de charité, fêtes des fleurs, excursions aux châteaux environnants. Sourit-elle seulement en croisant dans la rue des visiteurs munis de magnétophone, qui prétendent, eux aussi, capter *« l'immédiateté des lieux »* ? En apprenant qu'une émission de télévision a délivré le jardinier du cimetière de la foi de son enfance ? Force est d'admettre que le bouillon de culture n'est plus qu'un fond de tasse où s'attarde un frémissement de nostalgie. Mais il nous serre la gorge, malgré quelques joyeuses coquilles. Ainsi le clergyman voyant sa sœur s'échiner souhaite que *« les femmes se mélangent un peu »* et, comme si elle avait lu le texte, ladite sœur renonce à *« se ménager »* pour s'établir avec une lesbienne. Barbara Pym aurait ri de cette perle involontaire venue égayer les couronnes de lauriers posthumes.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA DOUCE COLOMBE EST MORTE et UN BRIN DE VERDURE de Barbara Pym, traduits de l'anglais par Martine Béquié et Anne-Marie Augustyniak, Christian Bourgois. 250 p. et 300 p., 80 et 100 F.

● Dans sa collection « Domaine étranger », 10/18 publie trois récits de James Hanley : *Boy* (traduction de Jean Perier, préface de Jean-Pierre Durise), *la Maison sans issue* (traduction de Jean-Claude Lefaure, introduction de Henry Miller, préface de Jean-Pierre Durise), et *En pleine mer*, qui avait déjà paru chez Julliard en 1955 (traduction de Roger Giroux).

Né en 1901 à Dublin, puis élevé à Liverpool, romancier de la mer et peintre des métiers qu'elle suscite, James Hanley n'a pas obtenu l'audience qu'aurait dû lui valoir ce jugement de Henry Miller : *« La langue qu'il emploie est celle du désordre à son extrême, de la démoralisation totale, et il s'y tient d'un bout à l'autre, avec une rigidité et une consistance qui rappellent le cauchemar dont Kafka fit sa demeure. L'humour est sauvage, explosif, tour à tour attendri et loufoque. »*

● Tom Sharpe est de retour, avec *le Cru de la comtesse*. Les nouvelles extravagances de l'auteur fantasque des *Wilt* et de *la Route sanglante du jardinier Blott* (traduit de l'anglais par Henri Loing, Luneau-Ascot, 282 p., 89 F).

● *Un nouveau roman d'Iris Murdoch* : *l'Apprenti du bien*, vient de paraître en français : la découverte du bien, par Edward, voyageur, jeune Orphée qui se croyait damné. Iris Murdoch telle qu'en elle-même, dans un gros roman métaphysique, mais pas dépourvu d'humour (traduit de l'anglais par Anny Amberni, Gallimard, collection « Du monde entier », 600 p., 150 F).

Anthony Powell, le vieux champion de l'humour

Jusqu'à présent, nos éditeurs avaient boudé les œuvres d'Anthony Powell. Ce vieux monsieur de quatre-vingt-deux ans, surnommé le « Proust anglais », est l'auteur de plus de vingt-cinq ouvrages et surtout de la célèbre série romanesque en douze volumes intitulée *A Dance to the Music of Time*. Les éditions Stock ont choisi de nous présenter *le Roi pêcheur*, le dernier roman de Powell publié en Angleterre. Le héros du récit est un vieux photographe infirme, spécialiste des clichés érotiques, qui se retrouve à bord d'un navire de plaisance pour une drôle de croisière. Autour de lui, une brochette de jeunes gens et de vieilles barbes crachant leur venin et fouillant la vase du passé. Un récit grinçant, débordant d'humour et d'intelligence. C'est anglais jusqu'au bout des ongles et surtout... c'est du Powell !

Julian Gloag mène son enquête

Malgré quatre romans déjà publiés chez Gallimard (dont *le Tabernacle*), Julian Gloag demeure peu connu de ce côté-ci de la Manche. Voilà pourtant un auteur qui mérite le déplacement. *Le Justicier*, comme plusieurs de ses précédents récits, se présente sous la forme d'une enquête. Un jeune avocat londonien est retrouvé mort à son domicile, le corps transpercé de seize coups de couteau. Qui a fait le coup ? Le meilleur ami de la victime, homme sage et avisé, essaie de renouer les fils de l'écheveau qui lui permettront de découvrir l'assassin. Alors, c'est un récit policier ? Pas vraiment. Il conviendrait plutôt de parler d'un roman d'investigation psychologique, superbement écrit, avec finesse et sensibilité. Les Ruth Rendell et autres P.D. James n'ont plus qu'à bien se tenir.

Martin Amis, le sexe et l'argent

L'enfant terrible du jeune roman anglais a pour nom Martin Amis. Il a un papa célèbre : Kingsley Amis, ex-« *angry young man* » des années 50 et lauréat, l'an dernier, du Booker Prize (tout finit par arriver). Martin Amis, lui, n'a guère les allures d'un vieux notable. *Money, Money*, son premier roman traduit en français, déborde d'énergie. C'est un peu comme dans les concerts de rock, ce qui compte c'est le bruit. On se laisse donc entraîner dans le tourbillon des aventures d'un cinéaste qui, entre Londres et New-York, ne pense qu'à deux choses : à l'argent et au sexe, au sexe et à l'argent. Le pauvre gars va hélas être la victime d'une escroquerie et se retrouver sur la paille. Triste ? Oh oui ! Après avoir couru trois cent quatre-vingt-dix pages à un rythme d'enfer, on se retrouve avec une petite boule dans la gorge. Le souffle court, assommé.

Barry Unsworth sous le charme vénitien

Le meilleur pour la fin. Un roman sur Venise, signé Barry Unsworth, insolite, troublant. L'héroïne du récit ? Une mystérieuse Vierge de pierre qu'un jeune conservateur anglais a pour tâche de restaurer. Au cours de son travail, il va chercher à percer les nombreux secrets de cette représentation sculptée, vieille de plus de cinq siècles. Mais, à mesure qu'il lève certains voiles, lui-même va se retrouver impliqué dans une drôle d'histoire avec la femme d'un sculpteur. Venise, symbole déliquescent d'un réel condamné à disparaître, prend, au cœur de cette atmosphère envoûtante, toute sa dimension de cité à la croisée des chemins. Et l'on ne sait plus si c'est Unsworth (qui met en œuvre une remarquable documentation historique, notamment sur le dix-huitième siècle) ou la ville elle-même qui nous fait rêver au pied de cette Vierge de pierre.

BERNARD GENIÈS.

★ LE ROI PÊCHEUR, d'Anthony Powell, traduit de l'anglais par Raymond Las Vergnas, Stock, 348 p., 125 F.

★ LE JUSTICIER, de Julian Gloag, traduit de l'anglais par Jean Lambert, Gallimard, 372 p., 130 F.

★ MONEY, MONEY, de Martin Amis, traduit de l'anglais par Simone Hilling, Mazarine, 420 p., 120 F.

★ LA VIERGE DE PIERRE, de Barry Unsworth, traduit de l'anglais par Eric Chédaille, Presses de la Renaissance, 300 p., 98 F.

● LETTRES BRITANNIQUES

Le revenant et l'inconnue

Quand resurgissent du néant Ronald Firbank, le frivole, et Sylvia Townsend Warner, la sorcière...

Par HECTOR BIANCIOTTI

SI Ronald Firbank fait figure de revenant, sa compatriote Sylvia Townsend Warner est tellement inconnue, même dans le domaine anglo-saxon, qu'elle s'apparenterait plutôt à ces ectoplasmes dont on dit qu'ils émanent du corps du médium. Dans sa préface à *Laura Willowes*, Jacques Roubaud offre un portrait si exemplaire de la romancière et donne de son œuvre une vision si excitante que l'on n'éprouve qu'une envie : dévorer le roman, et avoir vite accès à tout le reste.

Lorsque Sylvia Townsend Warner mourut en 1978, plus qu'octogénaire, elle courut le risque de ne jamais avoir existé tellement ses sept romans, ses quatre volumes de nouvelles – dont presque cent cinquante avaient été publiées dans le *New Yorker*, – ses poèmes, sa vaste correspondance, étaient ensevelis dans l'oubli. Aucun biographe, que l'on sache, ne s'est encore laissé tenter, alors que sa vie abonde en événements singuliers et contrastés. Il suffit, pour s'en faire une idée, de rappeler ici quelques-uns des aperçus que donne Jacques Roubaud. Née en 1893, elle était avant tout musicienne, et si la guerre de 14 mit fin à son rêve d'aller à Vienne étudier avec Schönberg, elle fut *néanmoins l'un des quatre musicologues* à établir l'édition de la Tudor Church Music ; autrement dit, elle contribua grandement à la redécouverte de la musique anglaise du seizième siècle que l'on aime tant aujourd'hui. Et l'on pourrait ajouter qu'elle se résigna à la littérature si, à presque soixante-dix ans, elle ne songeait encore qu'à composer une sonate pour violon et piano.

Elle commença par écrire des poèmes, puis, en 1926 – l'année même où Firbank meurt à Rome – elle publia son premier roman – un coup de maître, – ce *Laura Willowes* que, au grand désespoir de la romancière, ses amis jugeaient distingué, et sa mère, presque aussi bon que du Galsworthy.

Les larmes d'Eisenhower

A la fin des années 30, alors qu'elle avait adhéré au Parti communiste, on la trouvait en train d'exercer le journalisme en Espagne – dans l'Espagne républicaine au bord du gouffre. Apparemment, son œuvre ne fait aucune place à la politique, mais, sa vie durant, elle ne cessa de s'y intéresser. Et Roubaud de citer deux commentaires qui donnent un avant-goût de cette ironie décapante qui est celle de la romancière, allant parfois jusqu'à une souriante perfidie, et dont la tonalité appartient en propre à la littérature anglaise – Sheridan, Jane Austen, Wilde, Ivy Compton-Burnett... Avant l'élection d'Eisenhower, en 1952, elle écrit qu'elle ne peut pas le souffrir : « *Ce type est tout le temps en train de pleurer, et je trouve cela exagéré, même pour un militaire. (...) Je me rends compte qu'en disant cela je cède à un préjugé chauvin ; les hommes politiques, dans notre pays, sont censés ne jamais pleurer, sauf à propos de cricket.* »

Quatorze ans plus tard, c'est Mme Thatcher qui devient sa cible. Aussi demande-t-elle à une amie de lui suggérer quelque bon faux bruit bien scandaleux sur le compte de la « dame de fer » : « *Pas du genre* « elle a des relations contre nature avec Barbara Castle » [alors encore travailliste]. *Il faudrait quelque chose comme : elle mange les asperges avec le couteau ; ou encore : elle sert à ses invités de la purée en poudre.* »

Une dernière observation de Jacques Roubaud : « *A neuf ans, dans un livre, un chapitre de sorcellerie : elle s'asseyait sur les escaliers et répétait pour le chat les conjurations qui appellent le diable* »... Comme Flaubert qui, au même âge, s'intéressait déjà à la bêtise, Sylvia Townsend Warner s'intéressait à Satan, à la sorcellerie, à ce qui sera la matière même de *Laura Willowes* et, d'une certaine manière, de ses toutes dernières nouvelles, consacrées aux elfes, et qui faisaient soupçonner à William Maxwell, son éditeur au *New Yorker*, que l'auteur avait eu accès à des renseignements de première main...

La rencontre avec Satan

Laura Willowes commence comme un roman typiquement anglais, et chacun sait ce que cela veut dire s'il n'essaye pas de le définir. C'est la fin du dix-neuvième siècle, et l'on se trouve dans la propriété des Willowes, dans le Somerset. Laura est une enfant choyée par son père, lequel ne rêve que du jour où elle sera en âge d'aller au bal, dans un manteau d'hermine, en souvenir de l'hermine empaillée de son enfance qui représentait toujours à ses yeux la princesse idéale des contes de fées. Quant à sa mère, « *elle était passée maître dans l'art de fuir les responsabilités, et sa mort ne sembla que l'expression achevée de son talent* ».

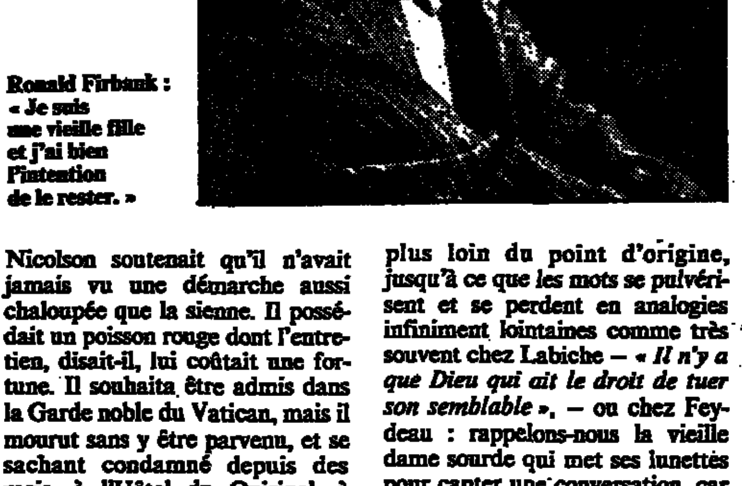
On dirait que le ton est donné une fois pour toutes, qu'on se trouve *en terrain de connaissance*. Or, peu à peu, alors que, orpheline, Laura va habiter chez son frère à Londres, il lui arrive de sentir en elle, de façon hallucinante, comme l'imminence d'une révélation : tout se passe comme si quelque chose allait enfin lui permettre de deviner le fond du fond de son être... Jusqu'à ce qu'une première vision ait lieu, dans une petite épicerie, devant un pot de confiture confectionnée, de toute évidence, à la campagne, et de quelques branches de hêtre qui enrichissent un bouquet de chrysanthèmes. Soudain, Laura veut quitter Londres, vivre seule, là-bas, dans cette région, qu'elle trouvera en scrutant une carte de l'Angleterre, d'où proviennent ces branches de hêtre à l'écorce blanche et lisse, où des bois profonds comme la nuit recouvrent les collines... Et, au grand scandale des siens, *elle abandonne Londres* pour s'installer dans une lointaine bourgade de deux cents habitants.

C'est alors que la poésie envahit le roman et que celui-ci devient, à la lettre, *indescriptible*. Car c'est sur le fil du rasoir que la narration chemine pour montrer la découverte inouïe vers laquelle l'héroïne, aveuglément, tendait sans le savoir : celle d'être, de naissance, une sorcière. Un petit signe ici, un autre là, un minuscule chaton qui s'enroule à sa main et la mordille jusqu'au sang, une musique qui vient des bois, et voilà Laura Willowes entraînée dans un sabbat – un sabbat qui, au demeurant, lui semble aussi ennuyeux que ses bals de jeune fille. Mais sa rencontre avec Satan, si elliptique et si amical, remplit son cœur de paix. Laura y trouve un sens à sa vie, qui n'est pas de courir à droite et à gauche sur un manche à balai en faisant tout le mal possible, et pas davantage en faisant le bien, mais d'être tout simplement elle-même et de pouvoir mener sa propre vie, et non pas une vie reliée à celle des autres, dépendant d'autrui... Certes, on n'y croit pas, mais on ressent cette mise en demeure de l'incrédulité dont parlait Coleridge. Car ce livre unique et – diablement – émouvant possède l'intensité et la solitude qui sont le propre du chef-d'œuvre.

Un voyageur à la Raymond Roussel

Unique : chaque livre de Ronald Firbank – et lui-même pour commencer – mériterait cette épithète. Il avait été traduit en France par Maurice Sachs – *la Princesse artificielle* – et par Edouard Roditi – *Mon piaffeur noir*, – les deux récits ayant été réunis en un volume et publiés, chez Gallimard, en 1938 (1). Dans les années 60, Firbank fit son premier *come back*. Mais, même dans un milieu de littérateurs, c'était une gageure d'avancer son nom, la bonne éducation voulant que l'on ne parle aux autres que de ce qu'ils sont censés connaître. Que savaient-ils de Ronald Firbank, né à Londres en 1886, au sein d'une très riche famille d'industriels, étudiant à Cambridge où sa chambre allait vite ressembler à la loge de Sarah Bernhardt et où il eut comme camarade Vyvyan Holland, l'un des enfants d'Oscar Wilde, son dieu en littérature ? Il se convertit au catholicisme, par goût de la pompe. Et quelques années plus tard, le voilà voyageur intercontinental à la Raymond Roussel, arpentant les rues de Vienne et de Constantinople, parcourant l'Italie et l'Egypte, puis Haïti, Cuba, la Barbade, où il découvre « les nègres ». Entre 1915 et l'année de sa mort, survenue onze ans plus tard, il publie sept ouvrages de fiction, un essai théâtral, et laisse inachevé un roman « américain ».

Pour Anthony Powell, il était « *désespérément insortable* », le visage fardé, les ongles vernis de rouge, disant de lui-même : « *Je suis une vieille fille et j'ai bien l'intention de le rester.* » Harold Nicolson soutenait qu'il n'avait jamais vu une démarche aussi chaloupée que la sienne. Il possédait un poisson rouge dont l'entretien, disait-il, lui coûtait une fortune. Il souhaita être admis dans la Garde noble du Vatican, mais il mourut sans y être parvenu, et se sachant condamné depuis des mois, à l'Hôtel du Quirinal, à Rome. Il avait trente-neuf ans.



DR

Ronald Firbank : « Je suis une vieille fille et j'ai bien l'intention de le rester. »

La vie, il la voyait comme dans ses livres, *sub specie theatri*. En *paraphrasant Cocteau, on pourrait* dire qu'il était comme une fleur qui aurait poussé avec la vocation de finir dans un vase.

Aimait-il Wilde, souhaitait-il lui ressembler ?. Firbank ne fait pas d'aphorismes, lesquels tendent toujours à une capture de la vérité. Il se limite à être, comme son modèle le conseillait aux jeunes gens, décidément artificiel. Dans ses livres, que Jean Gattegno – admirable traducteur et préfacier de *la Fleur foulée aux pieds* – a raison de ne pas appeler romans, mais « soties », il n'y a pas d'intrigue : il n'y a que du comique. Un comique précis, celui que le langage crée, non pas celui qu'il lui arrive d'exprimer, *selon la distinction établie par* Bergson dans *le Rire* : un comique du *pur* langage, happant et croquant les images, renvoyant le lecteur de l'une à l'autre, de plus en plus loin du point d'origine, jusqu'à ce que *les mots se pulvérisent* et se perdent en analogies infiniment lointaines comme très souvent chez Labiche – « *Il n'y a que Dieu qui ait le droit de tuer son semblable* », – ou chez Feydeau : rappelons-nous la vieille dame sourde qui met ses lunettes pour capter une conversation, car elle n'entend pas bien à contre-jour...

Que se passe-t-il dans *la Fleur* ? Il y a une reine, dont le projet culturel est d'entreprendre des fouilles à Chedorlahomor, faubourg de Sodome ; une archiduchesse cacochyme qui se baigne dans la fontaine du parc royal en compagnie d'une grenouille ; une duchesse poursuivie par la direction du Ritz devant les tribunaux pour avoir répandu le bruit que l'hôtel est envahi de puces, etc, etc.

Dans *les Excentricités du cardinal Pirelli* – joliment présenté par François Dupuigrenet-Desroussilles, et que Patrick Reumaux a dû bien s'amuser à traduire, – le cardinal est un Espagnol qui va jusqu'à baptiser, là où furent ondoyés des saints et des rois, *le petit chien d'une duchesse*... Il *aime sainte Thérèse* d'Avila – celle, pâmée, du Bernin, non pas l'austère, – et les garçons ; et il meurt, la robe rouge à traîne accrochée par les saillies baroques des retables, tout nu, en poursuivant un enfant de chœur, dans la chapelle où il est de bon ton d'exposer les morts depuis les obsèques de la princesse d'Éboli...

Tout l'art du comique

Tout l'art du comique est de mettre en défaut ce que l'homme cache – ses sottises, ses envies honteuses, ses impulsions atroces. Et c'est cela que l'on trouve chez Firbank, mais exprimé avec une légèreté sans faille, une frivolité élevée au rang du grand art – la littérature étant, pour l'écrivain, comme un monde presque à part, en marge de la réalité, indépendant, absolu, n'entretenant avec ce que l'on appelle l'existence qu'une distance convocatrice du rire, de la parodie, une distance qui la nargue.

Sylvia Townsend Warner, la sorcière, et Ronald Firbank, le frivole : deux « trous noirs » – pour emprunter une métaphore d'astronome – dans le ciel de la littérature, deux planètes invisibles, mais dont la force de gravitation est immense, et qu'il faut se hâter de découvrir.

★ LAURA WILLOWES, de Sylvia Townsend Warner, traduit de l'anglais par Florence Lévy, préface de Jacques Roubaud, Picquier, 174 p., 90 F.

★ LA FLEUR FOULÉE AUX PIEDS, de Ronald Firbank, traduit de l'anglais et préfacé par Jean Gattegno, Rivages, 159 p., 59 F.

★ LES EXCENTRICITÉS DU CARDINAL PIRELLI, de Ronald Firbank, traduit de l'anglais par Patrick Reumaux, préface de François Dupuigrenet-Desroussilles, Rivages, 105 p., 55 F.

(1) Réédition, en octobre, par la même maison, dans la collection « L'Imaginaire ».

James et Stevenson : le roman d'une rencontre

Ces deux écrivains si dissemblables se portaient une grande amitié. Voici leur correspondance.

UN gouffre séparait Henry James de Robert Louis Stevenson. Tandis que le premier se penchait sur « *l'image dans le tapis* », le second caracolait à dos d'âne au cœur des Cévennes. Les deux hommes se rencontrèrent en 1885 à Bournemouth, station balnéaire du *sud* de l'Angleterre. A l'époque, Henry James, âgé de quarante-deux ans, avait déjà publié, entre autres romans, *Roderick Hudson*, et *les Européens*. Il n'était encore connu que d'un petit nombre. Stevenson, lui, venait d'accéder à la gloire avec *l'Ile au trésor*.

Que pouvaient donc se raconter James et Stevenson ? Des histoires ? Pas seulement. Dans *Une amitié littéraire*, ouvrage qui regroupe une partie de leur correspondance et plusieurs textes sur la fiction (dont le célèbre *Art de la fiction* de James), on découvre la singulière relation qui a uni ces deux hommes, dix années durant, jusqu'en 1894, année de la mort de Stevenson. Bien sûr, ils parlent littérature. James surtout, pour qui le roman, en cette fin de dix-neuvième siècle, se doit d'échapper à toutes les contraintes : « *Un art qui s'attache à reproduire la vie d'une façon si immédiate exige une parfaite liberté* », écrit-il. Et d'ajouter : « *L'air de la réalité (la consistance des détails) me semble être la vertu suprême d'un roman.* »

L'auteur des *Bostoniens* joue sur deux tableaux : en même temps qu'il revendique la prise en compte du réel, il affirme la nécessité d'y faire un choix. En d'autres termes, l'effet romanesque naît de la confrontation des images, ou de leur enchaînement. James affirme ainsi la prépondérance du romancier sur le récit, celle de la volonté consciente sur la narration.

C'est indigne de vous, monsieur ! »

Stevenson n'est pas tout à fait sur la même longueur d'ondes. Pour lui, « *la vie est monstrueuse, infinie, illogique, abrupte et poignante ; une œuvre d'art, en comparaison, est nette, limitée, autonome, rationnelle, fluide et émasculée.* » C'est la bonne vieille conception du bourlingueur pour qui une tempête vaut tous les romans du monde. Comment lui donner vraiment tort ? La littérature n'est-elle pas une tentative désespérée pour dire l'inexprimable ?

Les conceptions de James et de Stevenson ne sont pas antagonistes, elles sont parallèles. James salue ainsi, à propos d'*Enlevé !*, « *le talent de l'auteur à percevoir le réel dans le merveilleux et à réduire l'extravagant au détail plausible* ». Stevenson ne fait pas toujours montre d'autant de goût. Dans une lettre adressée à James en novembre 1887 (les Stevenson sont alors installés aux Etats-Unis, dans les monts Adirondacks), l'auteur de *Docteur Jekyll et M. Hyde* raconte ses veillées passées au coin du feu à lire *Roderick Hudson* (roman de James publié en 1875) : « *C'est plein d'esprit et très solide et très noble également.* » Malheureusement, dans le post-scriptum de cette même missive, Stevenson évoque *Portrait de femme* : « *Mineur, monsieur : indigne de vous (...). Il est indigne de vous de l'avoir écrite et de ma part de la lire.* » Un mois plus tard, James lui répond en substance : vous avez tort, *Roderick* me paraît le fruit « *d'un talent limité* » tandis que *Portrait de femme* est une œuvre « *élégante, ingénieuse, élaborée* ».

Voilà sans doute ce qui différencie les deux hommes : James est à même de lire sa propre œuvre et celle de Stevenson en mettant en lumière les repères de chacune, sans chercher à les comparer. Stevenson, au contraire, a tendance à apposer la même grille sur ce qu'il écrit et sur ce qu'il lit (voir par exemple ses commentaires sur Zola). Ce n'est pas un péché. D'autant que Stevenson manifeste une curiosité de tous les instants et qu'il partage avec James les mêmes accents de générosité. Ici se dessine l'un des aspects les plus attachants de cette correspondance, il s'agit de l'amitié qui rapproche les deux écrivains.

Une amitié profonde, respectueuse, attentionnée. Une amitié qui prend un tour presque pathétique lorsque Stevenson part se fixer aux îles Samoa. D'Angleterre, James écrit en juillet 1888 : « *Mon cher Louis. Vous êtes trop loin, vous êtes trop absent, trop invisible, inaudible, inconcevable. La vie est une affaire trop brève et l'amitié un sujet trop délicat pour jouer de tels tours (...). Donc, revenez. Arrêtez-moi tout cela, noyez-moi tout cela et revenez.* » Stevenson restera accroché sur son rocher, où il pense avoir trouvé un certain bonheur. Six ans plus tard, Henry James déclarera à la veuve de Stevenson : « *Il illuminait tout un côté du globe et peuplait, à lui seul, une province entière de notre imagination. Sans lui, nous sommes un peu plus encore du menu fretin, des êtres misérables.* »

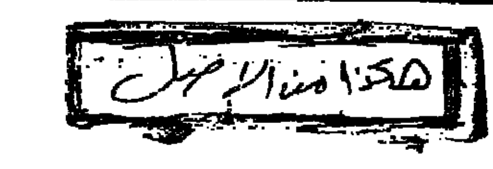
Signalons enfin la très belle réalisation de cette édition (notes, index, commentaires, origines des lettres, etc.). Dans sa *longue préface*, Michel Le Bris tire un peu trop la couverture du côté de R.L. Stevenson. Mais ce n'est pas grave. James sait se défendre tout seul.

B. G.

★ UNE AMITIÉ LITTÉRAIRE, de Henry James et Robert Louis Stevenson, traduit de l'anglais par Malika Dadif, éd. Verdier, 312 p., 116 F.

● Les éditions Ombres de Toulouse viennent de rééditer, dans une traduction nouvelle due à Sylvie Rozenker, *Un épisode international* (130 p., 72 F), court roman (1878) de Henry James. Récit « cosmopolite », *Un épisode international* est un bel exemple de peinture sociale jamésienne, confrontant l'ancien et le nouveau monde.

Par ailleurs, le groupement de libraires de L'Œil de la lettre publie dans le premier numéro de leur bulletin (février-mars 1987), un « Dossier Henry James », comprenant, incluse dans une chronologie, une bibliographie complète, avec la mention de toutes les éditions françaises. Enfin, la librairie de la Butte-aux-Cailles réédite le pittoresque *Voyage avec un âne à travers les Cévennes*, de R.L. Stevenson, rédigé après un séjour dans cette région en 1878 (distribution Hachette, 79 F).



• D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Maîtres et esclaves au pays de l'apartheid

★ **TERRES DE CRÉPUSCULE, de J. M. Coetzee, traduit de l'anglais par Catherine Glenn-Lauga, Seuil, 188 p., 79 F.**

★ **EN ATTENDANT LES BARBARES, roman traduit de l'anglais par Sophie Mayoux. Seuil, 250 p., 89 F.**

« DANS une société de maîtres et d'esclaves, personne n'est libre. L'esclave n'est pas libre parce qu'il n'est pas son propre maître ; le maître n'est pas libre parce qu'il ne peut se passer de l'esclave. Pendant des siècles, l'Afrique du Sud a été une société de maîtres et d'esclaves ; maintenant c'est un pays où les esclaves sont en révolte ouverte et les maîtres en plein désarroi. »

Recevant le mois dernier le Prix de littérature de Jérusalem, lors de la 13e Foire internationale du livre, l'écrivain sud-africain J.M. Coetzee a dû étonner ceux qui le critiquent de ne pas attaquer assez ouvertement l'apartheid dans ses romans parce qu'il ne s'est jamais posé en militant. Pourtant, son œuvre, si elle n'est pas une transposition de la réalité sud-africaine, apparaît toujours clairement comme une métaphore historique de la violence qu'illustrent bien les deux titres récemment publiés aux éditions du Seuil : *Terres de crépuscule* (*Dusklands*), son premier livre de fiction, et *En attendant les barbares* (*Waiting for the Barbarians*), édité pour la première fois en 1982 par Maurice Nadeau.

Devenu en cinq années l'un des auteurs les plus importants d'Afrique du Sud, J.M. Coetzee (comme d'autres, il préfère qu'on le désigne par ses initiales plutôt que par son nom de baptême...) n'est pas de ceux qui pensent que l'écrivain puisse changer la politique et qu'il pourrait influencer les gouvernements de son pays. *« Je ne vois pas pourquoi on devrait automatiquement traduire ou essayer de traduire ma pensée en termes politiques. Il n'est pas nécessaire de connaître mes idées pour comprendre mes romans »*, disait-il à Bernard Geniès lors de son premier voyage à Paris (1). Pourtant, s'il tient à ne pas confondre la fiction et l'histoire, cet universitaire discret, inconnu des médias — il avait même refusé de faire le voyage de Londres en 1983 pour recevoir le Booker Prize qui récompensait *Michael K., sa vie, son temps*, — ne mâche pas ses mots : distingué par le Prix de Jérusalem pour *« avoir su exprimer l'idée de la liberté de l'individu dans la société »*, il trouvait étrange qu'une telle récompense pût être attribuée à un auteur venant d'un pays aussi dépourvu de liberté, même s'il devenait du même coup un symbole de liberté...



J.M. Coetzee à Jérusalem, le mois dernier.

MARIANNE VÉRON

NÉ au Cap en 1940, J.M. Coetzee a fait des études littéraires en Afrique du Sud et aux Etats-Unis, à l'université du Texas ; il enseigne la littérature et la linguistique et il est considéré comme *« le meilleur romancier afrikaner à s'être révélé au cours de la dernière décennie »*, écrivant ses œuvres en afrikaans et en anglais. Pourtant, tous les éditeurs d'importance l'avaient refusé quand son agent en France, Michèle Lapautre, le proposa à Maurice Nadeau, qui fut immédiatement enthousiasmé par la vigueur et la force d'expression visuelle du premier roman de Coetzee, *Au cœur de ce pays* (*In the Heart of the Country*), sans doute le plus saisissant et le plus original de ses écrits (2). Composé de 266 fragments, journal intime et passionné d'une jeune femme, le roman expose les fantasmes, les désirs fous et la vengeance sanglante de la maîtresse du domaine : dans une ferme isolée, vivent un père et sa fille, les maîtres blancs et un couple de serviteurs noirs. Chacun va transgresser la loi à sa manière : le père séduit la femme de son contremaître ; la fille, vierge, grosse de toutes ses frustrations cachées, tue son père (*« Je naquis au sein d'un langage de hiérarchie, de distance, de vue d'ensemble : ma langue paternelle »*, dit-elle). Blanche irrémédiablement face au Noir qui va la violer, l'humilier avant de fuir, destinée à *« mourir en vieille reine folle au milieu de nulle part, inexpliquée, inexplicable... »*.

Dans *En attendant les barbares*, que réédite le Seuil, Coetzee se montre plus idéologique, créant une parabole sur le pouvoir à travers l'histoire d'un magistrat sans nom, serviteur d'un régime qu'il ne discute pas et qui veille sur la ville menacée par l'invasion des barbares, des déshérités venus d'au-delà les frontières. Menace réelle ou inventée ? Toujours est-il que le pouvoir central délègue un colonel du « troisième bureau » qui organise des expéditions punitives, pratique la torture pour obtenir des aveux, tandis que le magistrat, incompris des siens comme des « barbares », va s'éprendre d'une jeune prisonnière mutilée, les chevilles brisées, rendue à l'état animal par la torture...

Analysant l'impact de la torture sur le comportement d'un homme qui se veut un humaniste, l'auteur développe un thème qui se retrouve dans toute son œuvre, identifiant la salle de torture avec la chambre noire qui révèle l'obscénité par excellence, la relation entre les maîtres et les esclaves. *« La salle de torture devient la chambre à coucher imaginaire du pornographe, hors de toute atteinte morale ou physique, où l'être humain est libre d'exercer son imagination sur le corps d'autrui jusqu'aux limites de l'abjection »*, écrivait Coetzee (3), désignant la salle noire, interdite, enveloppée de mystère, comme l'origine de l'imagination romanesque, là où l'agression des corps et l'érotisme peuvent se confondre.

Agression encore contre *Michael K.*, le jardinier dont on ne sait s'il est blanc ou noir et qui, dans une Afrique du Sud clairement désignée, en proie à la guerre civile, veut retrouver le paradis de son enfance, un carré de potirons, symbole du temps de l'innocence, même si le temps n'admet pas l'innocence de cette proie qui ne comprend même pas qu'elle est pourchassée. *« Je ne suis pas dans cette guerre »*, répète Michael. *« Bien sûr que tu es dans la guerre, mon vieux, que tu le veuilles ou non. C'est un camp, ici, pas un village de vacances, ni une maison de repos ; c'est un camp où nous rééduquons les gens comme toi... »*

LES arcanes de l'édition nous valent de ne découvrir qu'après les trois romans écrits bien plus tard, les premiers textes de fiction de Coetzee, deux nouvelles qui datent du séjour aux Etats-Unis et qui furent publiées en 1974 sous un titre commun : *Terres de crépuscule*. Si le premier de ces deux récits, *Projet Vietnam*, nous paraît aujourd'hui peu en situation et inabouti, le second, texte apocryphe sur les origines de la famille de l'auteur en Afrique du Sud, témoigne déjà d'un humour glacé sur l'horreur de la conquête et de l'extermination, qui est l'embryon de toute l'œuvre. Dans la première nouvelle, un spécialiste américain de la guerre psychologique, de la section de « mythographie », conçoit le plan « Vie nouvelle pour le Vietnam » qui permettra à l'armée U.S. de remporter la victoire (*Projet Vietnam*). Mais son supérieur — un nommé Coetzee — reste imperméable à ce beau projet...

Réprimons notre culpabilité, répétait déjà le jeune Africain du Sud témoin de la guerre du Vietnam à partir de son université du Texas, obsédé par la violence et la torture, comme dans la seconde nouvelle, *le Récit de Jacobus Coetzee, traduit en anglais par J.M. Coetzee, édité en 1951 par S.J. Coetzee*. Dans un monde qui repose sur le fusil (*« le sauveur », « l'espoir qu'il existe quelque chose en dehors de soi »*), l'auteur rend hommage à son ancêtre, colon obscur, Jacobus Janszoon Coetzee (Coetsee, Coetsé), arrière-petit-fils de Dirk Coetzee, bourgeois qui émigra de Hollande au Cap en 1676. *« Les générations successives de Coetzee illustrent bien la diaspora dans l'arrière-pays qui constitue la fable de l'homme blanc en Afrique du Sud qui, avec son chariot, s'enfonça plus loin vers le nord, poussé par la colère ou le dégoût que lui inspirait la politique du gouvernement, qu'il fût hollandais ou britannique. »* Le Bochiman, *« créature différente, bête sauvage »*, fut repoussé vers le nord par les colons dans une politique de terreur pratiquée avec discrimination : *« La seule façon de domestiquer le Bochiman est de l'attraper jeune »*, nous conseille l'auteur, qui précise qu'on ne peut parler de génocide : *« Il y eut même des adultes qui survécurent en captivité. »*

Ces récits de dérision ne feront pas oublier le dépouillement froid d'*Au cœur de ce pays*. Nous attendons le dernier roman de Coetzee qui, cette fois, ne se passe pas en Afrique du Sud : *Foe* (*Foe, l'ennemi*) (4), la rencontre d'une femme avec l'esclave de Robinson Crusoé, Vendredi. Une réflexion sur le mystère Vendredi et sur l'art de l'écrivain, Daniel Defoe.

(1) Voir « le Monde des livres » du 26 avril 1985.

(2) Réédité sous le titre de *Dust*, au moment de la sortie du film avec Jane Birkin (éd. Maurice Nadeau).

(3) *New York Times Review*, 12 janvier 1986.

(4) *Foe*, Secker and Warburg, Londres, 1987.

• ESSAI POLITIQUE

Le tourbillon de l'Europe

(Suite de la première page.)

Il se rend compte, alors, que *« l'Europe se dissout dès qu'on veut la penser de façon claire et distincte »*. La seule façon de l'approcher intelligemment, c'est d'utiliser l'outil « dialogique ». Rassurez-vous, c'est à peu près le seul mot forgé pour les besoins de la cause (Morin en a pourtant plein son carquois, et l'a prouvé ailleurs).

Ainsi, ce qui fait l'unité de la culture européenne, ce n'est pas la synthèse judéo-christiano-gréco-romaine, c'est le jeu non seulement complémentaire, mais aussi concurrent et antagoniste entre ces instances qui ont chacune leur propre logique : c'est justement leur « dialogique ».

L'Europe, présente à partir de son passé, occupera la majeure partie de cette œuvre d'Edgar Morin. La recherche de son *« identité complexe »* lui fait traverser à grandes enjambées l'histoire, étudiant ses métamorphoses jusqu'aux Etats-nations où l'Europe devient *« le plus grand agresseur des temps modernes »*... *« Apogée de la puissance... qui est justement et nécessairement le stade ultime avant l'abîme. »*

Première certitude : l'identité ne se définit pas en dépit de ses métamorphoses, mais *dans* les métamorphoses, un tourbillon après quoi il reste une très riche diversité de cultures transnationales (germaniques, latines, slaves) et nationales, ainsi que les micro-cultures ethniques. *« L'ordre de l'Europe, c'est le désordre du changement tumultueux. »*

Autre originalité de la culture européenne : la négation ne cesse d'être à l'œuvre, obligeant à l'effondrement des fondements et à la recherche d'autres bases. Ainsi, l'humanisme rompt avec le christianisme, puis sera également travaillé par la contradiction entre son principe universel et son eurocentrisme de fait, avant que ses fondements ne soient ébranlés par le progrès de la science, qui fait elle-même problème aujourd'hui. Du coup, la sphère des intellectuels européens est instable et oscille entre le statut élitiste de *« grand penseur »* et la condition de paria du révolté marginal, frère de l'*« auteur maudit »*. Elle balance entre la critique des mythes et leur production.

CAGNAT

Finalement, *« l'originalité de la culture européenne est d'avoir sans cesse été productrice, produite d'un tourbillon fait d'interactions et d'interférences entre de multiples dialogues qui sont liés et opposés : religion/raison ; foi/doute ; pensée mythique/pensée critique ; empirisme/rationalisme ; existence/idée ; particulier/universel ; problématisation/refondation ; philosophie/science ; individu/collectivité ; hamlétisme/prométhéisme ; don-quichottisme/sanchopancisme, etc. »*

S'interrogeant sur la nouvelle conscience européenne, Edgar Morin estime qu'elle est la conscience des fragilités culturelle, énergétique, économique, démographique, morale, politique et militaire, heurtée par le double spectre de l'*« exterminationnisme »* et du totalitarisme. Mais les menaces sont elles-mêmes menacées. *« Avec le danger croît aussi ce qui sauve »* (Hölderlin). Si bien que la nouvelle conscience européenne devient celle d'une communauté de destin.

La transformer en dessein, c'est vouloir vivre face au néant, c'est répondre à une demande silencieuse et profonde des peuples, c'est encourager les intellectuels à être des « éclaireurs », traduction du mot *Aufklärung* de l'Europe des Lumières.

La manière d'Edgar Morin est aussi enrichissante que son discours. On révère sa culture encyclopédique, mais on se laisse aller surtout à l'ivresse des allers et retours d'une pensée signée, qui, comme la navette sur le métier à tisser, construit sous nos yeux des motifs enchevêtrés prenant sens avec le recul. Rarement le *« dessin dans le tapis »* européen nous avait autant impressionnés.

PIERRE DROUIN.

★ **PENSER L'EUROPE, d'Edgar Morin, Gallimard, coll. « Au vif du sujet », 240 p., 82 F.**

Société

SPORTS

FOOTBALL : Coupe de France

Lens-Marseille et Bordeaux-Lille en quarts de finale

Le RC Strasbourg a réussi l'exploit des huitièmes de finale de la Coupe de France en éliminant le *Toulouse FC. Déjà victorieux au* match aller (2-1), les Alsaciens ont également remporté le match retour, le mercredi 6 mai, à Toulouse (3 à 2). Les résultats sont les suivants :

Division I entre eux

* Monaco bat BORDEAUX 2-1 (0-2) ; * Auxerre et LILLE 2-2 (0-3) ; LAVAL b. * Brest 2-1 (0-1).

Division I contre division II

* Lyon et MARSEILLE 2-2 (0-3) ; STRASBOURG b. Toulouse 3-2 (2-1).

Division I contre division IV

* LENS b. Périgueux 4-2 (4-0).

Division II entre eux

* Tours b. ALÈS 1-0 (1-3) ; * REIMS b. Martigues 2-0 (0-1).

(Entre parenthèses, le résultat du match aller ; le club qualifié est en lettres capitales).

Les quarts de finale, qui auront lieu les 12 et 19 mai, opposeront :

Lens (I) - Marseille (I) ;
Bordeaux (I) - Lille (I) ;
Laval (I) - Reims (II) ;
Alès (II) - Strasbourg (II).

● **Coupe de l'UEFA.** — Le match aller de la finale de la Coupe de l'UEFA a été remporté, le mercredi 6 mai, sur son terrain, par Göteborg (Suède) devant Dundee United (Ecosse) par 1 à 0.

JUSTICE

A Ajaccio

Le doyen des notaires est destitué

Mᵉ Jean-Etienne Alexandre, soixante-quinze ans, doyen des notaires d'Ajaccio, poursuivi pour faux, usage de faux, abus de confiance et émission de chèques sans provision, a été destitué de ses fonctions, lundi 4 mai, par le tribunal de grande instance d'Ajaccio. Mᵉ Alexandre, qui n'exerçait plus, a été en outre condamné à 3 000 francs de dommages et intérêts. Mᵉ Jean-François Mativet a été nommé administrateur de l'étude.

Une enquête menée par des inspecteurs de la brigade financière de Paris, après une plainte d'un client de l'étude de Mᵉ Alexandre, avait mis au jour un trou d'au moins 10 millions de francs dans la comptabilité.

[La destitution prononcée contre Mᵉ Alexandre fait suite à une inspection menée sur place en novembre 1986 par deux collaborateurs de la chambre nationale des notaires. Cette inspection avait établi l'existence de multiples irrégularités remontant à de nombreuses années, parmi lesquelles des opérations avec des promoteurs immobiliers. *Le Monde* du 12 mai 1973 ayant publié une enquête sur l'une de ces opérations, notre journal avait été condamné par la cour d'appel de Paris à verser 2 000 francs de dommages et intérêts à Mᵉ Alexandre, pour diffamation, ainsi qu'à publier l'intégralité de l'arrêt (*le Monde* du 18 septembre 1974).]

Le nombre des détenus en légère diminution

Le nombre des détenus dans les prisons françaises de la métropole a atteint le chiffre de 50 793 au 1ᵉʳ mai (48 645 hommes et 2 148 femmes), soit une diminution de 0,78 % sur le mois d'avril (51 188 détenus), selon les chiffres communiqués, mardi 5 mai, par le ministère de la justice. Parmi cette population pénale, on compte 28 866 condamnés et 21 927 prévenus (en attente d'un jugement premier ou définitif). Le chiffre de la détention préventive continue à baisser régulièrement : il était de 22 433 au 1ᵉʳ avril.

On comptait au 1ᵉʳ janvier 1987 989 mineurs (923 de seize à dix-huit ans et 66 de moins de seize ans). Le chiffre des mineurs en détention augmente aussi régulièrement (il était de 739 au 1ᵉʳ janvier 1983, et de 865 au 1ᵉʳ janvier 1986).

● **Prison ferme pour entrave au droit syndical.** — Le tribunal de grande instance de Vannes a condamné, le jeudi 30 avril, M. François Mauduit, PDG de la Société des viandes du Porhoët (SOVIPOR), à huit jours de prison ferme et 10 000 F d'amende pour avoir empêché *manu militari* un délégué syndical CFDT d'assister à une réunion du comité d'entreprise de la SOVIPOR, le 17 octobre 1986. Le PDG *devra, en outre, verser 4 000 F* de dommages et intérêts à la section alimentaire de la CFDT de Ploërmel (Morbihan), partie civile. — *(AFP.)*

Une campagne de M. Bergelin

Insaisissable dopage

« Dopage dégage ». Tel est le slogan de la campagne lancée le 6 mai par M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Les contrôles inopinés au cours de l'entraînement des sportifs de haut niveau sont institutionalisés, avec la possibilité pour la direction des sports d'avoir l'initiative des opérations dépendant jusqu'alors des fédérations. La loi de 1965 sanctionnant le dopage va être renforcée. Les moyens de fonctionnement du laboratoire national de lutte contre le dopage, accrédité depuis 1985 pour les contrôles internationaux, sont augmentés de 20 %. Enfin, une commission *nationale* composée de quinze *membres, représentant* les athlètes, les médecins et les dirigeants, va être créée pour tenir à jour les connaissances sur le dopage afin de mieux le prévenir

Coup de poing ou coup d'épée dans l'eau ? Les mesures annoncées par M. Christian Bergelin pour terrasser le dopage, cette forme de « *suicide à crédit* » selon le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, reprennent les conclusions des Assises nationales de la biologie et de la médecine du sport qui s'étaient tenues à Rennes en septembre 1985. Or, en ouvrant les travaux de la commission *ad hoc*, M. Jean Kahn, président de la section de l'intérieur au Conseil d'Etat, avait mis le doigt sur la principale contradiction de cette action : « *Il est bien évident qu'à partir du moment où le dopage ne va être connu que par les analyses et où on est amené à limiter le nombre des prélèvements faits chaque année, on ne connaîtra pas le milieu dans lequel on veut intervenir. (...) La vérité sur le dopage, on ne la connait pas.* »

La connait-on mieux vingt mois après cette déclaration, au moment où un train de mesures répressives est annoncé ? En 1985, les 1 656 contrôles effectués sur les sportifs de dix-sept disciplines avaient permis de dépister treize cas « positifs », soit moins de 1 %. Cette proportion avait plus que doublé en 1986 lorsque le nombre des contrôles était passé à 2 453 analyses dans trente-cinq fédérations. Et l'ordre de grandeur a été le même pour les 588 contrôles effectués au début de cette année. Toutefois, le nombre de cas rapportés au total des licenciés français (12 millions) est dérisoire. Trop insignifiant en tout cas pour justifier une mobilisation des pouvoirs publics et les alarmes du corps médical. A moins qu'il ne soit pas du tout significatif. Comment alors mieux cerner cette réalité à laquelle la rumeur confère des proportions spectatuclaires ?

Les sportifs respectent la loi du silence. Les confessions restent extrêmement rares. Elles sont le fait de marginaux comme l'ancien vainqueur du Tour de France, Bernard Thévenet, ou le goal de l'équipe de RFA, Harald Schumacher, qui se mettent du même coup au ban de la société sportive.

L'attitude des champions conviés le 6 mai par M. Bergelin pour soutenir sa campagne a été à cet égard caricaturale. Brigitte Deydier, trois fois championne du monde de judo, a affirmé ne jamais avoir entendu parler de dopage autour des tatamis. Le pilote automobile Philippe Alliot a assuré que la conduite sportive était incompatible avec l'utilisation de substances interdites.

« Engrais du muscle »

Ces comportements sont avant tout corporatistes. La classe des sportifs admet difficilement d'être mise en accusation pour l'utilisation de produits — éphédrine, codéine, caféine — vendus en pharmacie contre le rhume ou la fatigue. Globalement, les sportifs sont donc amenés à nier l'évidence.

Pourtant, la rafle qui a eu lieu en novembre dernier au Palais des sports de Bercy pendant les Six Jours cyclistes de Paris a levé un coin du voile. D'anciens soigneurs de Raymond Poulidor et Bernard Hinault se livraient au trafic d'amphétamines et d'anabolisants. Scandale ? C'était le secret de Polichinelle dans les pelotons. Pour que la vérité éclate enfin, il a fallu toute l'obstination d'Etienne Bailly, directeur technique national de la Fédération cycliste. Y a-t-il dans toutes les fédérations un homme déterminé à faire ainsi le ménage ? Jusqu'à présent, on s'est surtout contenté de déclarations de principe.

Autre réflexe de la « corporation sportive » : le dopage, ce n'est pas nous, c'est les autres. Les autres, bien sûr, ce sont les athlètes des pays de l'Est. Apparemment, tout le monde a oublié que les haltérophiles américains ont été les premiers à utiliser les anabolisants, justement surnommés « *engrais du muscle* », pour accroître leur puissance. Bref, un médecin de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) nous a rapporté qu'un judoka soviétique a offert à un combattant français un composé de méthandrosténolonum (stéroïde anabolisant) et d'heptaminol (stimulant cardiaque). Le couplage des deux substances permettrait de bloquer la première dans le sang afin qu'elle ne passe pas dans les reins. Elle serait ainsi indécelable aux analyses...

Cela ramène le problème à son point de départ : non seulement les contrôles *sont insuffisants* pour cerner le phénomène, mais, de surcroît, ils peuvent être rendus inopérants.

Comment convaincre dans ces conditions des jeunes fascinés par l'or des médailles et la gloire des victoires de ne pas y avoir recours ? Le professeur Pierre Saillant, conseiller du secrétaire d'Etat, a insisté sur les risques à long terme du dopage : troubles génitaux, cancer du foie et de la prostate, troubles du comportement, infarctus... Mais il est aussi forcé de reconnaître que, du strict point de vue de la performance, « *le dopage, ça marche* ». Preuve *a contrario* : l'effondrement des performances des haltérophiles contraints à abandonner les traitements hormonaux.

Les mises en garde alarmistes, qui viennent après une trop longue indifférence, risquent d'avoir peu d'effet auprès des sportifs concernés. Reste alors l'action auprès des prescripteurs. Peu de médecins, dentistes ou pharmaciens connaissent les listes des spécialités et des principes actifs dont l'usage est interdit aux sportifs. Ils en trouveront bientôt la liste sur leur minitel.

L'ennui, c'est que tout dispositif informatif et répressif risque d'être une nouvelle ligne Maginot, énorme rempart contre un combat qui a commencé ailleurs. En sept ans, les étudiants en médecine français consacrent quinze heures à la pathologie sportive. Dans l'Hexagone, il n'y a pas plus de cent médecins qui s'occupent à plein temps d'athlètes de haut niveau. Et la recherche est le fait d'une quinzaine de spécialistes seulement. Or le dopage chimique traditionnel tend de plus en plus à pallier les carences des connaissances en physiologie et en psychologie de l'effort extrême. N'est-il pas dès lors urgent d'investir dans ce domaine ?

ALAIN GIRAUDO.

EN BREF

● **M. Hervé Bourges inculpé de diffamation publique.** — M. Hervé Bourges, ancien président - directeur général de TF 1, a été inculpé, le mercredi 6 mai, par M. Claude Grellier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, de « *diffamation publique envers un fonctionnaire public* ». Cette inculpation fait suite à la diffusion, le 7 décembre 1986, par TF 1, d'un reportage sur les manifestations étudiantes, où l'on voyait un officier de CRS laisser un groupe de jeunes gens d'extrême droite, casqués et armés de gourdins, franchir un barrage policier. M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait demandé que des poursuites soient engagées, estimant les commentaires diffamatoires, et une information judiciaire avait été ouverte le 7 mars dernier. Le 23 mars, Jean-Pierre Ferey, journaliste à TF 1 et auteur du reportage, avait été inculpé de « *complicité de diffamation publique envers un fonctionnaire public* ».

● **Le directeur du « *Figaro Magazine* » inculpé de diffamation envers M. Roland Dumas.** — M. Claude Grellier a inculpé, le mercredi 6 mai, M. Christian Grimaldi, directeur de publication du *Figaro Magazine*, de diffamation envers un membre du gouvernement. Dans deux numéros du 18 et du 25 octobre 1986, *le Figaro Magazine* avait publié des articles mettant en cause M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures. Selon le magazine, M. Dumas avait favorisé, en 1985, le financement par la France de la réfection de la piste de l'aéroport de l'île d'Antigua, dans les Caraïbes, pour la somme de 11 millions de dollars, alors que le montant des travaux était inférieur.

● **Dommages et intérêts après l'explosion de la navette spatiale.** — La veuve de l'astronaute Michael Smith qui avait trouvé la mort en janvier 1986 dans l'explosion de la navette spatiale Challenger vient de *porter plainte contre le gouvernement* américain, la firme Morton Thiokol constructeur des fusées d'appoint et un responsable de la Nasa, M. Lawrence Mulloy. Mᵐᵉ Smith leur réclame 500 millions de dollars de compensations, plus 1 milliard de dollars de dommages et intérêts pour « *mépris irréfléchi* » de la vie des astronautes au moment de la construction de la navette. La plainte de Mᵐᵉ Smith, si elle est jugée recevable, s'ajoutera à celle qu'elle a déjà déposée l'an dernier contre la Nasa à laquelle elle réclame 15 millions de dollars.

● **Un nouveau président de la conférence épiscopale du Brésil.** — Un jésuite de cinquante-sept ans vient d'être élu président de la plus grande conférence épiscopale du monde, celle du Brésil, qui comprend trois cent cinquante évêques environ. Mgr Luciano Mendez de Almeida, évêque auxiliaire de Sao-Paulo, proche du cardinal Arns, archevêque de la ville, évêque réputé ouvert, succède à Mgr José Ivo Lorscheiter, président depuis 1979.

● ***Le litige à propos du traitement d'un cancéreux.*** — Si aucune conciliation n'intervient dans les prochains jours entre les membres de la famille d'un malade atteint d'une tumeur cancéreuse au cerveau, c'est la justice qui devra prendre la décision d'ordonner la poursuite ou l'abandon d'un traitement chimiothérapique, interrompu le 30 avril à la demande de son épouse (*le Monde* du 7 mai). Dans une ordonnance rendue le mercredi 6 mai, Mᵐᵉ Huguette Le Foyer de Costil, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, a chargé le professeur Claude Jacquillat, cancérologue à l'hôpital Pitié-Salpêtrière, de se rendre à l'hôpital Tenon pour examiner si « *la poursuite des soins doit être ordonnée* ».

● **175 morts et disparus en Indonésie après un glissement de terrain.** — Un glissement de terrain a tué probablement 175 personnes près de Padangpandjang, une ville proche de *la côte occidentale de* Sumatra (Indonésie) le 4 mai : 60 corps ont été retouvés et on compte encore 115 disparus.

● **Déversement accidentel d'acide près de Mulhouse.** — Plusieurs milliers de litres d'acide thioglycolique ont été répandus sur l'autoroute A-36 Mulhouse-Belfort à la suite de l'accident d'un poids lourd survenu le mercredi 6 mai à l'échangeur d'Aspach, près de Mulhouse (Haut-Rhin).

● **Les débris d'un Mirage III.** — Les débris d'un Mirage III qui s'est écrasé le mardi 5 mai dans les Vosges près de la commune de Sainte-Hélène *ont été retrouvés le* lendemain. L'appareil, qui appartenait à l'escadron 1-13 Artois de la base aérienne de Colmar-Meyenheim (Haut-Rhin), *n'a pu être repéré plus* tôt en raison des mauvaises conditions météorologiques qui régnaient sur le massif vosgien. Il semble que le pilote, le lieutenant Paul Siniscalco, vingt-sept ans, n'ait pas pu faire fonctionner son siège éjectable.

● ***La relaxe de Mᵉ Martine Wolf confirmée en appel.*** — La cour d'appel de Montpellier a confirmé, le mercredi 6 mai, la relaxe du tribunal correctionnel de cette ville prononcée en faveur de l'avocate niçoise Martine Wolf, poursuivie pour « *recel de malfaiteur* ».

MÉDECINE

La quarantième assemblée mondiale de la santé

Le sombre tableau du SIDA

GENÈVE
de notre correspondante

Présentant le 5 mai son rapport pour 1986 devant la quarantième assemblée mondiale de la santé, le docteur Mahler, directeur général de l'OMS, s'est montré d'une franchise et parfois d'une véhémence parfaitement insolites au Palais des nations. « *L'OMS*, a-t-il déclaré, *sera-t-elle, oui ou non, ce que vous avez décidé qu'elle soit, l'organisation qui conduira tous les peuples du monde vers la santé pour tous d'ici à l'an 2000 ? Ou alors doit-elle se résigner à n'être qu'une assemblée de rêveurs qui se grisent de paroles et répugnent à passer à l'action, ou un groupe international de courtiers comme tant d'autres distribuant de l'argent de poche aux ministères de la santé en prélevant le pourcentage indispensable à sa propre survie ?* »

En marge de cette assemblée, le docteur Jonathan Mann, directeur du programme spécial OMS de lutte contre le SIDA, a présenté un tableau particulièrement sombre de la progression de l'épidémie. Le SIDA, a-t-il rappelé, n'est que l'un des effets de l'infection par le virus HIV. Un SIDA cliniquement avéré ne survient dans les cinq années qui suivent que chez 10 % à 30 % seulement des personnes infectées, tandis que, précise le docteur Mann, durant ce même laps de temps, 20 % à 50 % d'autres patients contractent des maladies qui affectent irrémédiablement leur santé, sans qu'il s'agisse d'un SIDA proprement dit. Le virus étant neurotrope, si le cerveau est atteint, des formes de démence peuvent apparaître.

Comment le HIV se transmet-il ? Par trois voies seulement, et, sur ce point, le docteur Mann est formel : sexuelle (quel que soit le sexe de l'un ou l'autre partenaire), périnatale (avant, pendant ou peu après l'accouchement) ou sanguine (transfusions, aiguilles ou autres objets semblables et, dans de rares cas, greffes d'organes). Le virus du SIDA ne s'attrape pas par hasard.

Il n'empêche que, selon les estimations faites par l'OMS, 5 millions à 10 millions de personnes de par le monde sont à l'heure actuelle en train de « couver » le SIDA ou une autre affection due au même virus. Au 4 mai 1987, 48 527 cas de SIDA étaient connus et déclarés. Mais, affirme le directeur du programme spécial OMS, cela ne signifie rien : de très nombreux cas ne sont pas déclarés et, d'autre part, ceux qui le sont concernent des malades infectés il y a cinq ans ou même plus. On ignore donc tous les cas d'incubation plus récente. Ce qui est encore moins rassurant, c'est que des médicaments ou des vaccins ne seront pas disponibles sur le marché avant cinq ans au plus tôt.

Apportant une dernière touche à ce sombre tableau, le docteur Mann a chiffré à une somme pouvant varier entre 50 000 dollars et 100000 dollars le coût des frais médicaux afférant à chaque cas de SIDA dans les pays industrialisés.

Sa conclusion, toutefois, loin de refléter la résignation devant une perspective sans espoir, se veut relativement optimiste. Il est convaincu, en effet, que « *la contagion par le HIV peut être stoppée* » et que « *l'éducation est la clé de la prévention du SIDA et de la lutte contre cette maladie* ». Plus précisément, « *les programmes de prévention et de lutte doivent être intégrés dans les soins de santé primaires* » qui sont la base de toute l'action de l'OMS. A cet égard, estime le docteur Mann, « *nous sommes à un moment historique* », d'autant plus que l'ensemble du problème « *a été sous-estimé et insuffisamment pris en compte* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Forte progression de la syphilis aux Etats-Unis

Les campagnes d'information sur le SIDA sont loin d'avoir les effets escomptés. Les spécialistes pensaient que l'incitation à utiliser des préservatifs aurait pour conséquence une diminution globale de l'ensem*ble des maladies sexuellement trans*missibles. Or, dans une enquête publiée le 6 mai, le *Los Angeles Times*, citant des responsables américains de la santé, rapporte que la syphilis a progressé de 25 % aux Etats-Unis au cours des trois premiers mois de 1987. Selon ces mêmes sources, les zones les plus touchées sont New-York (+ 103,5 %), la Floride (+ 97,4 %) et Los Angeles (+ 95 %).

Ces chiffres sont d'autant plus surprenants que la syphilis était en diminution depuis 1982. Ils sont d'autant plus inquiétants que c'est dans les zones les plus touchées par le SIDA que la progression de la syphilis a été la plus forte...

En RFA

Une prostituée contagieuse condamnée à deux ans de prison

Une prostituée qui avait continué à exercer son métier alors qu'elle se savait infectée par le virus du SIDA a été condamnée, le mercredi 6 mai, à deux ans de prison par un tribunal de Munich. Elle a été reconnue coupable de « *tentatives de coups et blessures* » et de violation de la loi sur la lutte contre les épidémies. C'est la première fois qu'une prostituée est condamnée pour des motifs liés au SIDA. Le lendemain de son arrestation à Francfort au mois de mars dernier, le quotidien populaire *Bild* avait titré à la une : « *Qui a aimé cette femme ? La police recherche mille hommes.* »

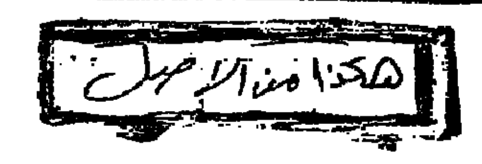
A Genève, en revanche, les prostituées redoublent de précautions. Dans une lettre ouverte à leurs « *amis clients* » publiée la presse et intitulée « *Plus jamais sans* », les prostituées genevoises apportent leur contribution à la lutte contre le SIDA en recommandant l'utilisation des préservatifs. Elles en appellent au sens de la responsabilité de leurs clients, parmi lesquels 80 % d'hommes mariés, en leur demandant d'adopter le slogan : « *Pensez-y la prochaine fois : plus jamais sans.* »

REGIONS

La ligne de métro nº 7 est prolongée jusqu'à La Courneuve

La ligne nº 7 (Mairie-d'Ivry-Villejuif-Louis-Aragon - Fort-d'Aubervilliers) est prolongée depuis le 6 mai de 877 mètres jusqu'à la station La Courneuve-8-Mai-1945. Cette prolongation concerne une population de 19400 habitants. Elle met La Courneuve à seize minutes de la gare de l'Est et à vingt-six minutes de Châtelet. Les nouvelles infrastructures ont coûté 268 millions de francs, supportés pour 30 % par l'Etat, pour 30 % par la région Ile-de-France et pour 40 % par des prêts spéciaux de la région à la RATP.





Ouverture du 40e Festival de Cannes

40 000 visiteurs attendus : pas moins de 1 500 projections organisées en douze jours : la quarantième édition du Festival de Cannes s'ouvre le jeudi 7 mai sous le signe de la démesure.

C'est un film français, *Un homme amoureux*, de Diane Kurys, qui donne le coup d'envoi de la sélection officielle. Tandis qu'autour du président du jury, Yves Montand, se tient une première conférence de presse (retransmise en direct jeudi après-midi, sur TF 1), les radios et les télévisions s'apprêtent à répercuter les événements de ce Festival un peu particulier.

L'anniversaire a d'ores et déjà été marqué par un foisonnement sans précédent de revues et d'albums.

Télévision - mode d'emploi

Un anniversaire très couvert...

Reportages, souvent en direct, auto-promotion mais aussi coproduction de plusieurs films en compétition, chaînes publiques et privées, seront au rendez-vous du 40e Festival.

La télévision à Cannes ? Plutôt mille fois qu'une ! Que serait ce Festival sans caméras, sans images ? Si la presse écrite internationale a longtemps été avare de ses commentaires (en 1954, quatre lignes dans le *New-York Times)*, la télévision n'a pas attendu sa majorité pour sacraliser le temple du cinéma.

Sur la Une, les célébrations vont bon train. Le journal de 13 heures présenté par Yves Mourousi, chaque jour en direct, fêtera ses dix ans à bord du Maxim's des mers. Mais, pour cette chaîne, le Festival commence en force avec la retransmission de la cérémonie d'ouverture, le jeudi 7 avril, à 19 h 10, messe animée par Frédéric Mitterrand. «Acteur studio» du lundi 11 mai sera réalisé en direct du Palm-Beach. Patrick Poivre d'Arvor animera «A la folie, pas du tout», toujours en direct et du Palm-Beach, le dimanche 10 de 16 h 10 à 18 heures. Dans les mêmes conditions, un «Grand Public» avec Raymond Devos, Lino Ventura et Patrick Sabatier dans le premier rôle, vendredi 15 mai à 20 h 35.

Toujours sur la Une, les couche-tard pourront regarder chaque soir (sauf les lundi 11 et 18) «Premier plan», un magazine de dix minutes d'Alain Bevacini après la dernière édition du journal.

Le palmarès sur Antenne 2

Antenne 2 a aussi son exclusivité de choix : la soirée du palmarès. Elle sera retransmise en direct le mardi 19 à 19 h 15, avec Carole Bouquet, Pierre Tchernia et Yves Montand, président du jury. Mais, avant cette conclusion, A 2 assurera certains de ses journaux de 13 et de 20 heures en direct de Cannes.

«C'est encore mieux l'après-midi» et Christophe Dechavanne (à 16 heures) s'expatrieront les 11, 12, 14 et 15 mai, parcours identique pour «Mardi cinéma». Enfin, dimanche 17 mai à 22 heures, Eve Ruggieri et Daniel Toscan du Plantier disserteront sur le cinéma-opéra.

Pas de grande émission mais un peu de Festival chaque jour : FR 3, qui joue aussi la carte coproduction (Rosi et Scola), bénéficiera de l'expérience éprouvée d'Henry Chapier. Tous les soirs, en fin de programme, un reportage d'une vingtaine de minutes précédé d'un jeu téléphonique sera présenté par Paul Wermus, Jacque Pessis et Henry Chapier. «Pare-chocs» sera consacré à l'importance de la voiture (et de la sécurité) dans le cinéma, le vendredi 15 mai, de 23 h 10 à 23 h 40.

Moins spécialisé, «19-20» le grand journal de la troisième chaîne, retransmis en direct de Cannes le vendredi 8 mai, diffusera à chaque édition un reportage d'Henry Chapier. Le samedi 16 mai à 23 h 45, Jérôme Garcin recevra François Chalais pour des évocations du Festival.

«Dimension 3» accueillera Claude Sarraute pour un spécial «Image de la femme dans le monde d'aujourd'hui».

Sur Canal Plus, l'émission «Zénith» présentée par Michel Denizot sera diffusée le samedi et du lundi au vendredi de 19 h 10 à 19 h 55, en direct. Beaucoup d'invités de choix et un moment-culte : la prestigieuse montée des marches commentée par Jean-Michel Gravier.

Rééditant l'expérience tentée avec succès l'an passé pour *le Rayon vert* d'Eric Rohmer, Canal Plus diffusera en avant-première le film de Patrice Chéreau *Hôtel de France* le 17 mai à 20 h 30. Et, en même temps que le tout-cinéma cannois, les cinéphiles pourront voir un film-montage, histoire de quarante ans de Festival. Cette anthologie est signée Gilles et Laurent Jacob, le premier étant aussi le délégué général de Cannes.

Plus sobrement, la Cinq «*par absence* [momentanée] *de structures*», attendra l'année prochaine pour se déplacer.

M6 sera didactique et pratique : analyses et commentaires de Remo Forlani et Claude-Jean Philippe. Budget oblige, la plus jeune des télés se contentera de fournir aux hôtels cannois une dizaine de films célèbres en circuit vidéo.

Mais la *télévision* peut aussi être de proximité. Cette année, tous les foyers cannois pourront recevoir par voie hertzienne quatorze heures de programmes quotidiens (dont cinq en rediffusion) fournies par l'agence Sygma.

Plus «underground», «Tube», l'hebdo vidéo du métro parisien, proposera jusqu'au 20 mai dix minutes d'images quotidiennes sur le Festival.

Création d'un musée et d'une fondation

La ville du cinéma

Avec un musée du cinéma qui ouvrira dans deux ans, et une fondation qui, comme la villa Médicis, accueillera des étudiants, Cannes veut renforcer son image.

La ville de Cannes veut s'acquitter du supplément de notoriété que lui ont apporté le Festival international du film et les grands marchés de l'audiovisuel (MIDEM, MIP-TV, VIDCOM, SPONCOM) nés dans ses murs. Elle a jeté les bases d'un musée financé par la Fondation du cinéma et de la communication audiovisuelle (FICA), dont le lancement officiel a lieu pendant le Festival du film.

Ce futur musée du cinéma et de l'audiovisuel verra le jour dans un délai de deux ans. Installé dans le nouveau palais des festivals à la place du casino municipal – transféré dans le palais Croisette, – il s'adressera au «grand public». En plus des collections concernant l'histoire du septième art et de ses dérivés, il comprendra une cinémathèque où seront projetés, en permanence, les films primés depuis le début du Festival. Son financement sera principalement assuré par la FICA, à l'initiative de M. René Thévenet, adjoint au maire chargé des affaires culturelles et figure du monde du cinéma (1).

Dons et sponsoring

La municipalité cannoise a d'ores et déjà acquis les locaux qu'elle mettra à la disposition de la Fondation, la villa Barety, une demeure de caractère d'une surface utile de 800 mètres carrés sur trois niveaux, située dans le centre de la ville. En plus de l'aide matérielle qu'elle apportera à l'installation du musée, la FICA aura essentiellement pour objet la constitution d'un centre de documentation – relié à des banques de données françaises et étrangères – et d'archives visuelles et sonores, l'accueil d'étudiants, l'organisation de colloques, la publication d'une revue et l'aide à l'édition spécialisée. Elle recueillera, au départ, les archives réunies par le Centre de documentation et de création cinématographiques (CDCC) (2).

Sur le modèle de la Villa Médicis, elle hébergera, par ailleurs, chaque année, à partir de la rentrée universitaire 1988, huit étudiants préparant une thèse ou un mémoire sur l'histoire, l'esthétique, les techniques ou l'économie du cinéma et de l'audiovisuel (chaque chambre portera, pour un an, le nom d'un donateur).

La création de la FICA devrait être facilitée par la loi sur le mécénat qui viendra prochainement en discussion au Parlement. L'association qui en est la préfiguration et que préside, provisoirement, M. Thévenet a commencé à recevoir des fonds versés par des particuliers en attendant de bénéficier des dons et du sponsoring d'institutions et d'entreprises. Parmi les mécènes figurent notamment Mme Germaine Ford de Maria, veuve de M. Reginald Ford, créateur des salles Cinéac, et M. Denis Huysmans, fils de Georges Huysmans, président des deux premiers Festivals de Cannes.

Le règlement de l'association prévoit que les sommes apportées pour constituer le capital de la fondation seront fractionnées par unités de 5000 francs avec un maximum de 200000 francs. Il distingue parmi les donateurs ceux qui acquitteront, en plus de leur apport, une contribution spéciale à l'association et formeront un «collège des fondateurs». Plusieurs personnalités des milieux audiovisuels ont, enfin, été pressenties par l'association pour la présidence de la FIACC.

GUY PORTE.

(1) Actuellement «film consultant», M. Thévenet a occupé et occupe encore de très nombreuses fonctions au sein des organisations professionnelles du cinéma et de l'audiovisuel dont celle de président délégué de l'association des producteurs de films.

(2) Les particuliers détenant des documents ou objets qu'ils souhaiteraient voir conserver peuvent écrire à la Fondation, villa Barety, 68, avenue du Petit-Juas, 06400 Cannes.

VENTES

Chers dessins



«Tête de femme» par Boucher. Prix : 270 000 F

Achèterait-on désormais les dessins des maîtres anciens au prix de leurs toiles ? A Drouot, mercredi 6 mai, la folie du classique a atteint un degré nouveau. Passe encore que l'on paie 820 000 francs (plus les frais) pour un lavis de Fragonard, ou même 750 000 francs pour un *Jeu de colin maillard*, de Boucher, 520 000 francs pour un *Lion au repos* de Moreau le Jeune, même superbe, semblent un prix bien considérable. Quant aux 1 300 000 francs payés pour un paysage de fantaisie de Francesco Guardi, il laisse un peu effaré. Le style a beau avoir du charme...

Au milieu de ces batailles, les musées nationaux ont réussi une bonne affaire, en préemptant à 590 000 francs un carnet d'études de David ayant servi à l'exécution du *Sacre*. Si chaque dessin n'est pas un chef-d'œuvre, leur ensemble est d'un intérêt historique peu douteux.

Prochain épisode de l'apothéose du dessin, le 27 mai, encore à Drouot. Au programme, Isabey, Murillo, des dessins du seizième siècle danubien et un Coypel de premier ordre.

Ph. D.

JAZZ

Le «Workshop de Lyon»

L'utopie vingt ans après

En 1971, Patrice Chéreau monte à Lyon l'une de ses premières grandes mises en scène, *Massacre à Paris*, pour célébrer théâtralement le centenaire de la Commune de Paris. Attentif au blues et au jazz, comme on s'en apercevra dans tous ses spectacles et dans tous ses films, il s'associe pour la musique de scène aux quatre jeunes musiciens du Free Jazz Workshop de Lyon.

Jean Bolcato, Jean Mereu et Maurice Merle se sont goupés en 1967, les dates parlent d'elles-mêmes. Portés par un amour illimité du jazz, de toutes les formes du jazz, ils inventent les modèles (schémas harmoniques, cadre d'improvisation) où puisse librement s'exprimer leur désir d'improvisation collective. La scène, la représentation, le contact immédiat avec le public leur sont essentiels.

Ils sont alors de plain-pied avec les lycéens, les étudiants, les jeunes travailleurs des banlieues sportives de Lyon, avec les fêtes politiques ou les animations d'entreprise. Ils aiment propager leur plaisir et rêvent, jonglant avec les contraintes de la vie ordinaire.

Le groupe s'accroît avec Patrick Vollat et Louis Sclavis, enregistre dès le départ sans drame, se modifie. Mais le projet ne bouge pas. En 1973, il grave son premier disque (*Interfréquences*) et se multiplie : jazz mobile pour circuler dans la ceinture de la ville, concerts, démonstrations, théâtre musical, montages poétiques, premières tournées enfin...

Leur répertoire ? Un fonds solide à base de souvenirs, de musiques traditionnelles, de standards revisités, de trouvailles, de n'importe quoi. Mais pas n'importe comment : ils se font connaître. Le public abrège leur nom, eux aussi. On dit désormais : le Workshop de Lyon. En 1977, ils fondent l'Association à la recherche d'un *folklore imaginaire* (ARFI), mélange de surréalisme et d'«oulipo» musical. Ils invitent (Di Donato, Portal, George Lewis), multiplient les unités mobiles et font le tour du monde.

Lyon reste leur port d'attache, et leur succès demeure compatible avec leurs carrières personnelles : celle de Louis Sclavis par exemple. Ils sont la démonstration vivante de ce qui est réputé irréalisable : une utopie. Ils tiennent depuis vingt ans, sans qu'on ait vu le temps passer.

FRANCIS MARMANDE.

★ Dunois, 28, rue Dunois, 75013 Paris (45-84-72-00), jeudi 7 et le 8, 20 h 30.

Culture

EXPOSITION

Asger Jorn à Nîmes

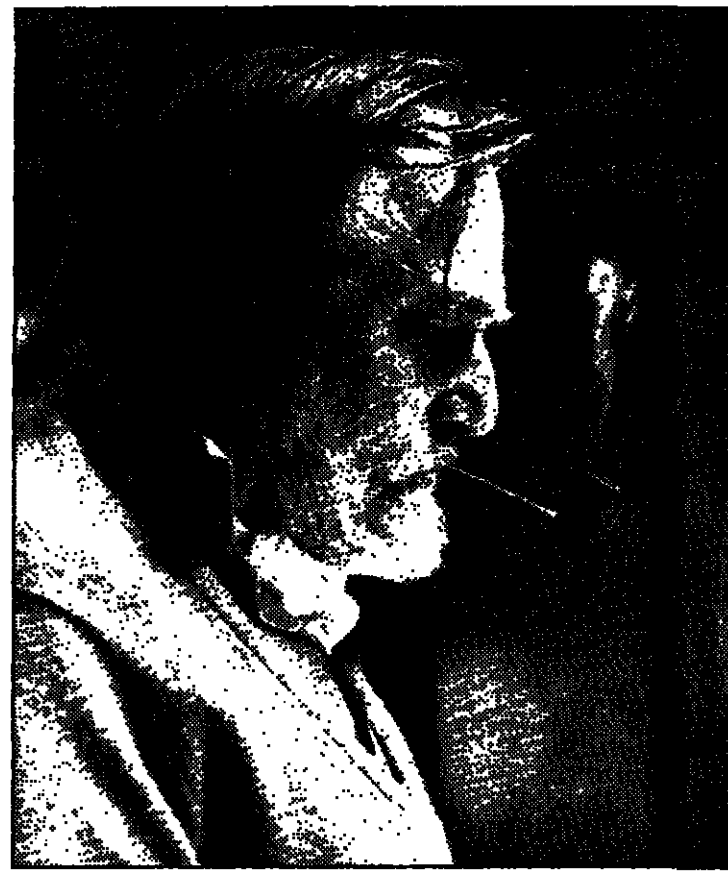
Un bestiaire fabuleux

Asger Jorn fut l'une des figures marquantes du mouvement Cobra. L'exposition organisée à Nîmes est la première rétrospective qui honore en France le peintre danois depuis sa mort en 1973.

Cobra, qui consolida les poussées avant-gardistes en Europe du Nord et eut de 1948 à 1951 la tournure d'un groupe organisé ou presque, a depuis quelques années repris du poil de la bête dans le cours des échanges internationaux. A Paris, un de ses points de chute privilégiés, quelques livres, celui de Jean-Clarence Lambert : *Cobra, un art libre* (Chêne Hachette, 1983), paru après la réimpression en fac-similé des dix numéros du *Bulletin pour la coordination des investigations artistiques des groupes expérimentaux danois (Horst), belge (Surréalisme révolutionnaire), hollandais (Reflex)* (Jean-Michel Place, 1980), y a sans doute aidé.

Mais ce n'est pas pour autant que l'on connaît comme sa poche les fins fonds du mouvement et ses initiateurs. Ainsi, ce grand artiste qu'était Asger Jorn, le Danois, n'y a depuis sa mort, en 1973, guère été honoré de quelque exposition d'envergure. C'est pourquoi le Musée des beaux-arts de Nîmes a été bien inspiré (par Eddy De Wilde, qui maintenant y fait office de conseiller) d'avoir attrapé au vol une bonne partie de la rétrospective organisée à Munich en février et mars derniers par Armin Zweite.

En une soixantaine de peintures, l'exposition nîmoise montre fort bien de quoi était capable ce diable de créateur, ennemi des spécialisations et chercheur en sciences et disciplines diverses : artistiques, historiques, préhistoriques et archéologiques, politiques, sociologiques, folkloriques, mythologiques, psychologiques et pataphysiques, qui, lorsqu'il *« faisait le peintre »*, pour reprendre une expression du critique Michel Ragon, le faisait furieusement, et par-dessus tout. Avec de la couleur dégoulinante, grasse, crue, bien fraîche, bien cuite aussi, et des formes ficelées, tressées, entrelacées, hautement motivées, de sources anciennes obscures, de souche symboliquement commune à tous, versant volontiers dans un bestiaire fabuleux, à base de monstres à bec pointu et griffes acérées, rappelés à sa mémoire d'humaniste scandinave. Qui fait l'homme fait la bête, n'est-ce pas !



Asger Jorn vu par Pierre Alechinsky, Paris 1972.

Jorn est donc à Nîmes jusqu'en juin et en avant-première de rencontres franco-danoises prévues simultanément là-bas et ici à l'automne ; et dans ce musée dont il faut dire et redire du bien depuis qu'il a été retapé sans y toucher par Wilmotte ; où pratiquement toutes les œuvres des salles du premier étage bénéficient désormais du meilleur éclairage qui soit : zénithal, par simple désoccultation des verrières existantes.

C'est justement là que sont accrochés les Jorn (pendant que les tableaux des collections permanentes sont partis à leur tour au nettoyage), dont aucun des grands mélanges de chaud et de froid, de grossièreté et de finesse, ne peut plus échapper. Et c'est bien. D'un bout à l'autre, depuis les exemples de 1944, peut-être encore compliqués par l'empreinte de Léger, maître accepté quelques mois en 1936 – et le temps de travaux alimentaires pour l'Exposition de 1937, – maître dont Jorn a reconnu qu'il lui avait bien fallu dix ans pour s'en défaire. Ce à quoi il s'est employé, en allant voir plutôt du côté de Miro, de Klee et probablement de Masson (*via* Matta ?), et en ralliant les rangs des adeptes de la spontanéité, de l'automatisme et les amateurs de l'art brut.

Terrible et comique

La peinture de Jorn, il va sans dire, n'a pas été faite pour le repos de l'âme sur canapé de salon douillet. Aujourd'hui encore, elle secoue, forte de cette capacité de véhiculer dans la couleur donnée, la vie entre chien et loup, tendre et dure, terrible et comique à la fois ; pleine de présences fantomatiques, de chimères et de phénix en piqué sur quelques contrées non conquises encore, et d'animaux de basse-cour, coqs, poules et vilains petits canards en prises de bec.

Une peinture pleine d'angoisses mortelles et de sombres plaisanteries, maintenues scrupuleusement à distance d'une expérience intérieure vraie et d'un vécu bien rempli ; faite d'hommes, de gnomes et grotesques pris en pâte, en graffiti, peuplée, surpeuplée de créatures hybrides dont quelquefois sort un portrait-charge – celui d'Apollinaire, chair terreuse élargie sous un crâne chauve, – presque comparable aux exercices d'entretien de ressemblances dubuffétiennes.

Mais le plus souvent ce sont de figures d'un autre monde qu'il s'agit, solidaires d'un espace ondulatoire nourri de substances colorées ultra-fortes, saturé de vert à faire peur, de rouge passionnel, de noir en profondeur, surtout dans les derniers tableaux, à l'acrylique, et régalé de crème de chair malaxée de rose, de blanc et de jaune acidulé. L'on y reconnaît bien la veine carnassière des peintres nordiques, celle de Nolde entre autres.

Bien sûr tout n'est pas de la même verve ni de la même humeur chez Jorn. Entre un petit amusement du genre *le Toutou à sa mémère* de 1955 et la *Lettre à mon fils* de 1956-1957 qui ouvre une période particulièrement faste du peintre poseur de bombes de couleur, il y a une marge, une différence de degré : celle qui sépare l'anecdoctique simplex et le gag comme instrument possible de création de la grande symphonie pour apparitions, grands vents de mémoire, feux follets et voix gutturales nuancées de demi-tons « musituraux », si l'on pouvait dire, à propos surtout des choses visionnaires des dernières années, comme *Hors d'âge* (1972), une illumination rimbaldienne.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée des beaux-arts de Nîmes, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 21 juin. Catalogue (à paraître).

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article « Les dessous de Cendrillon » (*le Monde* daté 26-27 avril), dans le cadre de l'aide à l'édition, ce ne sont pas 1 000 000 de francs mais 100000 F qui ont été attribués aux éditions Herscher en 1984 pour l'album *Georges Rodger en Afrique*.

MUSIQUES

« Nabucco » à Bercy

Jérusalem et Babylone

Les quelque deux cent mille spectateurs qui ont vu Aïda *en 1984 (ou* Turandot *en 1985) ne seront pas dépaysés en découvrant au Palais omnisports de Bercy la nouvelle super-production du* Nabucco *de Verdi.*

Le spectateur retrouvera l'art monumental de Vittorio Rossi, dans ces pyramides et ces murs gigantesques qui se déplacent en quelques instants pour transformer Jérusalem en Babylone, les processions de vierges bleutées, les cortèges de l'Arche d'alliance et des tables de la Loi, les bataillons de guerriers aux chlamydes éclatantes défilant au milieu des bas-reliefs assyriens et des taureaux ailés à tête d'homme, ou montant et descendant comme des scarabées d'or des escaliers vertigineux, dominés par la statue d'un Baal à tête d'animal ou un chandelier à sept branches, les masses chorales avançant pas à pas vers le public tandis que les voix s'enflent comme une mer (pour le fameux *Va, pensiero*), avec quelques « clous », comme la folie de Nabuchodonosor ou la disparition du Baal dans les flammes, foudroyé par la justice divine.

Des visions grandioses, souvent fort belles, réglées avec une précision fabuleuse, illustrent, nous dit le metteur en scène, *« la victoire des vaincus »*, des Hébreux sur les Babyloniens, des esclaves sur les oppresseurs, par la force de la « spiritualité », thème toujours actuel. Mais ce déploiement très spectaculaire garde noblesse et retenue, dans le ton juste de l'épopée biblique peinte à larges traits par le jeune Verdi.

Les conditions d'écoute du Palais omnisports ont été grandement améliorées par le professeur Melzer et son équipe, grâce à une « mise en ondes » sophistiquée, et les voix des protagonistes nous parviennent avec toute leur richesse et un environnement sonore enfin équilibré, comme dans un théâtre normal, ainsi que l'orchestre, très transparent malgré son vaste effectif.

Le lyrisme de Michel Plasson

Pour les seize représentations qui se dérouleront jusqu'au 22 mai, les distributions seront différentes tous les soirs, entremêlant les quatre titulaires retenus pour chaque rôle. Lors de la première, mardi, on remarquait surtout la flamboyante Abigaïlle de Ghena Dimitrova et les terrifiants slaloms de sa voix sauvage dans les registres les plus divers, Piero Cappucilli, majestueux Nabucco, émouvant dans l'épreuve, malgré un timbre qui a perdu de son éclat, et la sobre Fenena de Cleopatra Ciurca, tandis que Carlo Cossuta, maîtrisant plus difficilement sa voix que naguère, était un Ismaele assez caricatural et Stefan Elenkov un grand prêtre Zaccaria quelque peu ennuyeux.

Pierre angulaire de ces spectacles, Michel Plasson soulève avec son lyrisme généreux les masses admirablement préparées de ses orchestres et de ses chœurs (Capitole de Toulouse, Orchestre Colonne, chœur national bulgare et de l'armée française, Ensemble lyrique de l'Ile-de-France). De la Halle aux grains à Bercy, il est bien l'architecte idéal de ces célébrations ferventes et populaires.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Tous les jours (sauf lundi) jusqu'au 22 mai, à 20 h 30. Avec en particulier Olivia Stapp, Seta del Grande, Alain Fondary, Stefka Mineva, Paul Plishka, Luigi Roni, etc.

Communication

La nouvelle direction de TF 1

M. Francis Bouygues sera « un président actif »

En annonçant, mercredi 6 mai, l'organigramme « définitif » de TF 1, M. Francis Bouygues a voulu mettre un terme aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours, mais ausssi au malaise qui gagnait la rédaction de la chaîne. Se défendant d'avoir *« créé une armée mexicaine »*, le nouveau PDG, accompagné de son bras droit, M. Patrick Le Lay, a déclaré : *« Les meilleurs ne sont jamais trop nombreux »*, en présentant sa nouvelle équipe de *« grands professionnels »*.

« Je serai un président actif, **a encore dit M. Bouygues,** ***et j'animerai cette équipe »*****, en ajoutant qu'il encouragera la création tout en laissant une grande liberté aux *« journalistes de classe internationale »* que sont Yves Mourousi, Anne Sinclair et Patrick Poivre d'Arvor. Quant à la fuite des « étoiles » de la Une, qu'il a qualifiées de *« stars du passé »*, il a affirmé que ces départs *« ne le gênait pas »*, dans la mesure où *« seul l'avenir le passionne »*.**

Au sujet des salaires des vedettes, qui ont beaucoup défrayé la chronique, M. Bouygues s'est déclaré *« décidé à bien payer ses collaborateurs en fonction de leur travail »*, tout en refusant d'accepter *« les tarifs scandaleux et gravement anarchiques pratiqués par d'autres »*. De son côté, Christine Ockrent, directrice générale adjointe de la chaîne, a estimé que la disparité des salaires à TF 1 *« devra être très rapidement abordée, notamment à la rédaction »*.

Cette dernière reste inquiète devant les récents bouleversements. Les élus du comité d'entreprise de TF 1, auxquels la direction avait présenté auparavant le nouvel organigramme, souhaitent *« la signature d'un accord global »* concernant notamment tous les engagements pris par l'équipe Bouygues devant la CNCL. Les syndicats, pour leur part, ont poussé un véritable cri d'alarme. L'Union nationale des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT), évoquant un *« un processus de déstabilisation et de surenchère »*, a dénoncé *« la mise en œuvre dans le secteur de l'information d'un système de marchandage et de débauche dont la perversité n'a d'égale que la profonde injustice »*, et elle invite les journalistes *« de base »* à renégocier les barèmes des salaires.

Dans une déclaration commune, la CFDT et la CFTC de TF 1 ont mis en cause une *politique de recrutement dont les chiffres donnent le vertige »* et qui *« sacralise la télé des amuseurs comparable au théâtre de Guignol »*. Les syndicats regrettent surtout *« l'occultation d'autres talents, plus anonymes, donc moins évidents à évaluer, sans lesquels il n'y aurait pas de bonne télévision »*. *« Un présentateur ne s'impose réellement,* ajoutent-ils, *que par la qualité des produits qu'il lance à l'antenne, et ces produits sont le fruit de notre travail collectif. »*

Un mystère plane, enfin, sur l'avenir de M. Hervé Bourges, ancien président-directeur général de TF 1, récemment nommé « conseiller » et « président d'honneur » par M. Bouygues. Interrogé sur l'absence à la conférence de presse de l'ancien président-directeur général de la Une, M. Bouygues s'est contenté d'évoquer leurs *« relations amicales »*, en ajoutant : *« Nous avons des projets, mais pas sur TF 1. »*

Christine Ockrent directrice générale adjointe

Diplômée de l'IEP de Paris et de l'université de Cambridge, Christine Ockrent est née le 24 avril 1944 à Bruxelles. Après avoir été journaliste au Bureau d'information des Communautés économiques européennes (1965-1966), elle collabore au centre de production européen de films documentaires de la NBC, de 1967 à 1969. Ensuite, journaliste-réalisatrice au bureau londonien puis au siège américain de CBS News, elle participe notamment au magazine « Sixty Minutes ».

De 1975 à 1980, elle est responsable *du magazine « Vendredi » sur* FR 3 avant de présenter l'édition matinale de 8 heures sur Europe 1. En 1981, elle devient présentatrice du 20 heures sur Antenne 2. Un an plus tard, elle cumule cette fonction avec le titre de rédactrice en chef de la chaîne et de déléguée du directeur de l'information pour les journaux du soir.

En mars 1985, elle démissionne de ses fonctions. Quelques mois plus tard, elle entre à RTL pour animer la tranche d'informations matinales. Elle mettra fin au mois d'avril à ses activités radio. Comme Etienne Mougeotte, elle a participé à la préparation du dossier de candidature de Hachette à TF 1.

Etienne Mougeotte : directeur général de l'antenne

Né le 1er mars 1940 à La Rochefoucauld (Charente), Etienne Mougeotte est diplômé de l'IEP de Paris et de l'Institut français de presse. Il a commencé sa carrière, en 1965, à France-Inter. Il est successivement reporter et correspondant à Beyrouth, jusqu'en 1967. En 1968, il entre à Europe 1 ; il y occupe le poste de chef d'édition.

De 1969 à 1972, il travaille pour « Information première » à la première chaîne de l'ORTF, où il est grand reporter puis rédacteur en chef adjoint. Il est ensuite, en 1973, *producteur de « L'actualité en question »* et journaliste à RTL. Cette même année, il revient à Europe 1, où il sera rédacteur en chef et directeur de l'information de 1974 à 1981. Il prend ensuite la direction de la rédaction du *Journal du dimanche* pendant deux ans avant d'occuper la même fonction à *Télé 7 jours*, qu'il a quitté il y a quelques semaines.

Entre-temps, en 1981, il était aussi devenu l'adjoint du PDG du groupe Matra-Hachette, M. Jean-Luc Lagardère, pour l'ensemble des activités audiovisuelles. C'est ainsi qu'il a travaillé activement au dossier de candidature du groupe à la reprise de TF 1.

Michèle Cotta : directrice de l'information

Née en 1937, Mme Michèle Cotta est diplômée de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, licenciée ès lettres et docteur en sciences politiques. Elle a débuté en 1958 à *France-Observateur*. Membre de la Fondation nationale des sciences politiques (1958-1963), elle collabore ensuite, de 1971 à 1980, à *l'Express*. Elle le quitte en 1977 pour devenir éditorialiste à France-Inter jusqu'en 1980 ; elle est aussi chef du service politique du *Point* dès septembre 1977. Nommée directeur du service politique de RTL en *avril 1980, elle dirige, en compagnie* de Jean Boissonnat, le débat télévisé de la campagne présidentielle entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand.

En août 1981, elle devient présidente de Radio-France et en 1982, elle préside la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Fin 1986, elle démissionne de ses fonctions à la veille de la disparition de l'institution et de son remplacement par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Depuis, elle avait retrouvé l'univers des médias, collaborant à Europe 1, à TF 1 – pour une émission mensuelle sur la presse écrite – et à divers journaux. Elle est l'auteur d'ouvrages dont *le Miroir de Jupiter*, paru fin 1986, dans lequel elle retrace sa carrière, particulièrement à la présidence de la Haute Autorité.

Le dépôt de bilan du « Matin de Paris »

L'administration judiciaire devra choisir les candidats à la reprise

En proie à une crise financière grave, le quotidien *le Matin de Paris* a déposé son bilan mercredi 6 mai. Le personnel, réuni en assemblée générale, a décidé de suspendre la grève de vingt-quatre heures décidée mardi 5 mai et destinée à protester contre le non-paiement des salaires d'avril et des piges des quatre derniers mois.

Le dépôt de bilan décidé, il revient maintenant au Groupement des ASSEDIC de la région parisienne (GARP) d'assurer leur versement. Celui-ci devrait avoir lieu dans les huit jours après la nomination d'un administrateur judiciaire. Mercredi matin, le PDG du *Matin de Paris*, M. Jean-René Poillot, nommé le 4 mai, et trois délégués du comité d'entreprise devaient se rendre au tribunal de commerce de Paris afin d'officialiser le dépôt de bilan du titre. La nomination d'un administrateur judiciaire et d'un juge commissaire sera alors connue rapidement.

Le conseil d'administration indique, dans son numéro du 7 mai, que « le Matin *n'a pas réussi à surmonter les difficultés qu'il avait rencontrées depuis plusieurs années. Une restructuration financière s'imposait. Le partenaire qui avait accepté d'y participer n'a pas souhaité souscrire à un engagement plus important, ce qui, dans les difficultés actuelles, ne permet pas la poursuite normale de l'exploitation du titre »*, mais précise que *« le coup d'arrêt manifesté par le dépôt de bilan ne doit pas signifier la mort du* Matin ».

Pour sa part, l'intersyndicale du journal (CFDT, Force ouvrière, Syndicat national des journalistes-CGT) indique que ses représentants veilleront à ce que les *« décisions prises durant cette période »* et les *« éventuelles solutions de reprise »* n'hypothèquent pas les chances de survie du journal.

L'administrateur judiciaire et le juge commissaire qui vont être nommés seront chargés de faire l'état des lieux du *Matin*. Dans un délai de trois mois, l'administrateur judiciaire devra aussi résoudre le problème de la survie rédactionnelle du journal.

L'identité de l'administrateur judiciaire, a son importance. Il lui reviendra en effet de choisir parmi les candidats à la reprise du *Matin de Paris* celui (ou ceux) dont les solutions seront les plus solides. Mais la nomination d'un administrateur connu pour ses sympathies à l'égard de M. Robert Hersant pourrait ouvrir la voie à ce dernier, dont on dit l'intérêt réel, financier et politique, pour le quotidien de gauche.

D'autres candidats pourraient se déclarer. Les représentants du groupe italo-luxembourgeois Interpart – actionnaire du holding Médias-Presse-Communication (MPC) dont dépend *le Matin* et que préside M. Paul Quilès, ancien ministre socialiste – ne cachent pas leur projet. Après avoir refusé de combler à nouveau le « trou » financier du journal, les représentants d'Interpart ont indiqué que *« le groupe fera bientôt des propositions »* avec la volonté de faire du *Matin « un grand journal d'expression de centre-gauche »* sur le modèle de *la Repubblica* italienne.

Il reste enfin la candidature de M. Robert Maxwell, le magnat de la presse britannique. Ce dernier a rencontré M. Paul Quilès mercredi 6 mai. M. Maxwell avait déjà été candidat, en décembre 1986, au rachat global de l'ACP, du quotidien marseillais *le Provençal* et du *Matin*. Mais il estimait que, pour ce dernier titre, un dépôt de bilan était un préalable...

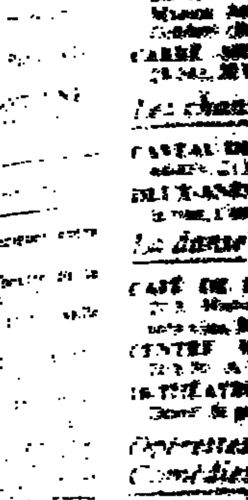
YVES-MARIE LABÉ.

La réorganisation de « France-Soir »

Retour de Jean Dutourd et création de nouvelles rubriques

Le quotidien *France-Soir*, qui appartient au groupe de M. Robert Hersant et est dirigé par son fils Jacques, est en pleine réorganisation. Après la nomination de M. Philippe Bouvard aux postes de directeur général adjoint et de directeur de la rédaction (*le Monde* du 6 mai), *France-Soir* accueille à nouveau l'écrivain Jean Dutourd. L'académicien a repris, jeudi 7 mai, la chronique quotidienne qu'il avait abandonnée fin août 1986, après vingt-trois ans de collaboration au journal. Sa première chronique, intitulée « L'après-Lazareff », est consacrée à Philippe Bouvard.

D'autres nominations ont eu lieu : Robert Soulé, ancien chef des informations générales de *France-Soir*, en devient le directeur de l'information. Il remplace Michel Villeneuve, rédacteur en chef, maintenant chargé d'une nouvelle rubrique, « Confidence pour confidence ». Claude Lambert, ancien responsable de la rubrique télévision, est nommé rédacteur en chef. Il sera spécifiquement chargé du nouveau département « Enquêtes et documents ». Les nouvelles rubriques du journal (« Confidence pour confidence », « Les musts », « L'homme du jour ») seront chapeautées par Fred Baudin, ancien chef du secrétariat de rédaction, qui devient rédacteur en chef. Enfin, Pierre Bruneau, ancien rédacteur en chef adjoint de *Minute* et fondateur de *la Lettre de l'audiovisuel*, entre à *France-Soir* avec le titre de rédacteur en chef adjoint, responsable des spectacles et de la télévision.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LADY PÉNÉLOPE. Théâtre Bourvil (43-73-47-84), 20 h 30.

CELLULOID. Comédie de Paris (42-81-00-11), 20 h.

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN. Lierre (48-86-55-83) 20 h 30.

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Les femmes savantes ; salle Richelieu : Relâche.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc.

TEP (43-64-80-80), 19 h : Partage de midi.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats-Rencontres : 18 h 30, Le polar a-t-il bonne presse ? ; au CCI à 18 h, Actualité de l'édition : Parcs urbains et suburbains ; Cinéma-Vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-Information : 16 h, Haroun Tazieff : la mécanique de la Terre, de J.-L. Prévost : 19 h, Répons : à propos de Pierre Boulez, de B. Gavias ; Vidéo-Musiques : 16 h, Michel Petrucciani, Karim Kacel ; 19 h, Nabucco de Verdi : Concerts-Spectacles : 18 h 30 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris ; 18 h 30 : Rencontre avec Gilbert Amy.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Concert : 18 h 30 : Orchestre national de France/Eliahu Inbal/Beni Schmit (Bruch, Ravel) ; à 20 h 30 : Musica Antiqua de Cologne/Reinhard Gobberl (Bach).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Britannicus.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Histoire nomade ; 22 h : La femme sans ailes, Rochers.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : A. Candadjis, D. Klinger.

18-THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Desert de géant ; 22 h : Cinq Xing.

Opérettes Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Dreamgirls

TH. ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : « Vous avez dit Offenbach ? ».

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Pendule à Salomon ou les Compagnons, de V. Ivernel (NB) ; 19 h, les Sept Péchés capitaux : film à sketches : la Paresse ; Horizons sans fin, de J. Dréville (NB) ; 21 h 30, Un merveilleux dimanche, de A. Kurosawa (NB) (Vosta).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, le Vertige, de M. L'Herbier (NB) ; 17 h 15, Puss et Kram, de J. Cornell (NB) (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, Nouvelle-Zélande : Te hui aroha ki turanga, de J. McDonald – He pito whakaatu i te hui i rotorua.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

14 h 30, A dama do Lotaçao, de N. d'Almeida ; 17 h 30, O baiano fantasma, de D. de Oliveira ; 20 h 30, Das tripas coraçao, d'A. Carolina.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.f.) : Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'APICULTEUR (Fr.-gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) mer.

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Cinoches-St-Germain, 6e (46-33-10-82), h. sp. ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC-Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mer., jeu. ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93), mer. et jeu. ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01), mer., jeu.

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

Jeudi 7 mai

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30), mer. ; à partir de jeu. : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83), mer., jeu. ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) mer., jeu. ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43), mer., jeu. ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52), mer. ; à partir de jeu. : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01), mer., jeu. ; à partir de ven. : Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOLLS (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50), mer., jeu. ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) mer., jeu.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; v.f. : Colisée, 8e (43-59-29-46).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr.-A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) mer., jeu. ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80), mer., jeu. ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67), mer., jeu. ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07), mer., jeu. ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23), mer., jeu. ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) mer., jeu.

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70).

LE GRAND CHEMIN Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15), mer., jeu. ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.), St-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79), mer., jeu.

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30) ; Cité internationale, 14e (45-89-38-69), h. sp.

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70), mer., jeu. ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88), mer., jeu. ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01), mer., jeu.

LE MOUSTACHU (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52), mer., jeu. ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27), mer., jeu.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mer., jeu. ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81), mer., jeu. ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19), mer. ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50), mer., jeu. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79), mer., jeu. ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74), mer., jeu. ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30), mer. ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97), mer., jeu. ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40), mer., jeu. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

FATHERLAND. Film britannique de Ken Loach. V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN. Film américain de Curtis Hanson. V.o. ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MACBETH. Film français de Claude d'Anna. V.it. : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA PELICULA DEL REY. Film argentin de Carlos Sorin. V.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

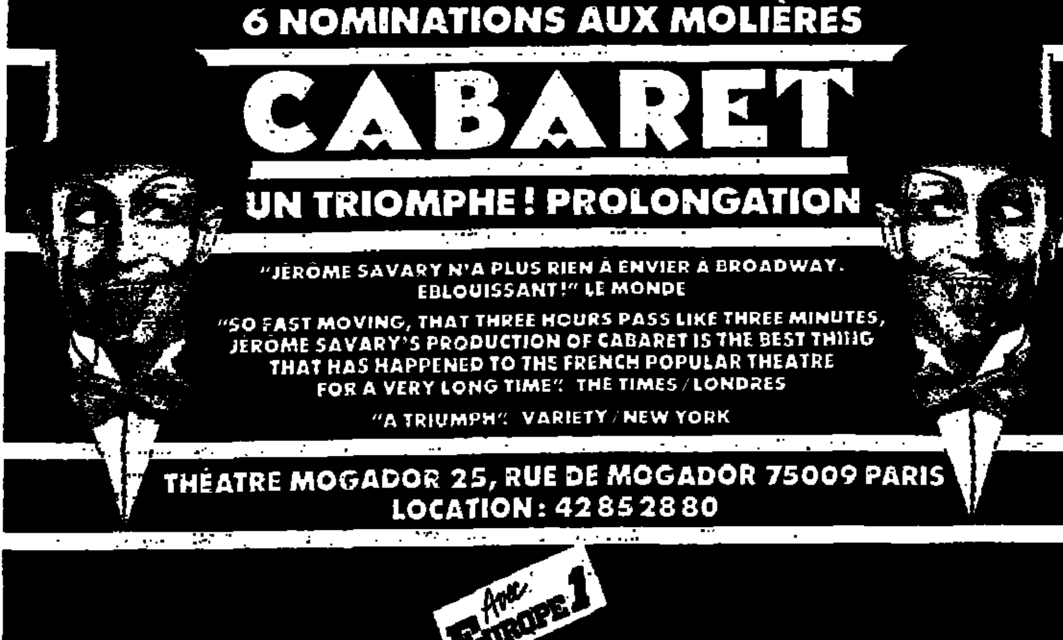
POLICE DES MŒURS (**). Film français de Jean Rougeron. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (47-70-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

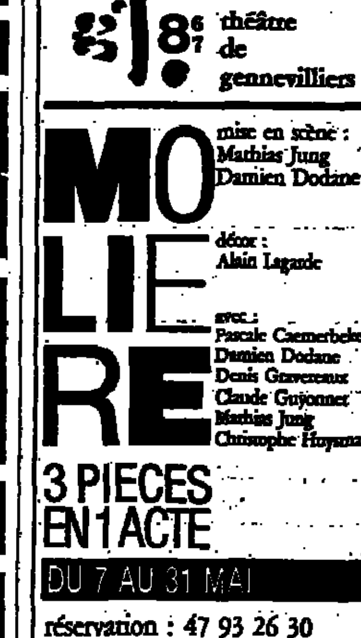
POURQUOI LES BLANCS FONT LA POLYGAMIE. Film franco-camerounais de Pierre Gottraux. Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UN HOMME AMOUREUX. (A partir du 7.) Film français de Diane Kurys. V.angl. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE. (A partir du 8.) Film italo-français de Francesco Rosi. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).







PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 MAI

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 15 heures, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (Vincent de Langlade).

« Exposition Matisse : le rythme et la ligne », 10 h 30, 11, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12 rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Une excursion exceptionnelle : Nevers, cité ducale et centre artistique de la faïence ». Sur inscriptions jusqu'au 6 mai, dép. 8 h 30 (Paris et son histoire).

« Découvrir le jardin du Luxembourg », 15 heures, 60, boulevard Saint-Michel (Paris et son histoire).

« La colline russe de la rue de Crimée », 15 heures, 93, rue de Crimée (Paris et son histoire).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Rituel des prêtres et embaumement », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Rembrandt à la Bibliothèque nationale », 14 h 30, 50, rue de Richelieu (Mme Leblanc).

« Hôtels, curiosités et synagogues du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Marion Ragueneau).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« La Conciergerie et la Révolution française », 15 heures, dans l'entrée (Ch. Merle).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale boulevard de Ménilmontant (Approche de l'art).

« Le vieux village de Belleville », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie rue de Crimée (Présence du passé).

« Vieilles rues du Marais », 11 heures, entrée de l'église des Blancs-Manteaux, côté rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

« Un village à Paris : la butte Montmartre », 15 heures, sortie métro Abbesses.

« Le parc Georges-Brassens et la Cité d'artistes de la Ruche », 15 heures, angle des rues des Morillons et Brancion.

CONFÉRENCES

2, rue Royale, 14 h 30 : « Les salons du ministère de la marine et la place Louis-XV ».

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art islamique », 16 h 30 : « Venise et le carnaval » ; 18 h 30 : « La magie et la sorcellerie ».

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « H.P. Blavatsky : théosophie et modernité ».

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Le rapport entre le développement de la conscience et l'élimination des conflits et du terrorisme dans chaque pays : un programme pour la paix mondiale », par le Dr Bevan Morris.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 7 mai

TF 1

20.30 Série : Columbo. Les surdoués. 21.45 Magazine : Infovision. De Roger Pic, Alain Denvers, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine. Klaus Barbie. Un reportage de Ladislas de Hoyos, suivi de deux portraits de Michel Floquet : l'un de Jacques Vergès, l'avocat de Barbie, l'autre de Serge Klarsfeld, représentant les enfants d'Izieu. 23.00 Journal. 23.20 Magazine : Premier plan sur Cannes.

A 2

20.30 Cinéma : Quelques messieurs trop tranquilles. ■ Film de Georges Lautner (1972). Avec Renée Saint-Cyr, Jean Lefebvre, Michel Galabru, Bruno Pradal, Dani, André Pousse. 22.05 Magazine : Cannes, noir sur blanc. De François Chalais. 23.05 Journal. 23.20 Histoires courtes. 15 août, de Nicole Garcia ; Abandons, de Pierre-Jean de San Bartolomé.

FR 3

20.35 Cinéma : Angèle. ■■ Film français de Marcel Pagnol (1934). Avec Orane Demazis, Henri Poupon, Blanche Poupon, Annie Toinon, Fernandel, Jean Servais. 22.55 Journal. 23.20 Variétés : Starvisions. A l'occasion du Festival de Cannes. Emission présentée par Henry Chapier, Jacques Pessis, Paul Wermus. 23.25 Magazine : Montagne (rediff.). 0.05 Variétés : Starvisions (suite). Le souper des stars.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Obsédé par une femme mariée. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Ensemble, c'est un bordel, séparés, c'est un désastre. ■Film italien de Stefano Steno (1981). Avec Claude Brasseur, Dalila Di Lazzaro, Enrico Montesano, Lia Tanzi. 23.45 Cinéma : Tombe les filles et tais-toi. ■■ Film américain d'Herbert Ross (1972). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts, Jerry Lacy (v.o.). 1.10 Cinéma : Une certaine façon d'aimer. ■ Film américain de Mel Stuart (1970). Avec Elliott Gould, Brenda Vaccaro, Angel Tompkins.

LA 5

20.30 Téléfilm : Meurtre pour un homme seul. 22.25 Série : Hill street blues. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Lou Grant. 1.45 Série : Kojak. 2.40 Série : Star Trek.

M 6

▶ 20.30 Cinéma : Meurtre dans un jardin anglais ■■ Film britannique de Peter Greenaway (1982). Avec Anthony Higgins, Janet Suzman. *A la fin du XVIIe siècle, un aristocrate anglais reçoit chez lui un peintre-paysagiste. Pendant qu'il est en voyage sa femme commande à l'artiste une série de dessins du château et du jardin, et lui accorde, par contrat, des relations sexuelles. Pour découvrir le cinéaste anglais contemporain le plus original, le plus étrangement inspiré.* 22.20 Série : Falcon Crest. La maison de mon père.

FRANCE-CULTURE

20.30 Écrit pour la radio, Voix du sang, de Harold Pinter. 21.30 Musique : Eclectismes. Les musiques innovatrices au fil de la création. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Cosmopolite ; Artsons. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (Donné le 20 mars 1986, à l'Auditorium 106) : Récital Antoine Reboulot : Préludes pour piano, 1er livre et 2e livre ; La soirée dans Grenade, extrait des Estampes ; La neige danse, de Debussy ; Larghetto et final du Quintette en ut mineur de Vierne. 23.00 Nuits parallèles. A 23.10, Entretiens avec le docteur Tomatis et François Delalande ; à 1.00, Concert Subramanian.

Vendredi 8 mai

TF1

13.50 Série : Les bannis. Entrez dans la danse. 14.40 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.15 Téléfilm : Les falaises de la liberté. 16.50 Flash d'informations. 16.52 Quarté à Saint-Cloud. 17.00 Variétés : La chance aux chansons. 17.30 La vie des botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrice Drevet. 18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Variétés : La vie de famille au Canada. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach (en direct de Montréal). ▶ 22.30 Série : Crimes passionnels. Antoinette, de Bernard Queysanne. Avec Jacqueline Parent, François Marthouret, Laurent Ternois, Grégor Clavreul. 23.30 Journal. 23.50 Magazine : Premier plan sur Cannes. D'Alain Bévérini. 0.05 Télévision sans frontière (TSF). Les Mille et une nuits (2).

A 2

13.45 Feuilleton : Capitaines et rois. 14.35 Magazine : Ligne directe. Emission de Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan. 15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A 2. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. (4e épisode.) 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.35 Variétés : Juste pour rire. Présenté par Michel Leeb et Dominique Michel. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 « Dalida : instantanés ». Hommage à la grande chanteuse disparue sous la forme d'un album photo que l'on feuillette... et des documents prêtés par son frère, Orlando et diffusés pour la première fois à la télévision. 21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Les relations. Sont invités : Pierre Desproges (Chroniques de la haine ordinaire), Danièle Laufer (Seule ce soir ?), Philippe Adler (Les amies de ma femme), Ghislaine Andréani (Le nouveau savoir-vivre), Bruno Masure (La télé rend fou... mais je me soigne), Antoine Hébrard, PDG du Who's Who in France. 22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Air Force. ■■ Film américain d'Howard Hawks (1943). Avec John Ridgely, Gig Young, Arthur Kennedy, John Garfield, Harry Carey (vo). *Le 6 décembre 1941, au moment de l'attaque japonaise sur Pearl Harbour, un bombardier américain volant vers Honolulu doit se poser sur un terrain de secours. L'équipage est aux prises avec les soldats japonais. Film de guerre remarquablement construit et filmé, véhiculant, comme le voulait l'époque, un message d'héroïsme et de volonté de lutte contre les pays totalitaires.*

FR 3

13.35 Sport : Pelota. 14.25 Danse : Vidéo dance. 15.05 Documentaire : Visos. Les rêves des paysans sardes. 16.00 Musique : Miles ahead. La carrière de Miles Davis pendant les quarante dernières années. 17.00 Court métrage : E pericoloso sporgersi. 17.10 Court métrage : Lettre à Freddy Buache, de J.-L. Godard. 17.20 Court métrage : Tarkowsky. 18.00 Documentaire : Bestiaire d'amour, d'après J. Rostand. 19.00 Le 19-20 de l'information. 20.00 Documentaire : L'œuvre d'art et les médias. L'art contemporain (1re partie). 20.35 Théâtre : C'est dimanche. Comédie de Jérôme Deschamps et Macha Makeïff, avec Jean-Luc Bihour, Christine Pignet, Jérôme Deschamps. 21.30 Documentaire : L'œuvre d'art et les médias. L'art contemporain (2e partie). 22.00 Journal. 22.25 Variétés : Starvisions. A l'occasion du Festival de Cannes. 22.40 Théâtre : Electre. De Sophocle. Pièce enregistrée au Théâtre national de Chaillot en 1986. Avec Evelyne Istria, Jean-Claude Jay, Redjep Mitrovitsa. 0.20 Musique : Miles ahead (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cabou cadin. 14.50 Téléfilm : Les dessous de l'affaire. 16.15 12e Festival international du cirque de Monte-Carlo. 17.10 Cabou cadin. 17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.45 Top 50. 19.10 Zénith à Cannes. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Les amants. ■■ Film français de Louis Malle (1958). Avec Jeanne Moreau, Alain Cuny, Jean-Marc Bory. *Une grande bourgeoise de province a pris un amant très parisien. Son mari la force à l'inviter dans leur manoir bourguignon. Mais un jeune archéologue, venu à l'improviste, fait découvrir la vraie passion à la dame. Cette transposition d'un conte libertin du dix-huitième siècle fit autrefois scandale pour un érotisme torride qui paraîtra bien tiède aujourd'hui. Restent le jeu des relations sociales, les frémissements de la liberté sexuelle, les qualités formelles indéniables, et l'interprétation de Jeanne Moreau.* 22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Black Mic-Mac. ■■ Film français de Thomas Gilou (1986). Avec Jacques Villeret, Isaac de Bankole, Félicité Wouassi. 0.05 Cinéma : Phénoména. ■ Film italien de Dario Argento (1985). Avec Jennifer Connely, Daria Nicolodi, Dalila di Lazzaro. 1.50 Cinéma : Tombe les filles et tais-toi. ■■ Film américain d'Herbert Ross (1972). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts. 3.10 Cinéma : Indécences 1930. □ Film français de G. Kikoïne (1977). 4.15 Cinéma : Peau de banane. ■ Film français de Marcel Ophüls (1963). Avec Jeanne Moreau, Jean-Paul Belmondo. 5.50 Court métrage : Timeslip. 6.20 Série : Mr Gun.

LA 5

14.00 Série : Lou Grant. 14.55 Série : Kojak. 15.50 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : King Arthur. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.30 Cinéma : Le Caïd. □ Film français de Bernard Borderie (1960). Avec Fernandel. 0.05 Série : Laurel et Hardy. 0.40 Série : L'inspecteur Derrick. 1.35 Série : Kojak. 2.30 Série : Star Trek.

M 6

14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. A l'épreuve de la vie (3e partie). 18.30 Série : Drôles de dames. Ces dames prennent la route. 19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons (15e épisode). 20.30 Série : Dynastie. La démission. 21.30 Série : Cagney et Lacey. 22.30 Ciné-Club : Padre Padrone. ■■■Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1977). Avec Omero Antonutti, Marcella Michelangeli, Saverio Marconi, Fabrizio Forte, Nanni Moretti. *Un gamin de Sardaigne est retiré de l'école par son père, qui a besoin de lui pour garder les moutons. Totalement illettré à vingt ans, il va s'instruire pendant son service militaire. Récréation réaliste et lyrique d'une histoire vraie, l'exaltation d'une révolte réussie, d'une conquête par la découverte de la musique, du langage, de la culture. Un chef-d'œuvre des frères Taviani, qui reçut la Palme d'or du Festival de Cannes 1977.* 0.20 Magazine : La saga du rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. Freud à Vienne : de la censure à l'oubli. 2. Vienne aujourd'hui avec et sans Freud. 21.30 Musique : Black and blue. Avec Thierry Frebourg, pour le rock. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même, modernité ; Les premiers pas. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 août 1986 à Sarrebrück) : Symphonie Dona Nobis Pacem de Vogt ; Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur, op. 79 de Weber ; Symphonie n° 98 *en si bémol majeur* de Haydn, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Ferdinand Leitner ; sol. : Christian Zacharias, piano. 22.20 Les soirées de France-Musique. A 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Mélimélodame.

Audience TV du 6 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

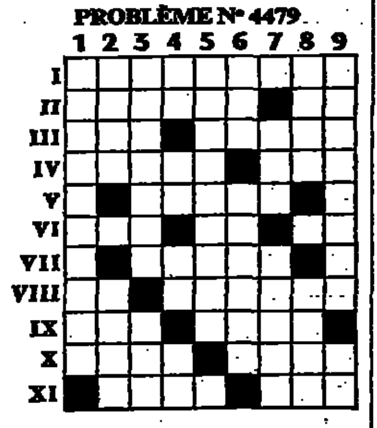
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.6	19.0	10.3	2.1	3.6	5.1	0.6
19 h 45	49.7	22.6	15.9	3.1	2.6	5.6	0.0
20 h 16	60.0	23.1	20.6	6.7	3.1	6.2	1.0
20 h 41	66.7	14.4	24.1	6.2	3.6	15.4	4.1
22 h 08	62.1	7.7	32.8	4.6	6.7	8.2	2.6
22 h 44	42.6	7.7	16.4	7.2	3.1	8.7	0.0

Programmes du mercredi 6 mai, à 20 h 30. TF1 : la Course à la bombe *(téléfilm) ; A2 : « L'heure de vérité », avec Jean-Marie Le Pen ; FR3 : « La nouvelle affiche » (variétés) ; Canal Plus :* Bleu comme l'enfer *(film) ; la 5 :* Alerte sur le Wayne *(téléfilm) ; M 6 :* les Routes du Paradis *(série).*

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4479



HORIZONTALEMENT

I. On ne tire dessus qu'après avoir fait feu. – II. Il a pensé comme l'auteur de *Candide*. Prit un regard bovin après avoir roulé des yeux de biche. – III. Vieux langage. Victime de la marée, il fut emporté par une lame. – IV. Boîte à outils. Dépourvu de tout motif. – V. Retraites royales. – VI. Démonstratif. Participe passé. Préposition. – VII. S'exprimera d'une manière chouette. – VIII. Fleuve. Remplace les coups de main entre les défenses d'un fort. – IX. Se trouvent finalement dans l'ouverture comme dans la fermeture. Accompagne la cape. – X. Est mal éclairé. Traîne les pieds. – XI. Grimpe aux arbres. « Manche » de raquette.

VERTICALEMENT

1. Peau de balle. – 2. Dans le ciel ou sur le globe. Le patron le préfère droit. – 3. Connut la fronde bien avant Mazarin. Fille unique. – 4. Contracté. Négation. Note. Circonscrit dans la cité. – 5. Halte canine. – 6. Grecque. La belle au taureau. – 7. Voilés. Guides maritimes. – 8. Possessif. Chef...d'œuvre. – 9. Un manque de souffle la condamne à l'inactivité. Copulative.

Solution du problème n° 4478

Horizontalement

I. Culminant. – II. Apiéceuse. – III. Rétro. – IV. Ire. ND. Or. – V. Ci. Boa. Ba. (Baba). – VI. Ascagne. – VII. Terrestre. – VIII. Usé. Ne. Ut. – IX. Creuser. – X. Ache. Suée. – XI. Liégée. SS.

Verticalement

1. Caricatural. – 2. Upérisés. Ci. – 3. Lité. Crèche. – 4. Mer. Bar. Reg. – 5. Iconogène. – 6. Né. Dansense. – 7. Aux. Et. Su. – 8. NS. Ob. Ruées. – 9. Tétramètres.

GUY BROUTY.

8 MAI

Services ouverts ou fermés

BANQUES. – Fermées le 8 mai et le 9 mai.

POSTES. – Pas de distribution à domicile. Seuls seront ouverts les bureaux qui assurent la permanence les dimanches et jours fériés.

SNCF. – Peu de trains supplémentaires.

RATP. – Service réduit des jours fériés.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Les bureaux d'accueil seront fermés au public du jeudi 7 mai à 14 h 30 au lundi 11 mai à 8 h 30.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil seront fermés du jeudi 7 mai à midi au lundi 11 mai.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. – Sera fermée le 8 mai.

LES ARCHIVES NATIONALES. – Seront fermées le 8 mai.

MUSÉE. – Seront ouverts les musées d'Orsay, l'Orangerie, le Musée des arts africains et océaniens, le Musée des arts et traditions populaires, le Musée des monuments français, Delacroix, Jean-Jacques-Henner, Gustave-Moreau, Compiègne, Malmaison et Bois-Préau, Granges de Port-Royal, château de Fontainebleau, Beaubourg, ainsi que le Musée de l'holographie.

PRESSE. – Les quotidiens paraissent normalement.

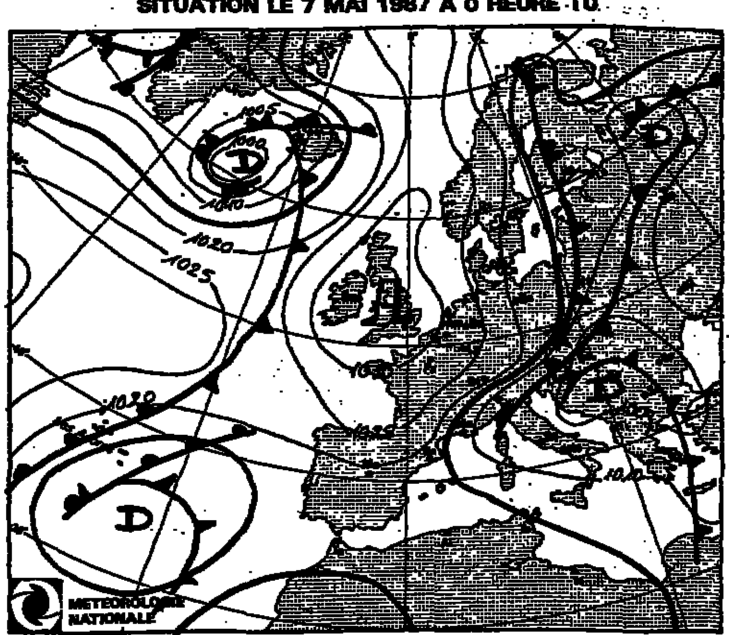
● **DOCUMENTATION.** – Le septième congrès IDT (Information, documentation, transfert des connaissances), qui a pour thème « L'espace européen de l'information », aura lieu à Strasbourg du 12 au 14 mai.

Au programme de ce congrès : quatre sessions à caractère général, consacrées à l'organisation de l'espace informationnel, l'information dans l'entreprise, la communication inter et intrarégionale, l'évolution des métiers de la documentation et de l'information ; quatre sessions techniques proposant de faire le point sur le vidéodisque et l'image interactive, le CD-ROM et les supports optiques, les systèmes experts et l'intelligence artificielle, les réseaux et les transmissions, et une « table ronde » sur la coopération européenne. IDT 1987 est organisé par l'ADBS (Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés) et l'ANRT (Association nationale de la recherche technique).

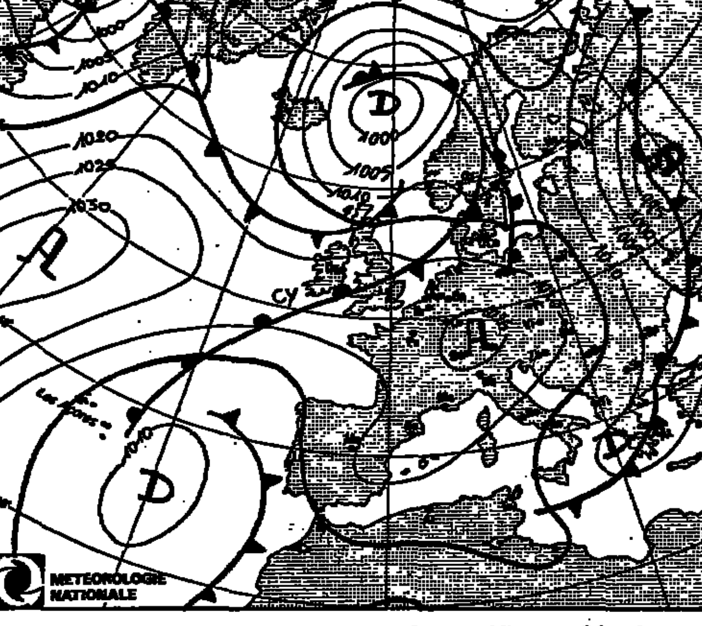
★ Pour tout renseignement, appeler sur minitel le 36-16, code d'accès IDT 87, ou secrétariat du congrès ; ADBS-Alsace, 14, rue Adolphe-Seyboth, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-75-54-93.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 MAI 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 mai à 0 heure et le samedi 9 mai à 24 heures.

Après élimination des nuages qui affectent encore le sud-est du pays aujourd'hui, la hausse du champ de pression qui se produira par l'ouest va s'étendre progressivement à l'ensemble de la France vendredi et samedi et y favoriser des conditions de temps anticyclonique avec une hausse des températures.

Dimanche, une baisse de la pression se produira sur le nord de la France et permettra la pénétration d'une perturbation peu active mais qui marquera le début d'un nouveau refroidissement.

Vendredi matin, le ciel sera souvent peu nuageux, mais quelques bancs de brumes ou de nuages bas se formeront en fin de nuit, en particulier au pied des Pyrénées et près de la Manche.

Au cours de la journée, les éclaircies vont se généraliser et le soleil brillera l'après-midi ; toutefois, des passages nuageux voileront temporairement le soleil des Ardennes au nord des Alpes où le vent de nord soufflera encore assez fort.

Les températures minimales seront encore assez basses dans l'intérieur (3 à 6 degrés) ; les maxima, en hausse, avoisineront 17 à 22 degrés du nord au sud.

Samedi 9 : sur l'ensemble de la France le temps sera tout d'abord brumeux le matin puis généralement bien ensoleillé. Sur les côtes de la Manche et dans le Nord le ciel deviendra cependant nuageux en soirée. Sur les Pyrénées et dans le Sud-Ouest, près des côtes atlantiques, le ciel se voilera en soirée. Les températures minimales varieront de 5 à 9 degrés sur la moitié nord du pays et de 7 à 12 degrés sur la moitié sud (pouvant descendre à 4-5 degrés dans l'intérieur). Les températures maximales varieront de 16 à 22 degrés sur la moitié nord du pays et de 17 à 24 degrés sur la moitié sud.

LEGENDE

NEIGE

AVERSES

ORAGES

BRUMES ET BROUILLARDS

SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE ven. 8 mai 1987 début de matinée

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

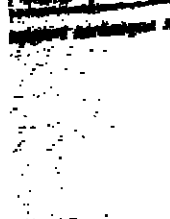
Valeurs extrêmes relevées entre le 06-05 6 h TU et le 07-05-1987 à 6 h TU — le 07-05-1987

FRANCE				TOURS	15	4	D	LOS ANGELES	24	16	C
AJACCIO	18	9	P	TOULOUSE	14	7	D	LUXEMBOURG	11	4	N
BIARRITZ	15	10	D	POINTE-A-P.	32	26	D	MADRID	22	5	D
BORDEAUX	16	8	D	**ETRANGER**				MARRAKECH	31	16	D
BOURGES	15	4	D	ALGER	19	6	D	MEXICO	26	12	B
BREST	17	5	D	AMSTERDAM	12	3	N	MILAN	17	9	D
CAEN	15	8	D	ATHÈNES	21	14	D	MONTRÉAL	18	6	A
CHERBOURG	14	8	N	BANGKOK	30	25	C	MOSCOU	21	10	D
CLERMONT-FERR.	12	6	C	BARCELONE	17	8	D	NAIROBI	25	14	N
DIJON	12	5	D	BELGRADE	16	8	P	NEW-YORK	17	8	D
GRENOBLE St-M-H	13	6	N	BERLIN	11	6	N	OSLO	16	2	D
LILLE	13	4	N	BRUXELLES	13	5	N	PALMA-DE-MAL.	17	4	D
LIMOGES	10	3	N	LE CAIRE	40	31	D	PÉKIN	28	13	D
LYON	12	6	D	COPENHAGUE	14	7	D	RIO-DE-JANEIRO	27	24	D
MARSEILLE-MAR.	18	11	D	DAKAR	27	23	N	ROME	17	10	P
NANCY	14	5	C	DELHI	30	21	P	SINGAPOUR	31	27	0
NANTES	18	8	D	DJERBA	21	10	N	STOCKHOLM	15	5	C
NICE	17	10	D	GENÈVE	12	7	N	SYDNEY	20	18	C
PARIS-MONTS.	15	5	C	HONGKONG	26	23	C	TOKYO	22	15	D
PAU	16	7	D	ISTANBUL	24	14	N	TUNIS	18	18	P
PERPIGNAN	16	13	D	JÉRUSALEM	29	15	N	VARSOVIE	14	5	N
RENNES	18	6	D	LISBONNE	25	15	D	VENISE	14	8	C
ST-ÉTIENNE	10	5	D	LONDRES	18	7	N	VIENNE	12	7	P
STRASBOURG	12	4	D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





Le Carnet du Monde

Naissances

– Annabelle GOMEZ,
Roland CAYROL
et Antoine,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Clémentine,

le 30 avril 1987.

6, rue de Cerisoles,
75008 Paris.

– Tahar Ben JELLOUN
et Aïcha AFFERMACHE
ont la joie d'annoncer la naissance, le 5 mai 1987, de leur fille

Mérième.

– Jean-Pierre BRUNEAU
et Marie-Thérèse DELBOULBÈS,
sont heureux d'annoncer l'arrivée à leur foyer de

Sébastien BRUNEAU,

né le 9 mars 1987, à Fortaleza (Etat de Ceara), Brésil.

84, rue de Patay,
75013 Paris.

Décès

– Madeleine Amiot-Pean,
son épouse,
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre AMIOT,
docteur-ingénieur,
ingénieur ECP,

survenu le 4 mai 1987 à Osaka (Japon), dans sa soixante-deuxième année.

Suivant ses volontés, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au caveau familial de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de Verdun,
78110 Le Vésinet.

– Nous avons le regret de faire part du décès de

M. Henri BLANCHENAY,
directeur honoraire de la Société générale à New-York,
président honoraire de l'Alliance française de New-York,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Draguignan le 4 mai 1987, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de
Mme Paulette Blanchenay,
son épouse,
M. Seymour Houghton
et Mme, née Jeanne Blanchenay,
M. René Blanchenay
et Mme, née Jacqueline Potdevin,
M. Pierre Blanchenay
et Mme, née Anne-Marie Guerin,
leurs enfants et petits-enfants et arrière-petites-filles,
Ainsi que ses sœurs et son frère.

Les obsèques ont eu lieu à Villecroze.

Les personnes qui désireraient rendre hommage au défunt et à sa famille pourront se manifester par des donations à des organismes auxquels le défunt a marqué son intérêt, notamment : la Fondation de France, l'Alliance française à Paris, les œuvres et associations de la ville de Villecroze (Var), et, plus généralement, toutes les œuvres ayant pour objet la lutte contre toutes les formes d'oppression politique, intellectuelle, morale, sanitaire, écologique dont souffre l'humanité.

Le Mas des Collines, Villecroze,
83690 Salernes.
Le Musset, route de Vauvenargues,
13100 Aix-en-Provence.

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone CORDELLE,
née Hassermann,

survenu le 5 mai 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Un office religieux sera célébré lors de l'inhumation, le samedi 9 mai 1987, à 10 h 30, en l'église de Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Brulat-du-Castellet,
83330 Le Beausset.

– Le docteur Nestor Cremniter,
Le docteur Bernard Cremniter,
Le docteur Daniel Cremniter,
Le docteur Didier Cremniter,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,

Mme Evelyne CREMNITER,
née Lam,

survenu le 5 mai 1987, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 mai. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien, à 14 h 30.

6, rue du Bon-Guillaume,
45200 Montargis.

– M. David Dayan,
son époux,
Jacqueline Dayan,
Marc et Claude Dayan,
Sarah, David et Jérémie,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elvire DAYAN,
née Castro,

survenu le 5 mai 1987, à l'âge de soixante-dix ans.

36 *ter*, avenue du Général-Leclerc,
92340 Bourg-la-Reine.

– M. et Mme Jean Deplaix,
M. et Mme Claude Deplaix,
leurs enfants et petite-fille,
Sa famille, ses amis et ses anciens collaborateurs
ont la douleur de faire-part du décès de

M. Pierre DEPLAIX,
expert-comptable honoraire,

survenu le 30 avril 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église Notre-Dame-des-Champs.

120, rue d'Assas,
75006 Paris.
93, rue du Bac,
75007 Paris.
4, rue de la Basilique,
58000 Nevers.

– Mme Jean Gry,
née Thérèse Saint-Raymond,
Elisabeth et Jean-Jacques Ducros,
Brigitte et Bernard Régent
et Marina,
Monique et Eric Monnot,
Julien et Chloé,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 23 avril 1987, de

Jean GRY.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Une messe sera célébrée le jeudi 14 mai, à 18 heures, à la crypte de Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, 75016 Paris.

43 *bis*, rue de Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Sœur Madeleine Lacuire,
M. et Mme André Pages
et leurs enfants,
M. et Mme André Lacuire
et leurs enfants,
Mlle Monique Lacuire,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le colonel René LACUIRE,

survenu le 5 mai 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le samedi 9 mai 1987, à 10 h 30.

– Henry et Marie-Claire Lauriot,
ses parents,
Annick, Philippe et Magali Lauriot,
ses frères et sœurs,
Alice Lauriot,
Henri et Anne-Marie Bouhey,
ses grands-parents,
Nadine Roudez,
Les familles Li, Bouhey, Daguet, Failly,
font part du décès accidentel de

Henri LAURIOT,

survenu le 3 mai 1987, à l'âge de vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 5 mai à Piolenc (Vaucluse).

1, rue de Colmar,
75019 Paris.
Piolenc.

– M. et Mme Albert Mathey,
leurs enfants Patricia, Christine, Nathalys, Frédéric,
leur petit-fils Willy,
Les familles Kasser, Mathey, Arceau, Cherubin, Chollet, Diouf,
Leurs alliés, collatéraux et amis
remercient toutes les personnes qui les ont assistés à l'occasion du décès survenu le 22 avril 1987, en garnison au 2e régiment de hussards à Sourdun, dans sa vingt-septième année, de leur fils, frère, père, arrière-petit-neveu, petit-neveu, petit-fils, cousin et ami,

Jean-Claude, Albert MATHEY.

L'inhumation a eu lieu le mardi 5 mai 1987, dans le carré paysager du cimetière intercommunal de Valenton, avec les honneurs militaires et la bénédiction du corps.

Priez pour lui !

55, rue des Sculpteurs,
Résidence des Platanes, appt 206,
92800 La Défense 9.
66 *bis*, rue du 14-Juillet,
94700 Maisons-Alfort.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Jacques Rey,

M. et Mme André Rey,
M. et Mme François Rey,
ses enfants,
Anne-Cécile Rey,
Frédéric Rey,
Sylvie et Brice Chantereaux,
Muriel Rey et Bernard Dorr,
Philippe Rey et sa fiancée Valérie Etourneaud,
ses petits-enfants,
Matthieu Chantereaux,
son arrière-petit-fils,
Julien et Emilie Dorr,
Mme Edouard Barde,
sa sœur,
Mmes Maurice Rey, Jean Rey et William Rey,
ses belles-sœurs,
Les familles Rey, Rehfous, Barde, Julliard, Lenoir, Jottrand, Gérard,
parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques REY,
née Hélène Rehfous,

le 5 mai 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple d'Enghien-les-Bains, 155, avenue de la Division-Leclerc, le mardi 12 mai 1987, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmorency, rue de Groslay.

« Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. »
Jean XI, 25.

6, rue Perquel,
95160 Montmorency.

– Ines Saadoun,
Daniel et Charles Saadoun,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père,

René SAADOUN,

survenu brutalement le 1er mai 1987.

Les obsèques ont lieu au cimetière israélite parisien de Pantin, le jeudi 7 mai à 17 heures.

– Le Syndicat national du commerce extérieur des céréales (SYNACOMEX)
a le grand regret de faire part du décès, survenu à Paris le 4 mai 1987, de son délégué général,

M. André SAUZIN,

qui, pendant près de vingt ans, l'a fait bénéficier de sa compétence et de son dévouement.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

– Le président
Et les membres du Syndicat français du commerce des sucres
ont le regret d'informer du décès de

M. André SAUZIN.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

– Jeanine Sentilhes,
son épouse,
Dominique et Martine Sentilhes
et leurs enfants,
Isabelle Sentilhes,
Olivier et Josiane Sentilhes
et leurs enfants,
Marc Sentilhes,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean SENTILHES,

le 5 mai 1987, à l'âge de soixante-cinq ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 11 mai, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

8, rue Saint-Louis,
78000 Versailles.

– Le personnel du Centre Jean-Wier
a la douleur de faire part du décès de leurs collègues et amis, le

docteur SEUX,
psychiatre,

et

Mme Aimée DUBOIS,
secrétaire.

Les obsèques du docteur Didier Seux ont été célébrées en l'église Saint-Pierre de Montrouge, le jeudi 7 mai, à 10 h 30.

Les obsèques de Mme Aimée Dubois auront lieu le vendredi 8 mai, à 15 h 30, en l'église de Sainte-Abondance (près de Virazeil), Marmande (Lot-et-Garonne).

Une messe sera célébrée à la mémoire de Mme Aimée Dubois, le vendredi 15 mai, à 19 h 45, en l'église Saint-Jean-Marie-Vianney, 97, boulevard National, 92500 Rueil-Malmaison.

– Alain Thomas,
Irène Podtétenieff,
Andrée Chidiac,
Jean-Pierre Jacob
Et leurs familles,
Tous ceux qui ont aimé,

Marie-Jeanne THOMAS,
née Jacob,

ont la profonde douleur de vous apprendre qu'elle a été arrachée à leur affection.

Elle repose dans la paix du Seigneur depuis le 5 mai 1987.
Associez la dans vos prières à

Marie-Hélène THOMAS,
Hélène GUYS-JACOB,
Robert THOMAS,
ingénieur en télécommunications,
Jean-Antoine JACOB,
bey,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à l'issue d'une messe célébrée le lundi 11 mai 1987, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de Longchamp,
75116 Paris.

Remerciements

– Nancy.

Les familles Imbs, Obermuller et Reignier
très sensibles aux témoignages d'amitié qu'elles ont reçus lors du rappel à Dieu de

M. Paul IMBS,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– A l'occasion du sixième anniversaire du décès de

Mme Dyna ZLOTKIN,

sa famille et ses amis se réuniront le vendredi 8 mai pour se recueillir sur sa tombe.
Rassemblement à 11 heures, à la porte principale du cimetière de Bagneux.

Messes anniversaires

– La Mutuelle nationale militaire, qui commémore cette année le quarantième anniversaire de sa création, fera célébrer le jeudi 14 mai 1987, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe pour honorer la mémoire de ses mutualistes décédés.
Tous les adhérents et leurs familles sont conviés à y assister.

Soutenances de thèses

– Université Paris-Sorbonne-Paris-IV, le mardi 12 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Robert Sablayrolles : « Les cohortes de vigiles ».

– Université de La Sorbonne nouvelle-Paris-III, le vendredi 15 mai, à 10 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mlle Virginie Monfroy : « La pensée arabe antisioniste avant la déclaration Balfour ».

– Université de La Sorbonne nouvelle-Paris-III, le vendredi 15 mai, à 14 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mlle Shiyma Al-Sarraf : « La femme dans les Fikhs hanafite et dja'farite et dans le code du statut personnel irakien ».

– Université René-Descartes-Paris-V, le vendredi 22 mai, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e, M. Jacques Lautrey : « Structures et fonctionnements dans le développement cognitif ».

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	31	tous signes	F. 200
	7 281	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	24 871	lion	50 000
		autres signes	5 000
2	992	tous signes	400
	8 212	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 722	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 072	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	8 182	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	27 882	verseau	50 000
		autres signes	5 000
3	843	tous signes	400
	6 073	balance	10 000
		autres signes	1 000
	7 373	balance	12 000
		autres signes	1 200
	03 [illegible]	bélier	50 000
		autres signes	5 000
4	04	tous signes	200
	4 034	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 054	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 [illegible]	bélier	12 200
		autres signes	1 400
	38 [illegible]	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	06 534	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
5	105	tous signes	400
	2 735	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 885	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 [illegible]	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	03 285	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
5	24 615	gémeaux	F. 50 000
		autres signes	5 000
6	24 826	taureau	50 000
		autres signes	5 000
7	67	tous signes	200
	097	tous signes	400
	617	tous signes	400
	8 627	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 287	capricorne	12 200
		autres signes	1 400
	16 317	balance	50 000
		autres signes	5 000
	24 477	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
8	2 288	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6 778	lion	12 000
		autres signes	1 200
	7 [illegible]	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	03 328	cancer	50 000
		autres signes	5 000
9	8 [illegible]	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 679	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	5 [illegible]	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	7 429	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	12 [illegible]	vierge	50 000
		autres signes	5 000
0	750	tous signes	400
	2 370	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 430	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	20 370	capricorne	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BALANCE, SCORPION, CAPRICORNE GAGNENT 100,00 F

LOTO
N° 18
TIRAGE DU MERCREDI 6 MAI 1987
2 8 17 18 28 34 – 24 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 13 ET SAMEDI 16 MAI 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 46e
TIRAGE DU MERCREDI 6 MAI 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **724975** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille: 024975, 124975, 224975, 324975, 424975, 524975, 624975, 824975 gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
704975	720975	724075	724905	724970	10 000,00 F
714975	721975	724175	724915	724971	
734975	722975	724275	724925	724972	
744975	723975	724375	724935	724973	
754975	725975	724475	724945	724974	
764975	726975	724575	724955	724976	
774975	727975	724675	724965	724977	
784975	728975	724775	724985	724978	
794975	729975	724875	724995	724979	

Tous les billets se terminant par	gagnent
4975	4 000,00 F
975	400,00 F
75	200,00 F
5	100,00 F

87 TACOTAC 47e
TIRAGE DU MERCREDI 6 MAI 1987

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Thomson va équiper huit aéroports turcs

Thomson a remporté le contrat pour la construction du système de radar mobile de huit aéroports turcs face à ses concurrents, l'italien Selenia et l'américain Hughes. Après cinq appels lancés, puis annulés depuis 1977, des offres ont été à nouveau déposées depuis janvier et les nerfs des compétiteurs mis à rude épreuve par les rebondissements des séances de marchandage collectives.

Une ultime réduction de ses prix a donné l'avantage à Thomson pour un contrat d'une valeur de 278 millions de francs, en baisse de moitié sur la proposition initiale. Ce prix et les conditions de crédit avantageuses s'expliquent par le désir de la société de voir ce contrat suivi par d'autres, en particulier dans le domaine de l'industrie militaire. Ce contrat est perçu, du côté français, comme une preuve de la volonté turque de mettre un terme à une période durant laquelle la détérioration du climat entre la France et la Turquie, à cause de la question arménienne, avait fait tomber *la part de la France dans les importations* turques de 7,7 % en 1978 à 2,2 % en 1984. – (*Corresp.*)

UTA veut se poser à New-York

La compagnie française UTA demande l'autorisation de desservir, au départ de Paris, l'aéroport new-yorkais de Newark selon une fréquence de cinq jours par semaine. Cette demande est motivée par le désir de M. René Lapautre, PDG d'UTA, de sortir des marchés africains et océaniques très peu dynamiques, où sa compagnie se trouve confinée et qui lui valent un recul de 0,3 % de son trafic en un an.

Si le *ministre des transports* accorde les droits de trafic sur Newark à UTA, ce sera la deuxième destination américaine avec San Francisco, où UTA se trouvera en concurrence avec Air France.

Reprise à la société d'équarrissage du Sud-Ouest

Après trois semaines d'arrêt de travail, qui ont entraîné de graves inquiétudes pour la santé publique dans treize départements du Sud-Ouest, les cent soixante-dix salariés de la FERSO (Fondoirs réunis du Sud-Ouest) ont repris leur activité. *Ils ont obtenu l'assurance d'un* maintien de leur emploi jusqu'à la fin du mois de mai seulement. Les conseils généraux ont, en effet, accordé une aide financière de 850 000 F à la société d'équarrissage, somme équivalente à celle que l'Etat est disposé à verser. Pour la suite, l'entreprise, qui a déposé son bilan le 14 avril, n'a aucune certitude.

Projet américain pour une filiale de Saint-Gobain

Une filiale de Saint-Gobain, la Société européenne des produits réfractaires (SEPR), projette de prendre une participation majoritaire dans l'un de ses principaux concurrents, l'américain Corhart.

Ancienne filiale de Corning Glasse, Corhart a été rachetée par ses cadres il y a deux ans et devrait réaliser un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars en 1987. La société a deux usines aux Etats-Unis qui fabriquent des produits complémentaires de ceux proposés par la SEPR.

On précise, dans l'entreprise française, que l'on compte prendre une participation de 80 % dans Corhart. Leader mondial des produits réfractaires électrofondus, la SEPR est déjà implantée aux Etats-Unis par le biais de sa filiale Quartz. En 1986, elle a réalisé un bénéfice net consolidé de 156,6 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,62 milliard de francs.

Mack bénéficiaire au premier trimestre

Mack Trucks Inc., filiale américaine de Renault (à 42 %) dans les poids lourds, a enregistré un bénéfice de 4,6 millions de dollars au premier trimestre 1987, contre une perte de 9,7 millions de dollars au premier trimestre 1986. Son chiffre d'affaires est en hausse de 11 %, à 441 millions de dollars, contre 397,2 millions pour les trois premiers mois de 1986.

Un rapport du ministère de l'industrie

En l'an 2000, le nucléaire prendra la première place dans le bilan énergétique français

Flexibilité, concurrence et ouverture des frontières, tels sont les maîtres mots de la stratégie énergétique exposée par M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, mardi 5 mai à la presse, en présentant le rapport sur *« les perspectives énergétiques françaises à l'horizon 2000 »* réalisé par ses services. Sans renverser la politique énergétique *« héritée »* des gouvernements précédents, caractérisée par *« la recherche d'une indépendance fondée sur le développement du nucléaire »*, M. Madelin a insisté sur les incertitudes qui pèsent sur l'avenir énergétique. Elles rendent nécessaire une très grande flexibilité des consommations, ainsi que des efforts de diversification accrus *« afin de ne pas dépendre d'une seule énergie ou d'un nombre restreint de fournisseurs »*. Pour obtenir cette souplesse, il convient, selon le ministre, de créer *« une véritable concurrence »* entre les énergies, qui constitue le *« seul moyen de permettre aux consommateurs de faire des choix cohérents »*.

M. Madelin, rappelant les rigidités de l'appareil de production français, notamment en matière nucléaire, où les commandes déjà engagées laissent prévoir trois à sept tranches en excédent d'ici à 1990, a souhaité la création d'un *« véritable marché commun de l'énergie »*. L'ouverture des frontières permettrait de *« mutualiser les risques liés aux incertitudes actuelles »*. Elle permettrait notamment à la France, qui a un courant électrique abondant, de doubler d'ici à 1990 son solde exportateur d'électricité de 5 à 10 milliards de francs par an. *« La France a intérêt à la libre circulation de l'énergie »* a-t-il conclu.

Les experts seraient-ils enfin devenus sages ? Le plus frappant dans l'étude sur *« Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2000 »*, réalisée par la direction générale de l'énergie pour remettre à jour les estimations du Plan (en 1983), est l'extrême prudence des auteurs. Il est rare, en effet, qu'un rapport de prospective conclue pour l'essentiel sur l'incertitude de l'avenir ! Tel est pourtant le cas.

Il est vrai que, dans l'énergie, l'expérience des treize dernières années pousse à la modestie. Le rapport rappelle en prologue que, sans même parler des mouvements de prix du pétrole, qui ont totalement pris à revers les prévisions, les experts français avaient prévu en 1980 une consommation d'électricité pour 1990 supérieure de 25 % aux estimations actuelles, tandis qu'en 1972 d'autres tablaient sur une consommation mondiale d'énergie en 1985 supérieure de 60 % à la réalité !

Le résultat de cette incertitude est l'ampleur extrême des fourchettes retenues dans les nouvelles prévisions. Selon les deux scénarios étudiés, la consommation d'énergie française prévue en 2000 varie de plus de 20 %. Dans un cas – prix du brut élevé (35 dollars par baril en 2000) et croissance faible (1,2 % à 1,5 % l'an), – elle resterait *grosso modo* au même niveau qu'aujourd'hui *(voir graphique)*. Dans l'autre hypothèse – prix du pétrole modéré (20 dollars) et croissance soutenue (3 à 3,3 % l'an), – la consommation française, au contraire, progresserait d'un cinquième. La différence entre les deux scénarios est considérable : 40 millions de tonnes-équivalent pétrole, en plus ou en moins, soit deux fois la consommation actuelle de charbon, presque le total de toute la consommation nucléaire en 1984 !

Energie par énergie, les estimations semblent à peine plus précises. Si les grandes tendances déterminant la part respective des différentes énergie sont déjà largement connues, les fourchettes de variation sont là aussi énormes : 30 % pour le *nucléaire ou le pétrole, 69 % pour le* charbon.

Quelques certitudes toutefois : la première est que l'électricité, et notamment le nucléaire, augmentera notablement sa part, quel que soit le scénario retenu. En l'an 2000, dans tous les cas, l'électricité nucléaire devance le pétrole et prend la première place dans le bilan énergétique, avec 39 % à 42 % du total, contre 28,5 % aujourd'hui. Entre les deux scénarios, l'écart atteint néanmoins 23,4 millions de tep (tonnes-équivalent pétrole) soit presque la moitié de la consommation actuelle.

A l'inverse, la part du pétrole diminue dans les deux scénarios, tombant même, dans l'hypothèse basse, à moins d'un tiers du total, contre 43 % actuellement. Le fioul devrait être en effet la principale victime du développement accéléré du chauffage électrique, dont les consommations devraient doubler en quinze ans.

Enfin, tandis que les parts du gaz et de l'hydraulique devraient rester à peu près stables, celle du charbon a elle aussi de fortes chances de chuter. Touchée par l'arrêt des centrales thermiques et par le recul de la sidérurgie, la consommation de houille devrait dans tous les cas diminuer en valeur absolue d'ici à 1990, cette décroissance n'étant arrêtée que dans le scénario le plus optimiste.

Gérer le suréquipement

Si les incertitudes pesant sur les consommations restent importantes, les perspectives de l'offre d'énergie paraissent par contraste étonnamment rigides. Qu'il s'agisse du pétrole, où, faute d'investissements, le raffinage semble condamné à importer 25 % des besoins français en produits raffinés (contre 10 % à 20 % aujourd'hui) et à fermer une deux ou trois nouvelles unités au début de la décennie ; du charbon, où la production nationale continuera de régresser de façon accélérée pour n'atteindre que 10 à 12 millions de tonnes en 1990 (contre 16,1 millions en 1986) ; du gaz, conditionné par les contrats d'approvisionnement signés, et surtout de l'électricité, dont le suréquipement apparaît désormais clair, tous les opérateurs ont une marge de manœuvre extrêmement limitée.

Plus encore que le Plan il y a quatre ans, le rapport de la DGEMP montre à quel point le problème posé aux décideurs français consiste pour les quelques années à venir à gérer le trop-plein là où on avait prévu jadis la pénurie. Quoiqu'on veuille, le paysage énergétique restera écrasé par le poids du programme nucléaire. Compte tenu des équipements existants et des commandes déjà engagées, EDF ne pourra pas éviter, malgré l'allongement des délais de construction et la hausse de la consommation, que son parc de centrales nucléaires ne soit en 1990 nettement surdimensionné. *« Il subsisterait en 1990 un suréquipement économique de 3 à 7 tranches de 1 300 mégawatts »*, estime le rapport, ce qui ne signifie pas que ces réacteurs seront inutilisés, mais qu'ils ne le seront pas suffisamment pour demeurer rentables face aux centrales à charbon.

Deux conséquences : d'une part, un ralentissement *« très marqué »* des commandes nucléaires. Selon le rapport, aucun engagement nouveau ne serait nécessaire. dans les sept années qui viennent, dans l'hypothèse basse. Même dans le scénario haut, le programme optimal ne dépasserait pas une tranche tous les deux ans. Au-delà de 1994, une reprise progressive des investissements serait probablement nécessaire pour remplacer après l'an 2000 les centrales obsolètes. Concrètement, compte tenu des engagements pris vis-à-vis des communes, trois tranches nouvelles seulement pourraient, selon les services du ministère, être commandées d'ici à 1992.

D'autre part, il sera nécessaire, pour rentabiliser le parc français, d'exporter un maximum de courant vers les pays voisins. Le rapport prévoit que le solde net du commerce extérieur électrique pourrait passer de 5,6 millions de tonnes équivalent-pétrole en 1986 à un montant de 8,9 à 11,1 millions d'ici à l'an 2000, soit une augmentation de 58 % à 98 %, condition nécessaire pour résorber le suréquipement ! Paradoxe : si la France a, en moyenne annuelle, trop de courant, elle risque pourtant d'en manquer quelques jours par an, lors des pointes extrêmes de l'hiver. Le fort développement du chauffage électrique gonfle en effet les pointes et déséquilibre la demande. Le rapport suggère pour remédier à ce problème, d'une part, l'installation de turbines à gaz, moyen le plus économique pour des durées d'utilisation très courtes, d'autre part, un développement des ventes dans l'industrie pour rééquilibrer la demande.

En conclusion, l'étude souligne les risques de tensions découlant de l'inadéquation prévisible de la demande et de l'offre. Les consommateurs incertains de l'avenir et instruits par l'expérience auront de plus en plus tendance à faire jouer la concurrence en s'équipant de systèmes souples permettant de passer rapidement d'une énergie à l'autre. Cette concurrence accrue entre les producteurs français d'énergie et les importateurs suppose, soulignent les rapporteurs, des efforts accrus de compétitivité des opérateurs français. *« C'est à cette condition que pourra être poursuivie la progression de l'indépendance énergétique, qui reste au cœur des objectifs de la politique énergétique »*, conclut le document. Des perspectives fort peu souriantes pour lesdits opérateurs...

VÉRONIQUE MAURUS.

Consommations en millions de tonnes équivalent-pétrole

CONSOMMATION TOTALE

	1986	1990 Hypothèse haute	1990 Hypothèse basse	2000 Hypothèse haute	2000 Hypothèse basse
Consommation totale	197,6	209,1	192,5	237,5	194,8
Pétrole	86,5	81,3	73,9	80,2	62
Nucléaire	56,4	73,8	64,1	100,9	77,5
Gaz	23,4	25,6	23,2	32,2	23,9
Charbon	20,1	19,6	15,7	21,2	12,8
Hydraulique	14,4	16	15,8	16,5	16,2

Pour les années 1990 et 2000 deux hypothèses (correspondant aux deux scénarios de l'étude) sont retenues pour la consommation totale et pour les consommations spécifiques de chaque source d'énergie primaire. La fourchette entre ces deux hypothèses est représentée en grisé. L'addition de chaque énergie ne correspond pas exactement à la consommation totale en raison des énergies renouvelables, non indiquées sur le graphique, car elles restent marginales, et du solde du commerce extérieur d'électricité

SOCIAL

Les vingt-cinq ans de l'ARRCO

L'harmonisation inachevée des retraites complémentaires

L'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO), qui a fêté, le 6 mai, son vingt-cinquième anniversaire, a-t-elle achevé son évolution ? L'ARRCO, qui, à travers ses cent treize caisses réunies en quarante-cinq régimes de retraite, couvre la quasi-totalité des salariés du secteur privé (15 millions) et verse des pensions à quelque 5 millions de retraités, a vu, avec le temps, s'élargir son champ d'action et a renforcé son rôle à l'égard des caisses fédérées, mais cela ne suffit pas encore à assurer une égalité de traitement entre tous les cotisants et tous les retraités.

Au départ, l'ARRCO n'a réuni que 6 millions de salariés, c'est-à-dire pas même tous les salariés bénéficiant déjà d'une retraite complémentaire (62,2 % de l'ensemble) (1). Ce n'est qu'en deux étapes, en 1972, avec la loi de généralisation, et en 1977, après l'arrivée des cadres et des salariés agricoles, qu'elle a atteint son objectif : couvrir l'ensemble des salariés du secteur privé.

Cet élargissement progessif retentit aujourd'hui sur ses dépenses. Il les a accrues dans un premier temps, l'ARRCO ayant décidé de prendre en compte l'ensemble de la carrière des salariés, que ceux-ci aient ou non cotisé, ce que ne faisaient pas les caisses qui préexistaient. Pour assurer, comme elle le souhaitait, un complément de retraite important, l'ARRCO a dû relever dès 1965 son taux minimal de cotisation et le porter à 4 % au lieu de 2,5 %. Aujourd'hui encore, les « points gratuits » (2) correspondant à des périodes sans cotisations validées représentent 60 % des dépenses de retraite (50 % pour les salariés partant à la retraite).

Mais ce parti pris évite que les dépenses ne s'accroissent fortement ensuite, comme dans le régime général, avec l'allongement des carrières validées. Ainsi l'ARRCO estime-t-elle que son besoin de financement ne s'accroîtra que de 25 % d'ici à l'an 2000 (3).

La volonté de maintenir l'autonomie des caisses adhérentes à l'ARRCO a contraint d'imaginer des mécanismes complexes pour assurer une coordination, éviter aux salariés de faire de multiples demandes lors de leur départ en retraite. La constitution de fichiers nationaux – des carrières et des entreprises adhérentes – permet de reconstituer les carrières, mais la procédure reste encore compliquée et rend difficile de prévoir le montant précis de la pension.

Surtout, une « compensation » a été organisée, établissant des transferts entre les caisses qui gagnent des cotisants par suite de l'évolution économique et celles qui en perdent. Mais cela n'a pas suffi à compenser la liberté laissée aux différents régimes pour fixer le « rendement » de la retraite (c'est-à-dire la somme obtenue pour chaque franc de cotisation) et pour revaloriser le montant des pensions.

Résultat : pour un même salaire et une même carrière, les différences de rendement pouvaient, en 1984, entraîner des écarts de 15 % à 20 % entre les montants de la pension au moment du départ en retraite. Des différences majorées par le poids des coûts de gestion : beaucoup plus faible lorsqu'une caisse regroupe un petit nombre de grandes entreprises à forts salaires que lorsqu'elle couvre des salariés à employeurs multiples, dispersés et à bas revenus (comme les employés de maison).

Mais ce sont surtout les taux de revalorisation qui creusent l'écart : d'après une étude de l'ARRCO, le montant des pensions, à point de départ identique, a été, selon le cas, multiplié par 3,6 ou par 5 en treize ans, de 1970 à 1983, soit une différence finale de plus de 30 %. Or ces écarts pèsent aussi sur les dépenses globales de l'ARRCO, certains régimes pouvant, par le jeu de la compensation démographique, faire supporter aux autres un accroissement des pensions supérieur à la moyenne.

Certains correctifs ont été apportés pour réduire ces différences, élargissant le rôle de l'ARRCO. Ainsi, depuis 1981, les régimes de retraite ne peuvent plus dépasser que de 4 % le rendement « pilote » établi par l'ARRCO, mais il a fallu attendre la fin de l'année dernière pour que soient limitées les variations des taux de revalorisation : désormais, l'évolution du « salaire de référence » utilisé ne peut être supérieure ou inférieure de plus de 7,5 % à celle du salaire moyen de l'ARRCO. De même, une aide spécifique est apportée aux caisses qui ont, en raison de leur situation, des frais de gestion plus élevés.

Cette lenteur s'explique par l'attachement des caisses à leur autonomie : c'est avec le consentement d'une majorité du conseil d'administration, par exemple, que l'ancien directeur de la Caisse de retraite interentreprises (CRI) a pu accroître longtemps les prélèvements pour les fonds sociaux, afin de réduire la part consacrée aux réserves communes de l'ARRCO (*le Monde* du 9 octobre 1986). Si la CFDT, puis FO et la CGT ont réclamé depuis plusieurs années une *« harmonisation »* entre les quarante-cinq régimes de retraite, la CGC a été longtemps réticente et le patronat freine encore : pour les syndicats de salariés, l'accord signé le 12 novembre dernier n'est qu'un *« premier pas »* ; pour le CNPF, il s'agit d'un *« compromis provisoire »*.

Or, de nombreuses sources d'inégalités subsistent encore : outre la part consacrée aux fonds sociaux, les avantages annexes accordés par tel ou tel régime (majoration pour les enfants à charge ou élevés, conditions de départ anticipé, pensions de reversion, etc.), arguments utilisés pour attirer les cotisants et les entreprises. Liberté nécessaire des responsables ou charges supplémentaires aujourd'hui difficiles à maintenir ?

GUY HERZLICH.

(1) La création de l'ARRCO elle-même a porté à 72 % la proportion des salariés bénéficiant d'un système de retraite complémentaire.

(2) Les retraites complémentaires sont calculées par « points », dont le nombre correspond au montant du salaire et à la durée de cotisation.

(3) Dans le cas où, comme aujourd'hui, le nombre de chômeurs croît comme la population active. En fait, par suite des mesures déjà décidées en novembre 1986, il faudrait seulement augmenter de 15 % le taux des cotisations entre 1990 et 2000.

Des cotisations augmentées

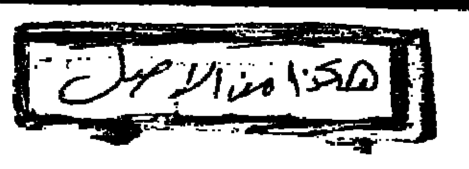
Pour assurer l'équilibre de l'ARRCO sans avoir à consommer ses réserves, les partenaires sociaux ont décidé, le 12 novembre 1986, d'augmenter le *« taux d'appel »* de la cotisation de base : celui-ci, de 117,5 % depuis le 1er janvier 1987, sera porté à 120 % au 1er janvier 1988. Concrètement, cela revient à faire payer aux employeurs et aux salariés une « surprime » de 0,7 point (puis d'un point) sans que celle-ci donne des droits supplémentaires à la retraite. D'autre part, pour les cotisations supplémentaires *« facultatives »*, le « taux d'appel », de 105 % depuis le 1er janvier, sera porté à 108 % au 1er janvier 1988 et à 112 % au 1er janvier 1989.

AFFAIRES

La banqueroute de VB Constructions fait environ 500 victimes

La banqueroute de VB Constructions (maisons individuelles préfabriquées), à Rouen, fait environ cinq cents victimes, des acquéreurs de maisons individuelles répartis dans toute la France. La perte sera limitée pour ceux qui n'ont versé que les 3 000 F d'acompte à la commande, dramatique pour ceux qui avaient obtenu un prêt et versé des sommes importantes. Selon Me Alain Brajeux, syndic de la société, *« un certain nombre de gens ont été ruinés. Celui qui a contracté un emprunt de 200 000 F pourra payer jusqu'à la fin de ses jours, sans rien avoir en contrepartie »*.

● **Saint-Gobain : un siège d'administrateur pour les petits porteurs.** – M. Jean Vassogne, ancien premier président de la cour d'appel de Paris, sera proposé comme représentant des petits porteurs au sein du conseil d'administration de Saint-Gobain, indiquait-on, jeudi 7 mai, Rue de Rivoli. Saint-Gobain est ainsi la première entreprise privatisée à répondre au souhait de M. Balladur. Le ministre d'Etat a, en effet, demandé aux présidents de ces entreprises de trouver des modalités permettant une véritable représentation des petits actionnaires au *sein des conseils d'administration.*



Ce n'est pas encore en 87, que les cadres connaîtront une grosse augmentation.

70 x 100: **160F** 50 x 70: **110F** 40 x 60: **85F**
30 x 40: **60F** 21 x 30: **50F**

RESPONS
Cadre aluminium doré ou argenté, verre organique.

MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT !

POSTERS
50 x 70 à partir de **65F**

38F
TID
Eclairage multi-usage, métal laqué noir ou blanc.

CLIPS
Sous-verre 18 x 24 lot de 2: **15F**
13 x 18 lot de 2: **9F**

REFILL
Cadre plastique à poser 18 x 24. **20F**

RUM
Eclairage de tableau métal blanc ou noir. **80F**

KOLIBRI
Lot de 5 cadres, pin laqué blanc ou noir ou pin naturel. **28F**

TAKT
Spot mural ou à pince noir ou blanc. **38F**

RÄCKE Cadre métal laqué epoxy blanc, rouge ou noir, verre organique.
70 x 100: **140F**
50 x 70: **98F**
40 x 60: **75F**
30 x 40: **55F**

Petits cadres, cadres moyens, cadres de qualité supérieure, chez IKEA quand les cadres passent à la caisse ils ne se font pas payer plus cher que de simples sous-verre. Ça doit être notre politique d'encadrement des prix... Il faut dire que, d'une année sur l'autre, les augmentations chez IKEA c'est pas terrible, terrible. C'est même parfois carrément misérable. Ça ne nous empêche pas de demander à nos cadres de bien s'accrocher pour être les meilleurs, de s'habiller de couleurs pimpantes ou de matières classiques propres à mettre en valeur les sujets qu'on leur confie.

En plus, comme tout ce qui se trouve dans le catalogue IKEA, le prix de nos cadres est garanti un an. Mais ça, vous commencez à le savoir. On vous l'a assez répété. Non ? Bon, alors les prix du catalogue IKEA sont garantis un an, les prix du catalogue IKEA sont garantis un an, les prix du catalogue IKEA sont garantis un an...

Des prix à encadrer, en somme.

Prix valable jusqu'au 10/05/87, dans la limite des stocks disponibles.



IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. ET DIM. 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Economie

CONJONCTURE

Les privatisations

20 % du capital de la Société générale seront réservés au « noyau dur »

La première étape de la privatisation de la Société générale a démarré, jeudi 7 mai, avec la publication, dans le quotidien *les Echos*, d'un avis du ministère de l'économie pour la vente de gré à gré d'une partie du capital de la banque. Cet appel d'offres vise à la constitution du « noyau dur », c'est-à-dire du groupe des actionnaires stables. Cette mise en vente porte sur *« au plus 2,75 millions de titres »*, soit 20 % du capital.

La procédure est maintenant rodée. Les candidats ont un mois — jusqu'au 9 juin — pour se faire connaître rue de Rivoli. Ils doivent se porter acquéreurs d'un paquet de titres représentant entre 0,5 % et 2,5 % du capital. Ils doivent s'engager à conserver l'essentiel de leurs titres pendant deux ans. Ensuite, ils ne pourront, pendant trois ans, les céder qu'avec l'accord du conseil d'administration de la banque privatisée. Ils achèteront l'action de la Société générale avec une surcote de 5 % par rapport au prix que les petits actionnaires paieront lors de l'offre publique de vente.

La mise en vente dans le public pourrait alors, techniquement, être réalisée dès la seconde quinzaine de juin. Elle ne le sera que *« si le marché le permet »*, a indiqué M. Balladur dans un entretien publié par *le Figaro* du 7 mai. En tout état de cause, l'offre publique de vente devrait porter sur moins de la moitié des actions de la banque. Outre les 20 % réservés au « noyau dur », une tranche équivalente devrait être destinée aux marchés étrangers et 10 % au personnel de la Société générale, à quoi il faut ajouter les actions mises en réserve pour la distribution d'actions gratuites.

Afin de rendre plus accessible le titre, le nombre des actions pourrait être porté de 13,75 millions actuellement à 80, voire 110 millions, par division du titre. Une assemblée générale extraordinaire doit en décider le 29 mai.

E. I.

ÉTRANGER

Vers la reprise du dialogue avec le FMI

Le nouveau ministre brésilien des finances engage son pays sur une voie plus orthodoxe

Le nouveau ministre brésilien des finances, M. Luiz Bresser Pereira, s'est déclaré prêt à renouer le dialogue avec le Fonds monétaire international. Devant un groupe d'études économiques interaméricain, le successeur de M. Funaro a estimé qu'un tel changement d'attitude pouvait être cohérent avec le double impératif du Brésil : maintenir la souveraineté nationale sur les décisions finales et sauvegarder la croissance.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

M. Luiz Carlos Bresser Pereira, le nouveau ministre des finances, était connu comme l'un des théoriciens du *« choc hétérodoxe »*, autrement dit de la politique qui a été lancée au Brésil il y a un an et qui a abouti à l'échec que l'on sait. Depuis son arrivée au ministère il y a une semaine, c'est une politique beaucoup plus orthodoxe qu'il préconise pour remettre de l'ordre dans une économie passablement bouleversée.

La première mesure qu'il a adoptée — une dévaluation de 8,4 % du cruzado s'ajoutant aux mini-dévaluations quasi quotidiennes de la monnaie — montre bien où sont ses priorités : l'heure est au redressement des comptes extérieurs et, comme dans un scénario tracé par le FMI — ce Père Fouettard tenu à distance depuis plusieurs années, — le nouveau ministre promet de n'épargner aucun effort pour y arriver.

Augmentation des impôts et des tarifs publics, priorité aux exportations aux dépens de la satisfaction du marché interne, « refroidissement » de l'économie : telles sont les recettes mises en avant par M. Bresser Pereira, qui a annoncé, en prenant ses fonctions, un rigoureux *« programme d'austérité »*.

Les piètres performances du premier trimestre montraient que le pays était en train de devenir insolvable : alors que l'objectif était d'obtenir en 1987 un excédent commercial de 8 milliards de dollars — chiffre déjà inférieur aux résultats de l'an dernier, — l'excédent s'élevait péniblement à 526 millions de dollars fin mars. A un tel rythme, le Brésil arriverait à la fin de cette année avec un excédent de 2 milliards de dollars, soit le cinquième de ce qu'il lui faut, bon an mal an, pour se mettre en règle avec ses créanciers.

Le moratoire de février dernier entérinait déjà une telle situation. Le Brésil suspendait le paiement des intérêts de sa dette privée à moyen et à long terme, mais il se disait prêt à le reprendre dès qu'il obtiendrait de meilleures conditions. Les créanciers ne refusaient pas de négocier mais ils demandaient en gage un sérieux assainissement économique. Avec M. Dilson Funaro, le précédent ministre des finances, leur attente était vaine. Ils devraient être un peu plus rassurés avec les premières initiatives et déclarations de M. Bresser Pereira, qui s'est fixé comme priorité la relance des exportations.

Après la dévaluation de 8,4 %, le taux de change du cruzado se rapproche de la réalité du marché. La différence entre le cours officiel et celui du marché noir n'est plus que de 25 %, alors qu'elle avait été de 100 % au beau temps du plan Cruzado, quand la valeur de la monnaie était artificiellement bloquée. Les milieux industriels ont bien accueilli cette première mesure, malgré ses conséquences néfastes sur la demande interne et le niveau des prix. Avec les autres mesures de refroidissement prévues, la croissance devrait être moindre que celle qui avait été promise par M. Funaro et le président Sarney : M. Bresser Pereira table sur un taux de 3 %, ce qui est bien inférieur aux quelque 8 % obtenus l'an dernier.

Le front de l'inflation

Le nouveau minstre devra se battre sur un autre front, celui de l'inflation, qui court au rythme de 15 % à 20 % par mois (17 % en avril, 20 % prévus en mai). C'est un terrain qui lui est familier, du moins comme théoricien de l'économie. Professeur à la Fondation Getulio-Vargas (l'INSEE brésilien), analyste brillant du modèle de développement mis en place sous le régime militaire, il estimait, dans l'un de ses derniers ouvrages, que l'inflation avait, au Brésil, des caractéristiques particulières auxquelles les recettes monétaristes du FMI ne convenaient pas.

Il a été l'un des avocats du traitement de choc « hétérodoxe » — c'est-à-dire comportant un blocage des prix — qui devait être finalement adopté mais qui, contrairement aux options de M. Bresser Pereira, a été maintenu trop longtemps et a désorganisé l'ensemble de d'économie. Aujourd'hui, c'est sous les accusations de *« conservatisme »* et de *« monétarisme »* lancées par une partie de la gauche qu'il entreprend de corriger les erreurs commises au nom de l'hétérodoxie.

CHARLES VANHECKE.

En dépit du ralentissement de sa croissance

La RFA refuse d'abaisser ses taux d'intérêt

La Banque fédérale d'Allemagne a maintenu à 3,80 % le taux auquel elle alimente le marché, en dépit du ralentissement de la croissance outre-Rhin, où la production industrielle a diminué de 3 % en mars, après une augmentation du même ordre en février et une régression équivalente en janvier.

« Malgré d'incontestables difficultés, tout porte à croire que le fléchissement actuel n'est qu'un petit creux dans la courbe de la croissance », a déclaré, mercredi 6 mai, devant le Parlement, M. Martin Bangemann, ministre de l'économie, pour qui 1987 sera une bonne année. Il a néanmoins reconnu que le pourcentage de 2,5 % pour la croissance cette année, annoncé par le gouvernement en janvier, ne sera *« peut-être pas atteint »*.

Le nombre des chômeurs a atteint 2,21 millions en RFA en avril, une baisse de 8 % en données brutes sur le mois précédent. En données corrigées des variations saisonnières, les sans-emploi étaient toutefois de 2,23 millions, pratiquement sans changement sur les 2,22 millions enregistrés en mars. L'office fédéral du travail de Nuremberg précise que les personnes disposant d'un emploi étaient 25,65 millions à la fin du mois de mars, soit 230 000 de plus qu'en mars 1986.

TRANSPORTS

Nouveau préavis de grève des contrôleurs aériens

Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), la CFDT et la CGT appellent les personnels de la navigation aérienne à reprendre, du lundi 11 mai au vendredi 15 mai les arrêts de travail qui affectent le trafic depuis plusieurs semaines, chaque matin de 6 h 30 à 9 heures. Le conflit porte toujours sur l'intégration des primes de ces personnels dans leur salaire de façon à revaloriser leur retraite, ce que la grille de la fonction publique ne semble pas autoriser. Selon le SNCTA, le mouvement a été suivi jusqu'à présent par 90 % des salariés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale de SOVAC, réunie le 5 mai 1987 sous la présidence de M. Michel DAVID-WEILL, a approuvé les comptes de l'exercice qui lui ont été présentés par le directoire.

Les financements nouveaux consentis en 1986, par l'ensemble des sociétés du groupe s'élèvent à 17,4 milliards de francs, en augmentation de 19 % par rapport à l'exercice précédent.

Les encours gérés par ces mêmes sociétés au 31 décembre 1986 atteignent 38,7 milliards de francs, en progression de 10 % par rapport à fin 1985.

Comptes consolidés

Les encours consolidés du groupe au 31 décembre 1986 s'élèvent à 29,6 milliards de francs, contre 26,8 milliards de francs au 31 décembre 1985.

Part des tiers incluse, les résultats d'exploitation nets consolidés s'élèvent à 463,6 millions de francs, auxquels s'ajoutent 27,9 millions de francs de résultats hors exploitation.

Part des tiers exclue, les résultats d'exploitation nets consolidés s'élèvent à 399,2 millions de francs, auxquels s'ajoutent 27,8 millions de francs de résultats hors exploitation. Ces résultats consolidés d'exploitation sont en progression de 20 % par rapport à 1985.

Par action SOVAC, le bénéfice d'exploitation s'élève à 99,80 francs, sa progression étant la même que celle des résultats nets d'exploitation consolidés, part des tiers exclue.

Ces résultats ont bénéficié en 1986 de la baisse du taux de l'impôt et de la réduction par rapport à l'exercice précédent des frais d'émissions obligataires. En revanche, en conformité avec la pratique comptable récente, ils ont eu à supporter des charges exceptionnelles résultant de la prise en compte des engagements des sociétés du groupe à l'égard du personnel au titre des indemnités de fin de carrière et de régimes de retraite supplémentaire.

Ces résultats de 1986 ont également supporté la charge de provisions correspondant au coût du rachat d'obligations à taux élevés émises par la Banque de Financement Immobilier SOVAC en 1980 et 1981.

Par solde, l'incidence, positive, de ces éléments particuliers à l'exercice a été de 3 francs par action.

Résultats sociaux

Le bénéfice social de SOVAC en 1986 ressort à 225 388 031 francs, contre 221 279 343 francs (dont 8 352 200 francs de plus-values nettes à long terme) en 1985, en progression de 6 %.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende net par action de 23,10 francs, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11,55 francs. La distribution nette globale s'élève ainsi à 92,4 millions de francs, contre 84 millions de francs pour l'exercice précédent, le solde étant affecté aux réserves.

En réponse à des questions d'actionnaires, M. André WORMSER, Président du Directoire, a précisé qu'au cours du 1er trimestre 1987, l'activité s'est poursuivie dans des conditions de concurrence accrue. Néanmoins, les actions commerciales qui ont été menées par les filiales du groupe ont permis d'accroître de 32 % le volume des financements distribués et de 10 % celui des encours.

Dans le secteur automobile, la conjoncture au cours des premiers mois a été favorable, particulièrement aux marques PSA financées par les filiales de CRÉDIPAR, holding détenue conjointement par SOVAC et PEUGEOT S.A. Ces sociétés ont distribué ensemble un volume de financements de 2,7 milliards, en progression de 39 % sur la période correspondante de l'exercice antérieur.

Dans les domaines autres que l'immobilier, SOVAC et ses filiales directes ont développé leurs activités de 16 % sur le marché des crédits aux particuliers et sur celui du financement des entreprises.

Enfin, dans le secteur des financements immobiliers, les crédits débloqués par B.F.Im. SOVAC ont progressé de 41 %, et les acceptations de la même période de 27 %.

Ces différents pourcentages de progression ne doivent pas être considérés comme préfigurant ceux de l'exercice tout entier. Ils ont été acquis en consentant, dans certains secteurs, des baisses de marge. Dans l'automobile, l'importance des progressions a été favorisée par un certain nombre d'opérations promotionnelles des constructeurs.

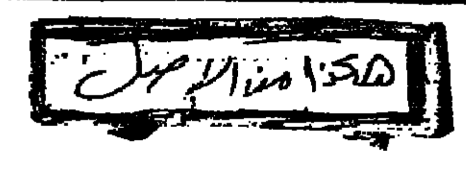
En ce qui concerne les crédits immobiliers, la concurrence sur la production nouvelle a été particulièrement sévère dans la mesure où les établissements à vocation générale et certains spécialisés ont sans doute anticipé des baisses de taux de l'argent à long terme qui ne se sont pas produites. La politique de B.F.Im. a été de maintenir la marge nécessaire à la couverture des coûts minimaux de distribution des crédits et des risques statistiques qui leur sont liés.

Pour les crédits en cours consentis à taux progressifs dans la période 81-84, B.F.Im. a pris les dispositions nécessaires pour satisfaire aux recommandations des Pouvoirs Publics à l'égard de la clientèle dite « sociale » que la stabilisation des revenus peut mettre aujourd'hui en difficulté. Les réaménagements de prêts qui en résultent ne posent pas, pour l'avenir, de problèmes majeurs. En revanche, il est un aspect de la concurrence qui est plus préoccupant : c'est celui qui concerne l'offre de prêts dits de substitution à la clientèle aisée. En effet, certains établissements à vocation générale, du système mutualiste ou non, proposent, les uns de façon systématique, les autres sous l'effet de l'entraînement, des crédits visant à se substituer à ceux consentis pendant la période de taux élevés par d'autres établissements. Cette pratique a deux conséquences principales : faire apparaître que, pour l'emprunteur immobilier, les taux sont fixes lorsqu'ils montent et révisables lorsqu'ils baissent. La seconde conséquence est de laisser aux établissements prêteurs dont la gestion de trésorerie était la plus orthodoxe la charge des refinancements à taux élevés qui avaient été contractés pour l'adossement des crédits à la clientèle.

Déjà, B.F.Im. SOVAC a effectué, début 1987, deux offres publiques de rachat d'obligations dont la charge a été prise en compte sur l'exercice 1986. Si la poussée des prêts de substitution devait se poursuivre, d'autres mesures seraient mises en œuvre pour favoriser l'adaptation du passif à la structure nouvelle des actifs et faire en sorte que la contribution apportée par l'activité « crédits immobiliers » aux résultats consolidés du groupe ne s'éloigne pas trop des 18 % environ atteints en 1986.

Pour le 1er trimestre 1987, les résultats d'exploitation consolidés provisoires du groupe ne sont pas encore définitivement arrêtés mais les chiffres disponibles les situent dans la ligne des résultats atteints au cours de l'exercice précédent.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil de surveillance de Campenon Bernard Construction s'est réuni, le 29 avril 1987, pour arrêter les comptes de l'exercice 1986, sous la présidence de M. Gilbert Simonet.

Le résultat consolidé de l'exercice 1986 s'est élevé à 22,1 millions de francs pour une activité de 3,1 milliards de francs, à comparer à un résultat de 14,7 millions de francs pour une activité de 2,4 milliards de francs en 1985.

L'évolution du groupe CBC, qui regroupe aujourd'hui plus de trois mille personnes, peut s'analyser, depuis sa création en juillet 1982, de la façon suivante :

(en MF)	1982	1983	1984	1985	1986
Activité	–	1 086	1 675	2 362	3 147
Résultat avant I.S., participation et frais divers liés aux acquisitions	–6	14	20,2	25,7	34,4
Résultat net	–6	10,8	13,1	14,7	22,1
Capitaux investis (cumul)	12,5	12,5	17,5	22,5	35(*)
Trésorerie au 31 décembre	–	158	273	440	523

(*) Libération du capital 31 décembre 1986.

ELM LEBLANC

Lors de sa réunion du 29 avril 1987, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Comme l'exercice précédent, le marché français, en 1986, a continué sa légère progression.

De même, la croissance des ventes à l'exportation s'est maintenue et les investissements effectués par la société sont restés à un niveau élevé.

Le chiffre d'affaires net hors taxes atteint 743 199 800 francs contre 637 371 601 francs en 1985, soit + 16,6 %.

Les ventes d'appareils et de pièces détachées en France ont atteint 387 333 889 francs contre 339 153 149 francs en 1985, soit + 14,2 %. Compte tenu de l'inflation réduite en 1986, l'essentiel de cette progression est dû à une augmentation en volume.

Les ventes à l'exportation, qui étaient de 206 520 024 francs en 1985, sont passées à 271 415 153 francs en 1986, soit + 31,4 %. Le pourcentage des ventes à l'exportation, par rapport aux ventes totales, est de 41,2 %, contre 37,8 % en 1985.

A fin décembre 1986, après dotation aux amortissements de 21 048 576 francs, aux comptes de provisions de 14 628 227 francs, et à la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 9 100 422 francs, le bénéfice net est de 40 898 829 francs contre 26 376 452 francs en 1985.

Les investissements atteignent 31,7 millions de francs en 1986 contre 31,5 millions de francs en 1985. Rappelons qu'en 1985 une extension de l'usine de Drancy avait été réalisée, cette dernière étant devenue opérationnelle au début 1986.

Votre Conseil d'administration proposera au vote de l'assemblée générale de juin 1987 un dividende net de 17 francs par action, soit avec l'avoir fiscal de 8,50 francs un dividende brut unitaire de 25,50 francs.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1987 a augmenté de 11,2 % par rapport à celui du premier trimestre 1986.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES

La Société européenne des produits réfractaires (groupe Saint-Gobain) vient de signer une lettre d'intention aux termes de laquelle elle pourrait prendre une participation majoritaire dans la société américaine Corhart Refractories Corporation.

Corhart devrait réaliser en 1987 un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars US. Elle a deux usines aux Etats-Unis, à Louisville (Kentucky) et à Buckhannon (West Virginia), et fabrique une variété de produits réfractaires complémentaires des gammes de la SEPR et de ses filiales, Savoie Réfractaires et Provins Réfractaires.

Après qu'auront été effectuées les formalités légales et obtenues les autorisations nécessaires des autorités administratives françaises et américaines, cet accord pourra être finalisé.



McDONALD'S POURSUIT SA PROGRESSION

McDonald's Corporation enregistre de nouveaux records en termes de ventes et de résultat net pour le quatre-vingt-huitième trimestre consécutif.

Les ventes du premier trimestre 1987 s'élèvent à 3,1 milliards de dollars, soit une hausse de 14 % par rapport à la même période de 1986. Le résultat net par action, quant à lui, progresse de 15 %.

Le président Fred L. Turner a déclaré : « *Notre optimisme pour 1987 est tout à fait justifié après les excellents résultats du premier trimestre. Notre programme d'expansion se poursuit au rythme d'environ cinq cents nouveaux restaurants par an, dont un tiers à l'extérieur des Etats-Unis.* »

En France, le développement de McDonald's se poursuit, avec en particulier l'introduction des salades composées en plus des produits traditionnels de la chaîne.

Marchés financiers

PARIS, 7 mai ↑
Pleins feux sur les pétroles

Le fait marquant jeudi à la Bourse de Paris, dernière journée de la semaine rue Vivienne avec le chômage du 8 mai, a été la véritable explosion des valeurs pétrolières.

Pêle-mêle Total, Esso, Elf, et les autres ont brûlé les planches, s'octroyant des gains s'échelonnant de 4 % à 9 % dans le cas d'Elf. Déjà assez bien disposé, le marché a profité de l'aubaine pour continuer à progresser gentiment. En hausse de 0,3 % dans la matinée, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,7 % à la clôture de la séance principale.

Le pétrole est, paraît-il, la dernière coqueluche des investisseurs étrangers, qui ont encore été émoustillés par la menace de pénurie annoncée par des agences de presse, et par la hausse de 1 dollar, des prix du brut. D'autre part, les graphiques plaident, dit-on, pour l'achat de valeurs pétrolières. Quoi qu'il en soit, la création de ce nouveau centre d'intérêt a eu pour effet de mettre de l'animation sous les lambris.

Autre vedette de la journée : la Géophysique, qui a encore accompli une belle performance, portant sa hausse à 170 % depuis le début de l'année. Des spécialistes assurent qu'un noyau dur d'actionnaires s'est créé, qui fait monter les cours. Quelques-uns avancent aussi l'argument des graphiques qui poussent, dit-on, à l'achat. Mais tout cela n'est pas très clair.

Sur le marché obligataire, une assez grande indécision a régné après le placement de 8,15 milliards de francs de « papier » frais, dont 5 milliards à l'échéance 1994. Une rumeur circulait sur un possible abaissement des taux d'intérêt en RFA. « Si tel est le cas, ce sera bon pour nous », disait un spécialiste.

NEW-YORK, 6 mai ↑
En hausse

Wall Street a connu une séance animée mercredi, marquée par des fluctuations désordonnées dans les deux sens. En clôture, l'indice Dow Jones gagnait 4,12 points, pour s'inscrire à 2 342,19, dans un marché actif, où 197 millions d'actions ont été traitées. On notait 783 baisses, 761 hausses et 409 valeurs inchangées. Les investisseurs se sont montrés prudents en attendant la phase finale des adjudications du Trésor américain, le 7 mai. Autour du Big Board, les milieux financiers portaient une attention accrue à cette dernière tranche, car elle porte sur des bons à trente ans, les plus recherchés par les investisseurs japonais. Du succès de ce refinancement dépend, en outre, une nouvelle stabilisation du dollar et des taux d'intérêt aux Etats-Unis. On notait la progression de Eastman Kodak (+ 6 5/8 à 83 7/8), Burlington (+ 4 3/4 à 63 1/4) et Santa-Fé (+ 5 1/4 à 48 1/8). Parmi les valeurs les plus traitées figuraient USX Corp. (5,49 millions de transactions), American Telephone (2,79 millions) et Eastman Kodak (2,38 millions).

VALEURS	Cours du 5 mai	Cours du 6 mai
Alcoa	49 1/8	51
A.T.T.	25	25
Boeing	44 3/4	44 7/8
Chase Manhattan Bank	38 1/2	37 7/8
Du Pont de Nemours	114 1/2	115 1/2
Eastman Kodak	77 1/4	83 7/8
Exxon	88 7/8	88 1/2
Ford	97 3/8	99
General Electric	108 1/8	108 1/2
General Motors	91 3/4	91 3/4
Goodyear	67 1/4	67 3/8
I.B.M.	167 1/4	166 3/4
I.T.T.	55	58 3/4
Mobil Oil	47 1/4	49 1/4
Pfizer	70 1/8	69 3/4
Schlumberger	42 3/8	45
Texaco	34	33 7/8
U.A.L. Inc.	–	–
Union Carbide	30 1/2	31 1/8
U.S.X. Corp.	29 1/2	31 1/2
Westinghouse	63 3/4	62 1/4
Xerox Corp.	80 3/8	79 5/8

CHANGES
Dollar : 5,93 F =

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar est resté stable, après un léger fléchissement provoqué par les mauvais résultats de la deuxième tranche de l'adjudication du Trésor américain. A Paris, le deutschemark est resté ferme à 3,3445 F.

FRANCFORT	6 mai	7 mai
Dollar (en DM)	1,7730	1,7730

TOKYO	6 mai	7 mai
Dollar (en yens)	138,60	139

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 mai) .... 8-8 1/16 %
New-York (6 mai) .... 6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	5 mai	6 mai
Valeurs françaises	118,2	118,6
Valeurs étrangères	115,5	115,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 mai	6 mai
Indice général	449,6	450,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	5 mai	6 mai
Industrielles	2338,07	2342,19

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	5 mai	6 mai
Industrielles	1 626,9	1 640,5
Mines d'or	453	445,9
Fonds d'Etat	92,5	92,66

TOKYO

	6 mai	7 mai
Nikkei (Dow Jones)	23918,5	–
Indice général	2134,33	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 6 mai
Nombre de contrats : 18 231

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	106,20	106,35	106,20	106,15
Précédent	106,10	106,25	106,15	106

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOECHST : L'ANNÉE COMMENCE BIEN. — Le groupe chimique allemand annonce, pour le premier trimestre, un bénéfice avant impôts de 686 millions de deutschemarks, accru de 5,7 % pour un chiffre d'affaires en légère baisse : 8,4 milliards de deutschemarks, contre 8,7 milliards de deutschemarks en 1986 à pareille époque. Après avoir, en 1986, réussi à maintenir ses profits (1,39 milliard de deutschemarks nets) au voisinage du niveau historique atteint au cours de l'exercice précédent (1,46 milliard de deutschemarks), malgré un dollar fondant, Hoechst commence bien l'année. Mais le professeur Wolfgang Hilger, président du directoire, s'est refusé à faire des pronostics de résultats pour 1987. L'exercice est beaucoup trop difficile en raison de l'instabilité monétaire. Toutefois, en raison de l'amélioration de la conjoncture dans la chimie aux Etats-Unis, Hoechst devrait être au moins capable d'égaler ses records de résultats accomplis il y a deux ans.

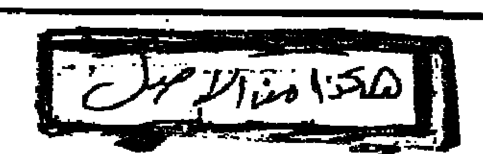
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

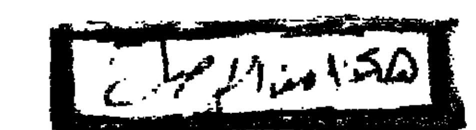
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9310	5,9330	+ 50	+ 65	+ 95	+ 120	+ 180	+ 260
$ can.	4,4377	4,4425	+ 4	+ 29	+ 5	+ 40	– 163	– 71
Yen (100)	4,2654	4,2699	+ 150	+ 173	+ 312	+ 347	+ 913	+ 998
DM	3,3442	3,3472	+ 113	+ 131	+ 236	+ 260	+ 708	+ 775
Florin	2,9659	2,9680	+ 64	+ 77	+ 134	+ 154	+ 413	+ 469
F.B. (100)	16,1190	16,1310	+ 103	+ 188	+ 225	+ 359	+ 511	+ 861
F.S.	4,0749	4,0791	+ 161	+ 186	+ 299	+ 334	+ 867	+ 954
L (1 000)	4,6655	4,6707	– 80	– 41	– 154	– 89	– 422	– 307
£	9,9540	9,9633	– 112	– 69	– 167	– 96	– 352	– 159

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 13/16	6 15/16	6 15/16	7 1/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 5/8	3 7/8	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	7	7 3/8	7	7 3/8	7 1/4	7 5/8
F.S.	1 1/2	2	3	3 1/8	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	8 7/8	10	9 1/4	9 3/4	9 1/2	10	9 1/2	10
£	9 5/8	9 7/8	9 1/16	9 3/16	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16
F. franç.	7 13/16	8 1/16	8	8 1/4	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

7 MAI

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	4,5 % 1973	1944	1963	1960	+ 0 82
....	C.N.E. 3%	4205	4250	4255	+ 1 19
....	B.N.P. C.I.	617	610	614	− 0 49
1209	B.N.P. T.P.	1241	1241	1241	....
1239	C.C.F. T.P.	1220	1218	1218	− 0 15
1180	Créd. Lyon. T.P.	1232	1232	1232	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2150	Renault T.P.	2217	2230	2231	+ 0 63
2300	Rhone-Poul. T.P.	2455	2455	2455	....
1395	St-Gobain T.P.	1455	1438	1438	− 1 16
1330	Thomson T.P.	1503	1470	1470	− 2 19
540	Accor	516	520	520	+ 0 78
2350	Agence Havas	2510	2530	2530	+ 0 80
2290	Ag. Havas C. I.	2450	2431	2431	− 0 78
740	Air Liquide	727	728	730	+ 0 41
3000	Alcatel	2930	2901	2905	− 0 85
2200	Als. Superm.	2200	2195	2195	− 0 23
565	A.L.S.P.I.	570	570	570	....
480	Alsthom ★	451	458	455	+ 0 88
2940	Arjom. Prioux	3005	3038	3037	+ 1 06
680	Ascoedat-Rey	651	650	650	− 0 15
1650	Aux. Entrepr. ★	1622	1632	1631	+ 0 55
1230	Avions Dassault	1280	1240	1240	− 3 13
795	BAFIP	767	756	765	− 0 25
455	Bail-Equipem. ★	437	441	456	+ 4 34
955	Bail-Investiss.	930	928	935	+ 0 53
760	Cie Bancaire	775	770	770	− 0 65
635	Bazar H.-V.	615	615	612	− 0 48
605	Béghin-Say ★	595	592	592	− 0 67
800	Berger (Mie)	835	835	835	....
785	Bic ★	732	738	732	....
1540	B.I.S.	1504	1490	1495	− 0 60
2980	Biscuit (Géné.)	2930	2900	2900	− 1 02
2960	Bongrain S.A.	2905	2980	2980	+ 2 58
1460	Bouygues	1256	1250	1250	− 0 48
165	B.P. France	151 50	153	155	+ 2 31
5280	B.S.N.	5100	5320	5320	+ 4 31
1480	Carnaud	1549	1570	1575	+ 1 68
3680	Carrefour	3610	3610	3675	+ 1 80
2240	Casino	2177	2180	2180	+ 0 13
1750	Casino A.D.P.	1700	1718	1708	+ 0 47
1270	C.C.M.C.	1270	1270	1270	....
900	Cetelem	936	937	930	− 0 64
....	Cerus	845	868	868	+ 2 72
2600	C.F.A.O.	2550	2530	2530	− 0 78
1490	C.G.I.P.	1595	1685	1695	+ 6 51
1880	Chargeurs S.A.	1688	1681	1681	− 0 42
90	Chiers-Châtill.	95	95	95	....
1070	Ciments franç. ★	1090	1100	1125	+ 3 21
680	Club Méditerr.	658	656	656	− 0 30
215	Codetel	220	219	219	− 0 45
385	Cofimeg	380 20	385 70	386	+ 1 61
2300	Coles	2395	2425	2418	+ 0 96
330	Compt. Entrepr.	290	300	296	+ 2 07
825	Compt. Mod.	853	850	850	− 0 35
1130	Créd. Foncier	1082	1115	1130	+ 4 44
620	Crédit F. Imm.	635	635	635	....
....	Créd. Lyon. (CI)	875	890	890	+ 1 71
1410	Crédit Nat. ★	1273	1299	1334	+ 4 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
340	Creusot ★	369 50	370	357	− 3 38
3140	Damart S.A.	2970	3000	3000	+ 1 01
490	Darty ★	460	460 20	459 90	− 0 02
....	Darty (DP)	380	378	397	+ 4 47
....	De Dietrich	2853	2853	2850	− 0 11
390	Dév. R.N.C. (Li)	400	400	400	....
695	D.M.C.	645	650	647	+ 0 31
2900	Docks France ★	2720	2700	2720	....
2500	Dumez ★	2485	2478	2490	+ 0 20
1500	Eaux (Gén.)	1465	1457	1465	− 0 88
2840	Ecco ★	2620	2621	2623	+ 0 11
1340	Electro-Finan.	1460	1460	1456	− 0 27
335	Elf-Aquitaine	360	394	388	+ 7 78
320	— (certific.)	337	361	361	+ 7 12
3110	Epeda-B-Faure	3110	3090	3090	− 0 64
3300	Essilor	3250	3250	3250	....
....	Essilor Int. (DP)	2650	2660	2660	+ 0 38
495	Esso S.A.F. ★	516	519	549	+ 6 39
3060	Eurafrance	2959	2980	2975	+ 0 54
1660	Eurocom ★	1630	1644	1643	+ 0 79
3650	Euromarché	3850	3780	3780	− 1 82
840	Europe n° 1 ★	759	756	760	+ 0 13
....	Exor	1118	1170	1170	+ 4 65
1940	Facom	1800	1820	1820	+ 1 11
1210	Fichet-Bauche	1225	1285	1280	+ 4 49
235	Finextel	247 50	248 80	246 10	− 0 56
250	Fives-Lille	228	225 10	225 10	− 1 27
340	Francarep	349 50	361	367	+ 5 29
1420	Fromageries Bel	1352	1370	1371	+ 1 41
1230	Gal. Lafayette	1313	1318	1318	+ 0 38
485	Gascogne	488	488	488	....
....	Gaz et Eaux	2702	2700	2700	− 0 07
515	Géophysique ★	741	852	807	+ 8 90
2770	Gerland	2710	2710	2710	....
830	GTM-Entrepose	806	817	817	+ 1 49
850	Guyenne-Gas. ★	813	820	820	+ 0 86
3050	Hachette ★	3051	3056	3090	+ 1 27
890	Hénin (La)	912	905	903	− 0 99
....	Hutchinson	1400	1405	1420	+ 1 43
117	Imétal	121	122 80	121 50	+ 0 41
470	Imm. Plaine-M.	450 50	450	452	+ 0 33
5300	Inst. Mérieux	5280	5270	5270	− 0 19
600	Interbail	610	605	605	− 0 82
1690	Intertechnique	1585	1610	1610	+ 1 58
2300	J. Lefebvre	2724	2728	2875	+ 5 54
2360	Lab. Bellon	2360	2360	2360	....
1690	Lafarge-Coppée	1701	1694	1709	+ 0 47
2070	Lebon ★	1899	1930	1899	....
5890	Legrand	5950	5950	5970	+ 0 34
....	Legrand (DP)	5470	5480	5500	+ 0 55
875	Leroy-Somm. ★	872	889	880	+ 0 91
1880	Lesieur	1965	1995	1995	+ 1 53
785	Locabail Immob.	808	810	810	+ 0 25
755	Locafrance ★	720	720	710	− 1 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
950	Locindus	940	930	930	− 1 06
1100	L. Vuitton S.A ★	1120	1130	1150	+ 2 67
....	Luchaire	690	688	688	− 0 29
1700	Lyonn. Eaux ★	1650	1640	1675	+ 1 51
145	Mais. Phénix	130 30	136 50	131	+ 0 53
880	Majorette (Ly)	909	909	909	....
56	Manurhin	68	69	69	+ 1 47
540	Mar. Wendel	577	591	593	+ 2 77
1900	Martell	2029	2090	2120	+ 4 48
2720	Matra	2690	2680	2683	− 0 26
2790	Merlin-Gerin ★	2740	2730	2720	− 0 72
3690	Michelin	3504	3579	3579	+ 2 14
1510	Midi (Cie)	1555	1605	1616	+ 3 92
470	Midland Bk S.A.	459	435	444	− 3 27
825	Min. Salsig. (Ma)	910	919	919	+ 0 99
67	M.M. Penarroya	63 90	64 50	64 50	+ 0 94
2400	Moët-Hennessy	2496	2500	2497	+ 0 04
113	Moulinex	117 20	118	116 20	− 0 85
1160	Navig. Mixtes	1110	1125	1135	+ 2 25
187	Nord-Est	196	194	194	− 1 02
485	Nordon (Ny)	480	480	480	....
820	Nouvelles Gal.	758	764	764	+ 0 79
1320	Occident. (Gén.)	1260	1275	1273	+ 1 03
1690	Omn.F.Paris	1780	1890	1890	+ 6 18
178	Olida-Caby	172	178	179	+ 4 07
560	Opfi-Paribas	540	537	536	− 0 74
4300	Oréal (L')	4475	4600	4530	+ 1 23
....	Paribas	508	506	507	− 0 20
830	Paris-Réesc. ★	813	801	811	− 0 24
1720	Pechelbronn ★	1800	1850	1827	+ 1 50
1690	Penhoet	1660	1655	1655	− 0 30
1110	Pernod-Ricard	1132	1138	1130	− 0 18
1620	Peugeot S.A.	1620	1625	1627	+ 0 43
14	Poclain	13 90	14	14 30	+ 2 88
2360	Poliet	2405	2450	2450	+ 1 87
940	P.M. Labinal	854	850	851	− 0 35
3510	Presses Cité	3469	3499	3499	+ 0 86
1400	Précabail Sic.	1365	1380	1380	+ 0 36
875	Primagaz	810	830	829	+ 2 35
806	Printemps ★	840	849	856	+ 1 90
2590	Promodès	2422	2450	2449	+ 1 11
280	Prouvost S.A ★	285 50	295	282 10	− 1 15
1700	Radiotechn.	1680	1680	1680	....
158	Raff. Dist. Total	152	156	156	+ 2 63
3020	Redoute (La) ★	3300	3298	3280	− 0 60
535	Rober financière	525	520	520	− 0 95
1730	Roussel-Uclaf	1745	1703	1708	− 2 12
....	Roussel-C.N.I.	1335	1330	1340	+ 0 37
7050	R. Impériale (Ly)	6600	6550	6550	− 0 76
295	Sade	285	285 50	285 50	+ 0 18
3800	Sagem	4060	4100	4100	+ 0 99
465	Saint-Gobain	452 50	454 90	454 90	+ 0 53
1140	St-Louis B.	1128	1129	1151	+ 2 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1970	Salomon	2030	2000	2000	− 1 48
1760	Salvepar	1960	1960	1950	− 0 51
870	Sanofi	885	878	884	− 0 11
735	S.A.T.	809	810	815	+ 0 74
1150	Saupiquet (Ns)	1378	1378	1378	....
675	Schneider ★	655	655	660	+ 0 76
132	S.C.O.A.	129 50	131	131	+ 1 16
820	S.C.R.E.G.	818	820	820	+ 0 24
895	Seb ★	895	895	914	+ 2 12
470	Sefimeg	479	477	477	− 0 42
1960	S.F.I.M.	1820	1860	1860	+ 2 20
112	S.G.E.	104	105 50	104 10	+ 0 09
685	Sgn. Ent. El. ★	616	616	610	− 0 97
1180	Silic	1190	1190	1190	....
650	Simco-U.P.H. ★	625	617	620	− 0 80
410	Simnor (Li)	470	450	450	− 4 26
1290	Skis Rossignol	1281	1280	1290	+ 0 70
750	Siminco	737	740	740	+ 0 41
....	Sodecco	275	265	265	− 3 64
260	Sodero (Na)	280	275	275	− 1 78
2930	Sodexho	2940	2960	2940	....
445	Sogerap	540	580	576	+ 6 67
2150	Somm-Allib. ★	2244	2250	2290	+ 2 04
780	Source Perrier	758	765	760	+ 0 26
1160	Sovac ★	1138	1130	1121	− 1 49
650	Spie-Batignol.	630	635	638	+ 1 27
795	Strafor	740	755	755	+ 2 03
415	Synthélabo ★	392	410	406	+ 3 57
815	Talcs Luzenac	710	740	740	+ 4 23
3350	Tél. Elect.	3100	3085	3130	+ 0 97
1740	Thomson-C.S.F.	1595	1595	1595	....
500	Total (CFP) ★	527	535	559	+ 6 07
103	— (certific.)	108 50	115 50	117	+ 7 83
2330	T.R.T.	2315	2400	2400	+ 3 67
760	U.F.B.	781	800	800	+ 2 43
1460	U.I.C.	1430	1400	1425	− 0 35
720	U.I.F.	694	701	702	+ 1 15
930	U.I.S.	958	951	951	− 0 73
380	U.C.B. ★	362	368	361	− 0 27
810	Unibail	831	834	834	+ 0 36
640	Valéo	619	615	615	− 0 65
109	Vallourec	105	111	113 60	+ 8 19
4200	V. Clicquot-P.	4100	4090	4090	− 0 24
650	Vie Banque	615	610	607	− 1 30
805	Elf-Gabon	810	870	870	+ 7 41
127	Amax Inc.	140	140 10	140 30	+ 0 21
430	Amer. Express	417 50	408 90	408 90	− 2 06
152	Amer. Teleph.	150 90	150 20	150 20	− 0 46
140	Anglo Amer. C.	149 30	148 50	148 50	− 0 54
720	Amgold	724	723	723	− 0 14
920	BASF (Akt)	911	932	932	+ 2 31
1030	Bayer	1017	1020	1020	+ 0 29
138	Buffelsfont.	142 10	143 20	142	− 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
215	Chase Manh.	230	224 50	225	− 2 17
305	Cie Pétr. Imp.	284 10	300	300	+ 5 60
79	De Beers	77 80	77 90	77 90	+ 0 13
2160	Deutsche Bank	2135	2130	2135	....
97	Dome Mines	95	93 50	93	− 2 11
1160	Dresdner Bank	1121	1115	1115	− 0 54
149	Driefontein Ctd	158	156 10	156 10	− 1 20
700	Du Pont-Nem.	688	694	693	+ 0 73
470	Eastman Kodak	464	502	504	+ 8 62
62	East Rand	72 05	72	71 50	− 0 76
310	Electrolux	316 20	316 20	316 20	....
275	Ericsson	270	....	....	....
540	Exxon Corp.	528	532	532	+ 0 76
515	Ford Motors	579	586	586	+ 1 21
109	Freegold	113 50	111 30	112	− 1 32
119	Gencor	115 70	115 40	115 40	− 0 26
645	Gén. Electr.	636	638	638	+ 0 31
595	Gén. Belgique	612	607	608	− 0 65
535	Gen. Motors	549	543	543	− 1 09
97	Goldfields	96	98 90	98 90	+ 3 02
48	Gd Metropolitain	49 60	49 50	49 60	....
96	Harmony	101 20	100 50	101	− 0 20
38	Hitachi	39 10	39 46	39 45	+ 0 90
835	Hoechst Akt.	921	934	934	+ 1 41
127	Imp. Chemical	137	138 20	138	+ 0 73
104	Inco. Limited	107 90	106 80	106 80	− 1 02
945	IBM	988	995	991	+ 0 30
365	ITT	335 50	345 20	345	+ 2 83
153	Ito-Yokado	152 70	151 30	151 30	− 0 92
64	Matsushita	66 80	66 80	66 50	− 0 45
950	Merck	937	916	925	− 1 28
775	Minnesota M.	785	785	785	....
290	Mobil Corp.	285 50	292	292	+ 2 28
280	Morgan J.P.	274 20	264	264	− 3 72
37490	Nestlé	37500	37010	37010	− 1 31
161	Norsk Hydro	158 20	164 10	164 10	+ 3 73
285	Ofsil	282 50	283 50	283 50	+ 0 35
1650	Petrofina	1660	1672	1680	+ 1 20
535	Philip Morris	498 50	497 50	500	+ 0 30
151	Philips	147 20	147 90	147 90	+ 0 48
635	Quilmès	620	613	613	− 1 13
905	Randfontein	941	926	926	− 1 59
730	Royal Dutch	723	736	736	+ 1 80
91	Rio Tinto Zinc	98 60	99 25	99 80	+ 1 22
123	St Helena Co	123	122	122	− 0 81
260	Schlumberger	260	270 50	270 50	+ 4 04
115	Shell transp.	123 60	126 80	126 80	+ 2 59
2370	Siemens A.G.	2379	2390	2385	+ 0 25
119	Sony	120 10	118 50	119	− 0 92
121	T.D.K.	126 90	125	126	− 0 71
31	Toshiba Corp.	32 80	33 60	33 60	+ 2 44
1730	Unilever	1728	1740	1740	+ 0 69
285	Unit. Techn.	284	286 50	286 50	+ 0 88
825	Vaal Reefs	830	820	821	− 1 08
305	Volvo	320	328	328	+ 2 50
410	West Deep	411 50	407 20	407 20	− 1 04
465	Xerox Corp.	474	477	477	+ 0 63
1 27	Zambia Corp.	1 29	1 30	1 32	+ 2 33

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8786	..
Emp. 8,80 % 77	124 20	6 436
9,80 % 78/93	102 45	6 065
10,80 % 79/94	105 40	7 279
13,25 % 80/90	106	12 306
13,80 % 80/87	102 25	7 713
13,80 % 81/89	108 44	4 272
16,75 % 81/87	102 69	11 014
16,20 % 82/90	117 35	5 104
16 % juin 82	118 96	14 597
14,60 % fév. 83	118 40	3 040
13,40 % déc. 83	121 85	5 086
12,20 % oct. 84	113 85	7 086
11 % fév. 85	114 95	2 290
10,25 % mars 86	108 40	1 598
ORT 12,75 % 83	1749	..
OAT 10 % 2000	108 56	9 479
OAT 9,90 % 1997	107 72	3 960
OAT 9,80 % 1996	108 08	2 531
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 65	2 858
CNB Paribas	101 70	2 858
CNB Suez	101 80	2 858
CNI janv. 82	101 65	2 858
PTT 11,20% 85	108 60	4 529
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 10	9 613
CNT 9% 86	98 90	0 686
CRH 10,90% déc. 85	....	3 467

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1445	1380
Agache (Sté. Fin.)	1920	1912
A.G.F. (St Cent.)	836	870
Applic. Hydraul.	820	....
Arbel	245	245
Astorg	465	480
Avenir Publicité	2599	2699
Bain C. Monaco	404	389
Banque Hypoth. Eur.	549	533
Béghin-Say (C.I.)	485	460
B.G.I.	620	608
Blanzy-Ouest	576	570
B.N.P. Intercontin.	398	409 10
Bénédictine	5010	5020
Bon-Marché	900	889
B.T.P.	162	161 60
Cafff	1080	1099
Cambodge	965	980
C.A.M.E.	580	581
Campenon Bern.	700	701
Carbone-Lorraine	950	951
C.E.G.Frig.	650	650
Centen. Blanzy	3050	3172 d
Centrest (Ny)	290	301 60
Cerabati	109	114 60
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1000	995
Champex (Ny)	185	185
C.I.C. (Financ. de)	396	398
C.I. Maritime	600	800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ciments-Sntra	1020	....
Ciments (B)	670	650 e
Cimen.	1500	1590
Cofradel (Ly)	2520	2520
Cogifi	470	471
Comiphos	879	881
Cie Industrielle	4050	4212 d
Comp. Lyon-Alem.	820	810
Concorde (La)	1150	1275
C.M.P.	52 90	55 10 d
Créd. Gén. Ind.	1034	1075
Cr. Universel (Cie)	900	848
Crédinal	156	160
Darblay S.A.	901	940
Delalande S.A.	1849	1889
Delmas-Vielj. (Fin.)	1441	1406
Didot-Bottin	845	831
Eaux Bass. Vichy	1593	....
Eaux Vittel	2805	2970
Economats Centre	615	648
Electro-Banque	474	498
Elf-Antargaz	819	850
E.L.M. Leblanc	1005	1005
Enelli-Bretagne	340 10	350
Entrepôts Paris	709	708
Epargne (B)	3490	3449
Europ. Accumul.	99	100 10
Eternit	3270	3465
Finalens	310	292
FIPP	480	478 10 d
Fonc	1250	1300
Foncière (Cie)	625	639
Fonc. Lyonnaise	5080	5100
Foncina	590	590
Forinter	1110	1110
Fougerolle	455	448
France I.A.R.D.	500	470
France (La)	7700	7450
From. Paul Renard	522	....
GAN	1375	1375
Gaumont	518	589
Gévelot	880	....
Gr. Fin. Constr.	516	512
Gds Moul. Paris	464	458
Groupe Victoire	3875	3830
G. Transp. Ind.	655	682
H.E.F.	465	480
Immindo S.A.	600	....
Immobanque	316 10	328
Immobail	481	481
Immobanque	864	812
Immob. Marseille	12200	12450
Immofice	575	575
Invest. (Sté Cent.)	3650	....
Jaeger	231	230
Lafitte-Bail	571	571
Lambert Frères	275	....
Lille-Bonnières	1650	1665 d
Loca-Expansion	335	345
Locafinancière	431 30	431 30
Locatel	780	785
Louvre (Sté)	1745	1781
Machines Bull	51 90	52 95
Magasins Uniprix	254	236 60 e
Magnant S.A.	139	....
Maritimes Part.	480	451 20
Métal Déployé	514	514
Mors	229	....
Naval Worms	101	100 40
Navig. (Nat. de)	198	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	480	480
Optorg	340	338
Oréal (L') C.I.	3120	3120
Origny-Desvroise	1350	1320
Palais Nouveauté	1160	....
Paribas-CIP	485	482
Paris France	319	310
Paris-Orléans	435	420
Part. Fin. Gest. Im.	1680	1650
Partenbail	885	900
Pathé-Cinéma	825	870
Pechiney (cert. inv.)	257 50	260
Piles Wonder	1460	1662 d
Piper-Heidsieck	1218	1218
P.L.M.	244	236
Porcher	870	870
Providence S.A.	2015	2096
Publicis	2800	2900
Raff. Souf. R.	170	165
Rhône-Poul. (c. inv.)	412	420
Ricqlès-Zan	392	375 e
Rochefortaise S.A.	434	438
Rochette-Cenpa	132	130
Rosario (Fin.)	480	562 d
Roudière	380	380
Rougier et Fils	139 50	134 50
Sacer	570	550
SAFAA	1600	1732
Safic-Alcan	1070	1080
SAFT	2800	2810
Saga	430	430
St-Gobain C.I.	440	457 d
Salins du Midi	589	574
Santa-Fé	189	189
Satam	275	....
Saulnes	81 90	80
Saupiquet (N)	273	274 80
SCAC	845	850
Senelle Maubeuge	774	795
S.E.P. (M)	225	222
Serv. Equip. Véh.	114 90	114 50
Sicli	282	295
Sicotel	430	425
Sinvim	320 90	302
Siph (Plant. Hévéas)	490	498
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal Financière	2005	2005
Sofio	540	540
Soficomi	845	845
S.O.F.I.P. (M)	176	183 d
Sofragi	1222	1240
Sogepal (Ns)	170	....
Soudure Autog.	639	614 e
Sovabail	794	825
Speichim	43	41 30 e
S.P.I.	815	806
Suez (Fin. de)-CIP	1720	1701
Surni	930	930
Taittinger	2202	2202
Tissus-Aequitas	586	593 d
Tour Eiffel	700	672 e
Ulimer S.M.D.	781	791 d
U.A.P.	2410	2410
U.T.A.	2600	2610
Vicat	1949	1939
Vinipix	1899	1920
Virax	212	211
Waterman S.A.	700	700
Brass. du Maroc	140 10	141

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	....
Akzo	379	....
Alcan Alum	257 10	245
Algemeine Bank	1490	1490
American Brands	294	273
Am. Petrofina	320	....
Arbed	219	239 d
Asturienne Mines	179	....
Bco Pop Espanol	365	350
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1280	....
B. Régl. Internat.	63000	61980
Br. Lambert	601	619
Canadian-Pacific	110 10	108 10
CIR	35	....
Commerzbank	865	872
Dart. and Kraft	330	320
De Beers (port.)	78 40	....
Dow Chemical	496	500
Gén. Belgique	612	606
Gevaert	1000	....
Glaxo	149	149
Goodyear	385	390
Grace and Co	385	....
Gulf Canada Corp.	122	122
Honeywell Inc.	490	466
I. C. Industries	195	196
Johannesburg	1000	1000
Kubota	22 10	23
Latonia	281	283
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	64 90	65
Mineral-Ressourc.	73 60	71
Nixdorf	2760	2750
Noranda	130 20	131 50
Olivetti	38 10	37 50
Pakhoed Holding	220	233
Pfizer Inc.	430	430
Procter Gamble	549	511
Ricoh Cy Ltd	32 05	32 90
Rolinco	273 10	281 50
Robeco	298	300
Rodamco	435	435 10
Saipem	24	24 40
Shell fr. (port.)	113	....
S.K.F. Aktiebolag	343	....
Steel Cy of Can.	105	....
Tenneco	249	....
Thorn EMI	66 50	66
Toray indust. inc	31	32 40
Vieille Montagne	851	851
Wagons-Lits	865	865
West Rand	30 20	29

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 50	7 90
Calciphos	689	695
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	490	529
Dubois Inv. (Casto.)	1200	1200
Gachot	290	295
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1130	1130
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	430	....
Rorento N.V.	155 10	155
Sepalam	85 70	0 10 e
S.P.R.	280	280 d
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1298	1275
Alain Manoukian	945	949
Asystel	740	745
B.I.C.M.	1050	1068
B.I.P.	1081	1058
Bolloré Technologies	1375	1375
Boiron	820	815
Cables de Lyon	1600	1589
Calberson	1070	1100
Cardif	2800	2800
Cap Gemini Sogeti	2800	2800
C.D.M.E.	1210	1225
C. Equip. Elect.	345	345
C.E.G.I.D.	3240	3230
C.E.P.-Communication	1648	1634
C.G.I. Informatique	1190	1189
Daisa	267	274
Dauphin O.T.A.	3400	3385
Devanlay	3075	3050

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	995	995
Drouot-Assurances	575	593
Drouot-Obl. convert.	3940	3900
Editions Belfond	345	359
Elect. S. Dassault	1000	989
Expand	1030	1045
Filipacchi	810	802
Guintoli	852	896 d
Guy Degrenne	1200	1200
I.C.C.	289 50	288
IDIA	235	237
Int. Informatique	341	349
Le gd livre du mois	530	550
Loca-Investissement	348	355
Locamic	520	500
Marutan	555	575
Merlin Immobilier	431 10	432
Métallurg. Minière	192	190
Métrologie Internat.	771	790

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.M.B.	735	727
Molex	288	287 80
Navale-Delmas	969	940
Olivetti-Logabax	610	610
Om. Gest. Fin.	542	559
Petit Bateau	286	289 80
Petrofigaz	715	716
Rexel	1930	1879
St-Gobain Emballage	1650	1660
St-Honoré Matignon	253	253
S.C.G.P.M.	312	312
Sema-Metra	1738	1760
S.E.P.	1476	1478
S.E.P.R.	2005	2030
S.M.T. Goupil	400	398
Sodinforg	1781	1800
Sofibus	449	445
Supra	1205	1210
Valeurs de France	388	388 10

SICAV (sélection) 6/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	869 48	838 52
Actions France	507 02	488 89
Action Invest.	381 95	364 63
Actions sélectives	624 35	601 78
Audificandi	658 35	634 55
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1281 93	1250 66
A.G.F. 5000	649 79	633 94
A.G.F. ECU	1121 38	1110 28
A.G.F. Interfonds	456 34	445 21
A.G.F. OBLIG.	1122 33	1116 75
Agimo	702 49	685 36
Altefi	218 61	208 78
A.L.T.O.	187 37	180 80
Amari-Gan	5733 67	5473 67
America-Valor	747 53	713 63
Amérique Gestion	387 47	369 90
Amplitude	596 06	578 72
Arbitrages court terme	5335 19	5324 53 ◆
Argonautes	444 30	424 15
Associc	1153 83	1153 83
Avenic	1375 58	1336 51
Axa Europe	115 24	110 01
Axa Investissements	127 98	122 18
Bourse-Investiss.	498 05	475 47
Bred Associations	2637 26	2629 37
Bred International	97 60	95 68
Capital Plus	1678 32	1678 32 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	884 21	844 11
Convertimmo	414 71	398 76
Corail court terme	12317 72	12317 72
Cortuna	981 08	936 59
Credinter	509 46	493 85
Croiss. Financ.	297 37	284 66
Croiss. Mercure	2608 64	2532 66
Croiss. Immobil.	706 12	674 10
Croiss. Prestige	390 46	372 76
Démeter	13209 61	13209 61
Drouot-France	753 77	719 59
Drouot-Investiss.	1208 05	1153 27
Drouot-Sécurité	258 78	245 14
Drouot-Sélection	149 20	142 43
Ecuric	1195 55	1188 03
Elicoop Sicav	11405 27	11405 27
Elf-Valeurs	10183 97	9845 34
Energie	293 57	280 26
Epacic	2921 75	2915 91
Epacourt Sicav	4021 98	4011 95
Epargne Associations	23817 21	23781 54
Epargne-Capital	7892 35	7814 21
Epargne-Croiss.	1573 69	1531 67
Epargne-Industr.	846 42	808 04
Epargne-Inter	698 05	677 42
Epargne J	51733 12	51733 12
Epargne-Long-Terme	1763 84	1716 63
Epargne-Oblig.	192 19	187 05
Epargne-Unie	1340 34	1279 58
Epargne-Valeur	439 44	427 88
Eparobli	1269 46	1256 97
Epsilon	1011 75	1011 75
Eurocic	9036 83	8881 46
Euro-Croissance	583 02	546 62
Eurodyn	1135 23	1087 90
Euro-Gan	5391 60	5147 02
Extrême Orient Sicav	593 37	576 09
Financière Plus	28685 89	28401 67
Finord Placement	59576 17	59398 97
Finord Trimestriel	1116 58	1100 08
Finord Valorisation	13176 18	12919 78
Fonciavi (div. par 10)	10608 84	10504 59
Foncier Investiss.	1185 08	1137 64
Fonsicial	287 85	274 61
France Eco Plus	10617 01	10511 89
France-Gan	6926 09	6611 06
France-Garantie	291 29	290 71
France-Investiss.	597 78	570 67
France-Net	120 02	118 83
France-Obligations	455 77	451 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	450 74	437 61
Francic Régions	1225 61	1189 91
Fructi-Associations	1334 32	1334 32
Fructicapi	300 34	295 90
Fructidor	257 68	253 87
Fructifrance	893 38	872 08
Fructivar	80271 90	80071 62
Fructi ECU	572 34	563 88
Fructi-Prestige	12315 94	12133 93
Futurobliq	1121 51	1120 39
Gestion	81543 66	81380 18
Gestion Associations	157 91	154 44
Gestion Mobilière	754 28	720 08
Gest. Rendement	475 04	453 50
Gest. Sél. France	807 51	770 89
Haussmann Associat.	1208 59	1208 59
Haussmann court terme	1166 50	1166 50
Haussmann Epargne	1361 27	1361 27
Haussmann Europe	2125 54	2048 71
Haussmann France	1146 24	1104 81
Haussmann Obliconv.	1294 64	1294 64
Haussmann Obligation	1517 48	1482 61
Horizon	1258 82	1222 16
I.M.S.I.	628 07	598 59
Indo-Suez Valeurs	815 34	778 37
Ind. françaises	13393 71	13121 28
Interobliq.	12044 03	11580 80
Intersélect France	486 96	473 47
Intervaleurs Indust.	732 67	699 45
Invest. net	14307 68	14279 10
Invest.Obligataire	17719 27	17683 90
Japacic	190 92	185 36
Jeune épargne	250 12	248 42 ◆
Laffitte-Amérique	264	252 03
Laffitte-crt-terme	61317 47	61317 47c
Laffitte-Expansion	903 28	862 33c
Laffitte-France	373 47	356 53c
Laffitte-Immobilier	265 75	253 70
Laffitte-Japon	350 43	334 54c
Laffitte-Oblig.	148 50	141 77c
Laffitte-Placements	64670 92	64670 92
Laffitte-Rend.	228 73	218 36c
Laffitte-Tokyo	1303 25	1244 15c
Lion-Associations	11246 30	11246 30
Lion-Institutionnels	23269 56	23211 52
Lionplus	71976 76	71283 13
Livret portefeuille	657 77	638 61
Méditerranée	175 90	167 92
Mondiale Investissem.	468 28	447 05
Monecic	5892 25	5892 25
Mone.J.	53443 87	53443 87
Monelibor	280364 54	280364 54
Mobil-Obligations	430 89	411 45
Mutuelle Unie Sél.	166 81	159 25
Natio-Assoc.	8652 93	8639 85
Natio.-Epargne	13348 11	13213 97
Natio.-Immobilier	1073 72	1044 98
Natio.-Inter.	1146 74	1116 05
Natio.-Obligations	547 62	532 96
Natio.-Patrimoine	1500 60	1489 20
Natio.-Placements	62831 23	62831 23
Natio.-Revenus	1085 79	1076 03c
Natio.-Sécurité	54928 37	54928 37
Natio.-Valeurs	791 68	770 49
Nippon-Gan	5936 52	5667 32
Nord-Sud Développ.	1244 05	1241 57 ◆
Oblicic Régions	1046 95	1031 38
Oblicoop Sicav	1408 40	1378 82
Obligations Convert.	470 86	449 60
Obliflon	1113 51	1089 71
Opéravalor	692 56	661 25
Options et Rendement	54222 01	53420 70
Orient-Gestion	186 67	178 21
Pacamérique	550 43	525 47
Paneurope	879 16	839 29
Paribas Epargne	15199 85	15169 51
Paribas France	114 79	111 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	638 88	612 83
Paribas Opportunités	108 12	104 97
Paribas Patrimoine	575 82	552 35c
Pameuse-Valor	1080 99	1059 93
Patrimoine-Retraite	1069 93	1037 19
Phénix Placements	254 97	263 70
Pierre Investiss.	788 81	753 04
Placement A	1147 79	1147 79
Placement crt-terme	69225 28	69225 28
Placement J	53806 79	53806 79
Placement Premier	51101 18	51101 18
Placements Rendement	11506 75	11506 75
Placements Sécurité	110118 98	110118 98
Première Obligations	10245 35	10224 90
Priv'Association	22816 08	22816 08
Province Investiss.	652 10	622 53
Quartz	118 23	115 32
Rentacic	187 52	185 04
Revenus Trimestriels	5946 73	5987 85
Revenu Vert	1171 54	1170 37
Rivoli Plus	1068 74	1020 28
St-Honoré Assoc.	13972 66	13903 14
St-Honoré Bio-aliment.	871 97	832 33
St-Honoré Pacifique	610 05	582 39
St-Honoré P.M.E.	522 02	498 35
St-Honoré Real	11582	11515 94
St-Honoré Rendement	11482 74	11405 71
St-Honoré Technol.	842 72	804 51
St-Honoré Valor	12188 70	12072 12
Sécuricic	11283 01	11271 74
Sécur. Mobilière	405 70	387 30
Sécuri Taux	10259 37	10259 37
Sél.court terme	12598 80	12495 09
Sélection Croissance	563 77	547 35
Sécuden (Credem BP)	763 92	752 63
Sicav-Associations	1404 18	1402 08
S.F.I. fr. et étr.	644 32	625 55
Sicavimmo	833 79	795 98
Sicav 5000	378 35	368 22
Slivafrance	610 52	594 18
Slivam	437 92	426 20
Slivarente	230 11	223 95
Slivinter	430 68	419 35
S.I.—Est	1317 99	1258 22
S.I.G.	905 78	864 31
S.N.I.	1318 36	1278 96
Sogeparge	394 37	380 12
Sogerac	53067 51	51521 85
Sogevar	1109 63	1059 31
Soginter	1317 80	1257 85
Soleil Investiss.	486 21	464 16
Technocic	1237 30	1201 26
Techno-Gan	6227 38	5944 97
U.A.P. Investiss.	422 24	405 98
Uni-Associations	108 79	108 79
Unifrance	513 89	490 59
Unifonder	1381 94	1318 70
Uni-Garantie	1340 49	1314 18
Unigestion	939 08	896 50
Uni-Japon	1514 87	1445 99
Uni-Régions	3424 69	3269 38
Univante	2159 19	2126 88
Univar	175 77	175 77
Univers-Obligations	1634 64	1590 89
Valorem	541 19	527 99
Valobliq	60941 83	60041 42
Valorg	1487 21	1485 72
Valrail	79792 87	79752 99

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		—
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 938	5 931	5 700	6 200
ECU	6 947	6 948	....	....
Allemagne (100 DM)	334 380	334 510	323 500	343 500
Belgique (100 F)	16 121	16 118	15 600	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	296 450	296 550	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 900	88 920	85 500	92
Norvège (100 k)	89 620	89 710	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 993	9 979	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 486	4 493	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 667	4 680	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	407	407 450	394 500	414 500
Suède (100 krs)	95 600	95 490	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 580	47 560	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 772	4 788	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 310	4 305	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 446	4 436	4 250	4 650
Japon (100 yens)	4 296	4 284	4 110	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/5
Or fin (kilo en barre)	87000	86900
Or fin (en lingot)	87200	87250
Pièce française (20 fr)	523	522
Pièce française (10 fr)	345	345
Pièce suisse (20 fr)	598	602
Pièce latine (20 fr)	503	500
Souverain	627	631
Pièce de 20 dollars	3080	3070
Pièce de 10 dollars	1500	1500
Pièce de 5 dollars	820	820
Pièce de 50 pesos	3285	3245
Pièce de 10 florins	523	521
Or Londres	456 75	.....
Or Zurich	458	.....
Or Hongkong	456 55	.....
Argent Londres	8 19	.....

Le Monde

DÉBATS

2 Le désordre planétaire.

ÉTRANGER

3 Afrique du Sud : le Parti national au pouvoir conserve la majorité à la Chambre.
6 Espagne : regain de tension sociale après la mort d'un manifestant.

POLITIQUE

8 Le projet de référendum en Nouvelle-Calédonie définitivement adopté.
10 La construction des nouvelles prisons : objectif atteint pour M. Chalandon.
11 Le communiqué du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

12 L'affaire du Carrefour du développement.
– Avant le procès de Klaus Barbie.
20 Sports : une campagne de M. Bergelin contre le dopage.
– La 40e assemblée mondiale de la santé.

CULTURE

21 L'ouverture du 40e Festival de Cannes.
22 Asger Jorn à Nîmes.
– Communication : M. Francis Bouygues sera un « président actif » de TF 1.

ÉCONOMIE

26 En l'an 2000, le nucléaire prendra la première place dans le bilan énergétique français.
– Les vingt-cinq ans de l'ARRCO.
28 Le Brésil va renouer le dialogue avec le FMI.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 24
Annonces classées 28
Carnet 25
Météorologie 24
Mots croisés 24

MINITEL

● *L'affaire Chalier et le PS (JOUR).*
● *Extension du stationnement payant (PARIS).*
● *Cannes : quarante ans de Festival. Gagnez 100 places de cinéma ! (FES).*
Actualité. Sports. International. Bourse. Météo. Immobilier.
36-15 Tapez LEMONDE

Répression du terrorisme

Les socialistes voteront contre la ratification des conventions de Strasbourg et de Dublin

Les parlementaires socialistes n'approuveront pas la ratification des conventions de Strasbourg et de Dublin relatives à la répression du terrorisme. Ainsi en a-t-il été décidé par le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 6 mai, dernière étape d'un long débat qu'avait fait resurgir l'adoption, par le conseil des ministres du 9 avril, des deux projets de loi portant ratification de ces conventions (*le Monde* du 23 avril).

Malgré l'avis contraire de certains rocardiens et d'anciens ministres socialistes, dont M. Laurent Fabius, le bureau exécutif du PS a décidé que même la convention de Dublin signée en 1979 par les représentants des membres (neuf à l'époque) de la Communauté européenne n'était pas acceptable. Cette convention prévoit l'extradition automatique des auteurs de crimes et de délits politiques, la « qualification » politique étant en fait déniée à la plupart de ces crimes et délits. S'ils n'extradent pas les terroristes présumés, les Etats signataires doivent juger selon leur droit interne les personnes visées.

L'hésitation de certains responsables du PS était liée à la confiance que l'on peut accorder, dans les limites de la convention de Dublin, aux pratiques juridiques et à la réalité de la démocratie dans les pays susceptibles d'être concernés. Argument contrebalancé par de fortes réticences à l'idée de trahir la tradition de la France – terre d'asile – et par l'hypothèse des possibilités de rétorsion encourue si la France juge et emprisonne elle-même des terroristes étrangers, au risque de chantage ou de mesures de rétorsion.

A fortiori, la décision du bureau exécutif du PS implique une hostilité plus ferme encore à l'égard de la convention, plus large, de Strasbourg, signée en 1977, qui lie aujourd'hui dix-sept des vingt et uns membres du Conseil de l'Europe, dont la Turquie, où des violations des droits de l'homme et une répression violente des oppositions sont fréquemment constatées.

Cette hostilité socialiste aux conventions de Strasbourg et de Dublin se trouve réaffirmée alors que l'opposition parallèle de l'Elysée s'était, au fil des mois, muée en une approbation conditionnelle.

On avait fait savoir dans l'entourage du chef de l'Etat, à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 6 novembre 1986), que deux considérations avaient guidé cette évolution : la certitude de voir les deux conventions dépourvues d'effets rétroactifs et l'assurance donnée par M. Chirac de faire jouer éventuellement une clause d'exception de ces conventions. Cette clause permet aux Etats signataires, au moment de la ratification, de se réserver *la faculté d'apprécier et de refuser* au coup par coup certaines extraditions en reconnaissant la qualité de militants politiques aux personnes visées.

M.K.

Devant le Bundestag

Le chancelier Kohl émet des réserves sur l'opportunité d'un accord concernant les missiles à courte portée

BONN
de notre correspondant

Dressant devant le Bundestag un bilan des discussions en cours sur le désarmement, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, s'est prononcé, jeudi 7 mai, pour la conclusion, cette année si possible, d'un accord sur l'élimination totale, et non seulement limitée à l'Europe, des missiles intermédiaires à moyenne portée (INF) américains et soviétiques. Il a en revanche réaffirmé la volonté de son gouvernement de prendre son temps pour examiner les suites à donner à un tel accord, notamment dans le domaine des missiles à plus courte portée (SRNIF), rappelant que la sécurité des Européens ne pouvait être assurée dans les circonstances présentes sans un minimum de forces nucléaires.

Le chancelier a catégoriquement rejeté la prise en compte dans les discussions sur les missiles à courte portée des soixante-douze Pershing-1 A en possession de l'armée ouest-allemande. Il a souligné qu'il devait être clair que ces discussions portaient uniquement sur les systèmes américains et soviétiques et ne devaient pas toucher aux systèmes des pays tiers. Il a estimé que la volonté des Soviétiques de prendre en compte ces missiles dans la négociation sur les SNRIF représentait une modification importante de leurs premières propositions et justifiait qu'on prenne le temps de l'étudier.

A l'adresse des Américains, il a rappelé que l'alliance avait toujours su se montrer forte *« en partageant les risques et les charges »*. Il s'est déclaré convaincu de la nécessité pour les Européens de *« parler d'une seule voix »*, insistant sur l'importance pour la RFA des consultations entreprises ces dernières semaines avec les autres capitales européennes.

Les dissonances apparues ces derniers jours entre Américains et Soviétiques sur la question des missiles balistiques et l'introduction dans la négociation des Pershing-1 A détenus par l'armée ouest-allemande ont quelque peu tempéré l'attente d'un accord rapide. Non seulement le chancelier peut faire valoir que la situation est moins claire qu'il y a encore deux semaines, mais le soutien qu'il a obtenu des autres pays européens ne permet plus à ses adversaires de le présenter comme isolé. Ses rencontres avec M. Jacques Chirac, dimanche à Strasbourg, puis avec le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, mercredi, à Bonn, ont au contraire fait *apparaître pour la première fois sur* un sujet de cette importance un large consensus sur la nécessité d'agir de concert. Ce processus doit se poursuivre à l'occasion de la visite du président François Mitterrand à Berlin-Ouest, lundi prochain, puis du président du conseil italien en exercice, M. Fanfani, à Bonn.

Si les positions de principe au sein de la majorité sont assez éloignées les unes des autres, les fronts sont en réalité moins figés qu'il n'y paraît. Les discussions qui ont eu lieu ces derniers jours au sein du groupe parlementaire CDU/CSU, puis entre les principaux dirigeants de la coalition réunis mercredi à la chancellerie, n'ont en tout cas pas remis en question la tactique du chancelier. Recevant le même jour le chef de la délégation soviétique à Genève, M. Vorentsov, le ministre des affaires étrangère, M. Genscher, a rappelé à son interlocuteur que les propositions soviétiques seraient soigneusement examinées, sans s'engager plus avant.

HENRI DE BRESSON.

Sur le vif

Abattis

C'est moche, quand même, cette histoire de vol d'organes au Brésil. Vous n'êtes pas au courant ? Mais si, ils en parlaient l'autre jour encore à la BBC. C'est des organes fauchés à des patients naïfs, confiants, qu'on fait passer sur le billard pour, mettons, une appendicite et à qui *on barbote un poumon en passant*. Après quoi, on le revend très cher à un milliardaire en tête d'une longue liste d'attente.

Vous ne me croyez pas ? C'est pourtant vrai. Ils citaient le cas d'une adolescente, victime d'un carambolage, rien de grave, dans les environs de Sao-Paulo. Hospitalisation. Opération. Réanimation. Tout se passe bien. *Elle rentre chez elle.* Et voilà qu'au bout de deux, trois semaines, ça va pas. Elle se sent patraque. Visite médicale. Radios. Tiens, il vous manque quelque chose, là. Un rein, je crois. Stupeur de sa part. Son rein, elle l'avait encore en montant en voiture le jour de l'accident, ça, elle en est sûre.

Sa mère commence par *l'engueuler* : Ouais, c'est toujours pareil ! Tu pourrais faire attention à tes affaires ! Tu laisses tout traîner... Et puis, devant les protestations d'innocence de la gamine, elle se dit : Si la petite l'a pas paumé, ce rein, c'est qu'on le lui a chipé. Déclaration de perte. Enquête et découverte d'un énorme trafic d'organes prélevés. Ou sur des malades négligents, faut compter ses abattis à l'entrée et à la sortie du bloc opératoire. Ou sur des mourants qu'on pique pour abréger leurs souffrances. Ou encore sur des crève-la-faim venus se vendre en pièces détachées.

Tiens, à propos, faut que je vous signale un petit commerce assez lucratif encore qu'infiniment moins choquant, pratiqué sur votre dos et sous votre nez, mesdames ! Vous ne vous êtes *jamais demandé où il était passé*, votre placenta, après l'accouchement ? C'est lourd, ça se voit, un placenta, ça pèse entre 500 et 600 grammes. Eh ben, il a été ramassé et expédié dans des camions-frigos à des labos. A 400 F le kilo, ils s'embêtent pas, dites donc, les hôpitaux. Remarquez, les marchands de rêve non plus. Votre placenta, ils le passent au mixer pour en faire de la crème à se tartiner la tronche et ils vous le font payer 600 balles le pot. De 25 grammes !

CLAUDE SARRAUTE.

Avant le procès de Klaus Barbie

Une mise au point du Comité international de la Croix-Rouge

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), mis en cause par Klaus Barbie dans l'interview publiée par l'hebdomadaire britannique *Mail on Sunday (le Monde* du 5 mai) a tenu à faire une mise au point sans équivoque.

Selon Barbie, le CICR lui aurait délivré en 1951, à Gênes (Italie), un titre de voyage qui lui a permis de se réfugier en Amérique latine. Le CICR déclare qu'*« il n'aurait jamais fourni un titre de voyage à Barbie si sa véritable identité avait été connue »*. A aucun moment, les membres de sa délégation à Gênes n'auraient pu se douter que *« le mécanicien Klaus Altmann, né à Krolstadt (Allemagne), était l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, s'appelant en fait Klaus Barbie »*.

Celui-ci, qui possédait un document de voyage à validité temporaire émis par le haut commandement allié, avait réussi à se mêler à une foule de réfugiés, la plupart survivants des camps de concentration nazis ou fuyant les pays de l'Est.

Le CICR précise que, depuis 1945, il a délivré *« plus de trois cent mille titres de voyage qui ont permis à un demi-million de « personnes déplacées » ou apatrides, souvent à des familles entières, de se rendre dans des pays d'accueil, et [qu']il [lui] était matériellement impossible de contrôler toutes les identités et toutes les déclarations des personnes qui se présentaient à [son] bureau munies d'un document portant « leur » nom »*. En 1951, sa délégation de Gênes a établi deux mille deux cent cinquante-neuf titres de voyage.

I. V.

Selon la SOFRES

Une majorité de Français souhaitent une nouvelle candidature de M. Mitterrand

56 % des personnes interrogées expriment un avis positif sur le bilan de l'action de M. François Mitterrand, *selon le sondage réalisé par la* SOFRES et publié, le jeudi 7 mai, dans le quotidien régional *Sud-Ouest* (1). Tandis que le chef de l'Etat recueille l'aval des Français sur sa politique en matière de libertés (66 %), du bon fonctionnement des institutions (55 %) et de la défense nationale (55 %), seuls 38 % des consultés estiment satisfaisante son action dans le domaine de la sécurité des citoyens. Mais 47 % des sondés (dont 46 % des sympathisants de gauche) pensent que M. Mitterrand *« n'a pas réussi à conserver les principaux acquis de la gauche »*. 63 % des personnes interrogées estiment que le chef de l'Etat *« se comporte en président de la République »*. Enfin, 46 % souhaitent qu'il se représente lors de la prochaine élection présidentielle, alors que 41 % préfèrent qu'il ne soit pas candidat. Jusqu'à présent, les souhaits des Français étaient majoritairement hostiles à une nouvelle candidature (1).

(1) Sondage effectué du 23 au 27 avril auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

● **Plus de 100 tonnes de fraises espagnoles écrasées sur le marché de Carpentras.** – La décision de la Commission européenne de contingenter les importations de fraises espagnoles en France n'a pas calmé la colère des producteurs. *Dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 mai*, ils ont arraisonné sept camions sur l'autoroute A-9 entre Remoulins et Orange. Leur contenu, 140 tonnes de fraises, a été écrasé sur le carreau du marché de Carpentras. De son côté, le gouvernement français a estimé que la décision de la Commission *« ne répondait pas à son attente »*.

Les grandes manœuvres dans les parfums

Rochas et Guerlain changent de mains

Les grandes manœuvres se poursuivent dans l'industrie française des parfums. Rochas et Guerlain vont désormais faire place à de nouveaux actionnaires.

Après les groupes américains Squibb et American Cyanamid, Roussel-Uclaf (groupe allemand Hoechst) décide à son tour de sortir de cette activité et de revendre sa filiale Parfums Rochas. Le groupe allemand Wella (cosmétiques) est candidat au rachat. Des conversations ont été engagées, qui, d'après les deux parties, *« pourraient aboutir dans les prochaines semaines »*. Mais ni Roussel-Uclaf ni Wella ne parlent du prix de cession. L'objectif avoué de la firme du boulevard des Invalides est de recentrer ses activités sur son métier d'origine, la pharmacie.

Dans cette optique, Roussel-Uclaf avait déjà revendu en 1986 sa filiale américaine Foster Grant (lunetterie). En fait, Rochas, dont le laboratoire pharmaceutique avait pris le contrôle en octobre 1970 au nez et à la barbe d'Helena Rubinstein (Etats-Unis), ne s'est jamais révélé une importante source de profits.

La parfumerie est un art difficile, et plusieurs fois Rochas a commis des erreurs d'appréciation qui ont pesé lourd sur ses résultats. Pour 1986, son chiffre d'affaires (402,4 millions de francs) a baissé de 9,8 % en raison de la chute des ventes au Moyen-Orient, du repli du dollar et de la diminution de la fréquentation touristique en France. Les comptes de l'entreprise sont restés positifs, mais de peu (20,8 millions de francs de bénéfice pour 1985).

Une des plus grandes maisons françaises de parfums en France, Guerlain, ne s'est, elle, jamais trouvée à contre-courant de la mode. Contrôlée depuis sa création en 1828 par la famille Guerlain, cette affaire a, en revanche, souffert des dissensions survenues entre les membres de ladite famille, dont certains ont souhaité se retirer. Ces derniers ont trouvé repreneur. Le bagagiste Louis Vuitton, soucieux de renforcer sa branche « parfums », déjà bien fournie avec Givenchy, trouvé dans la corbeille de mariage avec la Veuve Clicquot, leur a racheté leurs intérêts.

La société se trouve désormais à la tête de 15 % des actions Guerlain. Pour quel prix ? Mystère. Par égard pour son nouveau partenaire, Vuitton se refuse également à commenter pour l'instant, mais promet de lever bientôt un coin du voile.

Il ne semble pas exclu que le bagagiste, dont les appétits paraissent insatiables, augmente ultérieurement ses intérêts dans Guerlain.

En 1985, Guerlain, avec ses filiales françaises, a réalisé 530 millions de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net d'environ 40 millions de francs. Avec l'étranger, son chiffre d'affaires consolidé atteint 1,5 milliard de francs.

ANDRÉ DESSOT.

Avant de les privatiser

M. Balladur demande aux sociétés d'assurances de se restructurer

S'appuyant sur les conclusions du rapport de M. Jacques Mayoux, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a demandé aux présidents des trois grands groupes nationalisés d'assurances (l'UAP, le GAN et les AGF) d'engager une réorganisatiton de leurs structures. Pour le ministre d'Etat, qui s'explique à ce sujet dans un entretien publié par *le Figaro* du jeudi 7 mai, ces restructurations sont *« indispensables et préalables à la privatisation »*. Elles permettront également à ces sociétés, selon M. Balladur, *« d'affronter victorieusement le grand défi européen de 1992 »*.

Les trois compagnies nationalisées d'assurance vont donc procéder à des restructurations sur la base d'un schéma commun. Chacun de ces groupes sera commandé par une *« holding de tête »*, société principale qui disposera de moyens financiers propres et détiendra des participations soit directes (dans la banque), soit indirectes (dans l'assurance). Dans l'assurance, les différentes activités (« vie », « dommage »...) devront être bien séparées. *« La responsabilité sera ainsi clairement définie à chaque niveau »*.

Ces restructurations devraient également permettre de régler le problème de la répartition des plus-values latentes des compagnies entre assurés et actionnaires. *« Il est indispensable que l'intégralité des droits des assurés actuels soit préservée, voire développée »*, explique M. Balladur. Une règle de prudence s'appliquera en ce domaine. Une fois les intérêts des assurés préservés, le solde des actifs viendra constituer des fonds propres appartenant aux actionnaires.

● **SÉCURITÉ SOCIALE : M. Jacques Chirac n'exclut pas la taxation de l'ensemble des revenus.** – Dans une interview publiée le 7 mai par le quotidien *Ouest-France, M. Jacques Chirac* n'exclut pas la taxation de l'ensemble des revenus pour rétablir l'équilibre financier de la Sécurité sociale. Cette mesure, acceptée par les partenaires sociaux, constitue, selon le premier ministre, l'*« une des solutions envisageables pour franchir, à titre absolument exceptionnel, l'obstacle qui se dresse sur la route »*. M. Jacques Chirac attendra cependant *« le rapport des sages avant de prendre des décisions définitives »*.

● **Pêche : accord des Douze sur les quotas dans l'Atlantique nord.** – Les ministres de la pêche des Douze ont conclu, le 5 mai, un accord sur la répartition en 1987 des quantités maximales que peuvent capturer les pêcheurs des pays de la CEE dans certaines eaux internationales de l'Atlantique-nord. – *(AFP.)*

● **Attentat contre le premier ministre néerlandais.** – La police néerlandaise recherchait jeudi les auteurs d'un attentat à la bombe auquel ont échappé, mercredi 6 mai, le premier ministre Ruud Lubbers et son épouse. – *(AFP.)*

M. Bernard Sourisseau est renvoyé devant la cour d'assises spéciale

RENNES
de notre correspondant

La chambre d'accusation de Rennes a prononcé, jeudi 7 mai, le renvoi devant la cour d'assises spéciale (uniquement composée de magistrats) de M. Bernard Sourisseau, quarante-cinq ans, demeurant au Croisic (Loire-Atlantique), inculpé d'*« intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels »*.

Ancien sous-officier de l'armée de l'air en retraite, M. Sourisseau avait été arrêté à son domicile à la fin du mois de janvier par des policiers de la DST. Ceux-ci avaient établi que M. Sourisseau entretenait des relations avec quatre diplomates soviétiques, tous officiers du GRU, qui furent expulsés de France le 2 février.

C. T.

A Nantes

M. Chirac : « Notre société a changé de cap »

NANTES
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a inauguré, le jeudi 7 mai, le Centre atlantique de commerce international, créé à Nantes à l'initiative des chambres de commerce et d'industrie de l'estuaire de la Loire. Le premier ministre a dressé à cette occasion un tableau de la situation et des difficultés du commerce extérieur.

Observant que les résultats *« ont été bons et même excellents »* en 1986, la balance ayant été en équilibre, M. Chirac a souligné qu'ils *« auraient pu, auraient dû, être bien meilleurs en raison de la diminution de nos dépenses d'importation d'énergie »*. *« La France*, a dit le premier ministre, *est dans la situation de ces élèves doués qui se contentent d'avoir juste la moyenne et qui s'attirent le commentaire : a les capacités de faire mieux et doit réagir. »*

M. Chirac a souligné que cette réaction ne doit pas être attendue de l'Etat qui *« a joué son rôle en rendant aux entreprises leur liberté et en mettant en œuvre un programme de libération de l'économie sans précédent »*. Selon le premier ministre, *« notre société a ainsi véritablement changé de cap, et cela de façon irréversible »*.

P. J.

Le directeur de « Minute » contesté par l'actionnaire majoritaire du journal

Une crise secoue la rédaction de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*, où trois journalistes, MM. Emmanuel Ratier, rédacteur en chef chargé des grandes enquêtes, Jean-François Gautier, rédacteur en chef responsable de la rubrique politique, et Serge Ferrand ont, dans l'après-midi du 6 mai, plusieurs heures durant, séquestré dans son bureau le directeur de la rédaction, M. Patrick Buisson. Quelques coups de poing auraient été échangés alors qu'il était question de faire appel à la police, qui se tenait prête à intervenir.

Protégé par une demi-douzaine de militants du Front national appelés en renfort, M. Buisson a pu finalement se dégager. Il a immédiatement convoqué dans les locaux du journal situés à Puteaux une conférence de presse pour stigmatiser les agissements des trois journalistes dont il a annoncé le licenciement.

Une affaire de micros semble être à l'origine des incidents. MM. Ratier, Gautier et Ferrand auraient d'abord reproché à M. Buisson d'avoir fait placer à l'intérieur du bureau de M. Yves Montenay, actionnaire majoritaire de l'hebdomadaire, un micro-espion. L'affaire a ensuite rapidement dégénéré, notamment lorsque M. Montenay, entouré lui-même d'une bonne dizaine de gardes du corps, est arrivé pour discuter de la ligne politique du journal avec le directeur, lui reprochant quelques articles anti-gouvernementaux publiés ces dernières semaines.

De fait, *Minute* vit depuis des mois une crise larvée et quelque peu confuse. En prenant le contrôle, en juillet 1986, de l'hebdomadaire, M. Montenay avait manifesté l'intention de faire évoluer *Minute*, devenu le strict porte-drapeau de M. Le Pen et de ses thèses, vers une formule plus informative et un peu moins polémique. Une partie de l'équipe, en désaccord avec ce projet, avait alors quitté la rédaction pour fonder *le Chardon*, hebdomadaire qui ne semble pas avoir atteint les tirages que ses promoteurs espéraient. M. Buisson avait pris la direction de la rédaction et avait embauché plusieurs personnes, dont les journalistes qu'il veut licencier aujourd'hui.

Mais de nouveaux désaccords sont rapidement survenus. M. Buisson, apparemment ouvert à une collaboration avec cette partie du RPR qu'influence M. Le Pen, s'est opposé à une partie de sa rédaction dont l'extrémisme est plus radical. La position de M. Montenay demeure peu claire dans la mesure où, bien que considéré plus « modéré » que M. Buisson, il a conclu une alliance avec l'aile la plus « dure ». M. Buisson l'accuse, d'ailleurs, d'avoir suscité la tentative de « putsch » qui a débouché sur sa séquestration. Quant aux amis de M. Le Pen, ils semblent, pour le moment, maintenir leur soutien à M. Buisson, puisqu'ils se sont physiquement *portés à son secours*.

Après ce tumulte, l'équipe de direction de *Minute* devrait logiquement connaître quelques changements. On prête à M. Buisson l'intention de réunir rapidement un conseil d'administration pour forcer M. Montenay à céder les 1 033 parts du journal qu'il possède.

G. M.

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1987 a été tiré à 496 649 exemplaires

A . C D E F G H